

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES**

THESE DE DOCTORAT

En
Sciences Economiques

THEME

**OUVERTURE ECONOMIQUE ET DYNAMIQUE
ENTREPRENEURIALE : ESSAI DE MODELISATION
DES DETERMINANTS TERRITORIAUX DE LA
CREATION D'ENTREPRISES DANS
LA WILAYA DE BEJAIA**

Présentée par : M^{me} TALEB née AIT SIDHOUM Houria

Devant le jury composé de :

PRESIDENT : Mr. DAHMANI Mohamed, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ;
RAPPORTEUR : Mr. FERFERA Mohamed Yacine, Professeur, CREAD ;
EXAMINATEURS : Mr. AIT SAIDI Ahmed, Professeur, Université de Bejaia ;
Mr. KHERBACHI Abdelhamid, Professeur, Université de Bejaia ;
Mr. BIA Chabane, Professeur, Université de Tizi-Ouzou ;
Mr. BENGUERNA Mohamed, Directeur de recherche, CREAD.

Soutenue le 12 mai 2011

REMERCIEMENTS

Pour tous ses conseils et ses multiples encouragements, que Mr. M.Y FERFERA, Directeur de notre thèse, trouve ici le témoignage de toute ma reconnaissance et ma gratitude ;

Mes chaleureux remerciements s'adressent au Professeur H. AIT SAIDI, pour sa contribution à la réalisation de notre travail de modélisation ;

Que Mr DAHMANI Med, Professeur à l'université de Tizi-Ouzou, trouve ici toute ma reconnaissance pour tout ce qu'il m'a apporté durant mon cursus;

Qu'il me soit également permis d'exprimer ma gratitude au Professeur H. KHERBACHI, pour sa disponibilité et son soutien ;

Je tiens à remercier pareillement tous les membres du projet CMEP « Création d'entreprises et dynamique des territoires » que ce soit du côté du CREAD d'Alger ou du CREUSET de Saint Etienne, je citerais : Pr Kh BOUABDELLAH, Pr M. BELLET, Pr B. BOUREILLE, J.N THOMAS, A ZOUACHE , Mr. BENGUERNA et Mr BELARBI ;

Mes remerciements vont à Mr AINI, qui m'a initié à la technique de système d'information géographique et mes collègues et amis, Mr ABDERAHMANI, Mme BOULEHROUZ et Mme AKNINE ;

Que Mr TALEB N., qui m'a assisté tout au long de ce travail, pour ses conseils, ses remarques et ses encouragements au quotidien, trouve ici l'expression de ma reconnaissance et ma gratitude ;

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail ;

Je voudrais aussi remercier mon amie LYNDA pour avoir lu et corrigé ce travail ;

Que tous ceux qui m'ont aidée de près ou de loin dans la réalisation de ce travail trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude.

A
Mon père

&

A
Ma fille Sara

Objet de la recherche

L'Algérie a opté au lendemain de l'indépendance pour une politique de développement basée sur l'industrialisation. L'Etat adopta le système de planification centralisée et la primauté du secteur étatique. La construction d'une base industrielle par la politique des investissements massifs confère à l'Etat le rôle d'entrepreneur principal. Le secteur privé a été cantonné dans l'ombre des grandes entreprises publiques et ce, dans des secteurs tolérés par la réglementation en vigueur. Au début des années 80, les instances politiques réaffirment le rôle et la place stratégique du secteur privé dans le développement économique essentiellement comme complément au secteur public. Cette période a été marquée par la crise financière et le début des réformes entreprises dans le cadre des restructurations et réorganisations du secteur public. Le désengagement de l'Etat de la production des biens et des services est ressenti dans le recul des investissements et la dissolution des entreprises publiques économiques.

Les réformes économiques entamées dans le cadre de la libéralisation et la privatisation depuis 1994 ont permis le renforcement et l'émergence du secteur industriel privé ; une transformation radicale du paysage économique du pays en a résulté. La création d'entreprises ou la dynamique entrepreneuriale devient le moteur principal de développement ce, par la création de la richesse et de l'emploi. Le rythme de croissance de la création d'activités, mesuré par les inscriptions au registre du commerce, qui a atteint 9% en 2008, semble être soutenu par les différents plans de relance de l'économie nationale (qui se chiffre en milliards de dollars). Cependant, cette politique d'investissements dans les infrastructures n'a pas eu toutes les retombées attendues sur la croissance économique en comparaison avec nos voisins le Maroc et la Tunisie.

Problématique

La création d'entreprises en Algérie, considérée comme un des indicateurs de la dynamique économique, a enregistré des résultats différents selon les régions. L'analyse de la répartition spatiale des entreprises fait apparaître que près de la moitié de ces dernières se concentrent dans dix (10) wilayas du Nord.

Si on admet que l'environnement macroéconomique et le cadre institutionnel sont les mêmes sur le plan national, en vertu de la centralisation qui continue à prévaloir malgré la volonté affichée d'aller vers une économie décentralisée (économie de marché), alors l'explication de ces inégalités spatiales en termes de création d'activités est à rechercher dans les contextes territoriaux locaux. Ces derniers peuvent se situer à plusieurs niveaux dont une mise en œuvre différenciée du cadre réglementaire localement, une trajectoire historique différente pour chaque région, des dotations inégales en potentialités naturelles, les aspects socioculturels, la densité du tissu productif local en petites et moyennes entreprises, etc.

Le lien supposé entre ces contextes territoriaux et la dynamique entrepreneuriale régionale nous amène à la question principale qui structure notre problématique : **quels peuvent être les déterminants territoriaux (contexte territorial) de la dynamique différentielle de la création d'entreprises industrielles dans le cas de la wilaya de Bejaia ?**

Pour y répondre, nous avons fait appel à une revue de la littérature empirique ayant porté sur cette problématique et aux méthodes exploratoires de terrain. La littérature empirique nous a permis de comprendre l'intérêt de rechercher les facteurs liés au contexte pour expliquer les rythmes de création qui sont différents d'une région à une autre et d'un pays à un autre. Cette littérature s'appuie sur des méthodes économétriques pour arriver à des résultats qui peuvent orienter les autorités publiques dans leurs soutiens à la création

d'activités. Le développement de ces techniques permet aussi d'analyser, quand les données sont disponibles, les facteurs déterminants pour certains secteurs comme les entreprises des Technologies de l'information et de communication (TIC), les entreprises pharmaceutiques ou celles de l'agroalimentaire et d'expliquer les agglomérations d'entreprises spécialisées dans certaines régions.

Les méthodes exploratoires que nous avons utilisées se résument à une enquête et des entretiens avec des chefs d'entreprises. Nous avons participé à la réalisation d'une enquête nationale, dans le cadre d'une équipe du CREAD en coopération avec les chercheurs du CREUSET, sur la création d'entreprises et le développement territorial en Algérie. Notre région d'études, à savoir la wilaya de Bejaia, était l'une des sept (07) régions enquêtées dans ce cadre. Nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses explicatives des disparités territoriales dans la création d'activités dont les activités industrielles (au sens de la nomenclature du registre de commerce) constitueront notre centre d'intérêt.

Il ressort de nos lectures (références) que les déterminants qui reviennent souvent dans la littérature sont : le taux de chômage, la croissance démographique, les caractéristiques du marché de l'emploi, les politiques publiques dont celles d'accompagnement et de soutien à la création d'entreprises, les externalités de savoirs et les externalités d'agglomération.

Une analyse préliminaire des données portant sur la wilaya de Bejaia pour la période 1998-2007, a permis de faire le tri dans cet ensemble de déterminants pour ne retenir que les facteurs pertinents. La traduction des déterminants cités plus haut en variables explicatives nous a amené à prendre en considération huit (08) indicateurs : le nombre de diplômés universitaires, la population active, le nombre de commerçants, le nombre de services, le taux de chômage, la formation spécialisée, le foncier et le transport de marchandises. Ces indicateurs sont autant

d'hypothèses que nous présenterons brièvement et que nous développerons tout le long de ce travail.

a- Rapport taux de chômage –dynamique de création d'entreprises :

L'impact du taux de chômage peut être apprécié différemment. A première vue, un taux de chômage élevé devrait favoriser la création d'entreprises dans la mesure où elle constitue l'ultime chance d'accéder à l'emploi. Cette relation est renforcée par l'existence de dispositifs institutionnels ou autres d'accompagnement des créateurs d'entreprises car les chômeurs sont par définition dépourvus de ressources financières propres pour s'autofinancer. Dans une étude internationale, qui porte sur les régions « Raumordnungsregionen » de l'ex- RFA entre 1986 et 1989, AUDRESCH et FRICH (1994) ont mis en évidence une corrélation positive entre le taux de chômage et le taux de création d'entreprises.

D'un autre point de vue, comme le révèle les travaux de JOHNSON et PARKER en 1996, un taux de chômage élevé peut constituer un frein à la création d'entreprises dans la mesure où il n'y aurait pas un marché ou une demande finale importante.

b- La seconde hypothèse est liée aux caractéristiques démographiques de la population.

L'effectif de cette dernière agit sur la création d'entreprises de plusieurs manières : d'abord, une population nombreuse, nonobstant sa qualité, est potentiellement plus prédisposée à avoir beaucoup de créateurs d'entreprises, toutes choses étant égales par ailleurs. Cependant, le volume de la population active est le plus influant dans le sens où cette partie de la population est celle qui est susceptible de créer une activité où de l'exercer. Aussi, la population totale constitue une demande, un débouché pour la production future de l'entreprise, surtout s'il s'agit d'une production qui rentre dans la demande finale.

c- En relation avec l'hypothèse précédente, les caractéristiques du marché du travail, dont la structure des qualifications disponibles au niveau régional, ont un effet sur la création d'activités. L'effectif et les spécialités des diplômés ont un impact sur les rythmes de créations ; ceci renvoie directement à la disponibilité des structures d'éducation et de formation dont celles des niveaux secondaires et universitaires sont les plus importantes (ce facteur est traditionnellement classé comme les externalités de savoirs). Ces externalités découlent de la présence et de l'interaction entre le système productif local et les institutions de formations et de recherche. Cette hypothèse est confirmée par le pourcentage de créateurs d'entreprises ayant un diplôme de formation professionnelle, secondaire ou supérieur.

d- Les externalités d'agglomération agissent sur la création d'activités. Ce concept est le produit de deux grands courants théoriques : le premier en économie industrielle et en micro économie à partir de l'analyse de A. MARSCALL sur la notion des économies externes (concentration géographique et la proximité d'autres activités). Le deuxième est développé dans le cadre de la théorie de la localisation en économie spatiale par WEBER (les économies nettes que peuvent procurer les agglomérations spatiales). Enfin, ISARD définit les économies d'agglomération comme des économies externes à la firme ; ces économies se décomposent en deux catégories : les économies de localisation et les économies d'urbanisation. Nous avons intégré une partie de ces externalités dans notre recherche sous forme de variables représentant le nombre de commerces, le nombre de services (services aux ménages et services aux entreprises) et le transport de marchandises.

f- Les politiques publiques : l'Etat intervient directement dans l'incitation et l'encadrement de la création d'entreprises ce, par l'intermédiaire de divers dispositifs (ANDI, ANSEJ, ANGEM, Microcrédit, etc.). Le foncier ou la régulation du marché foncier économique est l'un des principaux instruments de

l'intervention de la puissance publique. La politique d'aménagement des zones industrielles et des zones d'activités commerciales, répond à l'objectif de mettre à la disposition des investisseurs des assiettes de terrain. Les différentes études sur la création d'entreprises en Algérie (rapport du CNES, étude de la banque mondiale...) ont toutes mis l'accent sur la contrainte du foncier. Cette constatation est-elle valable dans toutes les wilayas ? La wilaya de Bejaia subit-elle une pression sur le foncier industriel ?

Méthodologie

Partant de l'affirmation de P. KRUGMAN selon laquelle « le temps historique permet de tracer les évolutions des conditions de production, ce qui fait intervenir des effets d'apprentissage » ; notre méthodologie consiste à mettre en évidence la relation et la reconstitution du contexte historique, à partir de la période coloniale, de l'émergence du fait industriel national et plus particulièrement celui du secteur privé en Algérie. L'objectif de cette démarche est de tenter d'apprécier le poids de l'histoire dans le façonnement de l'acte d'entreprendre en Algérie. Le poids de l'héritage colonial a été évoqué pour expliquer les difficultés rencontrées au lendemain de l'indépendance dans la construction d'une base industrielle pour moderniser l'économie algérienne. Pour ce faire, nous avons exploité la littérature consacrée à l'histoire économique de l'Algérie et les archives de la chambre de commerce et d'industrie de Bejaia. Cependant, il faut signaler, à la fois le manque de travaux sur cet aspect et la difficulté d'accès aux sources disponibles.

Nous avons adopté une approche empirique en trois étapes. La première a consisté en la réalisation d'une enquête de terrain sur la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia. Menée dans le cadre d'une enquête nationale lancée par le CREAD en collaboration avec les chercheurs du CREUSET (université de Saint Etienne), cette dernière a touchée 200 entreprises privées industrielles. Les questionnaires transmis aux entreprises ont été complétés par des entretiens semi

directifs avec les créateurs de ces entreprises. Le traitement de cette enquête a été faite à l'aide du logiciel SPSS. L'objectif de cette étape a été de comprendre les facteurs et les mécanismes de création d'entreprises en Algérie (à travers différentes régions). Enfin, Nous avons comparé nos résultats avec les résultats d'autres études comme celles faites par les chercheurs (BOUYACOUB, GILLET et MADOU).

La deuxième étape a consisté en la présentation du contexte territorial et spatial du phénomène de la création d'entreprises au niveau de la région et ce à travers une étude monographique qui remonte à la période coloniale. Ce travail nous a permis de retracer la naissance, l'évolution et la répartition des activités économiques sur tout le territoire de la région. Pour une meilleure illustration, nous avons fait appel aux méthodes du système d'information géographique par l'intermédiaire du logiciel Arc GIS. Ce dernier fait le lien entre les données disponibles et le support cartographique. Nous avons établi des cartes thématiques de la répartition spatiale par types d'activités et une comparaison de la localisation des activités entre 1900 et 2008.

La troisième étape de notre démarche empirique est une tentative de modélisation du phénomène de l'entrepreneuriat dans la wilaya de Bejaia. A partir d'une revue de littérature, nous avons sélectionné les variables (déterminants) qui pourraient avoir un impact sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia (pendant la période 1998-2007). Le traitement des données est réalisé par le logiciel « STATISTICA » en adoptant la méthode de sélection par élimination pas à pas. Les résultats obtenus révèlent l'impact du contexte territorial sur la création d'entreprises, comme le taux de chômage ou la formation.

Nous signalons que les résultats de ce travail pourraient être plus intéressants si nous avons la possibilité de construire une série statistique sur une

durée plus longue et pour toutes variables dégagées. Les difficultés liées à la collecte des informations au niveau régional est un handicap pour les travaux économétriques.

Plan de restitution

Nous avons réparti notre travail en cinq (05) chapitres. Le premier pose la problématique de l'industrialisation dans le contexte colonial. Cette dernière sera développée en trois sections. La première résumera les principales étapes de l'industrialisation de l'Algérie entre 1900 et 1954. Le fait industriel est très marginal, nous le constaterons dans les statistiques disponibles en ce qui concerne les créations d'entreprises et la structure des industries durant cette époque. La deuxième section se limitera à l'étude de l'industrialisation durant la période 1954-1962. Les conditions et la conjoncture spéciales de cette époque (plan de Constantine et guerre de libération nationale) ont créé une atmosphère dont certains groupes socioprofessionnels ont profité pour investir dans des créneaux porteurs. Ce mouvement n'a pas profité à toutes les régions. La répartition des activités industrielles pendant la période coloniale s'est concentrée dans les grandes villes et les pôles urbains à l'image d'Alger et d'Oran.

Huit chambres de commerces ont été créées sur le territoire national. Elles avaient le statut d'établissements publics pour encadrer et proposer des actions dont le but est de développer les activités économiques de leurs arrondissements respectifs. Nous terminerons ce chapitre par une section qui va introduire à partir de l'étude de BOURDIEU, la connaissance de l'entrepreneur algérien et de l'artisanat à la veille de l'indépendance. Cette étude a le mérite de s'intéresser aux transformations socioéconomiques de la société algérienne (individu et groupe) qui va adopter l'industrialisation comme moyen de sortir du sous-développement.

Dans le deuxième chapitre, nous essayerons de retracer les différentes étapes de l'évolution du secteur privé national depuis l'indépendance ce, à travers trois sections. La première expose le cadre juridique et l'évolution du secteur privé avant 1980. Les codes des investissements de 1963 et de 1966 et les nouvelles conditions de l'indépendance du pays ont accordé une certaine liberté pour le secteur privé national. Mais la nouvelle politique centralisée de l'Etat après 1970, a limité le champ d'intervention et d'investissement du secteur industriel privé. Le risque de nationalisation et le développement du secteur public ont réduit le champ d'intervention de l'acteur privé. Il a fallu attendre la période des années 80, qui va faire l'objet de la deuxième section, pour voir les premiers signes de changement de politique envers le secteur privé. En effet, ce sont les lois de 1982 et de 1988, relatives à l'orientation des investissements privés, qui ont créé de nouvelles conditions pour le développement de l'entreprise privée en Algérie. Cette politique d'ouverture va s'accroître avec la crise pétrolière de 1986 et la réduction des investissements publics dans le domaine économique.

Dans la dernière section de ce chapitre, nous nous intéresserons à l'évolution actuelle de la création d'entreprises privées en Algérie. Les différentes lois adoptées par l'Etat à partir de 1993 et les différents mécanismes mis en place ont accompagné le mouvement actuel de développement de l'investissement du secteur privé dans tous les domaines. Les différentes statistiques publiées, par le ministère de la PME et de l'artisanat depuis 2002, relatent la dynamique de création qui réalise des taux de croissance élevés (par exemple 9% en 2008). Cette dynamique de création n'est pas répartie au niveau spatial d'une manière équilibrée entre les différentes wilayas. Quelques wilayas du nord du pays concentrent plus de 50% des entreprises créées. Ce constat fera l'objet d'une tentative d'explication dans le cas de la wilaya de Bejaia dans le chapitre V.

Le troisième chapitre est consacré à l'entreprise et à l'entrepreneur algérien. Dans la première section, nous repartirons à l'origine de l'apparition de l'entrepreneuriat dans les pays développés. Cette dernière aboutit à la conclusion que les facteurs de l'émergence de l'entrepreneur sont liés au développement de la révolution industrielle. L'urbanisation et l'amélioration des conditions de vie des populations (élargissement du marché, élévation du niveau d'instruction...) stimulent la création d'activités. Cette problématique a été le centre des préoccupations des différentes théories économiques.

Les théories traditionnelles (les classiques) ont mis l'accent sur l'importance de l'individu dans la réalisation du projet de la création d'entreprise. Les néoclassiques le considèrent seulement comme celui qui combine les différents facteurs de production. Pour les théories contemporaines, l'entrepreneur et la création d'entreprises deviennent les atouts de la réussite des nouvelles politiques étatiques. La crise des modèles de développement dans les pays sous-développés et les problèmes posés par les grandes firmes dans les pays développés ont mis en avant le rôle des entrepreneurs et de la PME dans la création de la richesse. De nouvelles branches ayant pour centre d'intérêt et d'étude l'entrepreneur et son environnement, se sont développées telles que la sociologie économique.

Dans la deuxième section, nous allons présenter quelques éléments historiques sur l'entrepreneur algérien depuis 1962 à partir de deux études réalisées par J. PENEFF et de D. LIABES. La première réalisée au début des années 70, concerne surtout les entrepreneurs de la région d'Alger et la deuxième est un essai de synthèse d'une longue étude sur les entrepreneurs et le secteur privé que feu LIABES a mené jusqu'à la fin des années 80.

Nous terminerons le chapitre par une section sur les entrepreneurs actuels. En premier lieu, nous avons effectué une synthèse des travaux actuels sur

l'entrepreneuriat en Algérie. En deuxième lieu, nous avons analysé les résultats de l'enquête nationale (réalisée au sein du CREAD et qui a touché notre wilaya d'études). A partir du traitement des 43 questionnaires (en utilisant le logiciel SPSS) et l'analyse des entretiens réalisés avec les entrepreneurs enquêtés, un certain nombre de conclusions ont été tirées par rapport aux caractéristiques des entreprises industrielles, aux typologies et profils des entrepreneurs et leurs milieux dans la wilaya de Bejaia.

Le quatrième chapitre décrit le contexte historique et territorial de notre espace d'études. Une monographie de la création et de la répartition des différentes activités économiques a été réalisée à partir des données de la chambre de commerce et d'industrie couvrant la période 1900 à 1962. Nous avons constitué une base de données de 6294 activités créées sur le territoire actuel de la wilaya de Bejaia pendant la période coloniale. Nous avons fait appel pour exploiter cette dernière aux méthodes du système d'information géographique (SIG) ce, par l'utilisation du logiciel Arc GIS. Ce dernier nous a permis de tracer des cartes thématiques selon les types d'activités par daïras de la wilaya. Ce travail constitue l'essentiel de la première section de notre chapitre.

La deuxième section relate, quant à elle, la situation et le développement de l'industrie et du secteur privé industriel dans la wilaya après l'indépendance. Bejaia va bénéficier des différents plans nationaux d'investissement par l'implantation de quelques unités industrielles importantes. Le secteur privé va se limiter à l'investissement dans les industries de transformation comme le textile. Le manque d'informations sur le secteur privé durant cette période nous a empêché de détailler et de suivre l'évolution du secteur privé.

Dans la dernière section, nous allons mettre en évidence la dynamique économique de la wilaya de Bejaia. Cette dernière sera mesurée par la comparaison des taux de croissance de la création d'activités industrielles et les

services avec les taux nationaux et ceux de quelques wilayas. Une représentation cartographique de la répartition spatiale des PME à partir de 2006 dans la wilaya démontre une continuité historique des concentrations d'activités dans les zones de la vallée de la Soummam.

Dans le dernier chapitre, nous tenterons d'expliquer les déterminants territoriaux de la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia entre 1998 et 2007. Une revue de la littérature internationale et notre travail d'enquête ont permis de dégager un certain nombre de facteurs. Le manque de données nous a contraints à limiter notre choix de variable et la durée de notre étude économétrique. Néanmoins, nous avons réussi à modéliser les déterminants de la création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia. Ce travail de modélisation a été rendu possible par l'utilisation du logiciel « STATICA ». La méthode d'élimination pas à pas a permis d'éliminer dans chaque étape la variable la moins significative, c'est-à-dire celle qui explique le moins le phénomène de la création d'entreprises pendant cette période. Le modèle est valable une fois que les variables restantes sont toutes significatives au seuil retenu. Les déterminants territoriaux dégagés de la création d'entreprises industrielles dans le cas de Bejaia sont donc : la formation, le transport routier des marchandises, le taux de chômage, les services et le foncier industriel.

En conclusion générale, nous présenterons une synthèse des principaux résultats de notre travail et des recommandations de politique publique pour dynamiser la création d'entreprises.

Introduction

Peut-on parler d'industrialisation et de développement dans le contexte de la colonisation ? Cette dernière, considérée par Jules FERRY comme « la fille de la politique industrielle », ne pouvait réaliser que les intérêts des industries métropolitaines. Dans le cas de l'Algérie, la colonisation est considérée comme une forme d'accès aux sources des matières premières (minières et agricoles) et en assure les débouchés pour l'économie française. Le retard d'industrialisation de l'Algérie ne peut que rappeler la réalité du pacte colonial ; ce dernier a permis aux industriels métropolitains de bloquer toutes initiatives et/ou projets qui remettent en cause leurs intérêts.

Pour illustrer ce pacte, l'exemple le plus cité par les historiens est l'industrie sucrière. Après la première guerre mondiale, la société algérienne des agriculteurs lança un projet d'une sucrerie locale. Ce projet se heurta à une opposition farouche des sucriers en France qui reçoivent le soutien du ministre de l'agriculture.

L'Algérie constitue un marché régulateur pour la production française, bien plus rémunérateur que les marchés étrangers. En 1954, le quintal de sucre est vendu à 8366 F en Algérie, alors que les cours mondiaux sont à 2700 F.

D'après diverses statistiques, depuis la fin des années 20, l'Algérie est au premier rang des partenaires économiques de la métropole, et sa part dans les exportations françaises ne cesse de croître pour atteindre 20% de leur valeur totale en 1959.

Dans ce chapitre sur l'histoire du secteur industriel privé algérien, nous distinguons deux périodes essentielles¹ pendant la colonisation (chacune d'elles fera l'objet d'une section):

- 1900-1954 : cette période inclut les créations antérieures à 1900 et est significative de l'industrialisation de type colonial : l'industrie alimentaire, les textiles et la fabrication de moyens de travail pour l'agriculture et les transports ;
- 1954-1962 : cette période s'inscrit dans le double contexte de la guerre de libération nationale, du plan de Constantine (1956-62) et sur arrière fond de mise en exploitation des hydrocarbures algériens.

Nous terminerons ce premier chapitre par une troisième section qui expose une des premières études sociologiques sur le travail et le travailleur algérien à la veille de l'indépendance. Cette dernière pose une des questions pertinentes à savoir, qui peuvent être les entrepreneurs de l'Algérie indépendante ?

Section 1 : L'industrialisation pendant la période 1900- 1954

1.1 La création d'entreprises

La création des industries en Algérie est fonction des principales périodes affectant ses relations avec la métropole : 1915- 1920, 1942-1948 et après 1954 ; ces dernières sont des périodes de guerres ou de conflits. Cette industrialisation répondait à deux préoccupations d'une part, la valorisation des matières premières algériennes et d'autre part, la substitution de produits locaux aux importations défailantes (transformation sur place des céréales, des fruits et légumes, de l'alfa, un peu de métallurgie pour combler la rareté de la fonte et de l'acier, quelques industries mécaniques fabriquant ou réparant le matériel agricole et enfin, quelques usines de tissage ou de chaussures..).

¹ Cette périodisation a été adoptée dans l'étude de l'A.A.R.D.E.S sur le secteur privé. Document de synthèse, 1979, Alger.

La réalité de la loi douanière de 1851 qui instaura l'union douanière totale entre l'Algérie et la France est venue, selon BENACHENHOU² « enlever toute possibilité d'accumulation du capital dans l'industrie » et confirmer le rôle de débouché naturel de l'Algérie à la production industrielle de la métropole.

Les études publiées par les économistes jusqu'à la 2^{ème} guerre mondiale, ont montré que l'industrie algérienne était de caractère local : c'étaient des entreprises implantées en Algérie qui étaient à l'origine de la création de ces différents établissements quelles que soient leurs branches de production. De plus, elles répondaient à des besoins locaux et utilisaient les matières premières produites par le pays. Le tableau (n°I.1) suivant donne la population de l'ensemble des entreprises industrielles créées entre 1900 et 1954.

Tableau n°I.1 : Evolution historique de la structure industrielle

Période de création des entreprises	1900-1954	En %
Section A (industrie de biens de production)	97	35%
Section B (industrie de biens de consommation)	176	64%
Total des entreprises	273	100

Source : Etude industrie privée AARDES

1.2 La structure de l'industrie

Pour l'analyse de la structure, en Algérie, par branche d'industries (à cette époque), nous reproduisons le tableau n°I.2 qui détaille les branches de l'industrie de transformation et de la main-d'œuvre employée.

² A.BENCHENHOU : La formation du sous développement en Algérie, OPU, Alger, 1978, p. 85.

Tableau n°I.2 : Nombre d'établissements et effectifs des employés dans les industries de transformation en 1930

Branches d'activité économique	Nombre d'établissements	Français		Algériens		Etrangers		Total	
		H	F	H	F	H	F	H	F
Industries alimentaires	1048	4146	1179	4120	387	1354	267	9660	1833
Industries chimiques	274	1820	1882	4036	235	663	1296	6519	3413
Caoutchouc, papier, carton	21	95	16	197	2	28	20	320	58
Industrie polygraphique	128	1110	68	98	2	110	6	1318	76
Textile	619	597	349	3557	24331	140	126	4294	25109
Travail des étoffes	1624	738	5694	183	90	168	781	1089	6565
Travail des pailles et osiers	853	53	-	1217	21	34	2	1304	23
Cuirs et Peaux	850	1159	111	898	17	337	26	2485	154
Métallurgie	1			1		4		5	
Industrie du bois	1302	5537	336	4780	203	1704	84	12021	623
Travail des métaux ordinaires	1031	6942	14	910	-	899	2	8751	16
Travail des métaux finis	359	413	21	115	-	18	-	576	21
Taille de pierre et moulage	199	345	-	242	-	240	-	827	
Terrassement, construction	696	2634	9	2831	-	500	-	6756	9
Travail des pierres et terre au feu	165	948	89	2622	-	346	-	3916	89
Total	9470	26557	10168	25900	25291	6685	2610	58811	38069

Source : V.DEMONTES : l'Algérie économique, Tome VI, 1930, p. 387, cité par A. BENACHENHOU, Op.cit., p. 222.

A partir du tableau précédent, quelques remarques concernant les caractéristiques de l'industrialisation en Algérie pendant cette période (concentration industrielle, type de produits fabriqués, caractéristiques de la main d'œuvre, etc.), elles se résument :

- La première industrie, en termes de nombre d'établissements, est l'industrie des étoffes avec 1624 unités, suivie par l'industrie du bois et de l'industrie alimentaire (avec 1048 établissements). La métallurgie est classée en dernier avec seulement un établissement sur tout le territoire algérien. Ceci montre une quasi-absence des industries de base comme la métallurgie et la transformation des métaux.
- Nous remarquons que même la dénomination des activités est révélatrice du caractère encore traditionnel ou préindustriel comme la taille des pierres, le travail des pailles.
- L'emploi féminin est prépondérant dans les industries textiles (filature, tissage, travail des étoffes et confection). Dans le secteur textile, l'emploi féminin représente 91% du total des emplois dont 88% sont d'origine algérienne. Au contraire, dans le travail des étoffes (draperie, travail à façon...), 74% des femmes employées sont d'origine française. Ces statistiques reflètent la discrimination dans l'accès au travail pour les autochtones. Les métiers nobles (qui exigent un niveau de formation) sont exclusivement réservés aux français et aux étrangers.
- En ce qui concerne la main-d'œuvre, l'ensemble des 9470 établissements emploient 96 880 travailleurs ; ce qui donne en moyenne 10 salariés par établissement. La moitié des effectifs est d'origine algérienne dont 49% sont des femmes. Cette importance de l'emploi féminin est, du moins bizarre, vu les conditions sociales et culturelles de la société algérienne. D.LIABES émet l'hypothèse selon laquelle les manufactures de tapis possédées par des algériens font exécuter des travaux par l'intermédiaire de marchands algériens qui font appel à une main d'œuvre essentiellement féminine algérienne employée à domicile. Selon toujours LIABES, cela montre « que la production industrielle ne s'est pas séparée, à cette époque

(1920- 1930), de sa base agricole ; 25% de la main d'œuvre salariée sont constitués par les algériennes employées dans le textile »¹.

Un plan d'industrialisation de l'Algérie est lancé en 1946, sous forme de mesures visant à attirer les capitaux privés, à savoir : dégrèvement, abattement d'ordre fiscal, garantie pour les emprunts à long terme d'équipements, conventions avec les établissements de crédits spécialisés.... Il est intéressant de citer les conditions pour qu'un projet bénéficie de ces avantages « s'ils satisfont à certaines conditions, à savoir que la fabrication envisagée réponde aux besoins du marché intérieur, sans entrer en concurrence avec les industries algériennes déjà existantes, ou qu'elles soient susceptibles d'exportation et assurés de larges débouchés ... et enfin la priorité est accordée aux projets d'industrie susceptibles d'employer une main-d'œuvre importante »².

Cette impulsion de l'Etat a permis un certain décollage industriel de l'Algérie. En dix ans (de 1946 à 56), 160 entreprises industrielles ont vu le jour. Il faut signaler que ces investissements industriels sont financés dans la plupart des cas par des capitaux d'origine métropolitaine. Ces derniers, comptant sur les subventions et les avantages accordés sur les différences dans le niveau de salaire et l'état du marché, ont adopté des stratégies de pénétration dans l'espace algérien.

Les analyses des économistes sur l'accumulation du capital industriel renvoient essentiellement aux limites suivantes : étroitesse du marché intérieur, les relations particulières qu'entretenaient l'Algérie avec la France, les inégalités entre les autochtones et les européens (revenus, accès au travail, inégalité des surplus agricoles, modèle de consommation, etc.). Ces limites se traduisaient par un accès différencié aux capitaux commerciaux et industriels. Les algériens possédant des entreprises ou des établissements commerciaux étaient minoritaires et se concentraient dans les secteurs traditionnels.

¹ D. LIABES : Capital privé et patrons d'industrie en Algérie. CREA. Alger, 1984, p. 181.

² Alger, Algérie : documents algériens, série économique : industrie ; l'industrie algérienne n°121- 30 mars 1957.

Section 2 : Industrialisation pendant la période 1954-1962

A la fin de l'année 1945, un nouveau contexte va conditionner et imprégner le développement du secteur industriel en Algérie. Dans un cadre général, trois faits sont à signaler: la politique d'industrialisation (plan de Constantine), le recul de la bourgeoisie agraire coloniale et la montée des revendications nationalistes.

2.1 : Groupes socioprofessionnels et création d'entreprises

Le plan de Constantine, lancé en 1955 (en pleine guerre d'Algérie), est considérable par la masse des investissements économiques et sociaux financés par l'Etat et par les aides directes et indirectes accordées aux entreprises agréées. Les conséquences économiques de la présence d'un demi-million de soldats français, l'augmentation des besoins d'une administration et la découverte des gisements pétroliers relancèrent l'activité industrielle.

Pour cette période, nous allons analyser, par quelques tableaux, les évolutions de la création des entreprises industrielles en Algérie. Les statistiques sont abondantes sous formes essentiellement de séries statistiques produites par les différents services (ceux du gouvernement général, des douanes et des chambres de commerce).

L'essai de recension des entreprises dans l'Algérie coloniale, fait par A. TALEB (institut des sciences politiques d'Alger) et publié dans les actes du colloque « entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX et XX siècle » organisé en décembre 1981, est assez original. Le travail s'est intéressé directement aux entreprises de production à partir des archives des chambres de commerce. Il a signalé la-non exploitation des archives existantes et la disparition d'une autre partie comme celle de la chambre de commerce d'Oran. Nous allons revenir sur le rôle de cette dernière et on s'interrogera à notre tour sur la chambre de commerce de Bejaia ultérieurement.

Commençons d'abord par l'analyse de l'évolution de la population active musulmane entre 1948 et 1954 car l'importance de la démographie dans la dynamique entrepreneuriale n'est plus à démontrer tellement elle paraît évidente. La population active est répartie comme suit : la catégorie de chef d'entreprises (artisans, commerçants, professions libérales), les salariés ou les occupés et les chômeurs.

Tableau n°I.3 : Population active musulmane, activités non agricoles, évolution 1948-1954

	31 octobre 1948			31 octobre 1954		
	H	F	Total	H	F	Total
Chef d'entreprises (y compris artisans, commerciaux, professions libérales)	85 560	2 550	88 110	117 063	3 670	120 733
Salariés				298 614	31 463	330 077
Chômeurs				130 540	2570	133 110
Salariés et chômeurs	267 265	45 569	312 834	429 154	34 033	463 187
Total population active	352 825	48 119	400 944	546 217	37 703	583 940

Source : R. BARBE et R. OLIVIER cités par LIABES, Op.cit., p. 194.

Nous remarquons que la catégorie des chefs d'entreprise est très large, car toute personne qui travaille et qui n'est pas salariée est comptabilisée dans cette catégorie. Notons que même s'il y a une évolution du nombre de chefs d'entreprises durant cette période (+ 32 623), le pourcentage était de 22% en 1948. En 1954, les chefs d'entreprises ne représentaient pas plus de 20% du total. Les femmes chefs d'entreprises ne représentaient que 3% en 1948 et 6 % comme femmes salariées en 1954 (qui travaillaient surtout dans le secteur du textile comme on l'a vu dans la section précédente).

Dans le tableau suivant, BOUKHOBZA¹ a fait un tableau comparatif de la situation des groupes socio professionnels en Algérie en 1954.

Tableau n°I.4 : Répartition comparative des disparités socio professionnelles (1954)

Activité	Algérien	Européen	Algériens (80)		Disparités	
			Urbain	Rural	Eur. / al	Ur / rur. (Alger)
Patron ind.	1829	6213	898	931	27.8	6.4
Artisan	23626	18806	8892	14734	6.5	4.0
Commerçant	71392	29852	32907	38465	3.4	5.7
Total groupe	96827	54871	42697	54130	4.6	5.3
Total p. act.	2 868 843	35 0129	374 309	2 494 534	100	100

Source : M. BOUKHOBZA, Op.cit., p.87.

Quelques résultats sont à préciser :

- La part des employeurs et indépendants non agricoles par rapport à la population active est respectivement de 15,8% pour les européens et 3,5% chez les algériens. Cette constatation conforte l'hypothèse que la colonisation a été un obstacle à la constitution d'un capital industriel et commercial autochtone (BENACHENHOU, LIABES, BOUKHOBZA).
- Plus de la moitié des employeurs algériens sont des commerçants (73%) dont 53% sont installés dans les régions rurales. BOURDIEU a montré que cette franche de la population exerce un commerce « de proximité » considéré comme une activité de subsistance vu sa clientèle (algérienne très pauvre) et par son fonctionnement archaïque,
- Les artisans représentent 25% du total dont 63% sont localisés dans l'espace rural. L'activité artisanale est limitée aux activités traditionnelles à savoir, la production du tapis et un certain nombre de métiers ancestraux. L'analyse faite par BOURDIEU confirme que la plupart de ces activités n'ont pas résisté à la pénétration de l'économie coloniale en Algérie.

¹ M. BOUKHOBZA, Ruptures et transformations sociales en Algérie. Tome I Ed. OPU, Alger, 1989.

Le tableau (n°I.5) suivant est extrait du recensement général de 1954 ; il distingue six (06) catégories socio professionnelles, qui sont :

- 1- Patron sans autre indication (sans autres indications) ;
- 2- Artisan ;
- 3- Patron pêcheur,
- 4- Commerçant (s-a-i) ;
- 5- Industriel;
- 6- Autres commerçants.

Les entrepreneurs dans l'industrie et le commerce se recrutent dans les catégories « industriels » et « autres commerçants » qui sont les commerçants de gros. En réalité, pendant la période coloniale, la chambre de commerce qui inscrit et délivre les registres de commerce, spécifie seulement la nature de l'activité et le lieu de son exercice.

Tableau n°I.5 : Répartition des indépendants et employeurs (1954)

Catégorie d'emploi	Européens		Algériens	
	Nb	%	Nb	%
Patron s.a.i	286	0.5	21	0.02
Artisan	18915	34.0	30026	27
Patron pêcheur	774	1.4	347	0.3
Commerçant	1306	2.4	12470	11.2
Petit commerçant	24291	43.4	62285	56.1
Industriel	5466	9.8	1554	1.4
Autres commerçant	4614	8.3	4234	3.8
Total	55652	100	110937	100

Source : Recensement général de 1954.

Nous remarquons que les algériens sont plus nombreux à exercer le métier d'artisans ; mais, si on ramène le chiffre à la population active, il ne représente que 1% ; ce qui est peu pour une population d'environ dix (10) millions d'habitants.

- Pour la catégorie des commerçants, il existe : les commerçants qui ont les moyens financiers de s'insérer dans l'économie moderne (appellation de commerçant de produits coloniaux) qui sont généralement établis en ville (ils ne représentent que 11%) et une catégorie de petits commerçants (qui représentent 56%) qui considèrent leur activité plus comme un moyen de subsistance qu'un moyen d'enrichissement et d'ascension sociale (voir l'analyse sociologique de BOURDIEU).
- Les artisans quant à eux représentent 27% des employeurs indépendants, mais c'est seulement 1% de la population active algérienne. Ce chiffre confirme les analyses de BENACHENHOU qui parle de destruction de l'artisanat algérien par le système colonial.
- En ce qui concerne les patrons, cette catégorie ne compte que 21 patrons et ne représente que 0.02% de la population algérienne. Nous n'avons pas d'indications par rapport à cette frange, il ne s'agit que des propriétaires des « grandes » sociétés qui dépassent les quinze (15) salariés.

La répartition de la main d'œuvre en Algérie nous permet d'analyser la structure du secteur privé. Le tableau suivant classe les entreprises suivant les formes juridiques et par groupes ethniques. Les sociétés employant le plus gros nombre de personnel salarié ; utilisent en moyenne 24 salariés ; la plupart des ces dernières sont des filiales de groupes français et européens. Pour les particuliers musulmans, ils emploient en moyenne trois (03) salariés et ne représentent que 50% du total des particuliers européens.

Cette faiblesse nous la retrouverons dans le prochain tableau qui illustre la répartition des patrons selon les branches d'activités.

Tableau n°I.6 : Structure du secteur privé employant du personnel salarié en 1955 (par groupes ethniques et forme juridique)

	Sociétés	Particuliers européens	Particuliers musulmans
Nbre d'entreprises	9485	16991	7224
Nbre total des salaires	218899	86172	23314
Nbre moyen de salariés /entreprise	23,1	5,1	3,3

Source : R. BARBE cité par LIABES, Op.cit., p. 24.

D'après l'étude de BOURDIEU¹, les patrons algériens employant plus de quinze (15) personnes, se concentraient dans le secteur des industries alimentaires et de l'habillement.

Les branches des industries extractives et des industries de transformation des métaux ne comptaient aucun algérien.

Le tableau que nous avons cité dans la période des années 30, retrace la même situation. Aucune évolution n'est observée pour les algériens, malgré le discours et les perspectives de développement inscrits dans le plan de Constantine. Les secteurs de l'habillement et de l'industrie alimentaire ne demandaient pas un investissement important et n'exigeaient pas des équipements sophistiqués.

¹ P.BOURDIEU, A.DARBEL, J.P. RIVET et C.SEIBEL : Travail et travailleurs en Algérie. Paris – LaHaye, Mouton, 1963.

Cette situation va se prolonger même après l'indépendance (on reviendra sur cette répartition par régions économiques).

Tableau n°I.7: Répartition des patrons employant plus de 15 personnes selon les branches d'activités

Branches d'activités	Européens		Algériens	
	Nb	%	Nb	%
Industrie extractive	1	0.3	0	-
Transformation des métaux	49	13.3	0	-
Matériaux de construction	59	16.0	5	11.9
Produits chimiques	10	2.7	2	4.2
Industrie alimentaire	140	37.9	19	42.2
Habillement	35	9.5	10	23.8
Autres	75	20.3	6	14.3
Total	369	100	42	100

Source : Etude de BOURDIEU, Op.cit.

Un autre point que nous n'avons pas encore abordé est l'origine des capitaux investis dans la création des entreprises pendant la période coloniale. Durant la période précédente (1900-1945), c'étaient les grands groupes métropolitains qui se sont redéployés en Algérie après la deuxième guerre mondiale. H. BONIN affirme dans son étude sur l'histoire du système bancaire en Algérie que « le plafonnement à une centaine d'agences de chacun des réseaux des grandes banques (CFAT, compagnie algérienne) cantonne le crédit dans les bourgades principales et les quartiers des grandes villes. La pénétration en profondeur dans le tissu des couches sociales ou socioprofessionnelles autochtones n'est guère possible en Algérie car ces contrées manquent d'un relais entre l'économie locale et l'économie moderne. Les petits artisans et commerçants autochtones, voir les toutes petites entreprises émergentes, conservent un profit rural ou préindustriel-on dirait en France « ancien régime »- à l'image de l'économie rurale méditerranéenne dominant entre les années 1840 et 1950 sur le pourtour de la méditerranée. Ces couches socioprofessionnelles manquent de capacité de se procurer des gages et des garanties à d'éventuels prêteurs. Et c'est là qu'on peut se poser la question de l'absence des

« intermédiaires » qui ont joué un rôle efficace dans d'autres parties des empires coloniaux ou dans des territoires d'économie dominée pour pénétrer dans le tissu de la petite entreprise autochtone »¹ .

Pour les autochtones, il est difficile d'affirmer l'origine ou l'existence d'une bourgeoisie algérienne. Dans son étude sur le capital privé, LIABES parle d'une réappropriation des terres par les algériens à partir de 1919, mais cette frange de la population va se redéployer dans des activités commerciales qu'à la fin des années 50. Sans oublier de préciser les conditions et les différences de revenu individuel moyen de l'agriculteur européen qui était en 1954 trente-cinq (35) fois plus élevé que celui de l'agriculteur autochtone et que le revenu moyen de la famille européenne dépassait de huit fois celui de la famille musulmane.²

Le tableau suivant cité dans l'étude de l'A.A.R.D.E.S sur le secteur privé, retrace l'origine du capital investi sans distinction de l'origine ethnique.

Tableau n°I.8 : Origine du capital investi dans les entreprises créées de 1900 à 1971

Origine	Jusqu'en 1954	1955-1962	1963-1965	1966-1971	Total
Commerce	42,6	42,5	63,1	64,4	59,6
Artisanat	21.3	25	07	15.1	16
Industrie	14.6	16	14.3	10	11.5
Agriculture	09.2	00	00	05.3	04.5
Sous total	87.7	83.5	84.4	94.8	91.6
Autres origines	12.3	16.5	15.6	05.2	08.4
Total	100	100	100	100	100

Source : Etude industrie privée, AARDES, Op.cit. Tome 4.

¹ H.BONIN : Les banques et l'Algérie : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste.

² H. BONIN : La banque de l'union parisienne, histoire de la deuxième banque d'affaires française (1874/1904-1974), Paris, P.L.A.G.E, 2001.

Nous remarquons que les activités commerciales restent l'origine principale du capital investi ; Nous noterons qu'après l'indépendance, cette situation va se préciser d'avantage. Nous reviendrons sur ce que LIABES appelle la reconversion du capital commercial à l'industrie après 1963.

Durant la période coloniale, le commerce reste l'origine principale des investissements, après viendront l'artisanat et l'industrie. Contrairement à beaucoup de pays où le capital foncier agricole et la rente foncière qui en découle (à l'exemple du Japon) ont été à l'origine des capitaux investis dans d'autres secteurs, l'agriculture n'est à l'origine que de 9% des capitaux investis en Algérie. Les capitaux des colons se sont concentrés dans le développement de l'agriculture intensive, une partie seulement a été investie dans les industries de transformations des produits agricoles. Nous noterons qu'entre 1955 et 1962, aucun investissement n'est d'origine agricole ; les colons ont adopté une politique attentiste pendant la guerre de libération.

2.2 : La répartition spatiale des entreprises

M. COTE affirme dans ses études sur l'Algérie que la colonisation s'est appuyée sur les nœuds urbains laissés par les Ottomans. Elle a développé les villes portuaires pour faciliter les échanges avec la métropole. Elle a créé de toutes pièces des villes destinées à contrôler et commander certains espaces (Sidi-Bel-Abbès, Sétif, Batna) ; elle a délaissé des villes intérieures qui ne correspondaient pas à ses préoccupations stratégiques¹. En 1954, le taux d'urbanisation du pays était de 25%, mais la guerre de libération va accélérer le mouvement. Les regroupements de population, l'insécurité, les départs massifs vers les frontières, la dégradation des conditions de vie dans les campagnes vont renforcer l'exode rural.

¹ M. COTE : L'Algérie, Ed, Média Plus, Constantine, 2005, p.83.

La plupart des entreprises vont se concentrer autour des grandes villes ou comme les décrit LIABES « des pôles traditionnels d'accumulation » à savoir, Alger, Oran, Annaba, Constantine (comme le montre le tableau suivant).

Tableau n°I.9: Répartition géographique des entreprises non agricoles

Département	Nbre d'entreprises	CA. En milliards	Département	Nbre d'entreprises	CA. En milliard
Alger	30879	534.7	Saida	1911	9.4
Tizi-Ouzou	6099	15.6	Constantine	5511	74.0
Orléans ville	5941	27.3	Bône	3861	63.0
Médéa	2269	11.4	Sétif	9925	23.4
Aumale	1786	-	Batna	6247	15.6
Oran	19712	254.5	Bougie	5442	26.2
Tlemcen	3140	23.6	Algérie du nord	113072	1151.6
Mostaganem	7669	51.1	OCRS (Sahara)	3904	-
Tiaret	3180	17.4	Algérie	116976	-

Source : R. OLIVIER cité par D. LIABES, Op.cit. p.254.

Alger concentre 26% du nombre total des entreprises, Oran vient en deuxième position avec 16%, mais Constantine et Bône (Annaba) ne représentent respectivement que 4.7% et 3.3%. Ce sont Sétif et Mostaganem qui arrivent en troisième et quatrième position avec 8% et 6.5% des entreprises non agricoles. Cette concentration s'explique par un certain nombre de conditions liées aux niveaux de revenus essentiellement des infrastructures et de la qualification de la main d'œuvre d'origine européenne (localisée dans les régions urbaines). Ce tableau englobe tous les établissements soit de production ou de services et autres.

Pour des statistiques plus ou moins fines, nous exploiterons le travail de A. TALEB¹ qui a utilisé les archives de la chambre de commerce d'Alger.

¹ A.TALEB : Essai de recension des entreprises dans l'Algérie coloniale In les actes du colloque international « entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIX^e et XX^e » organisé en décembre 1981. L'Harmattan. pp. 503-524

Pendant la période coloniale, l'Algérie était considérée comme une des régions économiques de la France, divisée en arrondissements gérés chacun par une chambre de commerce. Ces régions économiques étaient définies comme des établissements publics dotés de la personnalité civile. Les chambres de commerce sont des établissements publics créés par la loi du 09 avril 1898. Elles étaient, auprès des pouvoirs publics, les organes de représentation des intérêts commerciaux et industriels de leurs circonscriptions (région économique). Elles jouissaient du droit d'initiative sur toutes les questions relatives à la législation commerciale et industrielle et sur tous les sujets se rattachant au commerce et à l'industrie. Ses membres étaient élus pour six (06) ans ; c'étaient elles qui délivraient les registres de commerce pour toute activité commerciale, industrielle ou autres. Le tableau suivant donne les effectifs des entreprises de production recensées par A. TALEB à partir d'un certain nombre d'archives des chambres de commerce d'Alger et d'autres régions.

Tableau n°I.10: Répartition des entreprises par branches et par régions économiques en 1956

	Alimentation	Bois	Métallurgie	Cuirs et textile	Chimie	Papiers /imprimerie	Industries du bâtiment	TP et maçonnerie*	Totaux
Alger	173	45	137	105	102	43	57	111	773
Oran	89	24	51	20	16	3	7		210
Mostaganem	23		6		8		3	2	42
Mascara	25	4	4			2	1		36
Constantine	11	4	1		13	2	12	1	44
Annaba	20	28	16	3	10		13		90
Skikda	22	13	1		1		13		50
Bejaia	8	9		1	6	2	1		27
Totaux	371	127	216	129	156	52	107	114*	1272

* Le recensement du secteur des travaux publics et entreprises de maçonnerie représente une difficulté. Il est toujours difficile de distinguer entre un tâcheron et le gestionnaire d'une entreprise. C'est un secteur où nous accusons beaucoup de retards car le pointage est très long à réaliser.

Source : A. TALEB, Op.cit. p. 514.

Le recensement en Algérie de 1956 dénombra l'existence de 37 000 entreprises, y compris les établissements de services, dont 2848 avaient plus de 20 salariés. Les entreprises de production étaient en nombre de 1197 pour les trois départements (Alger, Oran et Constantine). Si nous essayons d'évaluer le phénomène de la création d'entreprises par le rapport du nombre d'entreprises par mille habitants (pour les européens et la population algérienne), nous noterons que le département d'Alger concentre plus de 60% des entreprises de production. Nous comptabilisons presque deux entreprises pour mille habitants d'origine européenne et 0.29 pour mille habitants d'origine autochtone. L'écart est très important, il reflète l'ampleur des inégalités économiques entre la population européenne et les autochtones. Pour Constantine, malgré sa concentration démographique (en population algérienne), elle reste la moins lotie en termes de création d'entreprises. Une des explications avancée est que le département est le moins peuplé en éléments européens qui disposent de plus de moyens pour créer leur entreprise.

Tableau N°I.11 : Répartition des entreprises par département en Algérie en 1956

	Alger	Oran	Constantine
Population européenne	402 614	385 149	183 304
Population algérienne	2 656 285	1 767 277	3 220 075
Nombre d'entreprises (en % du total)	773 (61,49%)	228 (18,13 %)	196 (15,59 %)
Nombre d'entreprises pour 1000hab. (pop. Europ.)	1,91	0,59	1,06
Nombre d'entreprises pour 1000 hab. (pop. Alg.)	0,29	0,12	0,06

Source : A.TALEB, Op.cit.

Pour mieux situer la répartition géographique des entreprises, nous allons revoir les chambres de commerce en Algérie et les différents arrondissements (qui sont au nombre de huit au niveau national).

2.3 : Les chambres de commerce de l'Algérie coloniale

2.3.1 : La chambre de commerce d'Alger

Créée le 07 décembre 1830, elle comprend les arrondissements suivants : Alger, Aumale, Blida, Médéa, Miliana, Orléans ville, Tizi-Ouzou ; son siège est à Alger. Dans les publications de ses chambres (leurs annuaires), on retrouve les noms des membres, les publications, les services concédés, les principales activités industrielles et commerciales de la circonscription. Pour la région d'Alger, la chambre est constituée par cinq (05) membres du bureau, neuf (09) membres et 24 membres correspondants. Il est intéressant de voir à partir de cette constitution, l'importance et la participation des entrepreneurs et commerçants autochtones surtout à la fin de la période coloniale. Dans le cas d'Alger, à partir de l'annuaire des chambres de commerce de 1952, on note que le trésorier de la chambre (négociant exportateur) est d'origine algérienne, issu d'une grande famille algéroise industrielle. Deux autres membres sont algériens et installés à Alger, l'un est négociant et l'autre est un industriel exportateur. Cinq (05) membres correspondants sont algériens (sur les 24) ; ces derniers sont des industriels commerçants dont deux du sud (un de Ghardaïa et un autre d'El-Golea).

Les produits des principales activités industrielles de la circonscription cités par les annuaires sont : conserves de fruits, légumes, poissons, pâtes alimentaires, huiles et savons, essences à parfum, couleurs, peintures, vernis, cellulose d'alfa, tuiles, clouterie, tréfilerie, émaillage, métallisation, sulfate de baryte, laverie de laines, filatures, tissage (tapis, bonneterie, tissus éponge, coton), teinture et impression de tissus, crin végétal, ébauchons de bruyère. En ce qui concerne les activités commerciales, les principaux produits exportés sont : vin, fruits et légumes, figues et dattes, liège, alfa, plantes médicinales, minerais, scilles maritimes ; ceux importés sont : bois de construction, d'ébénisterie, de tonnellerie, huile et charbon, pétrole, essences et mazout, huiles de graissage, denrée coloniale alimentaire.

La région d'Alger concentre 60% des entreprises existantes ; le secteur de l'alimentation représente (22%), la métallurgie (17%), les travaux publics (14%) et le textile (13%). Ces chiffres rejoignent les statistiques nationales où les industries alimentaires accaparent l'ensemble des investissements pour les raisons déjà citées. Pour la métallurgie, un développement important a été réalisé (alors que dans les années 30, il existait une seule entreprise de cinq salariés au niveau national). Cette évolution est due aux redéploiements des firmes françaises qui ont profité des différents avantages octroyés par les pouvoirs publics d'une part et les demandes occasionnées par l'effort de guerre (construction d'infrastructure, déparquement d'un demi- million de soldat..) d'autre part.

2.3.2 : La chambre de commerce d'Oran

Cette chambre est créée par décret du 14 octobre 1844, elle englobe les arrondissements suivants : Oran, Bel-Abbes et Tlemcen. Elle est formée par une quinzaine de membres dont un seul est d'origine algérienne, il s'agit d'un maître brodeur de la région de Tlemcen.

Les principales industries de la région sont :

- 1) Les industries minières : charbonnage de Colomb-Béchar et Kenadza (sud oranais) ; mines de fer de Béni-Saf ; mines de plomb ; zinc ; cuivre et argile smectiques ;
- 2) Les industries manufacturières et autres : filatures et tissage (Tlemcen et Sénia) ; fabriques de tapis de laine (Tlemcen) et artisans indigènes du sud oranais ; maroquinerie, broderie sur cuirs, minoterie et semoulerie, pâtes alimentaires ; vinification ; distillerie, tartres ; confitureries ; huileries, confiserie d'olives ; sparterie, broserie ; ateliers mécaniques et machines agricoles, savonnerie ; tonnellerie ; briqueterie, tuilerie, verrerie, exploitation des salines d'Arzew et de Ferry, usine de conserve de poissons d'Oran, Mers el-Kébir, Nemours, Béni-Saf ; ateliers de salaisons de poissons de Nemours et Béni-Saf.

En ce qui concerne les activités commerciales, les importations de la région sont les vaches laitières, reproducteurs sélectionnés, denrées coloniales et alimentaires, tabac pour fabrication, bois d'œuvre merrains ; ciments ; soufre brut et raffiné ; tous engrais et produits anticryptogamique; produits chimiques, outillage ; quincaillerie ; électricité ; vêtements. Les exportations se limitent aux différents produits miniers, cuirs, filalis, laine, boyaux, marbres de Klèbes et moutons.

Les secteurs importants sont l'agroalimentaire et la métallurgie ; l'exploitation des mines de la région la destine aux activités d'exportation des différents produits miniers, sans oublier le secteur du textile qui fait la renommée de Tlemcen avec son savoir faire traditionnel.

2.3.3 : La chambre de commerce de Mostaganem

Elle est créée par décret du 29 décembre 1901. Cet établissement couvre les arrondissements de Mostaganem et de Tiaret. Il est composé de quinze (15) membres dont trois musulmans ; deux de ces derniers sont des grossistes (tabac et denrée coloniale), l'autre est le président du syndicat départemental des éleveurs. Ses activités principales sont le commerce des vins, salaison de poissons, commerce des céréales, minoterie; industrie de la semoulerie; commerce des fruits secs, commerce des fruits et primeurs; commerce des cuirs et peaux, laines, industrie de la tonnellerie et industrie oléicole.

Plus de la moitié des entreprises exercent dans l'alimentaire (essentiellement les minoteries et semouleries), la région est productrice de céréales. Aucune entreprise de textile et de transformation de cuirs et peaux n'existe à Tiaret alors que la région est réputée pour l'élevage. L'activité commerciale prime sur les activités industrielles.

2.3.4 : La chambre de commerce de Mascara

Cette chambre est créée par décret en 1931. Elle englobe les arrondissements de Mascara et les communes de Perrégaux (Mohammadia), Arzew, Saint-leu (Bitrioua), Kléber (Sidi-Ben-Yebka), Port aux Poules (Mers-Elhadj). Ses membres sont en nombre de vingt trois (23) dont quatre (04) musulmans ; trois d'entre eux sont des commerçants et un négociant de bestiaux. Les principales activités de la région sont le vin, mistelles, alcools, alfa, crin végétal, produits forestiers, céréales, primeurs, agrumes, sel, huiles, semoules, une papeterie (Ain El-Hadjar) et deux sources thermales à Bou-Hanifia- les thermes et à Hammam-Ouled-Khaled (les eaux chaudes). La majorité de ses entreprises (70%) appartiennent au secteur alimentaire, la région est célèbre pour sa production de vin.

2.3.5 : La Chambre de commerce de Constantine

Elle est créée par décret du 22 mars 1856 ; elle couvre les arrondissements de Constantine et de Batna. Elle est composée de quinze (15) membres dont deux (02) d'origine musulmane. Le premier est un fabricant de tabac, l'autre est un négociant en bestiaux. La région importe tous les produits nécessaires au commerce, à l'industrie et à l'agriculture. Elle exporte le liège, les laines, les minerais, les céréales, les dattes, les bestiaux, le tabac, les boyaux et les plantes médicinales.

Les secteurs de la chimie et du bâtiment accaparent plus de 50% de l'ensemble des entreprises à Constantine. On note une absence d'entreprises dans le secteur du cuir et du textile qu'on ne peut expliquer à ce stade surtout que la région est connue par son savoir-faire dans l'artisanat, mais par manque d'informations, on ne peut avancer aucune hypothèse.

2.3.6 : La chambre de commerce de Bône (Annaba)

Cette chambre de commerce est créée par décret du 19 décembre 1848. Elle englobe les arrondissements de Bône et de Guelma. Vingt deux (22)

membres composent cet établissement dont six (06) d'origine algérienne. Ces derniers sont en majorité des commerçants, deux sont dans la production du tabac.

L'annuaire note que l'Est constantinois est un ensemble géographique, caractérisé par un important trafic minier. L'industrialisation de Bône a entraîné la création de plusieurs usines : constructions métallurgiques et ferroviaires, travail de l'aluminium, la mégisserie, les produits chimiques, les lièges. Malgré cette industrialisation, la région reste d'une grande richesse agricole et forestière, le secteur du bois représente 32% des entreprises recensées.

2.3.7 : La chambre de commerce de Philippeville (Skikda)

L'établissement est créé par décret du 4 octobre 1844. Il se limite à l'arrondissement de Philippeville. Il est composé de douze (12) membres tous d'origine française. Ses activités principales sont : fabriques de conserves de poissons (sardines à l'huile), de pâtes alimentaires et couscous, confitures, concentrés de tomates, exploitations forestières et minières, salaison (sardines et maquereaux), fabriques d'ébauchons de bruyère, minoterie, semoulerie, distillation des vins et marcs, transit à l'importation et à l'exportation, courtage, commerce des vins et primeurs, carrières de marbre, huilerie (olives).

2.3.8 : La chambre de commerce de Bougie (Bejaia)

Elle est créée par décret du 28 décembre 1892, elle couvre les arrondissements de Bougie et de Sétif. Parmi ses quinze (15) membres, un seul est d'origine algérienne (il possède un commerce). La région exporte les minerais de fer, phosphate, minerais de zinc, pyrites de fer, figues sèches, huiles d'olives, lièges bruts et œuvrés, herboristerie médicinale, bouchons, câpres, ébauchons de bruyère pour pipes, laines, peaux, savons, scille maritime. Elle importe bois, charbons, bitume, essence et tous produits alimentaires de consommation. La région est peu industrialisée, on reviendra en détail sur l'historique des activités économiques dans cette région dans les prochains chapitres.

Les conclusions de A. TALEB sur l'origine du capital des entreprises créées en Algérie du début de la colonisation jusqu'en 1962 sont les résultats de monographies d'un certain nombre d'entreprises ; sept (07) cas de figures se présentent :

- 1) Les entreprises où la formation du capital est le résultat, soit de l'épargne de l'ensemble des membres de la famille, soit des investissements additifs qu'on verse dans l'entreprise ou encore celles issues d'un savoir-faire acquis dans d'autres établissements (les entreprises GHIRINGHELLI Frères à Constantine, établissements H.FERRANDO Frères à Bejaia et à Skikda) ;
- 2) Les établissements qui commencent comme succursales de maisons mères installées en France ; le service de maintenance se transforme en atelier comme les établissements CHOLET, NICOL et LONGO BARDI ;
- 3) Les entreprises constituées à l'origine par des actionnaires locaux mais qui, ne pouvant faire face aux dépenses d'investissements, sont reprises par des maisons mères françaises. Exemple, la société A.C.I.L.O.R (usine sidérurgique de l'Afrique du nord) ;
- 4) L'entreprise peut provenir de la création d'une coopérative constitutive de propriétaires terriens et gérée par d'anciens ouvriers de l'établissement. Exemple, FRESOR (société des fruits de l'Est Oranais) ;
- 5) Les colons propriétaires de grands domaines sont rarement des entrepreneurs d'unités industrielles (exceptionnellement, pendant la deuxième guerre mondiale ou dans la transformation des produits agricoles). Un exemple, cas de la famille BORGEAUD ;
- 6) Il existe des cas où dès l'origine se sont constituées des unités de production de type moderne avec une concentration ouvrière très importante ; c'est le cas des entreprises de cigarettes (Bastos), de métallurgie (Durafour), de productions alimentaires (les pâtes Ricci) ;
- 7) L'installation en Algérie d'une maison mère française (les établissements J-J.CARNAUD et Forges de Basse-Indre).

Tous ces exemples montrent que, pratiquement, les algériens sont absents dans la création d'entreprises industrielles. Les archives de la région d'Alger citent trois (03) industriels à savoir TAMZALI, TIAR et HAMMOUD Boualem ; les deux premiers sont des membres du bureau de la chambre de commerce d'Alger. LIABES affirme qu'« Il est théoriquement impossible de parler de bourgeoisie industrielle nationale. La production nationale contrôlée par les nationaux a trop peu d'impact pour constituer la base éventuelle d'une bourgeoisie nationale. Il s'agit plus d'une bourgeoisie commerçante, investissant dans ces circuits commerciaux que les politiques de ventes et les produits français vont contribuer à structurer durablement et élargir. Se trouvant à l'intersection de plusieurs marchés, métropolitains/intérieur, traditionnel/moderne, rural/urbain, cette bourgeoisie va se développer pendant la guerre de libération »¹.

Nous allons présenter dans la prochaine section l'étude de BOURDIEU qui analyse les transformations (socioéconomiques) de la société algérienne à la veille de l'indépendance.

Section 3 : L'émergence de l'entrepreneur algérien : l'analyse de BOURDIEU

Les mutations issues de l'influence et de la domination du monde de production capitaliste sont en voie de transformer, voir de bouleverser des sociétés naguère essentiellement rurales et surtout précapitalistes ou préindustrielles. L'entreprise peut être considérée comme un moyen concret de les étudier ; elle est l'expression active d'une rentabilité financière mais également dans le cadre d'une rentabilité à la fois sociale et politique. Mais la dimension sociale est également importante ne serait-ce que sous la forme des classes sociales que l'entreprise suscite ou qui la suscitent, en premier chef les entrepreneurs, les gestionnaires et les travailleurs de l'entreprise.

¹ D. LIABES, Op.cit.

Pour parler d'entrepreneur en tant que catégorie ou classe sociale, il est nécessaire de revenir sur des problèmes méthodologiques et de définition de concepts. En particulier, pourquoi étudier les origines sociales ? En fait poser le problème de l'origine sociale revient à poser « le problème d'un processus historique au terme duquel on aboutirait à la situation étudiée au départ, car seule la formulation de l'hypothèse que tout phénomène social n'est que le produit d'un processus de transformation complexe de phénomènes sociaux originels peut fonder l'étude de l'origine sociale »¹. Une classe sociale est définie par les caractères suivants : les rapports aux moyens de production, la place occupée dans le procès de production, la pratique idéologique et enfin, la pratique politique. Seul le concept de classe sociale permet le passage du niveau individuel (cas de l'origine sociale) aux niveaux collectifs (processus historique de toute la formation économique et sociale).

Dans le cas de la formation économique et sociale algérienne, à travers l'étude du caractère dynamique de l'analyse de l'origine sociale le sociologue N. SAFIR énumère les principaux phénomènes économiques et sociaux qui ont marqué l'évolution de cette formation sociale algérienne depuis la période coloniale :

- La dépossession massive de la paysannerie ;
- Le développement d'un secteur capitaliste très puissant dans l'agriculture (domaine colonial et grande propriété foncière en Algérie) ;
- Le développement d'un secteur capitaliste dans l'industrie et le commerce ;
- L'exode rural et la transformation des rapports ville / campagne ;
- La paupérisation et la prolétarianisation massive d'une grande partie de la paysannerie ;
- La déstructuration des relations sociales « traditionnelle » et familiales (surtout « nucléarisation » des types de ménages) ;

¹ N. SAFIR, essais d'analyse sociologique, emploi, industrialisation et développement tome II. Ed .OPU-ENAL, 1985, p.21.

- L'effort de développement économique entrepris après l'indépendance nationale, concrétisé essentiellement dans l'industrialisation et la révolution agricole.

Les études historiques sur l'Algérie ont rarement abordé ces transformations. Dans la majorité des cas, ces dernières se limitaient à une description de la situation duale d'une société autochtone (fonctionnant selon un mode traditionnel) et la population européenne adoptant un mode de vie catégoriquement différent. Nous allons présenter succinctement l'étude intéressante de BOURDIEU sur cette problématique de la transformation et de transition de la société algérienne dans toute sa complexité.

3.1 : Les analyses de BOURDIEU : les premiers entrepreneurs

Dans son ouvrage « le travail et les travailleurs algériens », les analyses de BOURDIEU sont, sans doute, une référence incontestable dans l'étude sociologique sur les transformations économiques de la société algérienne pendant la période coloniale. Cette transition d'un mode de production traditionnel (précapitaliste) à un mode de type capitaliste, imposé par les colonisateurs, passe aussi par l'imposition d'un modèle culturel (du traditionalisme à la rationalisation de la conduite).

BOURDIEU précise, dans le cas de la société algérienne, que l'organisation économique et sociale n'est pas l'aboutissement d'une « évolution autonome et se transformant selon la logique interne », mais d'un changement induit par les colonisateurs en imposant un mode de production et un système tout à fait étranger. Ces bouleversements des structures productives algériennes ont produit une dualité caractérisée par d'une part, une économie moderne au profit de la population européenne et d'autre part, une économie traditionnelle essentiellement de subsistance (agricole) pour la majorité de la population algérienne.

Le nouveau système apporte la rationalisation de « l'atmosphère », un esprit de calcul et de prévision que les algériens élevés dans une tradition toute différente ne connaissent pas. En cela « l'algérien est plus proche de l'entrepreneur des origines que l'homme économique de nos sociétés » du fait que la nouvelle organisation économique tend à exiger de l'individu un certain type de conduite et d'attitude économique.

Pour l'algérien, BOURDIEU parle « d'une transformation créatrice » qui est le fait d'acquérir et de s'adapter à ce nouveau modèle de comportement. Mais cette transformation se construit sur un héritage d'attitude coutumière d'un mode de production économique en décomposition. Les conséquences de la pression économique du système colonial sur les populations sont surtout ressenties dans le phénomène de migration ou le passage du monde rural au monde urbain.

En fait, les statistiques montrent deux types de migrations qui correspondent à deux catégories de la population rurale : les migrations par grands bonds qui semblent être le fait des couches inférieures (ouvriers agricoles, khammès, petits propriétaires) qui fuient à l'aventure vers la grande ville ou la France dans l'espoir de devenir salarié ou petit commerçant et les migrations de faible amplitude qui seraient le fait de propriétaires moyens qui vont vers les villes voisines de leurs anciennes résidences où ils bénéficient des avantages que leur assure leur réseau de relations antérieurs (le crédit) et ils peuvent exercer les métiers nobles tels que le commerce et l'artisanat traditionnel. Si ces derniers sont relativement préparés à la vie urbaine, les premiers en revanche subissent la nécessité économique dans toute sa brutalité.

- **Absence d'entrepreneurs**

Toutes les statistiques de l'économie coloniale montrent la quasi-absence d'entreprises appartenant aux algériens surtout dans les secteurs tels que les industries métallurgiques, de mécaniques ou d'électricité. L'absence d'une véritable classe d'entrepreneurs s'explique par la situation de l'économie algérienne que BOURDIEU qualifie de « satellisme économique ».

Deux conditions sont essentielles pour être entrepreneur : l'aptitude au commandement et la compétence technique. Dans le contexte colonial, et pour pallier à l'absence entre autres de ces conditions, les algériens tendent à investir dans le commerce ou dans les secteurs de l'industrie (textile, habillement, cuirs et peaux et alimentation) où les entreprises sont encore de type traditionnel (familial).

La société traditionnelle ne permet pas la formation de l'esprit d'entreprise qui se confond pour BOURDIEU à « l'adoption d'une attitude globale du monde et d'une vision du futur ». Cette attitude est d'une part, la volonté de l'entrepreneur de maîtriser le hasard par la prévision calculatrice et d'autre part, par l'esprit d'aventure et de risque. Or, dans cette société « hantée par l'inquiétude de l'avenir et héritière de traditions », la tendance est au découragement de l'ambition de maîtriser le futur ; l'inclination l'emporte sur l'esprit de risque.

BOURDIEU pose une question importante : « où cette société trouve-t-elle son élite économique ? ». Pour y répondre, il faut analyser objectivement les différentes forces sociales, c'est-à-dire les groupes sociaux concurrents. « En fait, l'avènement d'un système particulier paraît dépendre de l'affrontement des groupes sociaux dans une situation historique donnée ». Les conditions économiques ont déterminé des transformations différentes selon la situation des individus et leur comportement. Ces conditions sont liées aux facteurs tels que les expériences de travail, les contacts avec la société européenne, le niveau des revenus et le niveau d'instruction. BOURDIEU va prendre en considération quatre (04) critères pour définir les classes sociales en Algérie, qui sont :

- En premier lieu, la dualité des secteurs, très marquée même au sein de l'économie urbaine, entraîne des différences dans les conditions matérielles d'existence des travailleurs, dans les attitudes économiques et leur idéologie ;

- En second lieu, la stabilité professionnelle qui contribue à définir le champ des potentialités objectives et du coup le système de projet par rapport auquel s'organise la conduite (secteur moderne et secteur traditionnel);
- En troisième lieu, le type d'activité, manuelle ou intellectuelle (non manuelle), le milieu de travail, la forme des relations professionnelles, le prestige attaché à la fonction et la nature même de l'effort ;
- Un quatrième facteur, à savoir le degré de qualification ou le niveau d'instruction dépend du milieu d'origine (rural, urbain, aisé et pauvre) ; ce facteur est important pour l'intégration dans le secteur de l'économie moderne (industrie et administration). On peut rajouter un autre facteur qui peut être le niveau du bilinguisme (degré d'ouverture sur le monde).

La combinaison de ces facteurs (qui ne sont pas pertinents dans tous les cas) détermine quatre catégories essentielles :

A) Les sous-prolétaires : travailleurs non permanents dépourvus de toute qualification et souvent de toute instruction ; on distingue :

- * Les sous prolétaires proprement dits : chômeurs et journaliers occasionnels;
- * Les sous prolétaires du sous tertiaire : petits marchands, petits artisans, employés des petites entreprises artisanales et commerciales (activités peu lucratives) ;
- * Les manœuvres : faute de qualification, ils sont menacés par le chômage et livrés à l'exploitation.

Cette catégorie est née de l'effondrement de l'économie rurale et du dépérissement de l'ordre social ancien.

B) Les prolétaires : les travailleurs manuels qualifiés et permanents du secteur moderne. Relativement peu nombreuse en raison du faible niveau de

développement industriel, cette catégorie bénéficie des avantages liés à l'économie moderne (allocation familiale, avancement, retraites, habitat moderne...). On estime à environ 85.000 le nombre des travailleurs dans les différents secteurs de l'industrie durant cette période.

- C) L'artisan et le commerçant constituent le plus grand nombre de travailleurs. Ces activités ne sont que d'autres moyens de subsistance. Les commerçants sont souvent illettrés, ignorant la comptabilité en partie double. Ce commerce est caractérisé par un capital réduit, un bénéfice faible et instable, une clientèle démunie qui ne demande que des crédits au rabais. Pour BOURDIEU, « on comprend que le commerce et l'artisanat soient le refuge ou l'asile du traditionalisme ».
- D) Les travailleurs permanents non manuels du secteur moderne : doublement favorisés quelque soit leur statut et leur revenu. Les individus pourvus d'une instruction élémentaire, petits fonctionnaires bureaucrates, comptables, appariteurs, employés du secteur public ou privé constituent en fait la petite bourgeoisie (par leur existence, leurs attitudes, leurs aspirations que par leur idéologie).

Par rapport à la question posée précédemment concernant l'élite économique et l'absence d'entrepreneurs, le sociologue tire trois conclusions importantes :

- a-La bourgeoisie traditionnelle : le commerce et l'artisanat traditionnel restent le rempart et l'essentiel des activités économiques. Cette situation s'explique par l'attachement aux traditions, qui sous estime les professions manuelles ou une participation à une entreprise capitaliste ; en plus, « elle ne peut puiser dans sa tradition ni l'ethos ni les aptitudes que requiert la fonction d'entrepreneur ».
- b-Les prolétaires et les travailleurs du secteur traditionnel voient l'emploi dans l'administration comme le refuge rêvé contre l'insécurité et

l'instabilité. Les plus lettrés la considèrent comme moyen d'innover, de transformer et d'agir. Cette préférence pour l'administration s'inspire du discrédit de l'entreprise capitaliste, perçu comme inséparable du colonialisme et de l'exploitation et la conviction que seule l'Etat peut faire fonctionner l'ensemble des institutions abandonnées par les colons.

c-La plupart des entrepreneurs sont issus des couches inférieures de la société (khammès, ouvriers agricoles, petits propriétaires, ouvriers qualifiés et petits entrepreneurs), ils ont commencé à travailler avec leurs mains et n'ont pas cessé d'assurer personnellement la gestion et la direction de leurs affaires. Ils ont acquis une expérience et des aptitudes techniques de par leur contact avec les techniciens français qui leur permettent d'avoir les capacités de commande.

3.2 :L'artisanat dans l'Algérie coloniale

Les activités économiques précoloniales en Algérie se limitaient à l'artisanat et l'agriculture. Les activités artisanales se sont développées dans les grands centres urbains comme Alger, Tlemcen, Médéa, Bejaia. Ces dernières sont formées autour des métiers comme celui des orfèvres, des fabricants de tissu, de menuisiers, des selliers. « Ces métiers sont organisés (comme en France avant la libéralisation du commerce et de l'industrie en 1789) en coopération professionnelle dirigée par un artisan élu par ses pairs en fonction de son habilité, son art et son intégrité et agréé par le pouvoir politique ».¹

Ce système corporatif va disparaître progressivement pendant la colonisation à cause d'une part, de la promulgation de la loi de 1868 qui supprime les corporations et d'une autre part, des bouleversements induits par le développement en parallèle d'une économie moderne gérée par les européens.

Selon BENACHENHOU, « cette reproduction est remise en cause par l'extension de la sphère de la circulation au sein de la formation sociale

¹ H. BENISSAD : Economie du développement de l'Algérie, 1962-1978, OPU, Alger, 1980.

algérienne. Cette extension altère profondément les conditions de la reproduction du procès artisanal au niveau des approvisionnements et au niveau des débouchés »¹.

Le développement des centres urbains (exode rural et colonisation) a entraîné l'accroissement du nombre des petites entreprises artisanales, particulièrement dans les activités les plus proches du commerce ou ne demandant pas d'aptitudes particulières, contrairement aux activités demandant un degré de qualification c'est-à-dire, l'artisanat d'entretien et de réparation (domaines techniques les plus modernes : mécaniciens, tôleurs, électriciens). Cette situation s'explique par le niveau d'éducation et de formation (voir tableau n°I.12), les conditions de l'apprentissage (les artisans eux même ne sont pas qualifiés) et enfin, l'attrait de la sécurité et du salaire régulier pousse les spécialistes à choisir le statut d'ouvriers et de salaire régulier dans une entreprise plutôt que de s'installer à leur compte.

Tableau n°I.12: Répartition des actifs selon leur niveau de formation et leur appartenance ethnique (1960-1961)

Niveau Type d'activité	Niveau zéro		Niveau Primaire		Niveau second et +		Total	
	Alg.	Eur.	Alg.	Eur.	Alg.	Eur	Alg	Eur
Agriculture	1080	04	16	02	03	03	1099	09
Pat. et indus.	414	70	109	74	08	59	531	203
T. Intel	272	58	120	174	22	205	414	437
T. Manuels	1635	81	178	91	12	22	1825	194
Ensemble	3401	213	423	341	45	289	3825	843

Source : BOUKHOBZA, Op.cit., p. 61.

Le niveau zéro correspond à 88% de la main d'œuvre autochtone, quant au niveau secondaire, il ne représente que 1.2% de la population totale. Le niveau zéro correspond à l'absence de toute formation.

¹ BENACHENHOU : Formation du sous développement en Algérie. OPU, Alger, 1975, p. 237.

L'analyse des disparités en matière d'accès à l'emploi, montre que seules les activités de manœuvre et d'ouvriers agricoles peuvent être exercées par la grande masse des algériens.

L'étude et l'analyse (économique et sociologique) du secteur artisanal en Algérie pendant la période coloniale, ont été un des points importants du travail de BOURDIEU dans son étude « le travail et les travailleurs algériens ». Nous allons reprendre ses principales conclusions qui vont nous permettre de faire comprendre les évolutions actuelles. En premier, BOURDIEU définit l'artisan par référence implicite à l'agriculteur et au travailleur salarié. Il le caractérise par son autonomie professionnelle, l'artisan pratique lui-même son métier et dirige son entreprise.

BOURDIEU précise que la catégorie des artisans est peu homogène et cela quelque soit l'aspect sous lequel on l'examine, origine sociale des artisans, champ d'action social dans lequel s'exerce la profession, niveau économique, qualité d'outillage et d'équipement, méthode d'apprentissage. Il détermine trois groupes d'artisans :

1/ Les artisans de basse catégorie : ils appartiennent aux catégories les plus pauvres (khammès, ouvriers agricoles, petits propriétaires). Leurs activités leur procurent des revenus infimes, insuffisants pour satisfaire leurs besoins. Ils exercent ces métiers soient parce qu'ils ne demandent pas de qualification ou bien ils suivent une tradition familiale. Ces derniers s'établissent plutôt dans les villes moyennes, ils sont mal intégrés dans les grandes villes vus qu'ils gardent des attitudes de ruraux.

2/ Les artisans moyens : la catégorie moyenne est plus diversifié en ce qui concerne les origines sociales et l'attitude économique. On trouve d'une part, d'anciens ouvriers du secteur moderne ou des ruraux récemment urbanisés et d'autre part, de vieux citadins d'une longue tradition, héritiers d'une

profession. Cette population est intéressante dans le sens où elle exprime l'ambition d'accroître et de développer leur entreprise. BOURDIEU parle « d'une vision du monde d'entrepreneur capitaliste ».

3/ Les artisans frontières : ce sont les petits patrons qui gardent leur travail en tant que salarié (sécurité du salariat) et l'espoir de développer leur statut de travailleurs libres. BOURDIEU insiste dans ce cas sur la problématique de la formation de l'esprit d'entreprise. Le capital est nécessaire mais pas suffisant pour acquérir une nouvelle vision de l'activité économique (relations de travail, vision de l'avenir, les relations humaines...).

3.3 : Les caractères spécifiques des entreprises artisanales

BOURDIEU dégage, d'après son enquête, les principales caractéristiques des entreprises artisanales en Algérie, qui sont :

- Le caractère familial de l'entreprise : coïncidence de l'unité professionnelle et de l'unité familiale, avec toutes les conséquences qui en découlent. Il s'agit généralement de métiers héréditaires car ils comportent un élément de propriété important (locaux professionnels, outillage, magasins de vente).
- Les techniques utilisées sont relativement spécifiques et s'acquièrent par l'expérience suite à un apprentissage suivi dès l'enfance (le patron est généralement le père ou le plus ancien de la famille).
- Toute l'activité (toute l'existence) est marquée par un profond traditionalisme. Parce qu'elles sont transmises par le père ou l'aîné, parce qu'elles sont inséparables de l'art de vivre, qui est communiqué en même temps, les techniques se trouvent frappées de l'immutabilité d'un héritage traditionnel.
- L'idée de l'innovation ou du progrès est absente de l'atmosphère dans lequel baigne toute existence, elle est bannie par la forme que revêt l'apprentissage. Ce dernier s'accomplit à l'atelier sous la direction du patron qui a une connaissance rudimentaire (sans instruction, sans

formation, enfermé sur les nouveaux progrès). Il apprend le métier par l'observation, l'imitation et l'expérience.

- Les relations professionnelles sont de type patriarcal : les relations de travail sont conçues sur le modèle des liens de parenté (entre le patron et les ouvriers).

BOURDIEU décrit l'entreprise artisanale en Algérie comme une « Coïncidence du groupe professionnel et du groupe familial, relations professionnelles de type patriarcal, absence de séparation du travail et du lieu de résidence familiale, multifonctionnalité de l'entreprise qui, à la limite, vit en autarcie et assure tous les aspects de la production et de la commercialisation, traditionalisme et absence de calcul économique rationnel : ce sont là tous les traits de l'entreprise précapitaliste. Cette description est conforme à ce qu'on appelle l'artisanat de subsistance (au sens où on en parle d'économie de subsistance). »¹.

Un certain nombre d'interrogations importantes ont été posées par le sociologue. Il s'interroge sur le destin des artisans, qui revient à poser l'ensemble des problèmes fondamentaux que font surgir les pays en voie de développement. Quel peut être le rôle à venir des différentes catégories d'artisans dans la perspective d'un développement économique ? Faut-il espérer que de l'une ou de l'autre de ces catégories puisse naître une classe d'entrepreneurs ? Comment définir le seuil qui sépare « l'entreprise de famille » de l'entreprise industrielle et les conditions du franchissement de ce seuil ? Comment favoriser cette mutation ? Faut-il favoriser le développement de la grande industrie ou bien aider la petite entreprise ?

Comme les commerçants, les artisans constituent une catégorie intermédiaire sous tous les aspects. Ils apparaissent comme les ruraux de la société urbaine par leur niveau de vie, leurs habitudes de consommation et par la

¹ BOURDIEU, Op.cit, p. 523.

rareté de la distinction entre le milieu professionnel et le milieu familial, avec les conséquences qui en découlent à savoir, l'absence de comptabilité, l'absence de la séparation du lieu de résidence et du lieu de travail, l'absence du budget familial et du budget de l'entreprise, le caractère souvent héréditaire de la profession, l'absence d'institutionnalisation de l'apprentissage et le caractère rudimentaire des locaux industriels, de l'équipement et de l'outillage. Mais c'est par idéologie d'allure traditionaliste que ces derniers se distinguent des salariés du secteur moderne, par leur mode de vie, l'attitude à l'égard du travail des femmes jusqu'aux croyances religieuses.

Conclusion

La période coloniale a été évoquée pour expliquer les difficultés rencontrées pour l'établissement et le développement du secteur industriel en Algérie. La démarche historique nous a conduits d'abord à rappeler la réalité du pacte colonial à travers quelques unes de ses manifestations avant de s'interroger sur d'autres facteurs de blocage de la création d'entreprises en Algérie.

La rareté des mines de charbon et le prix de ce dernier ont été des obstacles au lancement de l'industrie jusqu'à la découverte du pétrole et du gaz en 1956. La pénurie et la cherté de la main d'œuvre qualifiée en Algérie ont restreint l'essor de l'industrie locale.

Ce manque de qualification (conséquence directe de la politique scolaire déficiente de l'administration coloniale) a entraîné pour les entreprises un surcoût considérable : faible productivité, sur encadrement par le personnel européen. Les comptes de l'usine algérienne de Berliet confirment cette situation : le montage à Rouïba d'un camion conduit, en 1957, à un surcoût de 60 000 F, par rapport à l'importation d'un même véhicule, monté à Vénissieux, frais de transport et de remise en état compris.

D'autres facteurs concourent à la délocalisation de production en Algérie, et ce, dès la fin du siècle dernier. Un mouvement d'industrialisation de produits pondéreux ou à faible valeur ajoutée se dessine (pour lesquels les coûts de transports grèvent considérablement sur les prix de vente).

Les trusts français et étrangers ont profité des avantages octroyés par « le plan de Constantine ». Ainsi, on a vu l'installation de quelques filiales comme Unilever, Ney pic, Michelin, Berliet. Dans cette conjoncture de guerre, ce sont essentiellement les branches économiques liées directement au besoin de l'administration et de l'armée qui vont connaître un essor sans précédent à savoir : les branches du BTP et des matériaux de construction et celles des mines et des carrières (leur effectif à la fin des années 50, a atteint 180 000 salariés).

La construction de « villages de regroupement » et d'infrastructures (routes, ponts, bâtiments militaires et administratifs) pour quadriller le pays ont activé le développement de ces branches économiques tandis qu'un effort de construction urbaine était enfin entrepris. Cette conjoncture particulière a favorisé le développement de la branche alimentaire (minoterie, usine de pâtes, biscuiteries, industries de jus et de sodas...) et de quelques industries rurales créées pour occuper les nombreux « regroupés » (exploitation du liège, artisanat).

En majorité, ces développements ne concernaient que les entreprises industrielles possédées par les européens d'Algérie ou les multinationales françaises. Les algériens, dont 60% de la population est rurale (qui se partage 25% du revenu global), étaient écartés de fait dans cet élan de développement. Les entreprises appartenant aux algériens avaient en majorité un caractère artisanal qui ne permettait pas une accumulation de capitaux pour entretenir et renouveler les moyens de production.

Après l'indépendance, ces entreprises vont former les premières unités du secteur privé national qui va se renforcer par l'intermédiaire des réseaux commerciaux et de distribution mis en place à la fin de la période coloniale. Les entreprises appartenant aux européens d'Algérie vont être instituées en unités autogérées ensuite rattachées aux sociétés nationales ou à des collectivités locales. Les filiales des firmes françaises, plus importantes par la taille et la productivité, vont être nationalisées (ciments LAFARGE, SOLVAY, ACILOR..) entre 1966 et 1975. Elles vont constituer le noyau dur du patrimoine productif du secteur de l'Etat.

L'évolution et le changement du contexte juridique et politique de l'investissement seront l'objet de notre prochain chapitre.

Introduction

Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de reconstituer le contexte historique colonial de l'évolution de l'industrie algérienne. Dans le présent chapitre, nous allons continuer cette reconstitution en enjambant sur la période postindépendance.

Les données de 1960 montrent qu'une frange de la population algérienne a profité des conditions qu'offrait le gouvernement français pour la création d'entreprises dans le cadre du plan de Constantine. A l'indépendance, une quarantaine d'entreprises (de plus de 15 salariés) appartenaient à des algériens. Dix ans après, en 1971, les statistiques officielles recensent 800 entreprises privées de plus de 15 salariés. En effet, le capitalisme industriel se montre d'un dynamisme important et profite du contexte économique et réglementaire de cette période. Ce dynamisme va être tempéré entre 1971 et 1977 avec les nouvelles orientations de la politique de l'Etat. Cette période fera l'objet de la première section de ce présent chapitre.

La deuxième section portera sur la loi de 1982 et les nouvelles politiques de l'Etat envers le secteur privé. Cette loi va élargir les créneaux d'investissements pour le secteur privé et lui assigner un rôle de secteur complémentaire au secteur public. Enfin, nous terminerons, dans la troisième section, par une analyse de la période récente.

Section 1 : Le cadre juridique et l'évolution des investissements à l'indépendance

1.1 : Le cadre juridique

Après l'indépendance, deux textes de loi ont été promulgués qui définissent d'une part, le cadre et les conditions d'intervention du capital privé et d'autre part, une position et discours politique envers son rôle et son

développement. Ces lois seront appelées codes des investissements ; le premier a vu le jour en 1963 et le deuxième en 1966.

Le code de 1963, s'est limité à mentionner les conditions politico-réglementaires de l'exercice du capital étranger en Algérie. Il déclare « libre » l'investissement privé, mais il pose des conditions quant à la localisation des entreprises, au modernisme du matériel, à la formation et à la promotion des professionnelles. Ce code n'a autorisé que deux agréments en 1966 ; ceci est dû au contexte particulier (1963-66) marqué par l'occupation des terres agricoles (abandonnés par les colons) et les reprises par les ouvriers des fabriques fermés par les européens (autogestion).

Le code de 1966, marque un changement dans la position politique envers le capital privé et annonce une batterie d'avantages (avantages fiscaux, subventions, crédits bonifiés...) ; il définit le cadre dans lequel est organisé l'intervention du capital privé dans diverses branches de l'activité économique. Il reconnaît aux personnes physiques et morales algériennes et étrangères le droit d'entreprendre la réalisation des investissements dans les secteurs de l'industrie et du tourisme. Mais, l'initiative est réservée à l'Etat pour les branches reconnues vitales pour l'économie qui peut faire appel au capital privé ou étranger.

Tous les investissements sont soumis à un agrément (qui est une autorisation administrative). Pour ceux ne dépassant pas 500 000 dinars, une simple autorisation du préfet suffit. Pour les autres, une commission nationale des investissements a été créée ; cette dernière a agréé 780 projets entre 1967 et 1974. Les avantages offerts par ce code sont essentiellement fiscaux. Certains investissements bénéficient de régimes spéciaux, c'est le cas des entreprises à caractère touristique auxquelles une bonification de 3% est garantie. D'autres mesures sont destinées exclusivement aux entreprises qui s'installent dans une zone géographique déterminée.

Toutes ces dispositions ne peuvent faire l'impasse sur le fait que ce code précise que « les entreprises créées ou agréées ne peuvent faire l'objet d'une décision de reprise par l'Etat que lorsque les exigences économiques le rendent impérative ». Cette menace de nationalisation, surtout après 1971, découragera les créateurs d'entreprises dans les différents secteurs et nous le remarquerons dans les différentes statistiques.

Il faut aussi placer ce code dans son contexte politique et économique de l'époque. L'Etat a opté pour le système de planification centralisé et la primauté du secteur étatique. LIABES a affirmé que « cette volonté de l'Etat de se constituer une base économique, industrielle en premier lieu, ce double mouvement du capital industriel et commercial privé, et du secteur d'Etat ont transformé radicalement les conditions sociales et politique du procès de mise en valeur du capital. ». Nous allons montrer l'effet de ces deux codes sur la réalité de l'évolution du secteur privé en analysant un certain nombre d'indicateurs et de tableaux.

1.2 : L'évolution du secteur industriel privé entre 1962 et 1982

La nouvelle situation de l'Algérie a été marquée par le départ massif d'environ un million d'européens et surtout la déclaration de vacance de leur bien. Cette nouvelle conjoncture va transformer le paysage économique et créer de nouvelles conditions sociales pour la population algérienne. LIABES parle d'une redistribution des fortunes d'un côté, par l'augmentation des dépenses publiques, la promotion d'une nouvelle administration, la prise en charge désordonnée des terres agricoles et les primes de démobilisation et d'un autre côté, la formation de nouvelles couches urbaines et le rapatriement des réfugiés algériens du Maroc et de Tunisie.

L'indépendance est synonyme pour LIABES « d'occupations rapides de créneaux importants ; les circuits de commercialisation, l'artisanat de production et de service, la petite industrie sont désormais algérianisés ; aussi, les revenus

urbains, évidemment redistribués et pondérés en fonction du nouveau rapport de forces... »¹. Au moment du départ des européens, environ 2000 entreprises industrielles sont abandonnées ; ces dernières employaient en moyenne 16 personnes ; le gouvernement en place encouragea l'autogestion ou la reprise par les ouvriers. La période « 1963-65 » révélera les difficultés de la remise en marche du système productif national. Le secteur industriel national était constitué par l'ensemble des unités dont l'activité est consacrée à la production de biens de production (matières premières, semi produits, machines) ou de biens de consommation manufacturés.

Du point de vue juridique, nous distinguons le secteur privé (y compris le secteur mixte ou le capital de l'état est minoritaire), le secteur industriel autogéré, le secteur étatique centralisé (offices publics, sociétés nationales et les sociétés d'économies mixtes où le capital de l'état est majoritaire) et en dernier lieu, le secteur industriel décentralisé ou des collectivités locales ou régionales (les entreprises communales et de wilaya). Dans notre travail, on se limitera à l'étude du secteur industriel privé.

Le tableau suivant (n°II.1) trace l'évolution du nombre des entreprises créées en Algérie avant l'année 1900 jusqu'à 1970 ainsi que le nombre des emplois créés (à leurs dates de création). L'intérêt de ce tableau est dans les informations précises qu'il donne sur la taille des entreprises et leur rôle dans la création de l'emploi. Nous ne reviendrons pas sur la période coloniale (voir le chapitre I), nous n'analyserons que la période post coloniale. La taille des unités de production passe de 16 employés, à la veille de l'indépendance, à seulement 9 en 1970. Les secteurs hérités de la période coloniale se limitaient à quelques fabriques de petite taille (essentiellement dans les activités de transformation). Beaucoup d'économistes de cette époque parlaient d'entreprises à la limite du secteur artisanal (par le nombre d'employés, par les techniques utilisées ...).

¹ LIABES, Op.cit, p.233.

La stratégie de développement industriel national se basait sur l'investissement public et la création de grandes entreprises nationales.

Tableau n°II.1 : Nombre d'emplois à la création de l'entreprise selon les dates de création

	Avant 1901	1901-1954	1955-1962	1963-1965	1966-1967	1968	1969	1970	Total
Nbre de salariés à la création	86	1501	2202	1825	2918	2670	1978	1067	14308
Nbre d'entreprises	9	281	141	258	262	245	181	119	1497
Salar/entreprises**	9.5	5.5	15.6	7	11	10.9	10.1	8.9	9.5

** Nombre moyen, toutes tailles et toutes branches.

Source : A.A.R.D.E.S., Vol. II et Vol. IV.

Si nous revenons à la définition de l'artisanat industriel, une commission ministérielle (en 1974) définit l'artisan comme « un travailleur autonome, pratiquant personnellement un métier manuel (avec ou sans force motrice), devant justifier d'une qualification, propriétaire de ses instruments de travail (ce qui exclut la gérance), pouvant travailler à domicile ou ailleurs, et pouvant associer à son activité jusqu'à quatre (04) aides familiaux, apprentis ou compagnons. L'utilisation de travailleurs salariés le fait passer au stade d'entreprise artisanale (effectif total ne pouvant dépasser 10 personnes) ».

Les principaux types d'artisanat identifiables en Algérie étaient :

- 1- Artisanat familial rural de subsistance à l'origine et fortement intégré au milieu rural. En 1969, cet artisanat de commerce est substitué aux échanges marchands au troc et autres formes non marchandes d'échange traditionnel ;
- 2- Artisanat de travail à façon individuel. Il se rencontre soit dans l'artisanat traditionnel (tapis, babouche, dinanderie) ou dans la

production moderne (confection, tricot, travail des textiles en général...).

- 3- Artisanat individuel peu équipé. L'artisan travail seul ou avec des apprentis ou des aides familiaux. Il ne dégager pas de surplus et n'a pratiquement aucune possibilité d'en dégager un jour pour s'agrandir. Tant rural qu'urbain, cet artisanat se rencontre dans des activités de production concurrencées par l'industrie (briqueterie, tailleurs, forgerons, cordonniers, etc.).
- 4- Artisanat équipé avec salarié. Employant parfois plus de dix salariés, l'artisanat de ce type parvient à dégager un surplus qui lui permet d'assurer la croissance de son entreprise, qui peut alors passer au stade de la petite entreprise industrielle capitaliste.

D'après les statistiques du premier recensement de 1966, on comptait 68000 ouvriers des métiers et artisans de production, d'équipement et d'entretien. Les activités artisanales de production ou de services à caractère industriel, qui se sont le plus développées durant la période 1963-72 (d'après les seules registres du commerce) sont les suivantes : maroquinerie, menuiserie du bâtiment, électricité du bâtiment, plomberie, peinture et vitrerie, mécanique- auto.

Pour les secteurs d'investissements, le capital privé s'est limité essentiellement à la section II (voir le tableau suivant n°II.2), c'est-à-dire à la production des biens de consommation. Les conditions créées par la stratégie d'industrialisation industrialisante, la réservation de certains créneaux exclusivement au secteur public et les avantages accordés dans le code de 1966, ont encouragé cette concentration du capital privé dans les industries de transformation (plus de 50% dans le textile).

Ces industries utilisaient une technologie rudimentaire, ne demandant pas un capital important et les débouchés assurés en plus des taux de profit très élevés.

Tableau n°II.2 : Evolution du secteur privé industriel selon la section de la production (en nombre d'entreprises)

	Avant 1900	1901-1954	1955-1962	1963-1965	1966-1967	1968-1971	Total
Section I	6	91	51	82	90	145	465
Section II	3	173	69	169	149	371	934
Total	9	264	120	251	239	516	1399
%	0.6%	18.8%	8.6%	18%	17.1%	36.8%	100%
Section I /total	66.5%	34.5%	42.5%	32.7	37.7%	28.1%	33%
Section II/total	33.5%	65.5%	57.5%	67.3%	62.3%	71.9%	7%

Source : A.A.R.D.E.S., Vol. II et Vol. IV.

Quant à la forme juridique des entreprises et les types d'associations, le tableau suivant (n°II.3) montre la dominance de la forme de l'exploitation des capitaux mis en commun (société, en moyenne trois personnes pour créer une entreprise). LIABES parle d'une association traditionnelle fondée sur les liens de parenté, les alliances de mariage et les alliances historiques (officiers de l'ALN, retraités de l'ANP).

Tableau n°II.3 : Evolution du nombre de sociétés (SARL et SA) et du nombre d'associés ou d'actionnaires

	Jusqu'à 1954	1955-1962	1963- 1965	1966-1971	Total
Nbre de sociétés	135	75	139	541	902
Nbre de propriét.	271	163	340	1634	2408
Prop/entreprise	2.01	2.17	2.45	3.02	2.67

Source : Enquête sur l'industrie privée. A.A.R.D.E.S.

Les études sur l'origine des capitaux investis dans le secteur industriel sont rares. Pour ce, nous reprendrons les conclusions de l'enquête menée par A.A.R.D.E.S dans les années 70. Dans le tableau suivant, la part du commerce est nettement supérieure aux autres activités. Jusqu'à 1971, le commerce participe à 64% dans la création des entreprises. Nous reviendrons en détail sur ce que LIABES appelle les termes de transformation du capital commercial en capital industriel. Cette situation s'explique en partie par l'importance de l'activité commerciale pendant la période coloniale.

Tableau n°II.4 : Evolution des différentes B.A.E dans la création d'entreprises *

<u>Ancienne CSP</u>	Jusqu'à 1954	1955 - 1962	1963- 1965	1966- 1971	Total**
Commerçants	102	37	163	599	901
Artisans	51	22	18	141	232
Agriculteurs	22	-	-	50	72
Industriels	35	14	37	93	179
Fonctionnaires	-	-	-	14	14
Officiers de l'ALN	-	-	18	-	18
Membres du FLN	-	-	-	-	-
Non classés	29	14			98
Total	239	87	258	930	1514

CSP : Catégorie socioprofessionnelle

BAE : Branche d'activités économiques

* Seulement CSP de l'associé majoritaire, du propriétaire, du gérant ou du plus gros actionnaire

** CSP cumulée

Source : LIABES. Op.cit.

1.3 : La répartition spatiale des entreprises

En ce qui concerne la répartition géographique des entreprises privées en 1970, nous remarquons que la plupart des entreprises créées sont concentrées dans les zones déjà développées au temps de la colonisation. La région d'Alger attire plus de 47% de l'ensemble des entreprises. La région d'Oran vient en deuxième position avec 35%, Constantine 16% et Annaba 3.5%. Ces chiffres reflètent les choix de localisation des entrepreneurs privés. Pourtant dans les

deux codes d'investissements, l'Etat a préconisé une politique d'orientation des investissements y compris privés dans des zones prioritaires. Les entreprises privées obéissaient ainsi au choix rationnel de minimisation des coûts à savoir, la proximité des infrastructures (administratives, routes, services...), les bassins d'emplois et l'existence d'un marché potentiel.

Tableau n°II.5 : Répartition géographique des entreprises privées (en 1970)

Wilaya	5-19 salariés	20-49 salariés	50 et plus	Total
Alger	391	196	92	679
El Asnam	-	-	-	-
Médéa	8	11	5	24
Tizi-Ouzou	6	4	-	09
Algérois	404	210	97	711
Mostaganem	37	7	3	47
Oran	177	87	48	311
Saida	31	10	-	41
Tiaret	-	-	-	-
Tlemcen	91	23	9	123
Oranie	336	127	59	522
Constantine	65	20	5	90
Batna	15	-	-	15
Sétif	64	12	6	82
Constantinois	190	39	11	240
Oasis	-	-	-	-
Saoura	8	-	-	-
Sud	8		-	8
Annaba	46	7	-	53
Total	939	376	167	1482

Source : Etude industrie privé, vol. 3, P.11 ; fichier grandes unités SEP. 1971.

La période 1962-80 est caractérisée par l'adoption de deux codes d'investissement (63 et 66) qui relataient le contexte politico-juridique et une évolution du contexte économique national. « La loi de juillet 1963 a eu peu d'incidence sur les créations, malgré quelques importations d'équipements

d'entreprises ; on peut, de ce fait, considérer que le secteur privé n'a vu le jour qu'après la promulgation du code d'investissement de 1966 »¹. Ce constat est démontré par le taux très faible d'évolution du nombre d'entreprises entre 1966 et 1969 ; ce n'est qu'à partir de l'année 1977 que le niveau de création d'entreprises est important (le taux d'évolution est de 54%). Toutes les études sur le secteur privé révèlent le rôle et l'incidence de la loi 78-02 « portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur ». Cette dernière a obligé les grossistes et les dépositaires à investir et à s'orienter vers l'industrie.

Dans le tableau suivant, l'écart en termes de création est important, la période 1974-77 a vu le débat sur la charte nationale qui a mis le secteur privé national dans l'attente d'une meilleure visibilité dans la politique de l'Etat. Après 1977, nous constaterons une évolution importante surtout dans la création des entreprises de plus de 05 salariés (plus de 60%), ce qui révèle une nouvelle dynamique du secteur qui s'oriente vers l'investissement dans des branches autres que l'agroalimentaire et le textile.

Tableau n°II.6 : Evolution du secteur industriel 1966 -1980

Taille	1966	1969	TE*	1974	TE	1977	TE	1980	TE
0 à 4 salariés	-	2201	-	3201	45	3339	04.31	5000	49
Plus de 5 salariés	-	1845	-	2618	41	2731	04.31	4387	60
Total	3358	4046	06	5819	43	6070	04.3	9387	54%

Source: LIABES, Op.cit, p. 419.

* Le taux d'évolution TE = $\frac{N0 - N1}{N0} \times 100$ est calculé par nos soins.

¹ M.HADJSEYD : Quelques aspects de l'évolution du secteur privé industriel, in La Revue du CENEAP n°2 juin 1985, p.56.

Section 2 : Evolution du secteur industriel privé pendant la période 1980 – 88

2.1 : La loi du 21 août 1982 relative à l'investissement économique national

Pendant les deux décennies de l'indépendance de l'Algérie, le développement du secteur privé est incontestable, même si dans la charte de 1976, le secteur privé exploiteur est exclu au détriment d'un secteur privé non exploiteur défini par les résolutions du comité central du parti FLN comme « les paysans, les petits commerçants, les artisans ainsi que les entreprises et les petites unités de production exerçant dans le secteur productif et des services qui vivent du fruit de leur travail.. ». Une nouvelle orientation politique est adoptée vers le début des années 80, en réaffirmant le rôle et la place stratégique du secteur privé comme complément du secteur public. En 1982, selon le fichier du ministère des industries légères, on comptait 12 000 entreprises privées dont 5000 industrielles et 7000 dans le BTP. La plupart de ces entreprises ont été créées en dehors des commissions d'investissement instituées par le code de 1966, puisque les entreprises agréées ne représentaient que 950 d'entre-elles.

La nouvelle politique envers le secteur privé est définie dans la nouvelle loi n°81-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement économique national. Cette loi précisa de façon plus détaillée le champ d'intervention du capital privé dans laquelle sont définis les créneaux dans lesquels le secteur privé peut intervenir. Il s'agit notamment :

- Des activités de prestation de service ayant pour objet la réparation industrielle, la maintenance des machines outils ainsi que, d'une manière générale, la maintenance des petits équipements.
- De la petite et moyenne industrie complémentaire ou en aval de la production du secteur socialiste et notamment dans la transformation et la valorisation des matières premières d'origine agricole ou des produits destinés à la consommation des ménages.

- De la pêche autre que hauturière, la sous-traitance, le bâtiment et les travaux publics, le tourisme, l'hôtellerie et les services qui leur sont liés, le transport terrestre de voyageurs et des marchandises.

Cette loi s'est attachée à lever les ambiguïtés signalées plus haut concernant l'agrément et le seuil maximum d'investissement. Elle a distingué trois types d'investissement : l'investissement de création, l'investissement d'extension et l'investissement de renouvellement. Elle a d'abord rendu l'agrément obligatoire et préalable à toute démarche administrative. Cet agrément est délivré par la commission d'agrément de wilaya pour les projets dont les montants n'excèdent pas trois millions de dinars. Lorsque le montant dépasse trois millions sans excéder les 30 millions de dinars, c'est à la commission nationale d'agrément, présidée par le ministre chargé de la planification et de l'aménagement du territoire de délivrer cet agrément. Le montant d'investissement autorisé pour un investisseur individuel ne devait pas dépasser les 12 millions de dinars (depuis le 1^{er} janvier 1985) et celui des entreprises (SARL-SA) ne devait pas excéder 35 millions de dinars. Un office chargé du suivi et de l'orientation du secteur privé a été créé.

Les projets d'investissements ont été classés en trois catégories : les investissements réalisés dans les zones déshérités, les investissements productifs de biens et les autres investissements. Ces avantages concernaient particulièrement : l'exonération totale ou partielle de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, de l'impôt foncier... L'investisseur bénéficia en plus d'un ensemble de facilités contenues dans l'article 24 et 25 de la loi en question. Elles concernent la liberté d'acquisition de terrains dans les zones aménagées à cet effet, les facilités d'approvisionnement en biens d'équipement, matériel et outillage, matériaux de construction, pièces de rechange, matières premières et demi-produits.

Dans le tableau suivant (n°II.7), nous calculons les taux d'évolution des entreprises privées existantes pendant la période 1977-87. Nous allons analyser ces taux pour voir : est ce que la nouvelle législation a permis au secteur privé de se développer et dans quel secteur d'activités ?

Tableau n°II.7 : Taux d'évolution du nombre d'entreprises privées entre 1980 et 1987

Années	Nb d'entreprises privées	TE
1977	6070	
1980	9387	33
1984	14154	47
1987	14899	7

Source : Reconstitution à partir de différentes études.

* Le taux d'évolution TE $\frac{N0 - N1}{N0} \times 100$ est calculé par nos soins.

D'une manière générale, nous remarquons une évolution importante entre 1980 et 1984, elle est de l'ordre de 47%.

La nouvelle réglementation, la réorganisation du secteur public économique ainsi que le nouveau discours politique (ouverture économique) ont donné de l'élan et ont créé un climat propice à l'investissement privé.

Sur le plan institutionnel, il a été créé auprès du ministère de la planification et de l'aménagement du territoire et ce, en vertu de l'article 32 de la présente loi, un organisme chargé de l'orientation, de la coopération et du suivi

des investissements économiques privés nationaux (OSCIP) chargé de l'organisation et du fonctionnement des commissions d'agrément.

Tableau n°II.8 : Répartition des entreprises privées industrielles par branches d'activités (Mai 1989)

NSA secteurs d'activités	Années		1984		1985		1986		1987	
	- 20	+20	-20	+20	-20	+20	-20	+20	-20	+20
5 Mines et carrières	170	34	352	29	252	28	216	26		
6 I.S.M.M.E	935	91	1037	101	1053	87	1406	81		
7 Matériaux de construct.	1243	85	1436	72	1498	72	1319	69		
9 Chimie- plastique	189	57	269	56	253	66	280	67		
10 Agroalimentaire	4288	90	4464	91	6184	104	4548	112		
11 Textiles	3216	267	1773	281	3118	288	2475	297		
12 Cuirs et chaussures	794	54	816	50	893	58	711	58		
13 Bois et papiers	2064	75	1762	55	1841	60	2376	63		
14 Industrie diverses	470	32	210	31	605	30	750	45		
Total	13 369	785	12 119	766	15 697	794	14 081	818		

Source : Statistiques citées par BERNARD ¹.

Ce tableau (n°II.8) qui résume bien l'évolution du secteur privé par branches d'activités et le nombre de salariés (- 20 et +20) nous renvoie aux conclusions pertinentes de OUSSALEM² « l'économie de pénurie qui a régulé les marchés, l'existence de marchés administratifs, de marchés administrés et de marchés libres, ont rendu possible la captation de rentes et ont favorisé l'accumulation. Ils ont commencé (les entrepreneurs) à investir à la fin des années 70, surtout dans les industries alimentaires (biscuiteries, chocolateries, limonaderies, confiseries, fabrication de crème glacée..) fortement dépendantes des intrants importés. Ces branches prennent leur essor dans les années 80 sous

¹ C. BERNARD : La petite entreprise algérienne de production, occasion d'un nouveau dualisme ou d'un dialogue secteur public /secteur privé. Edition CNRS, Paris 1991, p.4.

² M.OUSSALEM : « Entrepreneurs privés et développement local : éléments d'analyse à partir du cas de Tizi-Ouzou » Revue INSINAYAT n°16, janvier- avril 2002.

l'effet de la surévaluation du taux de change et de la réorientation de la politique d'importation vers les biens de consommation. Les procédés de fabrication et le niveau de complexité technologique imposent des niveaux de taille non négligeable (en moyenne de 15 à 50 salariés) ». Enfin, les pouvoirs publics parlent de contribution du secteur privé à l'élargissement des capacités nationales de production, à l'augmentation de l'emploi et à la satisfaction des besoins de la population en biens et services. Pour la première fois, les pouvoirs publics intègrent le secteur privé dans la concrétisation des objectifs de l'aménagement du territoire et de l'équilibre régional en l'incitant à s'implanter dans les zones jugées prioritaires à développer.

2.2 : La loi 88-25 du 12 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements économiques privés nationaux

Cette loi se veut plus libérale dans un environnement économique plus hostile du fait de la diminution drastique des revenus en devises et des recettes budgétaires. Deux catégories d'investissements privés ont été déterminées par cette loi : les activités prioritaires et les activités non prioritaires. Le choix des activités prioritaires est du ressort du plan national à moyen terme et du plan annuel. Ces activités bénéficient d'avantages fiscaux et de bonifications financières dont les modalités d'application sont fixées par les lois de finances ou la réglementation en vigueur. En outre, des avantages supplémentaires sont accordés pour les investissements prioritaires implantés dans les zones déshérités.

Dans le cadre de la présente loi, les entreprises privées nationales doivent contribuer à la création d'emplois, à la réalisation de l'intégration nationale en produisant des biens d'équipements, des produits et des services qui éviteront le recours à leur importation, l'utilisation de matières premières, semi-produits et services locaux, la promotion des activités de sous-traitance et de maintenance, la substitution aux importations, la production de biens et de services en vue de leur exportation, à l'implantation des activités du privé dans les zones jusque la défavorisées, la réalisation d'économie en devises en faisant intervenir une

technologie ou un savoir faire avantageux à l'économie nationale et la promotion de l'emploi et des compétences nationales.

Les avancées de cette loi sont : l'abandon de l'obligation d'obtention de l'agrément aux investisseurs, l'élimination du plafond à l'investissement privé local est aboli (trente millions de dinars), la dissolution de l'office de suivi et de contrôle de l'investissement privé (OSCIP). Nous distinguons maintenant les investissements prioritaires (que l'Etat s'engage à soutenir) des autres investissements. L'investisseur a, dorénavant, la possibilité de procéder à des concentrations horizontales ou verticales de ses activités.

Tableau n°II.9 : Evolution des entreprises algériennes par secteur juridique entre 1984 et 1991

Années \ Secteurs	1984	1986	TE	1988	TE	1991	TE
Public national	108	116	0.08	122	0.06	125	02.4
Public local	341	228	- 33	199	- 1.09	247	24
Privé (+20)	785	784	- 0.01	770	-0.14	819	0 6.3
Privé (-20)	13369	15697	17.4	13707	- 12.6	21363	55.8
Total	14607	16825	15.18	14798	- 12.0	22554	52.4

Source : ONS, 1993.

* Le taux d'évolution TE $\frac{N0 - N1}{N0} \times 100$ est calculé par nos soins.

Entre 1988 et 1991, le dynamisme en termes de croissance du nombre d'entreprises en Algérie, a été rendu possible grâce aux entreprises privées employant moins de 20 salariés. Cette progression s'explique d'une part, par la baisse de l'emploi salarié dans les grandes entreprises publiques et d'autre part, le processus de dissolution des entreprises locales (disparition d'au moins 33% de ces dernières au niveau national après la crise de 1986). Cette conjoncture économique a poussé la majorité des salariés licenciés à tenter l'aventure de

l'entrepreneuriat. L'enquête¹ « main d'œuvre et démographie » réalisée par l'ONS en 1992, confirme cette tendance. Les indépendants constituaient plus de 60% de l'ensemble de l'emploi privé industriel et 30% dans le BTP. C.BERNARD explique ce constat comme suit : « La prolifération des petites entreprises, officiellement facilitée depuis 1982, serait une expression de la réappropriation d'une certaine logique marchande, déjà présente et souterraine, au cours des années antérieures (revanche de certains faits et de certains acteurs sociaux) »².

Section 3 : Evolution actuelle du secteur industriel privé

3. 1 : Les différentes lois relatives aux investissements à la PME

3.1.1 : Le code des investissements de 1993 ou décret 93-12 du 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement

Le code des investissements de 1993 a été institué à travers le décret législatif N°93-12 correspondant au 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code vient corriger les limites du cadre réglementaire régissant l'investissement privé national, tout en le mettant à jour de sorte qu'il puisse compléter et soutenir le processus d'ouverture de l'économie nationale sur le reste du monde. En vertu de ce code, les investisseurs nationaux et étrangers sont libres d'investir dans tout secteur d'activité non réservé à l'Etat.

Tout projet d'investissement réalisé dans le cadre de cette loi, doit préalablement faire l'objet d'une déclaration d'investissement auprès de l'agence de promotion, de soutien et de suivi des investissements (APSI). La déclaration indique dans son contenu les éléments suivants :

- Le domaine d'activité ;
- La localisation ;
- Le nombre d'emplois que le projet permet de créer ;
- La technologie qui sera utilisée ;

¹ Conjoncture publiée en 1998.

² C. BERNARD, Op.cit.

- Les plans d'investissement et de financement en même temps que l'étude financière et le plan d'amortissement du projet ;
- Les conditions de préservation de l'environnement ;
- La durée probable nécessaire pour la mise en œuvre du projet ;
- Les engagements induits par la réalisation du projet envisagé.

Le promoteur du projet peut faire accompagner sa déclaration d'une demande d'avantages et ce, afin de pouvoir bénéficier des avantages liés au régime particulier. C'est l'APSI, agissant en qualité de guichet unique, qui regroupe toutes les administrations et les établissements compétents en matières d'investissements (douane, impôt, domaine, banque d'Algérie et centre national de registre de commerce) et qui se prononce sur la question dans un délai n'excédant pas les 60 jours. Les avantages prévus par ce code diffèrent selon que les investissements appartiennent au régime général ou aux régimes particuliers. Ces derniers s'adressent, en effet, aux promoteurs désirant investir dans les zones spécifiques (zones à promouvoir et zone d'expansion économique) ou encore dans les zones franches. Les investissements réalisés dans le cadre du régime général bénéficient de divers avantages pour une période de trois (03) ans :

- Exemption du droit de mutation à titre onéreux, pour toutes les acquisitions immobilières liées à la réalisation du projet ;
- Les actes constitutifs et les augmentations de capital bénéficient d'un taux réduit de 5% en matière d'enregistrement ;
- Exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières liées à la réalisation de l'investissement, à compter de leur date d'acquisition ;
- Franchise de la taxe sur la valeur ajoutée pour tous les biens et services, acquis sur le territoire national ou importés pour les besoins du projet, lorsque ceux-ci sont destinés à la réalisation d'opérations assujetties à la TVA ;
- Application d'un taux réduit de 3% en matière de droit de douanes pour tous les biens importés en vue de la réalisation de l'investissement. Ces biens peuvent être cédés ou transférés par l'investisseur sur accord préalable de l'agence.

Les promoteurs désirant investir dans les zones spécifiques bénéficient des mêmes avantages qui viennent d'être énumérés. Bien plus, d'autres avantages sont prévus. Par ailleurs, contrairement aux codes antérieurs, le code de 1993 permet à l'Etat, dans son article 23, d'accorder des concessions de terrains domaniaux à des conditions avantageuses allant au dinar symbolique. En ce qui concerne les relations de travail, ces entreprises peuvent recruter du personnel étranger, elles peuvent opter pour un régime de sécurité sociale autre que le régime algérien et elles sont libres de signer des conventions. En matière de financement, des avantages sont accordés aux détenteurs de capitaux privés nationaux et étrangers ; ceux-ci bénéficient d'une bonification d'intérêt pour les crédits bancaires obtenus.

Pour la première fois, ce code réserve un même traitement pour les investisseurs résidents et non résidents. Les investissements réalisés dans ce cadre ne peuvent faire l'objet d'une réquisition administrative, sauf dispositions contraires de la réglementation en vigueur. Dans ce cas, celle-ci donne lieu à une indemnisation juste et équitable (article 40).

Tableau n°II.10: Répartition des PME par nombre de salariés en 1999 et 2001

Catégorie	Nombre d'entreprises				Nombre de salariés			
	1999	%	2001	%	1999	%	2001	%
TPE : 0 à 9 salariés	148.725	93%	170.258	94,6	221.975	34,9	325.085	44,1
Petite entreprise : 10 à 49 salariés	9100	5,7	8.363	4,6	176.731	27,8	156.450	21,2
Moyenne entreprise : 50 à 250 (et plus)	1682	1,07	1.272	0,73	235.669	37,1	255.527	34,6
Total	159507	100	179.893	100	634.375	100	737062	100

Source: CNAS, 2001.

Durant les années 90, un développement non négligeable de la croissance du phénomène de l'entrepreneuriat a été observé. L'Etat a déployé des efforts en termes d'encadrement et de mise en place des mécanismes institutionnels pour

accompagner la création d'entreprises. Les bouleversements de l'économie, le plan d'ajustement structurel, la pression du problème de chômage et l'arrivée de milliers de diplômés sur le marché du travail expliquent l'ampleur et l'importance de la création d'entreprises en Algérie. La création du ministère de la PME en 1992, le décret n°91-37 du 19 février 1991 portant libéralisation du commerce extérieur, l'adoption en 1994 du cadre juridique permettant la privatisation des entreprises publiques et l'adoption en 1995 de la loi sur la privatisation sont les signes d'un engagement de l'Etat dans la voie du libéralisme et le souci de créer un climat favorable aux affaires. Entre 1991 et 1999, le nombre d'entreprises est passé de 43 917 à 159 507, soit une progression de 263 %. Dans le tableau précédent, en une année (2001), nous notons un taux de croissance de plus de 12% avec toujours la prédominance de la très petite entreprise qui emploie 44% de l'ensemble des salariés dans les PME.

3.1.2 : L'ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 : Loi relative au développement de l'investissement

Sur le plan institutionnel, cette ordonnance a prévu la création d'une agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), installée sous forme d'un guichet unique regroupant tous les organes et services concernés par l'investissement. Son principal objectif est de faciliter les formalités administratives ayant trait à la création d'entreprises et à l'acte d'investir en général. Dans l'article 2, l'acte d'investir est définie comme suit

1. Les acquisitions d'actifs entrant dans le cadre de la création d'activités nouvelles, d'extension de capacité de production, de réhabilitation ou de structuration ;
2. Les reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation partielle ou totale ;
3. Les deux premières sortes d'investissements peuvent bénéficier des avantages de la présente loi ;
4. Les investissements doivent faire l'objet d'une déclaration d'investissement auprès de l'ANDI.

La loi prévoit un ensemble d'avantages ventilés en deux régimes : le régime général et le régime dérogatoire. Le régime général prévoit, outre les incitations fiscales, parafiscales et douanières, la réduction des droits de douanes pour les équipements importés (pour la réalisation de l'investissement), franchise de la TVA pour les biens et services entrant dans l'investissement ainsi qu'une exemption du droit de mutation à titre onéreux. Le régime dérogatoire, quant à lui, accorde des avantages particuliers pour les projets d'investissements réalisés dans des zones qui nécessitent une intervention de l'Etat ainsi que pour les projets qui présentent un intérêt particulier pour l'économie nationale tel que : protection de l'environnement, des ressources naturelles, économie d'énergie...

Les avantages prévus par ce régime concernent à titre d'exemple : l'application d'un taux réduit de 2% pour les actes constitutifs et les augmentations de capital et une prise en charge partielle ou totale des travaux d'infrastructure indispensables à la mise en œuvre du projet..

L'ANDI dispose de 30 jours pour accorder à l'investisseur tout document administratif nécessaire à la réalisation de son projet et aussi, lui notifier la décision d'octroi ou de refus des avantages sollicités. Des garanties sont également accordées aux investisseurs qui, il faut le dire, ne diffèrent pas de celles qui sont développées par le code des investissements de 1993.

3.1.3 : La loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (loi du 12/12/2001)

Cette loi d'orientation vise la mise en place d'un dispositif d'incitation qui change selon la localisation et la nature de l'investissement. Cette dernière définit la PME et :

- Elimine toute différenciation entre investissement public et investissement privé ;
- Etend le concept d'investissement à ceux réalisés en concession et / ou licence, à la prise de participation dans une entreprise (lorsqu'il y a apport en numéraire ou en nature) et aux reprises d'activités dans le cadre d'une privatisation.

Cette loi accorde une place considérable au volet sous-traitance, dans la mesure où elle est considérée en tant qu'outil efficace pour élargir le tissu de la PME et appuyer leur insertion dans le domaine de la sous-traitance internationale. A cet effet, un conseil national de la promotion de la sous-traitance a été instauré. La loi prend en charge l'information économique et statistique pour l'établissement d'un système d'information pour les PME.

Les objectifs essentiels de cette loi sont :

- Faciliter l'accès des PME aux services et avantages prévus dans le dispositif de soutien ;
- Favoriser l'implantation des sites d'accueil au profit des PME ;
- Encourager l'émergence de nouvelles PME ;
- Promouvoir le tissu des PME productives ;
- Favoriser la créativité et l'innovation ;
- Encourager l'exportation des biens et des services ;
- Promouvoir la diffusion de l'information sur les PME.

Cette loi comprend outre les principes généraux, la définition de la PME ainsi que la politique d'aide et de soutien de l'Etat aux PME. Elle définit et fixe les mesures de facilitation administrative dans la phase de création de l'entreprise : création de pépinières d'entreprises (chargées de l'animation, de l'assistance et du conseil en direction des promoteurs), création de centres de facilitation des entreprises (vulgarisation et suivi des programmes d'aides en faveurs des porteurs de projets). Elle prévoit également la création d'un fond de garantie de prêts accordés par les banques aux PME, pour les actions de rénovation des équipements, de création, d'extension et de prise de participation. Elle prévoit, en outre, la mise en place du conseil national consultatif pour la promotion des PME ce, en vue d'encourager la concertation et le dialogue entre les pouvoirs publics et les opérateurs économiques.

3.2 : Evolution de la création de la PME depuis 2002

Nous allons essayer de suivre l'évolution du phénomène de la création d'entreprises en Algérie entre 2002 et 2008. Nous n'allons pas nous étaler sur les difficultés liées aux manques de statistiques pour suivre l'évolution de ce phénomène. Ce n'est qu'à partir de 2003, que le ministère de la PME et de l'artisanat a mis, sur son site Internet, un bulletin semestriel d'information sur le mouvement de population des PME (croissance, radiation, création...), de la répartition par wilaya, du nombre de salariés et des secteurs d'activités. Au niveau national, le taux de croissance n'a pas baissé à moins de 5% (voir tableau n°II.11). A partir de 2004, il oscille entre 09.97 et 8.42 ; ces chiffres reflètent un phénomène de pleine croissance dans tous les secteurs mais essentiellement dans les services.

Cette croissance n'est pas homogène sur le plan géographique entre les différentes wilayas. Nous constatons que Tizi-Ouzou et Bejaia réalisent des taux de croissance dix fois supérieur à la moyenne nationale suivies de la wilaya d'Alger.

Tableau n°II.11: Evolution de la PME entre 2002 et 2008

	2002	2003	TE	2004	TE	2005	TE	2006	TE	2007	TE	2008	TE
Alger	22273	25331	13.72	27640	9.11	29167	5.50	32872	12.70	35296	07.37	38096	7.93
Oran	13406	14476	07.98	15223	05.16	15761	3.53	17255	09.47	18363	06.42	19643	06.97
Tizi-Ouzou	9350	10950	17.11	12003	09.61	13170	11.66	14434	09.59	16045	11.16	17840	11.18
Bejaia	6895	7947	15.32	8979	12.98	10167	13.23	11312	11.26	12588	11.28	14009	11.28
Blida	6003	6549	09.09	7243	10.59	7838	08.21	8511	08.58	9349	09.84	10240	09.53
Tlemcen	Nd	5440	Nd*	4078	-2.50	4509	10.56	5033	11.62	5609	11.44	6221	10.91
Ghardaïa	Nd	3630	Nd	3921	0.01	4229	07.85	4597	08.70	4926	06.67	5425	10.12
National	179893	189552	05.37	207947	09.97	225449	08.42	269806	09.05	293946	09.75	321387	09.33

* Non disponibilité de l'information

Source : Reconstitution à partir des bulletins d'information du ministère de la PME et de l'artisanat.

La wilaya de Bejaia ne va garder la première place (au niveau national) en termes de taux de croissance qu'à partir de 2004. Cette dynamique extraordinaire de la création d'entreprises fera l'objet d'un essai de modélisation et ce, pour déterminer les variables explicatives. La wilaya de Tlemcen réalise un recul en termes du nombre d'entreprises entre 2003 et 2004, mais elle rattrape ce retard en 2005, en réalisant une croissance largement supérieure à la moyenne nationale.

Les figures suivantes nous montrent la tendance vers la croissance du nombre d'entreprises au niveau national (figure n°II.2) et des 07 wilayas choisies (figure n°II.1). Notre choix est justifié par le fait que cinq appartiennent à l'échantillon retenu dans le cadre de l'enquête que nous avons réalisé avec le CREAD (qui sera citée dans les prochaines sections). Nous avons rajouté dans le tableau, Alger et Oran, qui sont classées toujours premières vus leurs stocks initiaux d'entreprises. Dans la figure n°II.1, Alger se détache remarquablement des autres wilayas ; l'écart est important entre elle et la deuxième wilaya (Oran) mais la tendance vers la croissance du nombre d'entreprises, à Bejaia et surtout à Tizi-Ouzou, réduit cet écart entre ces trois wilayas.

Cette répartition géographique montre l'existence de dynamiques différentes de création d'entreprises en Algérie entre les différentes régions, même si l'Etat prône une politique à caractère global non régional ou territorial. De nombreux travaux sont menés, de par le monde, sur l'influence des contextes territoriaux dans l'explication des disparités entre les régions en ce qui concerne le développement de l'entrepreneuriat. A. BOUYACOUB¹, dans un travail sur les facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'émergence des activités économiques, insiste sur la dépendance de la densité du phénomène de l'entrepreneuriat en Algérie et le niveau du capital humain disponible dans les territoires.

¹ A. BOUYACOUB : *Entrepreneuriat, territoire et capital humain*, In colloque international : création d'entreprises et territoires, Tamanrasset, 2006.

Figure n°II.1 : Evolution de la PME dans 07 wilayas entre 2002 et 2008

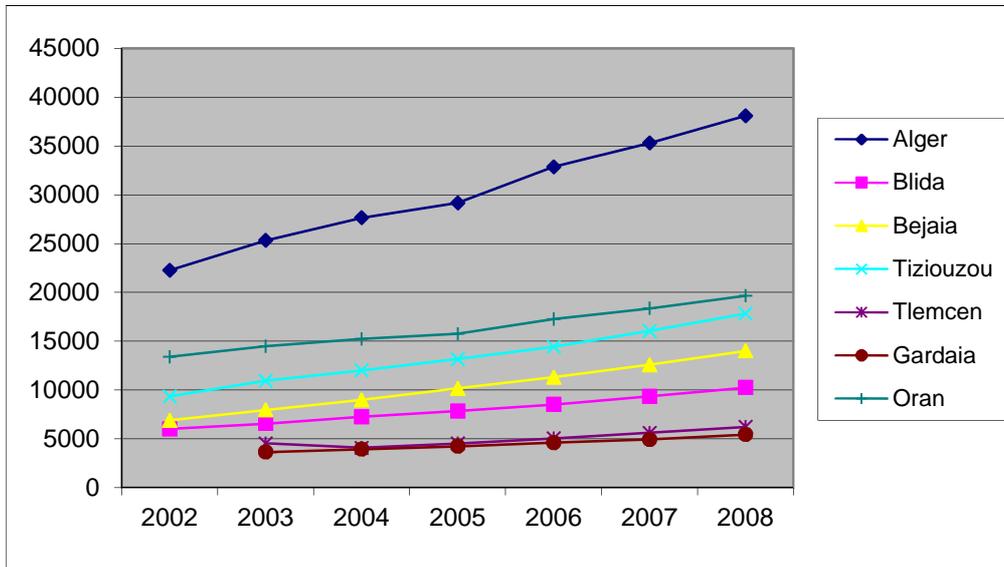
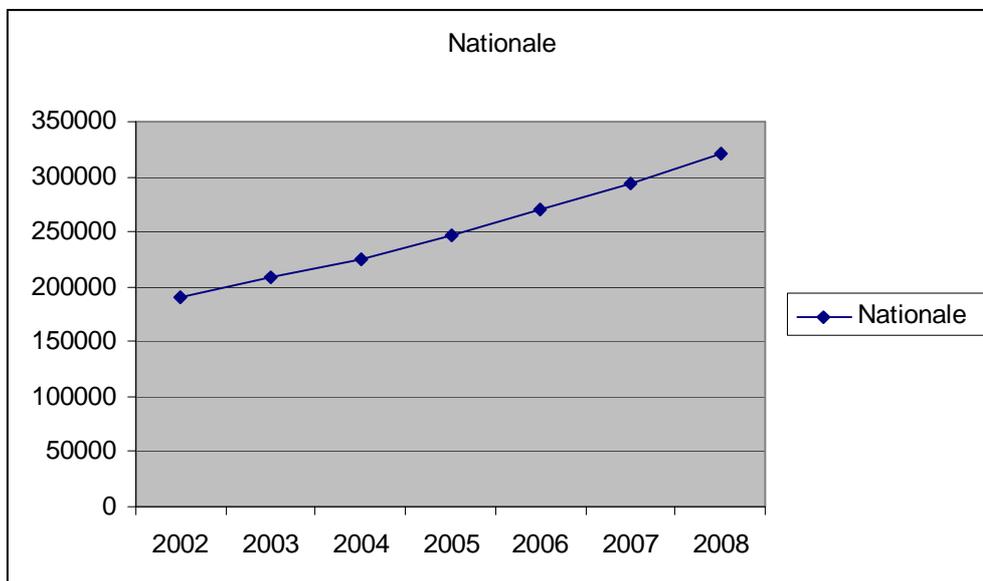


Figure n°II.2 : Evolution de la PME an niveau national entre 2002 et 2008



Conclusion

A la veille de l'indépendance, la structure de l'économie algérienne se résumait à une production agricole intensive tournée vers l'exportation et une exploitation des principales matières premières. L'industrie était marginale et se limitait à quelques industries de transformation et de production de biens de consommation pour les besoins de la population européenne.

Les nouvelles conditions créées par l'indépendance en 1962, entre autres le départ d'un million d'européens, la vacance de leurs biens, l'augmentation des dépenses publiques, le rapatriement des algériens du Maroc et de la Tunisie et l'adoption du code d'investissement en 1963, ont permis aux détenteurs de capitaux algériens d'occuper les différents créneaux économiques laissés vides.

Les conditions créées par la stratégie d'industrialisation industrialisante, la réservation de certains créneaux exclusivement au secteur public et les avantages accordés dans le code de 1966 ont encouragé cette concentration du capital privé dans les industries de transformation (plus de 50% dans le textile).

La vague de nationalisation décidée par l'Etat au début des années 70 a provoqué une altitude de repli du secteur privé dans les créneaux de la distribution. Cette situation va durer jusqu'à la promulgation de la loi portant le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur en 1978 qui va obliger les grossistes et les dépositaires à se tourner vers l'industrie.

Une nouvelle orientation politique est adoptée vers le début des années 80, en réaffirmant le rôle et la place stratégique du secteur privé comme complément au secteur public (la loi relative à l'investissement économique national de 1982).

Entre 1988 et 1991, le dynamisme en termes de croissance du nombre d'entreprises en Algérie, est le fait des entreprises privées employant moins de 20 salariés. Cette progression s'explique d'une part, par la baisse de l'emploi salarié dans les grandes entreprises publiques et d'autre part, par le processus de dissolution des entreprises locales (disparition d'au moins 33% de ces dernières au niveau national). Cette conjoncture économique a poussé la majorité des salariés licenciés à tenter l'aventure de l'Entrepreneuriat.

Actuellement, le phénomène de la création d'entreprises est encouragé par l'Etat et ce, à travers différents mécanismes institutionnels. Les différents bouleversements que traverse la société algérienne (essentiellement le problème de chômage) expliquent en partie l'importance de la création d'entreprises en Algérie.

Ce phénomène est devenu une préoccupation des chercheurs en Algérie à travers leurs études qui s'intéressent à l'individu qui est au centre de cette dynamique à savoir, l'entrepreneur Algérien (objet de notre prochain chapitre).

Introduction

Tout au long du chapitre précédent, nous avons exposé la réalité de l'évolution du secteur privé industriel en ne s'intéressant qu'à l'entreprise. Nous allons, dans ce chapitre, revenir sur l'acteur principal qui porte le projet de cette entreprise qu'on appelle l'entrepreneur. La théorie économique a réservé à l'entrepreneur un rôle tantôt marginal et tantôt principal dans le développement économique occidental. Qu'en est-il de l'Algérie, un pays en voie de développement ? Existents-ils des entreprises ou des entrepreneurs que la où il y a un capital et un profit, au sens capitaliste du terme ? Selon VERSTAETE, un consensus se dégage sur un certain nombre de points, à savoir :

- Les entrepreneurs sont différents des « grands patrons » des groupes nationaux ou mondiaux. Ce terme devrait être réservé à une population dont l'immense majorité a pris le risque de créer leurs propres entreprises dans des situations économiques et sociales tout à fait différentes ;
- Il faut accepter l'idée de l'extrême hétérogénéité de cette population, à partir des typologies réalisées, le mot entrepreneur peut recouvrir plusieurs situations (artisans, promoteurs..) ;
- En dépit de son hétérogénéité, la population des entrepreneurs telle que définie dans ce travail, constitue une catégorie sociale, encadrée (selon la terminologie des sociologues) dans le milieu qui les entoure et qui leur permet d'exister en tant que tels ;
- Nous avons, enfin, affaire à une catégorie sociale revalorisée par les nouvelles contraintes économiques des Etats où l'on s'intéresse aux individus candidats à la création d'entreprises par des mécanismes et des politiques différentes d'un pays à un autre.

Ce chapitre est composé de trois sections ; dans la première, nous expliquerons l'émergence et les théories de l'entrepreneuriat ; dans la seconde, nous allons faire une brève synthèse des principales études sur l'entrepreneur

algérien depuis 1962 et enfin, nous terminerons par exposer l'évolution actuelle de l'entrepreneuriat à partir des travaux récents et le traitement de l'enquête qui a porté sur les entrepreneurs de la wilaya de Bejaia.

Section 1 : Emergence et théories de l'entrepreneuriat

1.1 : Les facteurs de l'émergence de l'entrepreneuriat

L'évolution de l'entrepreneuriat est liée à la révolution industrielle et à l'apparition du capitalisme. De la transformation profonde de la société européenne émergent de nouvelles catégories sociales et de nouveaux agents économiques. L'histoire économique reconnaît le rôle joué par l'individu que CANTILLON appelle « l'entrepreneur ». Ce dernier est porteur d'un esprit nouveau caractérisé par la rationalité et le risque.

Nous allons essayer de relater sans approfondir, les facteurs de cette transformation, c'est-à-dire comment ces marchands (ces individus) sont devenus les moteurs du développement en Europe. BOUTILLIER et UZUNIDIS¹ (2006) utilisent l'expression de « charlatan à l'entrepreneur » pour montrer la perception de la société médiévale et les conditions d'émergence de cette catégorie.

1.1.1: L'urbanisation :

Le développement des villes est lié à la croissance économique. L.DAVEZIES explique bien cette relation comme suit « L'agglomération des agents dans l'espace, c'est-à-dire la ville, a pour effet d'élargir les différents marchés (de l'emploi, des biens et des services, de l'information, des relations interpersonnelles...) donc le champ des choix de chacun, permettant de libérer des économies d'échelles ainsi qu'un meilleur ajustement des offres et demandes, au bénéfice, dans le secteur productif, des entreprises et des salariés »². Dans l'histoire, la ville est lié au développement des activités économiques ; en premier lieu l'artisanat, puis l'industrie.

¹ S. BOUTILLIER et D. UZUNIDIS : L'aventure des entrepreneurs. Studyrama, Perspectives, 2006.

² T.PAQUOT, M.LUSSAULT et S.BODY-GENDROT : La ville et l'urbain, l'état des savoirs. La Découverte, Paris, 2000, p.73.

1.1.2 : Le développement des marchés et le progrès technique

L'amélioration des conditions de vie alimentaires et sanitaires des populations ont permis d'avoir une meilleure productivité du travail ; ce qui a engendré une augmentation de la demande sur le marché et sa diversification. La diffusion de nouveaux produits innovants à grande échelle, favorisa l'instruction qui à son tour rend la population plus apte à assimiler le progrès et à le produire.

1.1.3 : L'amélioration et l'élargissement du niveau d'instruction des populations

Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que l'Etat a popularisé l'instruction de base, alors qu'il avait auparavant contribué à la création des sociétés savantes et des académies. La première institution, alliant recherche et enseignement, est l'école pratique des hautes études créée en 1868 et vingt ans plus tard (en 1939) le centre national de recherche scientifique (CNRS) voit le jour. La création de ces institutions a contribué à façonner un esprit scientifique et industriel, qui non seulement a favorisé la création et la diffusion de connaissances nouvelles mais a également éveillé parmi les consommateurs un intérêt pour de nouveaux produits.

Le développement de la recherche scientifique et technique prise en charge par l'Etat et les entreprises, a joué un rôle important dès la fin du XIX^e siècle. D'après BAIROCH, « le premier laboratoire important est celui qu'établit T. EDISON dès 1876 ; General Electric sera le premier grand groupe industriel à s'équiper d'un tel laboratoire. American Bell Company avait dès 1914, 550 personnes qui travaillaient dans son laboratoire, chiffre qui passa à 3000 dès 1924 (30 000 au début des années 1990). »³

1.1.4 : Le rôle de l'Etat

Le rôle de l'Etat est fondamental. Il se situe à deux niveaux. Le premier est politique, l'Etat définit le cadre légal d'accumulation au sens large du terme,

³ BAIROCH P. : Victoires et déboires, Gallimard, collection « folio », 1997, p.567.

ce dernier est constitué par les institutions juridiques et les lois et règlements qui fixent, par exemple, la nature de la propriété du capital (qu'il soit foncier, industriel, technologique ou autres). Le second est pratique, l'Etat est à la fois un agent à part entière dans la dynamique de l'accumulation et un incitateur par les politiques de soutien à la création d'entreprises.

Aux USA, l'histoire des entrepreneurs est assez particulière. Les industriels ont profité de la guerre de sécession (dans le commerce des denrées alimentaires). D.ROCKEFELLER, comptable à ses débuts, se lança dans le commerce grâce à la bourse familiale. Ses relations avec les législateurs, les juges et les gouverneurs, lui ont été profitables au moment où il a créé une nouvelle organisation commerciale.

Par les politiques publiques (économique, scientifique, technique, industrielle, sociale et militaire); l'Etat investit dans l'industrie et les infrastructures, il consomme et s'équipe (commandes publiques), réglemente, crée, distribue et répartit les revenus (salaires, profits, rentes et intérêts). Selon WEBER H (1988), par ce comportement « l'Etat favorise le développement d'un type d'entrepreneur qui n'accepte d'entreprendre que garantie contre les risques : un patronat assisté et subventionné. »

L'expansion de l'industrie, ces deux derniers siècles, est caractérisée par le développement des grandes entreprises et des groupes internationaux. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les économistes ont cru à la disparition de la petite entreprise. Le débat s'est renouvelé avec l'apparition du livre de SCHUMACHER, « Small is beautiful » en 1973 (traduit en français en 1978). Le débat sur la petite et moyenne entreprise est ainsi d'actualité. Dans les pays développés, les crises économiques (sauf aux USA et au Japon) ont remis en cause la résistance des grands groupes et des grandes entreprises. Dans les pays en voie de développement, c'est l'échec des modèles de développement qui a remis à jour l'importance du développement de la PME.

L'émergence de la société industrielle a cassé les repères de la société traditionnelle, fondés sur l'agriculture et l'artisanat. Le rôle des ces « entrepreneurs révolutionnaires » (selon BOUTILLIER et UZUNIDIS) n'est pas seulement technique mais aussi social puisqu'ils vont contribuer à créer de nouvelles valeurs et de nouveaux repères sociaux.

Les différents courants de la science économique ont tous abordé le rôle et l'importance de l'entrepreneur que nous allons essayer de présenter brièvement.

1.2 : Les théories de l'entrepreneuriat

1.2.1 : Les théories traditionnelles

Les économistes classiques ne parlent ni d'entreprises, ni d'entrepreneurs en tant que tels. Leur analyse est macro économique, ils cherchent à expliquer le mouvement d'ensemble de l'économie et de la production de la richesse. Avant les classiques, c'est F.QUESNAY dans son tableau économique, qui place l'entrepreneur au sein de la classe stérile ; il ne crée donc pas de la richesse mais il la fait juste circuler. L'entrepreneur est mal vu et peu commode aux yeux de la noblesse, il est considéré comme un aventurier.

R.CANTILLON explique dès le début du XVIII^e siècle que l'entrepreneur est indispensable au fonctionnement de l'économie de marché parce qu'il prend des risques et ce, en faisant circuler la richesse. CANTILLON pose les bases de la théorie de l'entrepreneur, à savoir : l'incertitude et le risque.

J.B. SAY rajoute l'innovation dès qu'on se place dans un contexte d'une économie où l'activité industrielle devient importante ; il définit l'entrepreneur comme l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie. Etant l'agent principal de la production et pour remplir ce rôle, il doit être doté de qualités exceptionnelles : capacité de jugement et des qualités morales pas communes.

SCHUMPETER confie à l'entrepreneur en plus de l'innovation, la mission de vaincre le conservatisme et la méfiance des banques.

Pour CANTILLON, le fermier et le marchand sont des entrepreneurs ; ce sont des « gens à gags incertains ». A.SMITH montre que ce « faiseur de projets ne lui inspire pas toujours confiance», le marché reste le seul capable d'apporter la richesse et la prospérité. SAY et SCHUMPETER sont considérés comme les pères fondateurs de la théorie économique de l'entrepreneur.

K.MARX ne s'est pas intéressé à l'entrepreneur mais au fonctionnement de l'ensemble de l'économie capitaliste. Il montre que ce qui est important, ce n'est pas l'individu mais sa fonction économique dans le système capitaliste, l'entrepreneur est contraint de faire du profit si ce n'est pas le cas il fait faillite et il disparaît en tant que tel. Le développement du capitalisme, note MARX, a entraîné la prolétarianisation des petits producteurs indépendants. Le développement de la bourse et du crédit favorise l'expansion des grandes entreprises et accélère le phénomène de centralisation de la propriété économique entre les mains d'un nombre réduit d'industriels, de financiers et autres rentiers. L'entrepreneur perd ainsi sa valeur et le système perd son âme. Pour lui, ce n'est pas l'individu qui compte dans le processus d'enrichissement mais le groupe ou la classe sociale, celle-ci œuvre pour son bien.

1.2.2 : Les théories néoclassiques

L'entrepreneur se confond à l'entreprise, dans le modèle « concurrence pure et parfaite » de WALRAS. L'entrepreneur ne fait pas de profit, il n'innove pas ; sa seule fonction est de combiner les facteurs de production (le capital et le travail). Pour lui, le personnage (individu ou société) n'est pas de grande importance, il ne fait que vendre pour son propre compte, dans les conditions de la concurrence pure et parfaite ; l'entreprise ne peut s'agrandir et le marché doit rester de dimension atomistique.

A.MARSHALL analyse la cohabitation entre les petites et les grandes entreprises, d'où il distingue le travail de l'entrepreneur qui est à la tête d'une petite entreprise qu'il a généralement fondé et le manager (sorte d'entrepreneur salarié) qui gère la grande entreprise. Il définit un personnage clé de la société industrielle qu'il nomme « capitaine d'industrie » qui règle, dirige la production, organise et contrôle le mécanisme industriel. Cet entrepreneur doit posséder de multiples qualités, à savoir : peser les chances et les risques de son investissement, faire preuve de psychologie pour mobiliser son personnel et doit être à la recherche des inventions des savants pour les commercialiser.

A. WEBER et SOMBART : La religion et l'esprit de l'entreprise

Pour M. WEBER qui va relier « l'éthique protestante » et « l'esprit du capitalisme », les entrepreneurs sont définis comme des personnes élevées « à la dure école de la vie, calculateur et audacieux à la fois, des hommes avant tout sobres et sûrs, perspicaces, entièrement dévoués à leur tâche, professant des opinions sévères et de stricts principes bourgeois »⁴. Les entrepreneurs sont dotés de « l'esprit du capitalisme » qui est celui de la rationalité. Ils ont « l'éthique protestante » dont les caractéristiques principales sont le caractère sérieux et la bonne éducation. Ces entrepreneurs sont riches et mettent en œuvre d'importantes connaissances scientifiques, techniques et comptables. Quant à W.SOMBART, il étudie les conditions de transformation et l'éclosion de l'esprit d'entreprise. La conversion des « vieux bourgeois » aux « bourgeois modernes » passe par deux éléments importants : la rationalité et la liberté de travailler et d'entreprendre.

B : J.A.SCHUMPETER : L'entrepreneur et l'innovation

Le rôle de l'entrepreneur est de faire l'innovation. SCHUMPETER définit l'innovation comme une nouvelle combinaison des moyens de production qui crée de multiples opportunités d'investissement et de profit. Il s'intéresse à la place de l'entrepreneur dans l'histoire de la pensée économique.

⁴ B.WEBER : L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Plon, 1964, p.70.

L'entrepreneur selon SCHUMPETER est bien distinct d'une part, du gestionnaire dont l'activité est routinière et d'autre part, du capitaliste qui apporte par définition les capitaux nécessaires au démarrage, puis à la croissance de l'entreprise. L'avènement de la grande entreprise et la concentration du capital entraînent la disparition de l'entrepreneur qui est remplacé par une organisation complexe (la grande entreprise). Cette nouvelle organisation condamne l'existence même du système capitaliste.

2.2.3 : Les théories contemporaines

Les économistes contemporains, d'avant 1980, ont pris comme centre d'intérêt le développement des sociétés anonymes, du capitalisme managérial, des finances internationales... Le débat lancé, après la publication du livre « small is beautiful », est que la création d'entreprises est une issue incontournable pour l'absorption du chômage en Europe.

L'apport des économistes est de construire le cadre à partir duquel on peut analyser le comportement de l'entrepreneur et ce qui le conduit à créer son entreprise. La méthode sociologique permet de retracer le parcours de l'entrepreneur afin de mieux le comprendre. D'où vient-il ? Quelle est son origine sociale ? Quelle éducation a-t-il reçu ? Quelle est son expérience professionnelle ? Quelles sont ses relations ? Comment a-t-il été amené à créer son entreprise ? Comment a-t-il été conduit à s'intéresser à telle ou telle technologie, à tel ou tel marché ? L'entrepreneur est au centre des études menées par des nouvelles branches comme la sociologie économique et la nouvelle géographie économique.

A) F.VON HAYEK : Incertitude et information

L'auteur parle du contexte d'incertitude (remise en cause de l'hypothèse néoclassique) qui caractérise la prise de décision des agents économiques ; l'information devient donc le nerf des affaires. L'individu peut paradoxalement réussir malgré lui sans posséder les informations nécessaires au succès de son

entreprise. L'esprit de l'homme est « le produit de la civilisation dans laquelle il a grandi » ; la réussite individuelle semble liée au milieu extérieur.

B) I.KIRZNER : De la vigilance entrepreneuriale

Pour KIRZNER, les opportunités de profit naissent du déséquilibre et non de l'équilibre. L'entrepreneur se présente donc comme l'agent économique qui exploite l'ignorance et révèle l'information, il met ainsi en évidence la vigilance entrepreneuriale qui se définit comme une sorte de capacité particulière des entrepreneurs à acquérir l'information de façon spontanée. Cette capacité se manifeste par la faculté de percevoir les opportunités offertes par le marché. Grâce à cette qualité, l'entrepreneur sait comment combiner les facteurs de production et dans quelles proportions. Il sait également de quelle façon trouver les personnes disposant des informations dont il a besoin pour trouver des sources de profit. La réussite entrepreneuriale n'est pas fonction des seules qualités intrinsèques d'un individu, aussi exceptionnel soit il.

C) F.KNIGHT : Le risque de l'incertitude :

Le profit que reçoit l'entrepreneur est une rémunération juste car elle est le produit de l'incertitude et du risque pris. L'entrepreneur affronte deux problèmes d'abord, il doit prévoir les besoins des consommateurs mais aussi assurer la direction technologique et le contrôle de la production. Trois économistes (VON HAYEK, KIRZNER et KNIGHT) relient la fonction entrepreneuriale à la prise de risque qui ne peut être prise en charge par les méthodes de calcul économique habituelles que ces derniers appellent « les incertitudes non probabilisables ».

D) La théorie de l'offre : l'offre crée ses propres entrepreneurs

Des économistes remettent en cause l'intervention de l'Etat et la puissance des monopoles (privés et publics). Ils insistent sur le rôle (oublié) de l'entrepreneur. L'un des représentants de ce courant est G. GILDER, qui fut un des conseillers de REAGAN ; ce dernier affirme que l'entrepreneur connaît les « lois cachées de l'économie ». Cependant, la société qui lui doit tout (richesse et emploi) paralyse son action par une fiscalité et une bureaucratie lourde.

GILDERT précise les qualités de l'entrepreneur : il agit à titre individuel pour se prouver quelque chose (cas des immigrés), il est généralement d'origine modeste, il va à l'encontre des pratiques économiques établies...

E) M. CASSON : L'information et la famille.

Cet économiste essaye de prolonger l'analyse néoclassique pour introduire l'entrepreneur. Il met en évidence deux éléments pour expliquer la réussite entrepreneuriale : la famille (création d'un réseau de relation pour trouver des financements et des marchés) et la maîtrise de l'information. Il définit l'entrepreneur comme quelqu'un de spécialisé qui prend des décisions réfléchies relatives à la coordination de ressources rares ; il est un individu (pas une équipe ou une organisation) car seul les individus ont des perceptions différentes d'une situation donnée.

Pour CASSON, cette définition est valable quelque soit le cadre institutionnel considéré. L'entrepreneur n'est pas une caractéristique de l'économie capitaliste. En pratique, il est identifié par l'entreprise privée dans une économie de marché. L'auteur fait un lien entre la condition de salarié et celle de l'entrepreneur dans la mesure où la première peut constituer un tremplin pour devenir entrepreneur. Ces affirmations ont été faites au moment où la plupart des pays développés ont engagé des politiques de promotion de l'esprit d'entreprise (comme moyen de contrer le chômage).

Section 2 : Essai sur l'histoire de l'entrepreneur en Algérie

Les premières expériences de l'entrepreneuriat en Algérie remontent à la période coloniale (comme nous l'avons expliqué dans les sections précédentes). Ces expériences sont importantes pour deux raisons d'une part, elles renseignent sur une des stratégies mises en œuvre par les agents insérés dans l'économie traditionnelle pour s'adapter aux contraintes créées par le système d'économie coloniale moderne et d'autre part, cette expérience va construire, en partie, le levier des développements futurs de l'entrepreneuriat (OUSSALEM, 2006).

Les analyses de BOURDIEU ont montré le processus de transformation des comportements (sociaux et économiques) des artisans et des petits entrepreneurs (qui étaient susceptibles de devenir les industriels à l'indépendance) et avaient décrit les conditions de leur transformation en agents économiques modernes. Nous reprendrons à notre compte la définition retenue par OUSSALEM de l'entrepreneur au cours de cette période à savoir, l'entrepreneur comme un agent mobilisant des ressources et assumant une prise de risque pour pénétrer l'activité économique moderne. Nous allons essayer de retracer les trajectoires et l'adaptation de cette catégorie au fil des différentes périodes de l'évolution du contexte national. Ce travail, nous ne le ferons pas d'une manière théorique, mais à travers une démarche historique à partir des synthèses des rares travaux qui se sont penchés sur l'entrepreneur algérien depuis 1962.

2.1 : Les analyses de PENEFF

PENEFF⁵ entama son étude dans les années 70 ; il s'intéressa au mouvement de création des entreprises privées en Algérie. Il affirme que la naissance et le développement d'un secteur public puissant n'ont pas freiné l'évolution du secteur privé. L'industrialisation et le développement de l'administration ont permis la constitution d'un marché interne très large qui va offrir des consommateurs au secteur privé.

L'enquête réalisée par PENEFF a ciblé les propriétaires des nouvelles entreprises de l'algérois (limitées aux activités industrielles et dont l'effectif dépasse les 8 salariés). Cette population est importante en ce sens qu'elle rencontre de nouveaux problèmes liés à l'utilisation des machines et à des techniques de fabrication en série, à des problèmes dus à l'emploi de nombreux salariés et à la nécessité de mobiliser des capitaux plus importants.

⁵ J. PENEFF : Industriels Algériens, Ed, CNRS. Paris, 1981.

Cet auteur définit les entrepreneurs comme « tous les algériens qui, dans le cadre des caractéristiques précédentes, créent de toute pièce une entreprise entre 1962 et 1971, ou bien avaient élargi ou transformé, entre ces deux dates, une petite activité industrielle ou artisanale antérieure (un des critères retenus étant l'achat de matériels importants) ».

Le chef d'entreprises à interviewer fut défini comme la personne ayant la direction effective de l'entreprise, c'est-à-dire à la fois la responsabilité principale dans la création et la responsabilité de la gestion quotidienne et du fonctionnement des installations.

L'étude est menée sous forme de questionnaires et d'entretiens biographiques dans l'objectif est de déterminer l'origine des entrepreneurs, la trajectoire sociale et de décrire le processus de création industrielle. Nous allons reprendre les principales conclusions de cette étude :

- Du point de vue juridique : la quasi-totalité des entreprises sont des sociétés de personnes (SARL). Cette forme d'entreprises permet à la fois la simplicité de création et la prudence financière puisque les associés ne sont responsables que dans la mesure de leurs apports.
- L'origine géographique : la majorité des entrepreneurs sont issus de régions rurales, à l'écart des grandes zones de colonisation. Une partie de ces derniers sont mozabites ou kabyles, ils ont acquis leur fortune durant les années 30-60 en raison de l'urbanisation de nombreuses fractions de la population musulmane.
- L'importance du commerce dans la création d'entreprises et le faible poids relatifs de l'artisanat.
- L'intensité de la scolarisation. Prés de 40% des entrepreneurs ont dépassé le niveau du primaire et 34% ont suivi un cycle technique ou secondaire.
- Les créations industrielles sont petites ; les entreprises ont en moyenne 30 salariés. Les capitaux investis en matériel sont peu importants.

L'auteur fait une typologie des entrepreneurs à partir d'un échantillon de 217 individus :

Groupe I : Anciens négociants (60)

Groupe II : Anciens commerçants et employés (94)

Groupe III : Anciens ouvriers (63)

Les entreprises de moins de trente salariés sont souvent installées de façon anonyme : ni nom, ni raison sociale, ni indication sur la porte d'entrée. Seules des entreprises, de plus de cinquante salariés, présentent un meilleur aménagement : façade avec nom, réception confortable.

Les anciens négociants investissent dans trois branches : le textile, l'alimentaire et la chimie. Par contre, les anciens ouvriers et commerçants se lancent dans les branches dérivés de l'artisanat : fabrique d'objet métallique, de petit matériel, des meubles, travail des étoffes et du cuir, petites imprimeries, fabrique d'emballage...

PENEFF résume la complexité du phénomène dans le paragraphe suivant : « Ces combinaisons entre ville et campagne, entre professions indépendantes et salariées, ces brassages de groupes sociaux sont le produit d'une histoire où se conjuguent l'exploitation coloniale d'une grande partie des algériens et l'apparition des moyens nouveaux d'accumulation du capital pour d'autres, notamment pour des catégories passées par l'école. ». Cette enquête a montré le rôle joué, dans la création des entreprises, par les commerçants d'origine rurale, venus en ville jeunes et ont suivi des études et y ont obtenu un emploi salarié sans abandonner leur commerce. PENEFF critique l'étude de BOURDIEU qui a mis l'accent sur la recherche de la sécurité par les artisans et les commerçants - au détriment du risque de « l'entreprise »- et sur les représentations passéistes du travail. Pour ce dernier, l'échantillon (âge et origine) pris par BOURDIEU, a contribué à biaiser les résultats par rapport au poids des entrepreneurs dans la réalité sociale algérienne (dans les années 60) et surtout la frange de la population qui fréquentait les différentes écoles (musulmanes et françaises).

2.2 : Les analyses de LIABES

Les études de LIABES (sociologue de formation) sur les entrepreneurs et l'entreprise algérienne pose d'emblée l'hypothèse que « l'entreprise industrielle n'est pas seulement un espace ou un agent économique mais un espace (effet de démonstration) du politique, espace également de socialisation⁶ ». L'Algérie subit des transformations sous l'effet de l'urbanisation (croissance des villes) et de l'industrialisation (entreprises industrielles privées et publiques) ; l'entreprise va donc remplir plusieurs fonctions mais pas seulement économiques.

Le résultat de ses entretiens et de ses visites à des entreprises privées, a montré une diversité des situations et des problèmes. Pour LIABES, cette industrialisation est le procès de formation et de structuration du marché national. Ce processus va donner lieu à des formes multiples de processus productifs par les formes juridiques, la technologie, la division du travail, le travail à domicile et toute la production informelle «synchrétisme entre le moderne et le traditionnel ». Pour l'auteur, l'entreprise algérienne ne peut être définie seulement comme « espace consacré à la production des biens matériels » mais au contraire, celle-ci « est tout entière portée par le non économique, l'entreprise doit tout (son existence et sa maintenance) à ce qui est extérieur ». Donc, l'entrepreneur algérien ne peut être analysé par rapport aux différentes théories de l'entrepreneuriat comme celle de SCHUMPETER (acteur d'innovation) ou de MARX (acteur du capital).

Même dans les années 70, la politique interventionniste de l'Etat n'a pas empêché le développement et l'émergence d'un type d'entrepreneurs que l'auteur appelle «les capitalistes industriels ». Ces derniers tirent profit de la politique sociale de l'Etat qui supporte une grande part des dépenses d'entretien et de reproduction de la force de travail ce, par les politiques de soutien des prix de

⁶ Socialisation : il désigne le processus par lequel les individus apprennent les modes d'agir et de penser de leur environnement, les intériorisent en les intégrant à leur personnalité et deviennent membres de groupes où ils acquièrent un statut spécifique. La socialisation est donc à la fois apprentissage, conditionnement et inculcation, mais aussi adaptation culturelle, intériorisation et incorporation » In Dictionnaire de sociologie, G.FERREOL, Ed Armon Colin, 2004.

produit de première nécessité (pour la consommation ouvrière et comme matière première pour certaines industries), l'éducation et la formation, les subventions accordées aux moudjahidines et ayants droits.

Deux observations importantes sont soulignées par l'auteur : la prééminence du groupe familial et la « poly fonctionnalité » de l'entrepreneur, qui est en même temps commerçant, industriel, promoteur immobilier, usurier, etc.⁷ L'idée de l'importance de la famille ou du groupe familial est ressortie à partir de toutes les enquêtes sur les entreprises créées entre 1966 et 1988.

Nous reprenons la définition citée par LIABES de C. CHAULET du groupe familial « la famille est le groupe social constitué par ceux qui, au nom de la parenté, possèdent en commun, outre les biens matériels et des enfants, une « personnalité morale », un héritage et un projet, qui leur permettent d'agir en tant que sujet collectif développant des stratégies. Elle fonctionne comme structure de mise en commun, non seulement de ressources matérielles, mais aussi des réseaux de relations... ». L'entrepreneur algérien (pour l'auteur) n'est pas à l'image Schumpetérienne, c'est cet individu qui ne doit son existence (économique et sociale) qu'à sa famille (définie par l'auteur comme son groupe d'appartenance familiale puis par concentricité, de clientèle et d'allégeance).

L'autre caractéristique importante dégagée par l'auteur est la « poly fonctionnalité » de l'entrepreneur algérien. Cette dernière est liée aux conditions historiques du passage du négoce à l'industrie. Les différentes étapes d'évolution de l'économie depuis la colonisation, qu'on a abordée en détail dans les sections précédentes, relatent le cadrage et la mainmise des commerçants et des négociants dans la structuration du marché intérieur.

Aussi, LIABES revient sur la place de cet individu dans la société. A partir des entretiens avec les différents entrepreneurs, il dégage une situation de malaise ; d'où l'utilisation de la religion par ces derniers comme moyen de

⁷M. BENGUERNA : « les entrepreneurs algériens : du malaise à l'émergence » In D. LIABES : la quête de la rigueur, sous la direction de D. DJERBAL et M.BENGUERNA. Casbah Editions, 2006.

légitimer leur richesse. L'entrepreneur finance la construction d'une mosquée, achète le mouton de l'Aïd à ses employés... Il essaye d'affirmer son rôle comme acteur social et agent économique.

Avec l'ouverture économique, à partir de loi d'investissement de 1982, LIABES essaye de suivre l'évolution de l'entrepreneur algérien par rapport à la nouvelle conjoncture. Il pose la question « qu'est ce qu'être entrepreneur en Algérie en 1987 ? (Des réseaux, des constellations) ont-ils une expression qui leur soit propre ? Quels types d'enracinement social ont-ils ? L'auteur soutient que « l'entrepreneur s'inscrirait dans un réseau de clientélisme et un système de patronage avant d'être cet organisateur et ce despote des temps modernes, cela commandant ceci : il ne peut exercer son monopole sur les ouvriers que s'il est inséré dans un monopole, celui du pouvoir des appareils de l'Etat. Gérer son capital de relation passe avant tout autre considération, l'importance et l'étendu de son affaire sont la preuve de l'efficacité de son entreprendre »

Le sociologue revient sur l'importance, pas de l'individu lui-même, qui crée l'entreprise mais aux degrés de relations qu'il entretient avec le niveau non économique. Donc, ces rapports économiques sont encadrés (terme utilisé par K.POLANYI) dans une constellation de rapports sociaux, politiques, symboliques et de légitimation.

En conclusion, l'auteur propose une définition de l'action d'entreprendre et de l'entreprise comme suit « je proposerais de parler de l'entreprise comme résultat d'une stratégie (stratégie plurielle en vérité) de l'entreprendre, ce terme signifiant l'action de mettre en combinaison non seulement hommes et matières (les fameux facteurs de production) mais surtout le processus de fabrication, à partir d'éléments hétérogènes, d'un espace social où l'on socialise ...ou qui se socialise en même temps qu'il se fabrique »⁸.

⁸ D. LIABES : Qu'est-ce qu'entreprendre ? Eléments pour une sociologie des espaces productifs. Cahiers du CREAD n°11, 3^{ème} trimestre 1987, pp. 31-42.

Section 3: Les entrepreneurs actuels : étude des entrepreneurs dans la wilaya de Bejaia

La période actuelle a vu le développement extraordinaire du phénomène de l'entrepreneuriat (par le nombre d'entreprises créées dans tous les secteurs). Cette situation s'explique par les points suivants :

- Les réformes introduites dans le modèle institutionnel ;
- La crise du secteur public qui a libéré une force de travail qualifiée et expérimentée (ingénieurs, cadres, techniciens.) ;
- Les politiques étatiques d'absorption du chômage surtout envers les jeunes diplômés ;
- Le programme de stabilisation macroéconomique par la contraction de la production des entreprises publiques et le renchérissement des importations.

Contrairement aux périodes précédentes, le phénomène de l'entrepreneuriat en Algérie commence à être au centre d'intérêt des chercheurs de différents horizons (même de la part des institutions internationales). Des études sont menées pour expliquer d'une part son développement et d'autre part, les logiques et les trajectoires de l'émergence de ce « nouveau acteur » économique et social, appelé « l'entrepreneur ».

Nous n'avons pas la prétention de faire la synthèse de tous les travaux publiés actuellement sur le sujet, mais seulement exposer quelques travaux actuels sur l'entrepreneuriat. Ensuite, à partir de l'enquête que nous avons réalisé sur la création d'entreprises et le développement territorial, nous allons déterminer quelques caractéristiques des entreprises et tracer les trajectoires de ces nouveaux entrepreneurs dans la wilaya de Bejaia.

3.1 : Les travaux récents sur l'entrepreneuriat

3.1.1 : Les analyses de BOUYACOUB et HENNI

Les travaux d'Ahmed BOUYACOUB portant sur l'économie algérienne sont nombreux ; l'entreprise privée ou publique est au centre de ces préoccupations. BOUYACOUB parle de la PME et de l'entrepreneuriat à partir de ses analyses sur l'évolution de l'économie algérienne. Pour l'auteur, la libéralisation du commerce extérieur était à l'origine de l'apparition de nouveaux acteurs qu'il appelle les nouveaux entrepreneurs. Ces derniers évoluent dans une économie rentière où tous les acteurs sont en « concurrence pour l'obtention des ressources publiques (crédits de financements, gratuité du terrain, biens publics immobiliers ...) sans contre partie (BOUYACOUB, 2008). Ce dernier conclue que « dans ces conditions, les règles de l'émergence d'un entrepreneuriat basé sur la concurrence et sur la performance économique sont complètement faussées ». Il situe la faiblesse des capacités entrepreneuriales en Algérie (à partir de ses différentes enquêtes) à l'inadaptation du système de formation, au faible niveau de la recherche et du développement et au problème de la gouvernance.

Ahmed HENNI, dans son essai d'anthropologie économique, « le cheikh et le patron », revient sur la problématique du sous- développement et le choix de l'industrialisation. La principale hypothèse avancée dans son essai est que le rapport salarial ne fonctionne pas sur le mode économique (comme producteur d'un capital –valeur d'échange) mais fonctionne sur le mode confrérique. Actuellement, les différentes études réalisées sur les entrepreneurs algériens, ont tendance à souligner le changement du comportement de l'entrepreneur algérien qui adopte les nouvelles règles managériales dans la gestion de son entreprise.

MADOUÏ⁹ a traité de l'influence de la religion musulmane dans le comportement de l'entrepreneur algérien.

3.1.2 : Les travaux de thèse soutenue récemment sur l'entrepreneuriat

Une thèse soutenue par Mme ARABI sur les obstacles organisationnelle et institutionnelle à la dynamique d'innovation en Algérie : cas de la wilaya de Bejaia (Tizi-Ouzou, 2008) a montré l'absence de ciblage des politiques de recherches à la pratique industrielle mais également l'absence de réseaux interactifs entre les institutions de recherche et l'industrie. D'ailleurs, ce constat est corroboré par l'enquête du CREAD qui montre le faible taux de création des entreprises par les universitaires alors que l'auteur en se basant sur son enquête, auprès des entreprises privées de Bejaia, a montré l'existence d'un potentiel de développement de l'innovation. Dans ce cas, le mérite revient aux démarches strictement entrepreneuriales ou de cercles réduits d'acteurs (clients, fournisseurs, entités organisationnelles...).

Une thèse soutenue par R. AKNINE, sur les disparités spatiales en matière de création d'entreprises : application sur quelques territoires en Kabylie (Tizi-Ouzou, 2009) a porté sur les disparités de création d'entreprises dans quatre wilayas du pays à savoir, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira et Bejaia. L'auteur confirme l'existence de rapports entre l'entrepreneur et son territoire et que, ces derniers aboutissent à la création d'entreprises. Par conséquent, ce qui explique les disparités de création des entreprises entre les wilayas, ce sont les caractéristiques de chaque milieu.

⁹M. MADOUÏ : Temps et usage du temps par les entrepreneurs algériens Entre l'idéal céleste et les réalités terrestres. In Temporalité N°3, 2005.

Une autre thèse soutenue par L. MELBOUCI (2007) sur la «création, développement et croissance des entreprises algériennes en relation avec la dynamique de l'environnement politique, juridique et économique (1962-2005) » dont la problématique est centrée sur l'étude du comportement de l'entrepreneur algérien face aux changements de l'environnement interne national et aux défis de la mondialisation, affirme après ses différentes enquêtes que «grâce au capital relations, celui-la affronte les menaces environnementales et renforce son capital connaissances et son capital financier ». L'institutionnalisation des réseaux de relations et d'acteurs est problématique pour l'analyse des phénomènes de l'entrepreneuriat en Algérie.

3.2 : Les caractéristiques des entreprises enquêtées

3.2.1 : Méthodologie de l'enquête

Une enquête nationale a été lancée en 2005, touchant les wilayas de Bougie, Tizi-Ouzou, Blida, Tlemcen et Ghardaïa. L'échantillon s'est limité aux entreprises de huit branches industrielles (les services et le commerce ont été exclus). Au total, 219 entreprises ont répondu au questionnaire qui s'adressait aux chefs d'entreprises du secteur privé, ayant été à l'origine de la création de leurs propres entreprises. Les questions portaient essentiellement sur trois volets : le profil du créateur de l'entreprise, les conditions de création et enfin l'organisation, la gestion et le développement de l'entreprise.

Au niveau de la wilaya de Bejaia, la population de la PME touchée par cette enquête était de 60 entreprises dont 43 ont répondu favorablement. Le travail de terrain a été mené en deux étapes : la première a été de déposer le questionnaire au niveau de l'entreprise pour être rempli soit par le gérant ou l'entrepreneur et la deuxième a été de compléter le questionnaire par un entretien avec ce dernier. Les rencontres avec les chefs d'entreprises ont eu lieu dans leur bureau, pendant une durée moyenne d'une heure ; ce temps est précieux pour

des personnes qui ont la contrainte de s'occuper de tout, d'où toute la difficulté à respecter un délai de réalisation de l'enquête. Le choix des personnes rencontrées s'est effectué à l'aide de notre propre « réseau de connaissance » et les premiers entrepreneurs rencontrés nous ont mis en contact avec d'autres entrepreneurs.

Construire un échantillon représentatif de la population des entrepreneurs est difficile dans la mesure où il n'existe pas de statistiques précises sur l'ensemble de cette population et encore moins au niveau régional et local. Les problèmes liés aux statistiques, démontrent toute la difficulté pour accéder au terrain d'enquête. Dans notre cas (Bejaia), nous avons sollicité l'aide de la chambre de commerce et d'industrie pour toucher le plus grand nombre d'entrepreneurs. Cette dernière a adressé un écrit aux entreprises adhérentes afin de répondre favorablement à nos sollicitations, seulement cinq des 16 entreprises contactées ont répondu. Le traitement de l'enquête a été fait avec le logiciel SPSS et ce, après avoir extrait la partie sur Bejaia de la base de données nationale.

Nous allons essayer de montrer l'évolution des entreprises et des entrepreneurs par rapport à l'évolution générale du contexte national et aux différentes analyses faites précédemment. Nous allons aussi les confronter avec d'autres études comme celles faites par des chercheurs du CREAD en collaboration avec des sociologues comme GILLET et MADOUÏ.

3.2.2 : Les secteurs d'activités

Le secteur privé a investi dans divers secteurs mais l'agroalimentaire reste le secteur dominant. D'après les statistiques récentes, la wilaya de Bejaia se dirige vers une spécialisation dans l'agroalimentaire même qu'il faut nuancer cette affirmation parce que la tendance est nationale (au niveau des sept régions enquêtées, ce secteur représente 54% du total).

Dans notre échantillon, 46% sont dans l'agroalimentaire ; viennent ensuite le secteur de l'industrie mécanique, métallurgie et sidérurgie et le secteur textile et cuirs. L'explication de cette concentration d'investissement privé dans ces secteurs, comme nous l'avons expliqué précédemment, reste toujours la réalisation de taux de profit importants, la disponibilité de la technologie et surtout l'existence d'un marché important.

Ces entreprises de l'agroalimentaire fabriquent essentiellement les boissons gazeuses et jus, confiseries, semouleries, huiles d'olives, produits laitiers et eaux minérales. L'émergence et le développement de nouvelles activités sont très visibles, nous citerons comme exemple les unités de fabrication de matériels frigorifiques. Tous les entretiens avec les patrons de ces dernières ont insisté sur le développement de cette branche ; le manque de main d'œuvres au début, les a poussés à former sur le tas ; ensuite, ils ont sollicité les centres de formation de la wilaya et ont lancé ensemble des formations dans ce domaine.

La branche, selon nos interlocuteurs, dispose maintenant d'un potentiel technique important et son développement est assuré car la plupart de ces entreprises vendent leurs produits au niveau national ; l'une d'elles commence même à exporter vers la Tunisie, le Mali et la Libye.

Tableau n°III.1: Les secteurs d'activités des entreprises enquêtées

		Fréquence	Pourcentage valide
Valide	Agro – alimentaire	20	46,5
	Matériaux de construction	4	9,3
	Chimie et pharmacie	2	4,7
	Electrique – Electronique	2	4,7
	Mécanique – Métallique sidérurgie	9	20,9
	Textiles – Cuirs	5	11,6
	Bois – papiers	1	2,3
	Total	43	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

3.2.2 : La taille des entreprises et caractéristiques de l'emploi

3.2.2.1 : La taille des entreprises : prégnance de la très petite entreprise

La petite et moyenne entreprise est définie en Algérie, quelque soit son statut juridique, comme étant une entreprise de biens ou de service employant 01 à 250 personnes et dont le bilan est inférieur à 500 millions de dinars. La définition de la PME, adoptée par les pouvoirs publics en 2001, rejoint la définition de l'union européenne.

Tableau n°III.2 : Critères de définition de la PME en Algérie

Entreprise \ Critères	Effectifs	Chiffres d'affaires	Bilan annuel
Moyenne	50 à 250	200 millions à 2 milliards DA	100 à 500 millions DA
Petite	10 à 49	Inférieur à 200 millions DA	Inférieur à 100 millions DA
Très petites (TPE) ou micro entreprise	1 à 9	Inférieur à 200 millions DA	Inférieur à 10 millions DA

Source : Loi d'orientation sur la promotion de la PME.

La taille des entreprises enquêtées reflète les caractéristiques de la petite et moyenne entreprise en Algérie. Notre échantillon (43 entreprises) est composé de 24 entreprises très petites (soit 55%) employant moins de 09 salariés et parmi ces dernières 46% ont moins de 05 salariés.

La plus grande emploie un total de 87 salariés, elle est implantée dans la zone industrielle d'Akbou (spécialisée dans l'agroalimentaire). Il n'y a que deux entreprises (soit 6%) dans l'échantillon qui emploient plus de 50 salariés (ne dépassant pas la centaine). Ces résultats confirment les analyses faites dans les sections précédentes, sur la prédominance de la très petite entreprise dans le secteur privé algérien. En 2008, la très petite entreprise représente 96% du total des entreprises créées, soit 26 385 sur un total de 27 441 (selon les chiffres du ministère de la PME et de l'artisanat).

La petitesse des entreprises explique l'étroitesse des marchés de ces dernières. Durant nos entretiens, la plupart des entrepreneurs disent cibler plutôt le marché local.

Tableau n°III.3: La taille des entreprises enquêtées

Nbre d'emploi	Nbre d'entreprises	Pourcentage
00 – 09	24	55.81
10 - 49	14	32 .55
50 - 100	03	06.97
101 - 250	00	00
Pas de réponse	02	04.64
Total	43	100

Source : CREAD, 2005.

60% des entreprises enquêtées se limitent à la satisfaction de la demande du marché local. Ces entreprises ont généralement leurs propres réseaux de distribution : unités de commerce de gros ou de détail implantées dans la région.

Tableau n°III.4: Le marché local des entreprises enquêtées

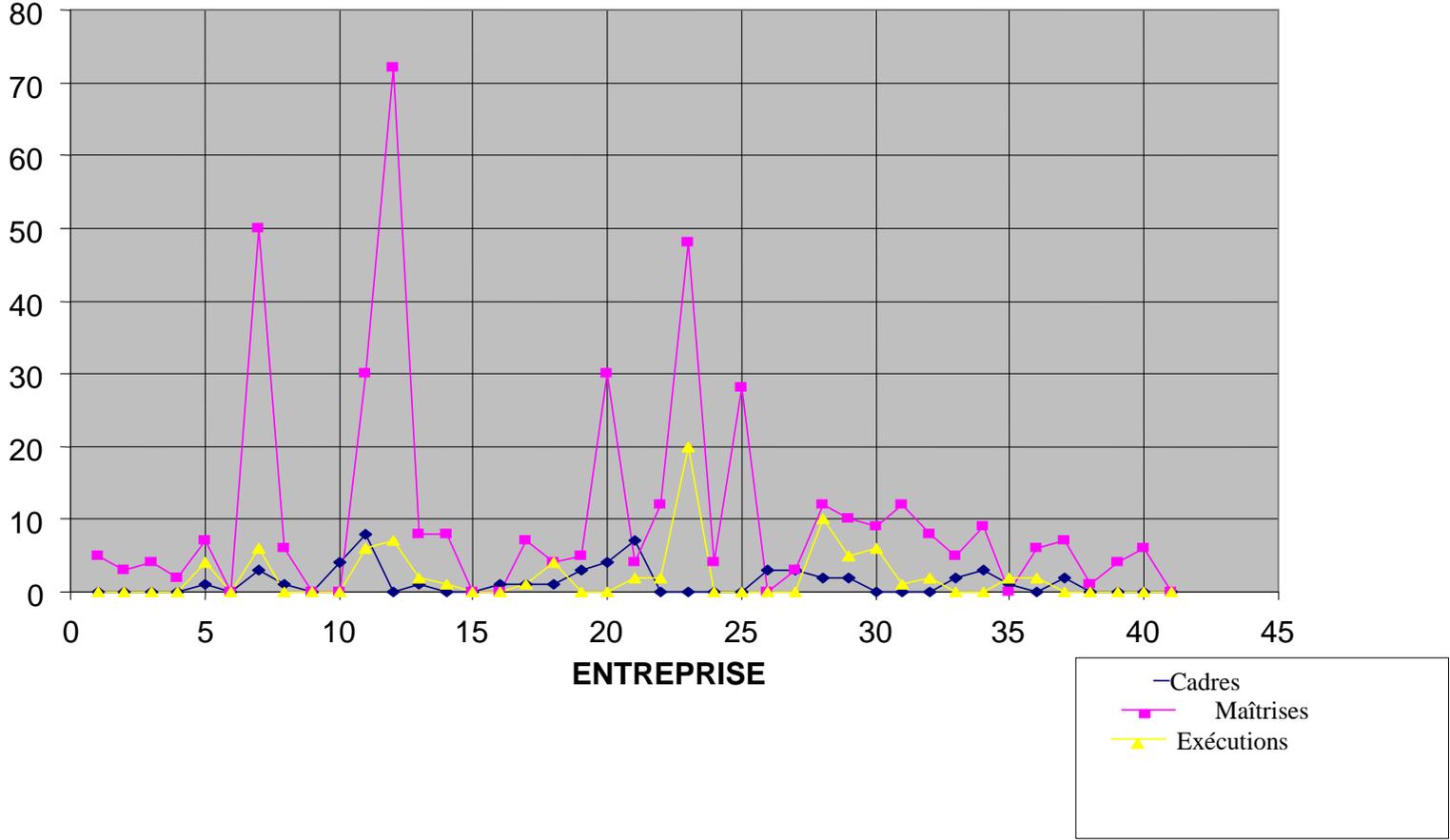
		Fréquence	%	Pourcentage valide
Valide	0	26	60,5	60,5
	1	17	39,5	39,5
	Total	43	100,0	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

3.2.2.2 : Caractéristiques de l'emploi

Une des caractéristiques de l'emploi des petites entreprises est le niveau de qualification des salariés. Dans notre échantillon, plus l'entreprise est petite de taille, plus elle n'emploie pas de cadre. La courbe suivante (Courbe n°III.1) nous montre, la correspondance entre la taille de l'entreprise et le niveau de qualification de son effectif.

Figure n°III.1: Les niveaux de qualification de la main d'œuvre des entreprises enquêtées



L'entreprise qui emploie le plus grand nombre de cadres (08) est la plus grande de l'échantillon avec l'effectif de 87 salariés. Les très petites entreprises (moins de 09 salariés) ne font pas appel à la main d'œuvre qualifiée ; elles se limitent à des agents d'exécution. Les niveaux d'investissement et les technologies adoptées ne demandent pas un niveau de qualification élevé (voir les sections précédentes).

3.2.3 : Les années de création des entreprises enquêtées

Le rythme de création des entreprises comme le montre le tableau suivant, rejoint l'analyse globale des périodes de développement du secteur privé en Algérie. La plus ancienne entreprise dans notre échantillon est une entreprise familiale créée en 1964 par un commerçant grossiste résidant à Bejaia. La période de 1990-2005 est la plus dynamique en termes de création ; 75.90% des entreprises de l'échantillon y ont vu le jour. Les réformes économiques et la mise en place des mécanismes de soutien à la création d'entreprises ont favorablement influé sur ce rythme de création, ce qui peut vérifier par le pourcentage important des entreprises qui ont bénéficié de l'assistance de l'ANDI (ancienne APSI créée en 1993).

Tableau n°III.5 : Les entreprises enquêtées selon les dates de création

La date de création	Fréquence	Pourcentage
1964-1981	03	06.97
1982-1990	07	16.27
1991-1999	12	27.90
2000-2005	21	48
Total	43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

Dans le tableau suivant (n°III.6), 70% des entreprises enquêtées ont bénéficié des avantages accordés par l'ANDI et l'APSI. Ces avantages sont différents selon la nature et l'importance de l'investissement. La wilaya de Bejaia est l'une des premières wilayas qui va bénéficier en 2006 d'une antenne décentralisée de cette structure ce, dont le but est d'alléger la pression sur le guichet unique au niveau de la capitale.

Les données ci-dessus montrent que l'ANDI reste le principal cadre opérationnel de soutien à l'investissement. Les autres organismes jouent un rôle d'appoint, notamment pour les projets dont les coûts ne dépassent pas un certain seuil.

A côté de ces formes de soutien direct à l'investissement, les pouvoirs publics ont mis en œuvre d'autres formes d'aides indirectes, telles que l'exonération fiscale en matière d'importation (21 entreprises sur les 43 en ont bénéficié), l'exonération des tarifs douaniers (14 entreprises sur les 43 sont concernées), l'investissement matériel (8 sur les 43 entreprises) et, enfin, l'investissement immatériel (5 sur les 43 entreprises). De ces chiffres, il apparaît que moins de 50% des entreprises enquêtées ont bénéficié du cadre institutionnel mis en place pour accompagner les créateurs d'entreprises. La chambre de commerce et d'industrie de la Soummam reçoit l'adhésion (de 28 adhérents sur 43 à Bejaia) des entrepreneurs. L'apport des chambres de commerce et d'industrie reste très insuffisant, selon les chefs d'entreprises. Ces dernières interviennent seulement comme intermédiaire avec les ambassades pour la procédure du visa.

Tableau n°III.6 : Les entreprises qui ont bénéficié des aides de l'ANDI

	Fréquence	%	% valide
Oui	30	69,8	69,8
Non	13	30,2	30,2
Total	43	100	100

Source : CREAD, 2005.

3.2.4 : La répartition spatiale des entreprises enquêtées dans la wilaya

Nous avons opté de couvrir (dans notre enquête) tout le territoire de la wilaya, tout en sachant que les entreprises du secteur industriel sont concentrées dans les zones urbaines et les chefs lieux de Daïra. Le tableau suivant (n°III.7) nous donne les entreprises enquêtées par daïra dans la wilaya de Bejaia. Dans l'étude monographique, nous avons constaté cette répartition inégale dans la localisation des entreprises.

Pendant le déroulement de notre enquête, nous avons remarqué une tendance vers la localisation d'un certain nombre d'industries dans les régions les plus développées comme par exemple les secteurs « pharmacie et chimie » qui sont concentrés dans le chef lieu de wilaya. En s'éloignant du centre, nous ne retrouvons que les industries agro-alimentaires et le textile.

Cette répartition des industries correspond à la localisation des services supérieurs dans les centres urbains. Ces derniers sont indispensables au fonctionnement de certaines industries.

Tableau n°III.7: Les entreprises enquêtées par daïra

Daïra	Nb d'entreprises enquêtées
Bejaia	13
Akbou	08
Elkseur	10
Tazmalt	04
Kherrata	02
Sidi aiche	03
Ighzer amokrane	01
Amizour	01
Chemini	01
Total	43

Source : Enquête CREAD, 2005.

3.3 : Le créateur de l'entreprise à Bejaia

3.3.1 : Le profil et la typologie des entrepreneurs à Bejaia

3.3.1.1 : Le profil des entrepreneurs

Dans notre enquête, nous avons ciblé les personnes ayant créées une entreprise industrielle ou repris une entreprise familiale. Le processus de création demande une implication et une disponibilité de la personne dans le but d'arriver à la réalisation de son projet. 85% des personnes interrogées étaient à l'origine de la création de leur propre entreprise (voir tableau n°III.8) et 93% des entrepreneurs assurent la gestion de leurs entreprises (voir tableau n°III.9).

Il est intéressant de suivre le processus de création en nombre d'années qui sépare l'idée du projet de l'entreprise et sa mise en production. En moyenne, avant les années 1990, l'intervalle de temps est parfois long, atteignant cinq ans. En revanche, ces dernières années, cet intervalle s'est raccourci à une année et parfois moins. Les mesures prises par le gouvernement et la mise en place des mécanismes pour faciliter et réduire les délais de création d'activités ainsi que les types d'entrepreneurs, qui ont l'expérience et les relations nécessaires, ont joué un rôle important sur la réduction des délais pour la création des entreprises.

Tableau n°III.8 : L'origine des entreprises enquêtées

		Fréquence	%
Valide	Une nouvelle création	28	65,1
	Extension d'une ancienne activité	9	20,9
	Reprise d'une entreprise familiale	4	9,3
	Total	41	95,3
Manquante	Systeme manquant	2	4,7
Total		43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

Tableau n°III.9: Créateurs et gestionnaires de l'entreprise

		Fréquence	%	% valide
Valide	0	40	93,0	93,0
	1	3	7,0	7,0
Total		43	100,0	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

Les différents profils qui se dégagent sont définis à partir des trajectoires socioprofessionnelles des entrepreneurs et leur motivation à créer leur entreprise. Ainsi, les principales caractéristiques des entrepreneurs enquêtés sont l'âge, les origines sociales, le niveau d'études et les formations suivies, les trajectoires professionnelles (expérience dans le secteur public / secteur privé) et les motivations à la création.

Le créateur de la PME à Bejaia est de sexe masculin. Sur les 43 entreprises enquêtées aucune n'a été créée par une femme alors que dans la population totale, elle représente un peu plus de 50%. Ceci montre que la fonction de l'entrepreneur reste fermée aux femmes. Les caractéristiques de la société algérienne et les mœurs ne facilitent pas l'intégration des femmes dans un milieu réputé très dur et fermé.

Selon MADOU¹, dans la société algérienne, l'entreprise est une histoire d'hommes et de sang ; une histoire d'homme puisque les épouses, les belles sœurs (les femmes) sont écartées et une histoire de sang puisque ne sont associés dans l'entreprise que les personnes (père, fils, frères...) descendants d'un même clan lignager. Le même auteur affirme l'« Existence d'une attitude spécifique de ces entrepreneurs dans leur façon d'entreprendre, de travailler, de gérer le risque et le temps ou leur manière de percevoir l'innovation, ce qui nous autorise à parler ici d'un comportement tout a fait singulier.. ».

Le créateur d'entreprises à Bejaia se situe dans la fourchette d'âge de la quarantaine à la cinquantaine, ce qui est cohérent avec le fait que la plupart des créateurs d'entreprises viennent de l'administration et du secteur public économique à la suite de la dissolution des entreprises, des licenciements ou des départs volontaires.

¹ M.MADOU : Ethique islamique et esprit d'entreprise. L'impacte de la religion sur la rationalité de l'entreprise : enquête sur les entrepreneurs algériens. In document de travail GRIOT, Sous la direction de A.BOUYACOUB et M.MADOU. N°16, Paris ; 2003, p. 67.

Les entrepreneurs sont surtout parmi les personnes ayant une expérience et disposant d'une base matérielle¹. Les personnes d'un plus jeune âge créent plutôt des micro-entreprises dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ (agence nationale pour l'emploi des jeunes). Par contre, les personnes de la première catégorie citée plus haut sont soutenues par d'autres dispositifs comme l'ANDI et la CNAC (caisse nationale d'assurance chômage). Les chefs d'entreprises ont majoritairement le niveau d'instruction secondaire (34% au niveau national et 25% au niveau de Bejaia) ou ayant acquis un diplôme dans la formation professionnelle (22% au niveau national et 27% à Bejaia). Dans les établissements de la formation professionnelle, on enseigne un module relatif aux techniques de recherche d'emploi et la création de micro entreprises².

Les entrepreneurs ayant le niveau universitaire ne représentent à Bejaia que 20% (22% au niveau national) du total des entrepreneurs enquêtés. Les cadres ont généralement un niveau d'instruction universitaire ; mais dans notre enquête, c'est l'expérience dans le secteur public qui pousse à la création d'entreprises. Le niveau d'instruction et la formation sont les nouvelles caractéristiques de l'entrepreneur actuel.

Tableau n°III.10 : Dernier niveau d'éducation atteint par les entrepreneurs

	Fréquence	%	% valide
Etudes primaires	11	25,6	25,6
Etudes secondaires	11	25,6	25,6
Etudes supérieures	9	20,9	20,9
Formation professionnelle	12	27,9	27,9
Total	43	100,0	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

¹ Mohamed Arezki ISLI : Note de lecture de l'ouvrage de David AUDRETSCH, Roy THURIK, Ingrid VERHEUL et Sander WENNEKERS : « La création d'entreprises : déterminants et politiques dans une analyse comparative Europe- Etats-Unis », document interne CREAD , 2003.

² Ministère de l'industrie, Rapport processus Med Best, Juin 2004.

3.3.1.2 : Typologie des entrepreneurs

Une typologie des entrepreneurs se révèle en analysant les caractéristiques de leurs trajectoires socioprofessionnelles et de leur motivation à créer l'entreprise. Trois principaux types sont observés : l'entrepreneur « cadre et cadre dirigeant », l'entrepreneur « commerçant » et l'entrepreneur « artisan ».

Tableau n°III.11: Poste occupé par les entrepreneurs avant création de leur entreprise

	Fréquence	%	% valide
Artisan	5	11,6	11,6
Cadre et cadre dirigeant	16	37,2	37,2
Commerçant	9	20,9	20,9
Enseignant	1	2,3	2,3
Universitaire	2	4,7	4,7
Sans réponse	10	23,3	23,3
Total	43	100,0	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

A. Les entrepreneurs « cadres et cadres dirigeants »

L'enquête nous montre que 38 % des entrepreneurs sont à l'origine des cadres et des cadres dirigeants. A la libéralisation de l'économie consécutive à l'ajustement structurel, les cadres des entreprises publiques ont préféré créer leur propre emploi. Le secteur public industriel à Bejaia a cumulé une compression d'effectif en 2008 de 3994 personnes ce, suite à la dissolution des entreprises locales et économiques, c'est le fameux phénomène de « pantouflage ». L'entrepreneur profite des opportunités de l'environnement conformément à ce que nous enseigne la théorie économique.

L'exercice des activités que ce soit dans le secteur économique ou dans l'administration, a permis à ces entrepreneurs de tisser des réseaux amicaux et professionnels et ainsi la connaissance des rouages et des arcanes de l'administration qui va être d'une grande utilité au moment de la création de leur entreprise.

Ce groupe a un niveau de formation très élevé. Anciens cadres des entreprises publiques, ils ont bénéficié des séminaires de formation qui représente un atout supplémentaire à leur expérience et à leur savoir faire.

Tableau n°III.12 : Statut de l'employeur avant création

	Fréquence	%
Lui même	16	37,2
Famille	1	2,3
Privé	1	2,3
Public	15	34,9
Autre	10	23,3
Total	43	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

B. Entrepreneurs commerçants

Les entrepreneurs commerçants représentent le deuxième groupe important des entrepreneurs ; le commerce a toujours été le bailleur de fond de l'activité industrielle. Les études précédentes sur le secteur industriel ont toutes montré le rôle joué par l'activité commerciale dans l'émergence du secteur privé national. Il faut signaler que, dans les périodes précédentes, le commerce (voir la section précédente) a été le premier secteur à l'origine de la création d'entreprises en Algérie. Les changements induits dans la structure de l'économie ainsi que l'élévation du niveau d'instruction de la population, ont formé de nouvelles couches sociales susceptibles de former des entrepreneurs en dehors du commerce. Les entrepreneurs commerçants ne représentent que 20% de notre échantillon.

C. Entrepreneurs artisans

Ce groupe représente 11% des entrepreneurs enquêtés. Ces derniers ont longtemps exercé comme artisans ; ils ont ainsi réussi à créer leurs propres entreprises, dans le secteur où ils exerçaient.

Le marché créé par le tissu de la petite entreprise à Bejaia, encourage un certain nombre de métiers à répondre à ces donneurs d'ordre. Le taux de chômage qui touche la catégorie de personnes ayant une formation technique et professionnelle et les dispositifs mis en place pour cette catégorie, ont permis à ces personnes de créer leur propre emploi. Dans notre enquête, 60% des répondants ont motivé leur démarche de créer l'entreprise par la création de leur propre emploi.

Durant nos entretiens, ces personnes ont mis le doigt sur la charge de travail qu'ils effectuaient quant ils travaillaient comme salariés dans des entreprises privées ; ils ont alors fait le choix de consacrer cet effort pour créer et gérer leurs propres entreprises (affaires). Des études faites au niveau international ont montré que la densification du tissu local en petites entreprises est un des stimulants de création d'entreprises nouvelles.

3.3.2 : L'entrepreneur et son milieu

Nous avons montré que l'acte d'entreprendre n'est pas souvent un acte individuel et surtout dans une société comme la société algérienne.

MADOUI affirme que cette dernière demeure segmentaire, patrilinéaire et endogame (tout tourne autour du clan familial) ; il pose la question sur la place de l'individu dans la société algérienne. Il y a incontestablement une interdépendance entre l'éthos¹ d'un groupe et son économie. La prépondérance du groupe sur l'individu se manifeste sous la forme de trois impératifs : le principe d'indivision, le refus du calcul économique individuel et l'absorption de l'individu par le groupe².

¹ ETHOS : est un concept abstrait auquel correspondent des indicateurs empiriques dans les sphères économiques, religieuse, morales, etc. : il en est ainsi du puritanisme dans lequel des individus ont été socialisés, de leurs actions, en particulier leurs attitudes à l'égard du travail, de la richesse, de la consommation, des relations avec autrui. C'est cet éthos qui a fait défaut aux économies des civilisations précapitaliste In R. BOUDON, P. BESNARD, M. CHERKAOUI et B.P. LEUYER, Dictionnaire de Sociologie, Larousse, 2005, p.93.

² MADOUI, Op.cit., pp. 87-88.

En posant la question par exemple sur les procédures écrites dans l'entreprise, la majorité des entrepreneurs ont répondu par la négation (60%) surtout en ce qui concerne la comptabilité.

Tableau n°III.13 : Les entreprises possédant des procédures écrites en comptabilité.

	Fréquence	%
0	16	37,2
1	26	60,5
Total	42	97,7
Systeme manquant	1	2,3
Total	43	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

Les différentes études sur l'entrepreneuriat insistent sur le contexte dans lequel l'individu décide et lance son action (créer une entreprise). VERSTAETE et SAPORTA¹ décrivent ce contexte sous forme de trois cercles concentriques qui entourent le candidat à la création d'entreprises. Le premier (qui nous intéresse) nous invite à prendre connaissance de son passé et à privilégier le contexte familial pour expliquer en profondeur les modalités de son parcours (famille et socialisation entrepreneuriale).

Il faut aussi, définir le mot « famille » dans notre échantillon ; il est clair, il ne s'agit pas « d'entreprises familiales » ; 4 seulement sur les 43 (soit 9%) sont des reprises d'affaires familiales. Nous nous interrogerons donc sur l'influence de la famille sur l'action entrepreneuriale ? Nous allons répartir notre analyse en deux éléments: le niveau d'instruction de la famille proche de l'entrepreneur et les caractéristiques de son milieu.

¹ VERSTRAET et SAPORTA, Op.cit, pp.137-138.

3.3.2.1 : La famille proche

La famille proche désigne les parents, les frères et sœurs et les enfants. Le conjoint n'est pas cité pour diverses raisons. Dans les sociétés développées, le conjoint joue son rôle soit, pour renforcer le créateur dans sa peur du changement radical que représente l'aventure de la création soit au contraire, pour le rassurer et devenir une véritable ressource dans certains projets, comme les cas fréquents de création d'entreprises en couple¹.

En Algérie, l'entreprise et l'entrepreneuriat reste une histoire d'hommes et de sang (MADOUI, 2003). Durant nos entretiens, tous nos interlocuteurs ont gentiment évacué le sujet du conjoint et pourtant 41 entrepreneurs sur les 43 sont mariés et ont un niveau d'instruction secondaire.

Dans le tableau suivant (n°III.14), nous remarquons que les parents de ces entrepreneurs ont un niveau d'instruction bas, il n'y a que 7% des parents qui ont suivis des études secondaires et 2.3% des études primaires et un seul a un niveau universitaire. Ce constat reflète le niveau d'instruction des algériens à la veille de l'indépendance.

Au cours de nos entretiens, la plupart des entrepreneurs ont insisté sur les sacrifices consentis par le père dans leurs réussites scolaires et après dans la réalisation de leurs affaires. Ces sacrifices ont parfois été une des motivations de cette réussite sociale de l'entrepreneur ; nous citons l'exemple de ce médecin spécialiste qui crée son entreprise après des années d'exercice et qui dédie toute sa réussite à son père (ouvrier agricole).

¹ VERSTRAET et SAPORTA. Op.cit., p.140.

L'émergence de cette nouvelle catégorie d'entrepreneur, souvent d'origine modeste, reflète les changements parvenus dans les structures sociales et les catégories socioprofessionnelles en Algérie.

Tableau n°III.14: Niveau d'instruction des parents des entrepreneurs

	Niveau supérieur		Niveau moyen/primaire	
	Fréquence	%	Fréquence	%
0	42	97,7	39	90.7
1	1	2,3	3	7.0
2	0	0	1	2.3
Total	43	100	43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

En ce qui concerne les frères et sœurs des entrepreneurs, le niveau d'instruction est meilleur que les parents. 37% ont au moins un frère ou une sœur ayant un niveau universitaire et 47% un niveau secondaire. Ce niveau d'instruction reflète l'amélioration du niveau social des entrepreneurs par rapport aux niveaux d'instruction des parents.

Dans le cadre de la création de leurs entreprises et même dans la gestion, les entrepreneurs ont reconnu l'implication de leurs frères et parfois sœurs, surtout quant leur formation répond aux besoins de l'entreprise. Cette nouvelle donnée peut être intégrée dans ce qu'appelle BOURDIEU, le capital social de l'entrepreneur.

Un autre indicateur est pris en compte est celui du niveau d'instruction des enfants. Les entrepreneurs (à 33%) ont au moins un enfant à l'université et 45% au secondaire, sachant que le faible taux des enfants à l'université s'explique par le fait que les entrepreneurs enquêtés n'ont pas tous des enfants qui ont l'âge d'aller à l'université.

Tous les entrepreneurs portent une importance capitale pour l’instruction des enfants, et chez quelque uns, les filles peuvent être à l’avenir en concurrence avec les garçons pour la prise en charge des tâches dans l’entreprise.

Tableau n°III.15: Frères, sœurs et enfants d’entrepreneurs ayant le niveau supérieur

	Frères et sœurs		Enfants	
	Fréquence	%	Fréquence	%
0	27	62,8	29	67.4
1	10	23,3	6	14.0
2	2	4,7	3	7.0
3	2	4,7	1	2.3
4	1	2,3	1	2.3
5	1	2,3	2	4.3
6	0	0	1	2.3
7	0	0	1	2.3
Total	43	100	43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

Tableau n°III.16: Frères, sœurs et enfants d’entrepreneurs ayant le niveau secondaire

	Frères et sœurs		Enfants	
	Fréquence	%	Fréquence	%
0	23	53,5	24	55.8
1	9	20,9	8	18.6
2	5	11,6	5	11.6
3	1	2,3	1	2.3
4	2	4,7	3	7.0
5	1	2,3	1	2.3
6	1	2,3	1	2.3
7	1	2,3	0	0
Total	43	100,0	43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

3.3.2.2 : La famille élargie

Nous nous intéresserons à l'influence du milieu familial sur les dispositions entrepreneuriales. « La famille représente une instance privilégiée, mais pas la seule, de ce que les sociologues appellent les processus de socialisation... »¹.

La famille traditionnelle est un vaste réseau qui se prolonge sur plusieurs parentèles (primaire, secondaire, maternelle ou par alliance, lignage)² ; les liens de parenté sont maintenus, ils sont plutôt axés sur les trois parentèles les plus proches : primaire, secondaire et par alliance³.

Durant nos entretiens avec les entrepreneurs, nous avons voulu détailler la question posée dans le questionnaire sur les caractéristiques du milieu (voir le tableau n°III.17), l'entrepreneur n'arrive pas à cerner le clan familial. Dans son « parcours de combattant », il a utilisé à des moments différents de sa vie les liens les plus éloignés de sa famille.

Tableau n°III.17 : Les caractéristiques du milieu de l'entrepreneur

		Chef d'entreprise		Fonctionnaires		Professions libérales		Ouvriers	
		Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
Valide	0	24	55,8	21	48.8	22	51.2	31	72.1
	1	19	44,2	22	51.2	21	48.8	12	27.9
	Total	43	100,0	43	100	43	100	43	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

Les récits de vie de ces derniers, nous font penser à la définition donnée par PAILLOT sur ce qu'il appelle la socialisation entrepreneuriale définie comme « un processus historique d'apprentissage et de positionnement social par lequel un individu se prépare à remplir les rôles entrepreneuriaux, c'est-à-dire

¹ VERSTRAETE et SAPORTA. Op.cit., p.140.

² A.GILLET : Les entrepreneurs algériens créateurs de petites entreprises : un groupe hétérogène entre logique domestiques et logique économique capitaliste. In GRIOT n°16, 2003.

³ REBSANI, cité par A.GILLET. Op.cit., pp. 109-110.

des rôles liés à l'imagination, le développement et la réalisation de visions créatrices de valeurs et d'activités »¹.

Le milieu de l'entrepreneur est défini selon les catégories socioprofessionnelles des membres de sa famille au sens large du terme. Les entrepreneurs à Bejaia ont dans leur famille au moins à 55% un entrepreneur, à 48% un fonctionnaire et à 51% un membre dans la profession libérale. Ceux qui ont un ouvrier dans leur famille ne dépassent pas les 27%.

Ces différents chiffres nous renseignent aussi sur l'origine sociale des ces entrepreneurs ; la plupart viennent d'un milieu aisé et ont des proches dans les différentes strates qui interviennent directement ou indirectement dans le processus de création de l'entreprise. Ce niveau social vient confirmer la réponse donnée à la question sur une des motivations de création de l'entreprise à savoir, les fonds disponibles (tableau n°III.18).

Tableau n°III.18 : La création de l'entreprise et les relations de l'entrepreneur

	Relations familiales		Relations professionnelles		Fond disponible	
	Fréquence	%	Fréquence	%	Fréquence	%
0	33	76,7	16	37,2	31	72.1
1	10	23,3	27	62,2	12	27.9
Total	43	100	100	100	100	100

Source : Enquête CREAD, 2005.

¹ P. PAILLOT : Méthode biographique et entrepreneuriat : application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale », Revue de l'Entrepreneuriat, n°2, pp. 19-41.

Dans le tableau n°III.18, nous avons résumé toutes les relations que l'entrepreneur utilise dans la création de son entreprise. Le résultat est tout à fait prévisible, les relations familiales sont déterminantes dans 76 % des cas. Le caractère familial du créateur d'entreprise est très marqué ; en deuxième position, viennent les relations professionnelles. Ces constatations sont aussi valables au niveau des autres wilayas enquêtées. Les relations professionnelles sont importantes pour les créateurs ; ces dernières sont la représentation du phénomène d'« encastrement » dans le milieu local. Cet encastrement est illustré par deux notions importantes dans l'univers de la très petite entreprise à savoir, le concept de proximité et de réseaux.

Le créateur d'entreprises est avant tout un produit de son milieu et son milieu reste le plus souvent local ou au plus régional. Sur les 43 entrepreneurs enquêtés, deux seulement ne sont pas nés à Bejaia, mais ils sont d'origine de la région et une grande partie de leur famille y réside.

En plus de l'attachement à sa région natale qu'exprime un tel résultat, cela peut aussi être compris comme une relative fermeture du milieu local sur l'extérieur et au manque de lisibilité des procédures pour l'investisseur venant d'ailleurs.

Tableau n°III.19 : Wilaya de naissance des entrepreneurs

	Fréquence	%
	1	2,3
Alger	1	2,3
Bejaia	40	93
Tizi-Ouzou	1	2,3
Total	43	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

L'importance des réseaux et des relations entretenus avec les personnes travaillant dans les différentes administrations (qui sont parfois des amis d'enfance ou des connaissances de la famille), est une des solutions pour contourner les procédures bureaucratiques et un accès privilégié à certaines informations.

3.3.3 : L'entrepreneur et le financement

Le capital des PME est un capital de proximité, le plus souvent un capital d'origine familiale. Le montant des capitaux est souvent insuffisant dans les PME et le financement des PME est un problème récurrent. Le recours au banquier est alors la solution la plus pratique¹. Dans notre échantillon, la question posée sur les motivations de créer l'entreprise (voir tableau n°III.18), 72% des entrepreneurs ont répondu par la disponibilité des fonds. Cette réponse est justifiée par le type d'entrepreneur (cadre dirigeant et commerçant) qui ont déjà travaillé et ont su exploiter les relations familiales et personnelles de par leurs expériences. Dans un travail sur la création de micro-entreprises dans le cadre de l'ANSEJ dans la wilaya de Bejaia, les auteurs² ont montré les difficultés de financement que rencontrent les jeunes créateurs ; sur un total de 6096 dossiers qui ont eu l'attestation d'éligibilité, seulement 2634 ont eu l'accord de la banque, soit 43% des projets.

Dans le tableau suivant, la part des financements bancaires (46 %) par rapport aux autres sources de financement peut suggérer plusieurs explications. La première est que les entrepreneurs à Bejaia n'ont pas de grandes difficultés de financement avec le secteur bancaire. En fait, le pourcentage des projets financés par le crédit bancaire est assez important. La seconde interprétation possible est le souci des chefs d'entreprise de type PME/PMI de rester indépendants et autonomes³.

¹ O. TORRES : Les PME, Ed. Flammarion Coll. « Dominos », Evreux, 2001. p. 73.

² M. BOUKRIF et M. BELATTAF : La politique algérienne d'insertion des jeunes : entre la logique économique et la vision sociale.

³ O. TORRES. Op.cit.

Les créateurs d'entreprises préfèrent s'appuyer plutôt sur les ressources familiales. Cette hypothèse est corroborée par les réponses données à la question portant sur le milieu familial (voir tableau n°III.18).

Tableau n°III.20 : Les entrepreneurs ayant bénéficié d'un crédit bancaire

	Fréquence	%
0	23	53,5
1	20	46,5
Total	43	100,0

Source : Enquête CREAD, 2005.

Conclusion

En conclusion à ce bref rappel historique, résumons les propos des économistes « on ne naît pas entrepreneur mais on le devient ». L'évolution des théories économiques de l'entrepreneur est liée aux bouleversements de l'économie mondiale. L'entrepreneur et l'esprit d'entreprises deviennent la devise des politiques adoptées par les Etats et les institutions économiques internationales.

Des paradigmes nouveaux sont construits à partir des exemples réussis tel que les districts italiens, de la Silicone VALLEY, l'expérience péruvienne... Ces paradigmes sont le centre d'intérêts des chercheurs de nouvelles branches comme la sociologie économique et la nouvelle géographie économique.

L'évolution de l'entrepreneuriat est liée à la révolution industrielle et à l'apparition du capitalisme. Une transformation profonde de la société européenne fait émerger de nouvelles catégories sociales et de nouveaux agents économiques.

La question intéressante est de voir dans quelle mesure toutes ces théories sur l'entrepreneur dans les pays développés peuvent-elles s'appliquer dans un pays sous développé ?

BOURDIEU a montré la difficulté de transformation d'une société (au sens large) à s'approprier de nouveaux comportements économiques comme le calcul économique et la prise de risque qui sont les premières caractéristiques de l'entrepreneur capitaliste.

A l'indépendance, le modèle de développement algérien a déterminé le rôle de l'Etat comme acteur et organisateur de la quasi-totalité des activités économiques. Le secteur privé se voit confiner dans des secteurs bien définis. Cela n'a pas empêché l'émergence d'une catégorie de personnes qui ont investi dans le domaine industriel qu'OUSSALEM définit comme des agents mobilisant des ressources et assumant une prise de risque pour pénétrer l'activité économique moderne.

Toutes les analyses (LIABES et PENEFF) sur les entrepreneurs algériens, durant cette période de monopole de l'Etat sur l'économie nationale, ont conclu à l'existence de comportements originaux, à savoir : des relations importantes avec les administrations et les entreprises nationales (par différents canaux) et une réponse aux différentes politiques de l'Etat qui visent à développer le secteur privé (codes d'investissement, aménagement de zones industrielles, etc.).

Le nouveau contexte de l'économie algérienne et les changements socio-économiques permettent-ils à l'entrepreneur de devenir cet acteur dynamique dans la sphère économique ?

L'enquête nationale sur les créateurs d'entreprises et le développement territorial que nous avons mené au niveau de la wilaya de Bejaia révèle l'émergence d'un nouveau type d'entrepreneurs. Le niveau d'instruction et l'expérience dans le secteur public en sont les premières caractéristiques.

LIABES a montré que la famille et les réseaux de relation sont les plus importants dans la réussite de l'acte d'entreprendre dans notre pays. Cette situation n'a pas changé, l'enquête et les entretiens avec les entrepreneurs, ont mis en évidence le rôle indispensable des relations (familiales, amicales et professionnelles) dans la réalisation des projets de création d'entreprises. Il nous reste à montrer, dans les chapitres suivants, le rôle et les déterminants du contexte territorial dans la création d'entreprises.

Introduction

Il ne s'agit pas de faire l'histoire de la région de Bejaia d'une part, ce n'est pas le but de notre étude et d'autre part, c'est une tâche particulièrement difficile dans ces zones de forte tradition orale qu'habitent les kabyles. Il s'agit simplement de donner quelques informations utiles à la compréhension de la situation actuelle. Il sera question d'évoquer brièvement la situation économique de la région avant la colonisation française et d'analyser l'évolution des différents types d'activités et leur répartition (à partir de la base de données que nous avons confectionnée à partir des archives de la chambre de commerce de Bejaia).

Après l'indépendance, les investissements privés et les politiques publiques ont entretenu une certaine dynamique de la région. Cette dynamique se traduit actuellement par la place importante qu'occupe la wilaya de Bejaïa dans les statistiques de la création d'entreprises au niveau national. Une analyse sur l'évolution des différentes activités économiques (sur dix ans) est faite à partir du fichier du centre national de registre de commerce. Ce travail monographique sera appuyé par des cartes géographiques pour une meilleure illustration des localisations des activités dans les territoires de la wilaya.

La wilaya de Bejaia est située à 265 km à l'est d'Alger. Sa superficie est de 3261 km². Son territoire enclavé entre les grands massifs du Djurdjura, des Bibans et des Babors, est marqué par la prépondérance des reliefs montagneux (3/4) coupés par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

Section 1 : L'économie de Bejaia pendant la colonisation

1.1: Economie de Bejaia avant la colonisation

La ville de Bejaia qui donna son nom aux petites chandelles (les Bougies) et à partir de laquelle les chiffres arabes ont été popularisés en Europe, renferme de nombreux sites et vestiges historiques qui témoignent de sa longue histoire. En effet, l'occupation préhistorique de la région de Bejaia est remarquable par les nombreux sites et gisements ibéromaurusiens (de -200.000 à -10000 ans) que l'on rencontre, notamment dans les Babors septentrionaux. Sous forme de semis d'industries de plein air ou d'habitats d'abris sous roche, ces gisements ont livré de nombreux restes humains se rapportant à la première nappe d'Homo Sapiens d'Afrique du Nord (l'Homme de Mechta -Aflou), des industries, des structures d'habitats et surtout des manifestations artistiques.

Les Phéniciens ont établi un comptoir de commerce dans la région de Bejaia avant qu'elle passe sous l'occupation romaine vers 26-27 avant J.C. Le romain OCTAVE y fonda la colonia Julia Augusta Saldensium Septimana Immunis, pour les vétérans de la Légion VII Augusta. Le ravitaillement en eau de la ville était assuré par un aqueduc qui captait la source de Toudja, sur le flanc du massif de Tadart Aghbalou, à 16.5 km à l'Ouest de Saldae.

Dans le moyen âge, vers le milieu du XIV^{ème}, le royaume Berbère des Hammadides transfère sa capitale de la Qal'a vers Bgayet. L'antique Saldae inaugure ainsi son rôle historique et deviendra l'une des villes les plus prospères du Maghreb. Tour à tour, capitale d'un Etat indépendant, puis chef lieu de province, la configuration de la population (qui selon Léon l'africain s'élève à plusieurs milliers d'habitants) était très significative.

Cette population était constituée en majorité de kabyles et d'andalous mais aussi composée d'une importante communauté espagnole (al-jama'a al -Andalusiya) cohérente et dirigée par un cheikh, d'un fort groupement de juifs ainsi que d'une colonie chrétienne.

Bougie a joué un rôle important dans la transmission du savoir au moyen âge ; elle a été une ville de séjours de nombreux savants des différents domaines de la connaissance : le métaphysicien andalou IBN ARABI, le mathématicien italien léonardo FIBONACCI, le philosophe catalan Raymond LULLE et l'historien IBN KHALDOUN.

Vers le milieu du XIV^{ème} siècle, l'Espagne envoya Pedro NAVARO pour s'emparer de Bougie en 1510. La ville sera saccagée et en particulier les palais Hammadites. Continuellement bloquée par les autochtones, la garnison espagnole n'a pas résisté malgré la visite de l'empereur Charte QUINT en 1541. C'est Salah RAIS qui mettra fin au siège de la ville et obligera le gouverneur espagnol Don Alphonso DE PERALTA à capituler en 1555.

Au moyen âge, laissons parler le géographe EL IDRISSEI vers 1150 : « les habitants de bougie sont riches et plus habiles dans divers arts et métiers qu'en est généralement ailleurs ; en sorte que le commerce y est florissant. Les marchands de cette ville sont en relation avec ceux de l'Afrique occidentale ainsi qu'avec ceux du Sahara et de l'orient ; on est y entrepose des marchandises de toutes espèces. Autour de la ville, les plaines sont cultivées où l'on recueille du blé, de l'orge et des fruits en abondance. On y construit des gros bâtiments, des navires et des galères ; car les montagnes et les vallées environnantes sont très – boisés et produisent de la résine et du goudron d'excellente qualité. On s'y livre à l'exploitation des mines de fer, qui donnent de bons minerais. En un mot la ville est très industrielle... ». Dans son célèbre livre sur l'Afrique, Léon l'africain, estimait à plus de 8000 familles très riches à Bougie qui vivaient du commerce et des produits de l'agriculture.

Quelques années avant l'occupation française, le monopole exclusif des affaires de Bougie, a été accaparée par la maison BACRI d'Alger ; cette dernière passait pour faire dix millions d'achats et comptait cinq cent mille francs de prime par an pour le Dey. Bougie formait donc un point central de commerce à

cause de sa baie et de la position qui la rend la débouchée normale de tous les produits de l'intérieur par la vallée de la Soummam.

1.2 : Bejaia et son économie au début de la colonisation

1.2.1 : L'industrie et le commerce à Bejaia

L'occupation française de la ville commença en 1833. Bejaia et sa région opposèrent une résistance farouche et plusieurs événements prouvent qu'elles ne cessèrent d'être un foyer d'insurrection et de révolte. Il fallait attendre 1854, avec la mort de BOU BAGHLA pour que la colonisation commence à s'établir. Il est intéressant de savoir comment les populations s'organisaient sur le plan économique ? Quelles étaient les principales activités économiques ? Y avait-il une activité industrielle ? Quelle était la répartition géographique des activités ? Le manque d'écrits et de récits sur l'histoire économique de la région nous oblige à utiliser les rares monographies rédigées par des militaires français, juste après leur établissement. Nous citerons par exemple le récit du colonel E.LAPENE (en 1939) qui est le premier ouvrage publié¹ sur la Kabylie et les kabyles, après le débarquement des français à Sidi Fredj en 1830. Les observations de ce premier commandant supérieur de Bejaia rejoignent, au moins sur le plan économique, les écrits des géographes qui ont visité la région ; l'activité essentielle était l'agriculture dont les cultures allaient des céréales (le blé et l'orge), les légumes (les fèves), l'olivier et les figues. Les moyens de production utilisés sont rudimentaires mais la production couvrait les besoins de la population.

L'industrie en Kabylie est d'abord liée à l'exploitation des produits miniers de la montagne. Les tribus de Beni-Slimane fabriquaient le fer (usage de la méthode catalane selon LAPENE), la tribu de Beni Abbas se spécialisait dans les longs fusils (avec le fer de la tribu précédente) ainsi que les platines (qui avaient une très grande réputation et s'exportaient jusqu'à Tunis). Cette dernière tribu était aussi célèbre dans la production du burnous, des ouvrages en doum et

¹ Présentation de C.LACOSTE-DUJARDIN et N.ADELHAFELLAH-LALMI In E.LAPENE : Vingt six mois à Bougie. Editions BOUCHENE, Paris, 2002.

en Alfa et du savon (comme Ait ouazellaguen, Ait ouaghli et Ait Yalla). Les Beni Barbache, quant à eux, fabriquaient du cuivre et du plomb.

L'importance de l'industrie des armes en Kabylie peut s'expliquer par l'importante immigration des ressortissants de la tribu qui ont permis d'une part, d'obtenir des ressources monétaires nécessaires et d'autre part, d'acquérir le savoir faire indispensable².

Le commerce était pratiqué par les colporteurs et les négociants. Ces derniers fournissaient la majeure partie des colporteurs qui sillonnaient toute l'Algérie au-delà de la Kabylie. Les habitants de la région vendaient des fusils, des outils et des ustensiles de cuisines de fer, des instruments aratoires, du savon noir, des fruits verts et secs, etc. Ils achetaient du sel, du tissu, de la verroterie, des gamelles en bois et des jarres ; si bien que la géographie du commerce doublait exactement celle de la production. Deux groupes disputaient leur clientèle aux colporteurs et commerçants kabyles : les mozabites et les juifs³. Mais la Kabylie était la seule région d'Algérie où ni les juifs ni les mozabites n'étaient parvenus à monter des entreprises de commerce et ce, à cause du monopole qu'exerçaient les natifs.

1.2.2 : L'organisation administrative

Elle est copiée sur le modèle français (département, arrondissement et communes) après la promulgation du code civil de 1871. Avant 1878, il y avait deux étapes : de 1830-1857 : la région militaire qui s'appuie sur un gouvernement indirect et la mise en place d'une délégation du pouvoir aux chefs locaux (Aghas, Bachaghas et Caïd). L'organisation kabyle entre 1851-1871 s'appuie sur les institutions de Tajmath et de la tribu.

² A.MAHE : Histoire de la grande Kabylie XIX^e-XX^e siècle, édition BOUCHENE, 2001.

³ A.MAHE, Op.cit.

A coté de quelques communes « à la française » dites « de pleine exercice », où la majorité de la population est européenne, les autorités coloniales créaient des communes dites « mixtes » où il n'y avait pas d'éléments européens, on désignait donc un représentant du pouvoir, le caïd. Ainsi, dans la commune de la Soummam, les nouvelles structures administratives créent des différences entre la vallée où sont localisées toutes les communes de pleins exercices et les montagnes (communes mixtes). A la fin du XIX^{ème} siècle, l'organisation s'est faite à partir des frontières des Tribus, douars, centre de colonisation, commune de plein exercice et commune mixte (voir annexe n°01).

La commune la plus importante est la commune de la Soummam avec une densité importante de 106 habitants par km². Cette dernière couvre la région de Oued Amizour, Elkseur, Sidi Aich, Adekar et Bougie. La tribu des Ait Ouaglis est la seule de la commune à cumuler une très forte densité démographique (358hab/km²) et un taux élevé de migrants (63% de la pop. Act.mas.). Cette dernière possédait une économie traditionnelle dynamique et diversifiée ; ses populations sont rassemblées dans de gros villages populeux. Ils sont les seuls qui ont été scolarisés de façon intensive. En 1952, les Ait Ouaglis disposaient en effet de 36 écoles renfermant 53 classes. Les 13 douars (sur les 19) que compte la commune mixte de la Soummam, ne possédaient aucune école.

En 1830, la France créa la Région Economique d'Algérie, qui est un établissement public doté de la personnalité civile. Cette région va être partagée en arrondissements où des chambres de commerce sont créées comme organe des intérêts commerciaux et industriels auprès des pouvoirs publics de leur circonscription. La chambre de commerce de Bougie a été créée par décret du 28 décembre 1892, elle couvrait les arrondissements de Bougie, Sétif et Jijel. Chaque activité créée dans ces arrondissements, est identifiée par une inscription au registre tenu par la chambre en précisant le nom du créateur, l'adresse et la nature de l'activité.

Tableau n°IV.1 : Situation globale des communes mixtes en 1936

Cne mixte	Nb d'habitants	Densité hab/km ²	Nb de classe et d'écoles	Nb d'émigr. en France	Pourcentage émig.Pop.act. mas	Nb de kabyle citoyen français	Montant des sommes transférés	Montant par émigré
Soummam	124 971	106	46 écoles 53classes	20 000	64%	147	10MF	500F
Akbou	75 134	96	Entre 20et 25 écoles	2000	10,6%	51	10MF	5000F ?
Guer gour	84 539	81	Entre 10 et 15 écoles	6000	28,3%	9	14MF	2350F
Bibans	67 963	40	Entre 10 et 15 écoles	4000	23,5%	4		

Source : A.MAHE , Op.cit, p.342.

Tableau n°IV.2 : Situation par commune de plein exercice en 1936

Cne +chef lieu	Superficie en hectare	densité hab /km ²	Nb de citoyen français		Nb d'hab. de statut pers musulman	Nb d'émigré	Pourcentage d'émig./ pop kab. active	% émig./pop active masc.
			Europ.	Kaby				
Bougie Chef lieu	4391	160	00	11	7009	450	1,8 %	7,3%
	1705	1357	5456	137	17551			
Akbou Chef lieu	2266	32	12	3	704			
	3255	106	390	75	3003			
Seddouk Chef lieu	1686	240	00	00	4047	500	10%	39%
	4260	26	113	00	1002			
Taz malt Banlieue	3309	83	49	00	846	245	9,7%	38%
			90	95	1672			

Source : A.MAHE, Op.cit., p. 343.

1.3 : Les activités économiques à Bejaia entre 1900- 1962

1.3.1 : Méthodologie de collecte de données

A la lecture des ouvrages sur l'histoire économique de l'Algérie et en particulier de la région qui nous intéresse, nous avons pris connaissance de l'existence d'archives au niveau de certaines institutions sur la période coloniale. En voulant faire une monographie détaillée de cette période, nous avons remarqué l'absence de travaux sur l'histoire de l'activité économique de Bejaia, hormis quelques monographies générales (faites par des français) sur l'état de l'économie et des activités de quelques communes de la région. Nous sommes partis à la recherche de ces archives citées par A.TALEB sur l'histoire de la création d'entreprises en Algérie. Enfin, après un entretien avec le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de la Soummam, ce dernier nous informe que ces archives n'ont jamais été consultées ; elles ont heureusement échappé à un incendie qui a touché le bâtiment en 2006. Le responsable obtient le feu vert de sa tutelle pour que nous puissions les consulter. Les archives ne sont ni répertoriées, ni conservés dans de bonnes conditions, elles sont à la limite de l'abandon.

Une partie des archives est formée de tous les procès verbaux de réunions de la chambre de commerce et une autre partie sous forme de fichier classant toutes les activités créées à Bejaia entre 1900 et 1962 et ce, par ordre alphabétique. Le dépouillement de ces archives va nous permettre d'analyser la répartition des activités dans les différents territoires (daïras) de la wilaya. Quels sont les territoires où les activités commerciales sont dominantes? Y a-t-il des régions artisanales ? Quels types d'industries sont implantés dans la wilaya ?

Nous avons effectué la saisie de tout le fichier dans une feuille Excel à cinq colonnes, à savoir : nom et prénom, type d'activités, localisation, année d'inscription et statut du propriétaire (citoyen français ou musulman). Nous avons tracé un tableau de 7078 activités entre 1900- 1962 qui englobe le territoire de Guergour, Bejaia, Sétif et Jijel. Pour les besoins de notre travail, nous allons juste retenir les activités localisées dans les territoires actuelles de la wilaya de Bejaia, qui sont au nombre de 6294 activités et qui représentent 88% du total des activités (voir tableau en annexe n°02).

Pour une exploitation statistique des données, nous avons regroupé les activités selon la nomenclature actuelle des activités, à savoir : le commerce de détail, le commerce de gros, la production artisanale, la production industrielle et les services. Un travail supplémentaire a été celui de retrouver les noms actuels des communes et leur correspondance avec le découpage actuel. A partir de ces éléments, nous avons établi une base de données selon les types d'activités par daïra de la wilaya de Bejaia, de toutes les activités créées entre 1900-1962.

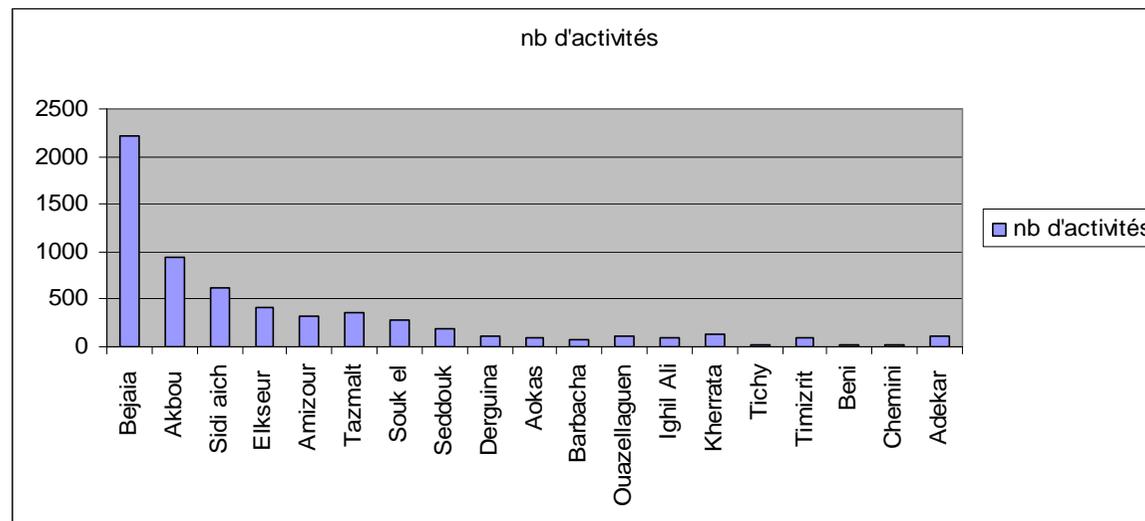
Dans le but d'exploiter cette base de données et d'analyser cette répartition spatiale des activités, nous avons besoin d'un support cartographique ; la masse d'informations ne peut être traitée que par l'outil informatique. Le système d'information géographique (SIG) apporte un mécanisme relativement nouveau d'acquisition du savoir géographique. Les cartes contiennent des vues interactives de données géographiques avec lesquelles on peut répondre aux questions et surtout présenter des résultats. Le logiciel Arc GIS se compose de deux programmes ; le premier se charge des données, le second s'occupe de la cartographie de l'échelle et des thèmes. Les deux programmes servent à faire le lien entre les données et l'objet en question. Dans notre travail, nous allons établir des cartes thématiques selon les types d'activités créées sur le territoire de la wilaya de Bejaia.

1.3.2 : Répartition et évolution des activités économiques

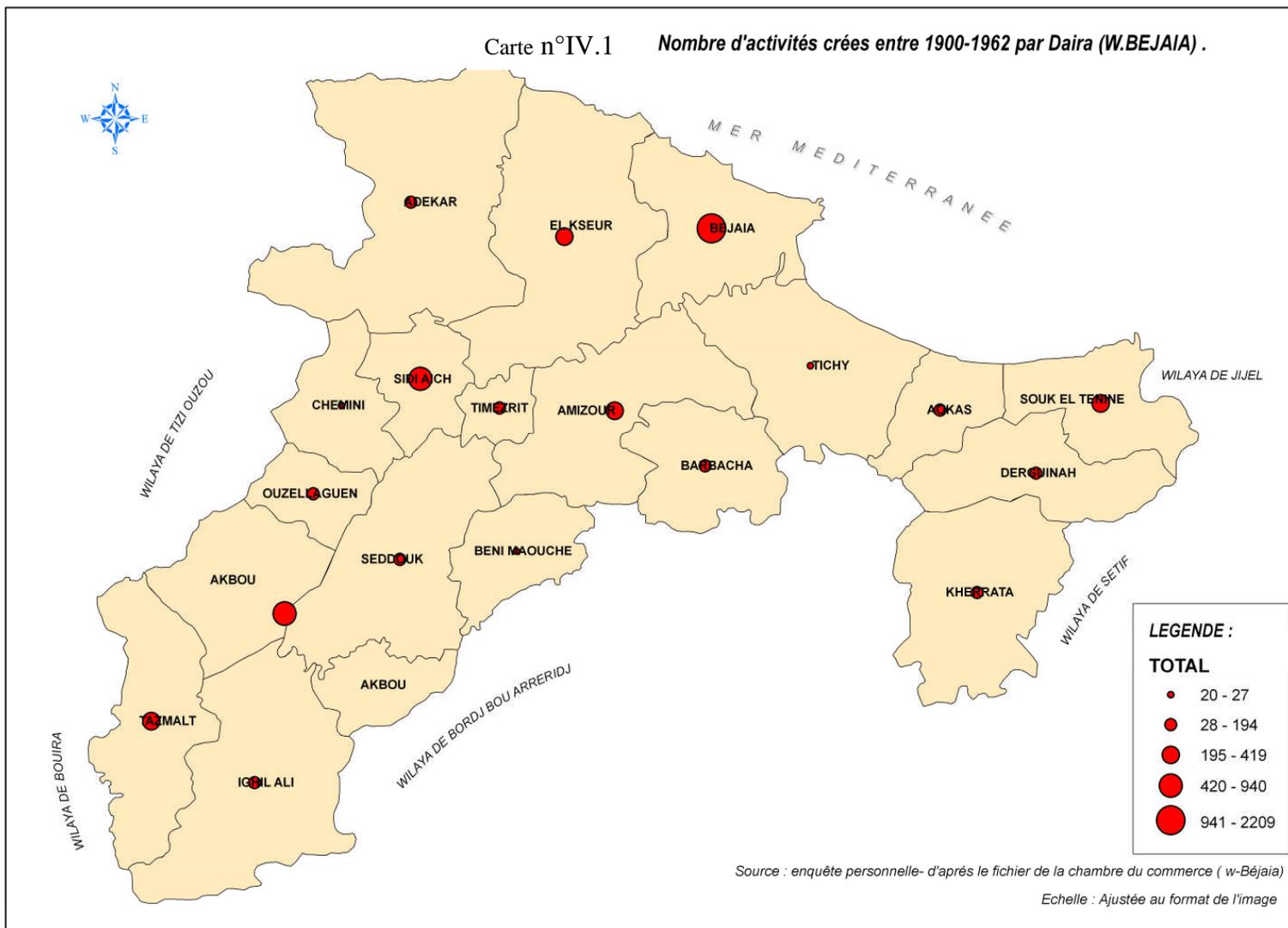
Dans le tableau suivant (tableau n°IV.3), nous avons établi un classement des daïras selon le nombre d'activités créées entre 1900 et 1962. Les inégalités entre les différents territoires de la wilaya sont apparentes. Pour rappel, nous avons classé les types d'activité selon la nomenclature actuelle. Notre base de données nous permet d'analyser la création d'activités par année, par type d'activités et par territoire. La répartition spatiale des activités économiques détermine la densité et les types d'activités d'une population sur son espace géographique. Cette densité obéit à des logiques diverses, à savoir : les caractéristiques du milieu physique, de la démographie, du milieu socioculturel et autres. Dans la carte n°IV.1, nous avons représenté la répartition de toutes les activités créées par daïra entre 1900-1962, cinq niveaux d'importance sont dégagés (voir légende de la carte en question). .

Tableau n°IV.3 et Figure n°IV.1 : Totale des activités créées entre 1900 et 1962 par daïra de la wilaya de Bejaia

Daïra	Nbre d'activités
Bejaia	2209
Akbou	940
Sidi aich	620
Elkseur	419
Amizour	328
Taz malt	355
Souk el tenine	276
Seddouk	194
Kherrata	134
Ouazellaguen	122
Derguina	114
Adekar	108
Timizrit	103
Ighil Ali	103
Aokas	91
Barbacha	75
Beni maouche	27
Tichy	26
Chemini	20



Source : Enquête personnelle à partir du fichier de la chambre de commerce



La daïra de Bejaia se détache de l'ensemble du territoire avec 2209 activités, suivies par les régions d'Akbou, Sidi Aich et El Kseur. La daïra de Bejaia se composait du chef lieu Bougie et une grande partie de la vallée de la Soummam qui correspondaient à la commune mixte de la Soummam. D'après les procès-verbaux du sénatus-consulte⁴, la population de l'ensemble des tribus dont le territoire forme aujourd'hui la wilaya de Bejaia, s'élevait vers 1865 à environ 185 000 habitants, soit près de 7% de la population recensée de l'Algérie (moins de 2% de la superficie totale nationale).

Selon J.FONTAINE, l'opposition fondamentale est entre l'ouest du méridien de Bejaia où les densités s'échelonnent entre 40 et 110, sauf près de la côte, et l'Est où il n'y a que 10 à 50 habitants au kilomètre carré. Ce centre de gravité de peuplement correspond à la région où la densité des activités est importante. Bougie étant chef lieu de commune de plein exercice, est caractérisée par une densité de 1357 hab/km² en 1936, Akbou de 106 hab/km² et dans la commune mixte des Bibans, la densité ne dépassait pas 40 hab /km².

A l'exception de la région de Souk El tenine qui se place dans le troisième niveau, les autres daïras sont très loin de la moyenne de création d'activités économiques en cette période. Tichy est un exemple type, elle ne totalise que 26 activités (entre 1900-1962). J. FONTAINE explique cette faiblesse de densité par « un milieu physique plus ingrat : faiblesse des sources dans les Bibans, pentes raides, maquis et forêt difficiles à défricher dans la zone côtière »⁵.

Ce déséquilibre démographique entre les différentes régions de Bejaia va s'accroître suite à la politique coloniale qui va accaparer les meilleures terres agricoles et pousser la population autochtone vers les montagnes. A titre indicatif, dans le tableau n°IV.4, une grande disparité en termes de population apparaît entre les arrondissements comme celui de la Soummam et de Kherrata. La carte n°IV.1 met en évidence les régions les plus dynamiques, ce sont celles situées à la limite des

⁴ J.FONTAINE : Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie : le cas de la wilaya de la région de Bejaia. Fascicule de recherche n°12. Tours, 1983.

⁵ J.FONTAINE, Op.cit.

frontières occidentales, c'est-à-dire de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Bouira. La richesse des terres agricoles de la vallée de la Soummam et l'intensité des relations commerciales avec ses régions voisines, par exemple entre Akbou et les régions de Ain el Hammam et d'Azazga, expliquent en partie cette dynamique.

Deux éléments sont à prendre en compte : le phénomène de l'immigration et la scolarisation de la population (voir tableau N°IV.1) ; ces derniers ne peuvent être pris en considération, par manque de données ; seulement, leur influence dans le développement des espaces économiques est non négligeable (selon les différentes analyses économiques).

Tableau n°IV.4 : Evolution de la population de Bejaia (1936-59)

Année	Européens	Musulmans	Total
1936	5593	17551	23144
1948	4000	25000	29000
1954	6300	36000	42300
1959	7800	54000	61800

Source : Différents documents historiques.

Tableau n°IV.5 : La population des arrondissements de Bejaia en 1958

Pop/ arrondissement	1958
Soummam	162 032
Akbou	106 777
Sidi aich	97 383
Kerrata	64 764

Source : Document de la sous- commission des aménagements urbains pour la ville de Bougie, 1959.

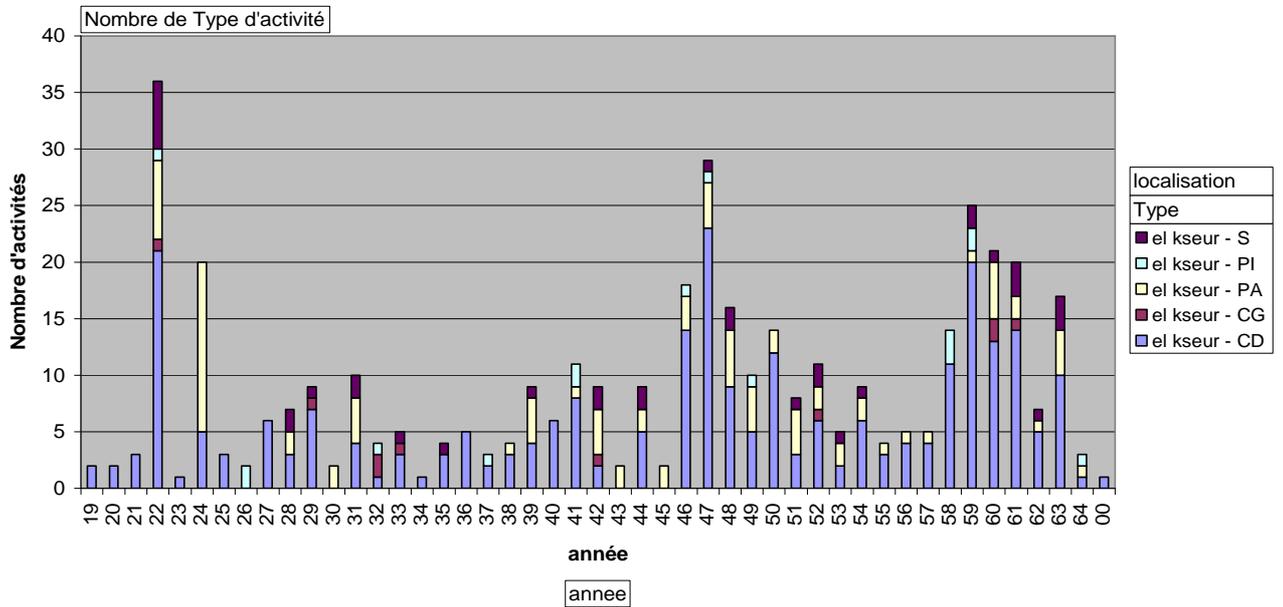
Pour mettre en évidence cette disparité géographique de la création d'activités pendant la période coloniale, nous allons prendre comme exemple, la daïra d'El kseur et de Tichy. Cette comparaison nous la présenterons sous forme d'histogrammes retraçant l'évolution de l'activité économique dans ces deux espaces. La différence est de l'ordre de 393 activités. La première activité enregistrée à Tichy remonte à 1905, (c'est un commerce de bestiaux) alors qu'à El Kseur, un commerce de détail (épiciers) est créé. Après 1920, El Kseur va voir la création de nombreuses activités, y compris une activité industrielle en 1922 (le rythme de création était de deux activités par an), alors que Tichy va avoir un rythme de création d'activités très long (parfois qui peut atteindre une vingtaine d'années). En plus, les activités à Tichy se limitaient en général aux services essentiellement, bar, hôtel et restaurant qui appartenaient à des citoyens français. La seule activité industrielle a été créée en 1960, c'est une entreprise de bâtiment et travaux publics. Il faut signaler à juste titre que Tichy est une région côtière, beaucoup d'historiens affirment que les Kabyles ont toujours « tourné le dos à la mer ».

1.3.2.1 : Répartition spatiale et évolution du commerce de détail

Le commerce de détail est destiné à fournir des biens de première nécessité à un groupe de population. Selon RAHAM⁶, « le commerce de détail est l'alimentation en général qui demande une concentration de population de 275 habitants ; pour l'Est algérien, c'est un commerce de première nécessité pluri spatiale... et aussi il est un bon moyen pour comparer les localités entre elles dans le but d'élaborer une hiérarchie des centres (urbains).». Les premiers commerces de détail sont apparus à Bejaia et inscrits dans la chambre de commerce vers 1900. Dans ce type de commerce, nous avons répertorié les ambulants et les épiciers ; ces derniers ont des établissements fixes où ils exercent leurs activités. La répartition géographique de la densité de cette activité pendant la période coloniale, nous la présenterons dans la carte n°IV.2.

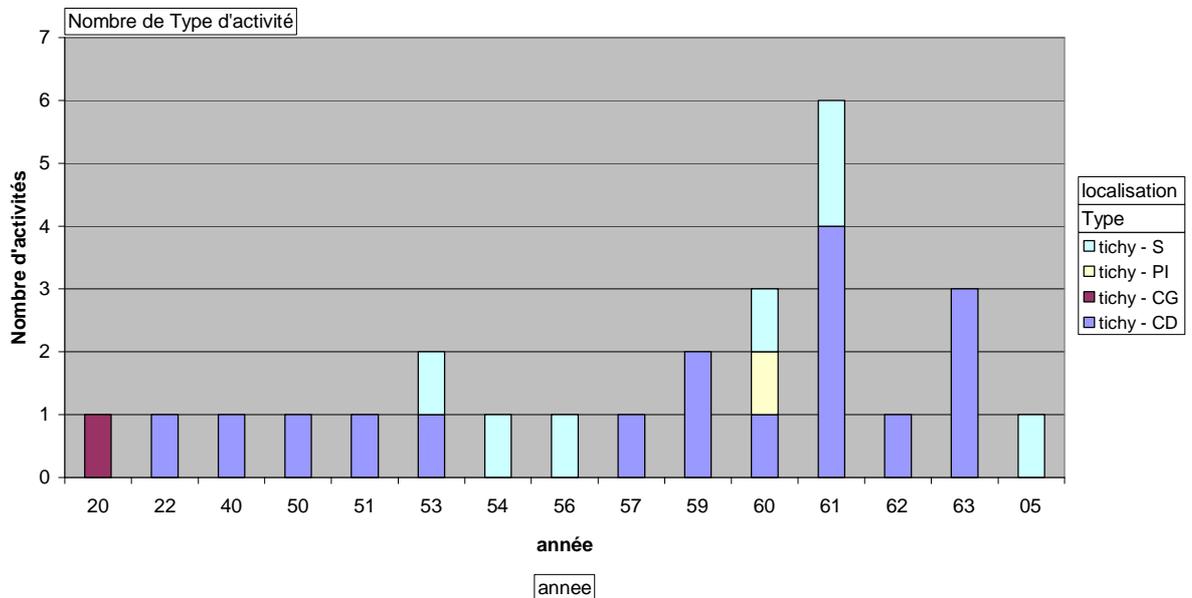
⁶ D.RAHAM : Structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers. Thèse de doctorat d'Etat, université de Constantine, 2001.

Figure n°IV.2 Répartition des activités par année à Elkseur

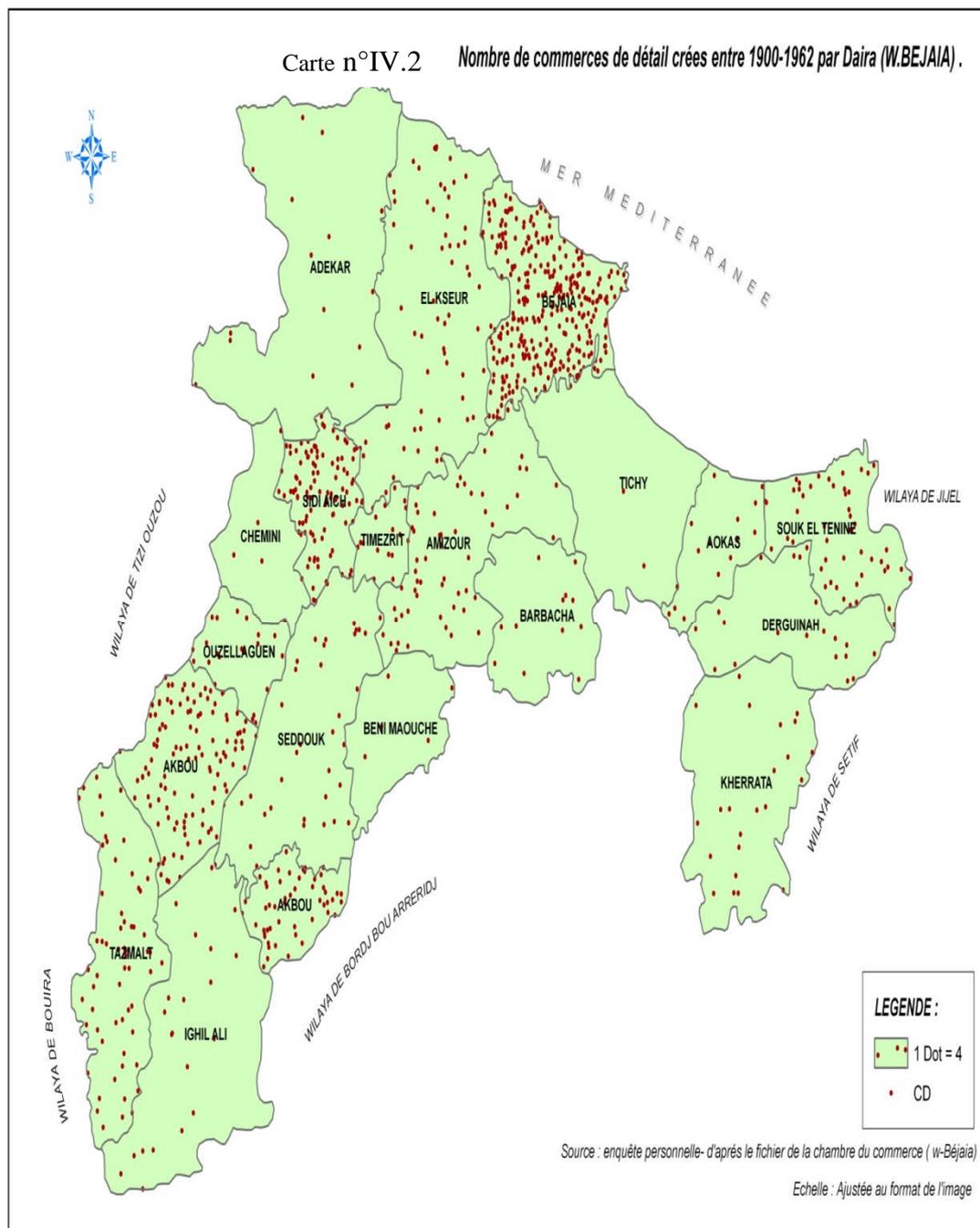


NB : 05 sur le graphe représente 1905

Figure n°IV.3 Répartition des activités par année à Tichy



NB : 00 représente l'année 1900



La concentration des activités de commerce de détail coïncide avec la densité de création d'activités en général. La commune de Bejaia totalise le plus grand nombre de commerces de détail avec 1275 sur un total de wilaya de 4039, soit 31%. Akbou vient en deuxième position avec 656 commerces de détail, cette dernière par sa situation géographique représente un nœud de communication entre les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira et Bordj Bou Arreridj. Les dernières dans le classement sont Beni Maouche, Chemini et Tichy avec respectivement 21, 18 et 17 commerces.

Concernant les types de commerces de détail les plus répandus durant cette période il ya le commerce ambulant avec 900 inscriptions au registre de commerce (soit 24% du total) ; les kabyles sont connus pour leur amour et leur pratique pour ce genre de commerce qui a permis aux populations dans les coins les plus reculés pas seulement de la Kabylie de procéder aux échanges. Ce commerce ambulant concerne non seulement l'alimentaire mais aussi les articles de bazar, la confection, le tissu et la boucherie.

Pour le commerce dans les établissements, il s'agit du commerce de céréales et de caroube très répandus pendant cette période, le commerce du charbon (la région est connue pour sa production), le commerce des bijoux en or (les femmes bougiotes apprécient et mettent beaucoup de bijoux en or), le commerce du tissu et de la laine.

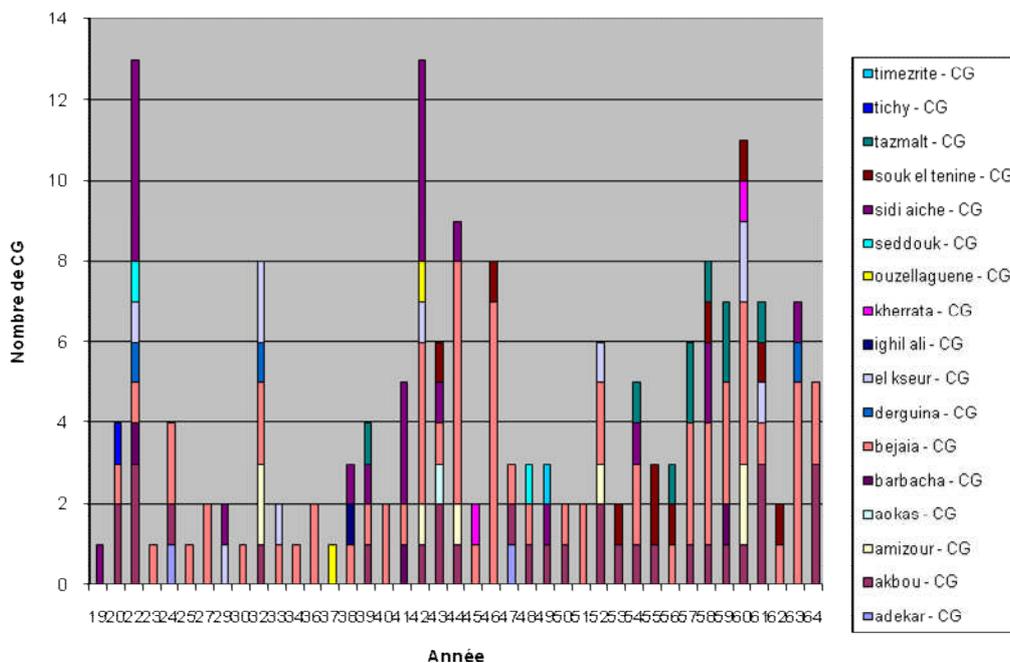
Concernant la répartition géographique de ces commerces, nous avons remarqué que le commerce de l'alimentation générale se retrouve partout, mais certains commerces comme les bijoutiers et les bouchers se localisent dans les grands centres comme Bejaia, Akbou, Sidi Aich et El Kseur.

1.3.2.2 : Répartition spatiale et évolution du commerce de gros

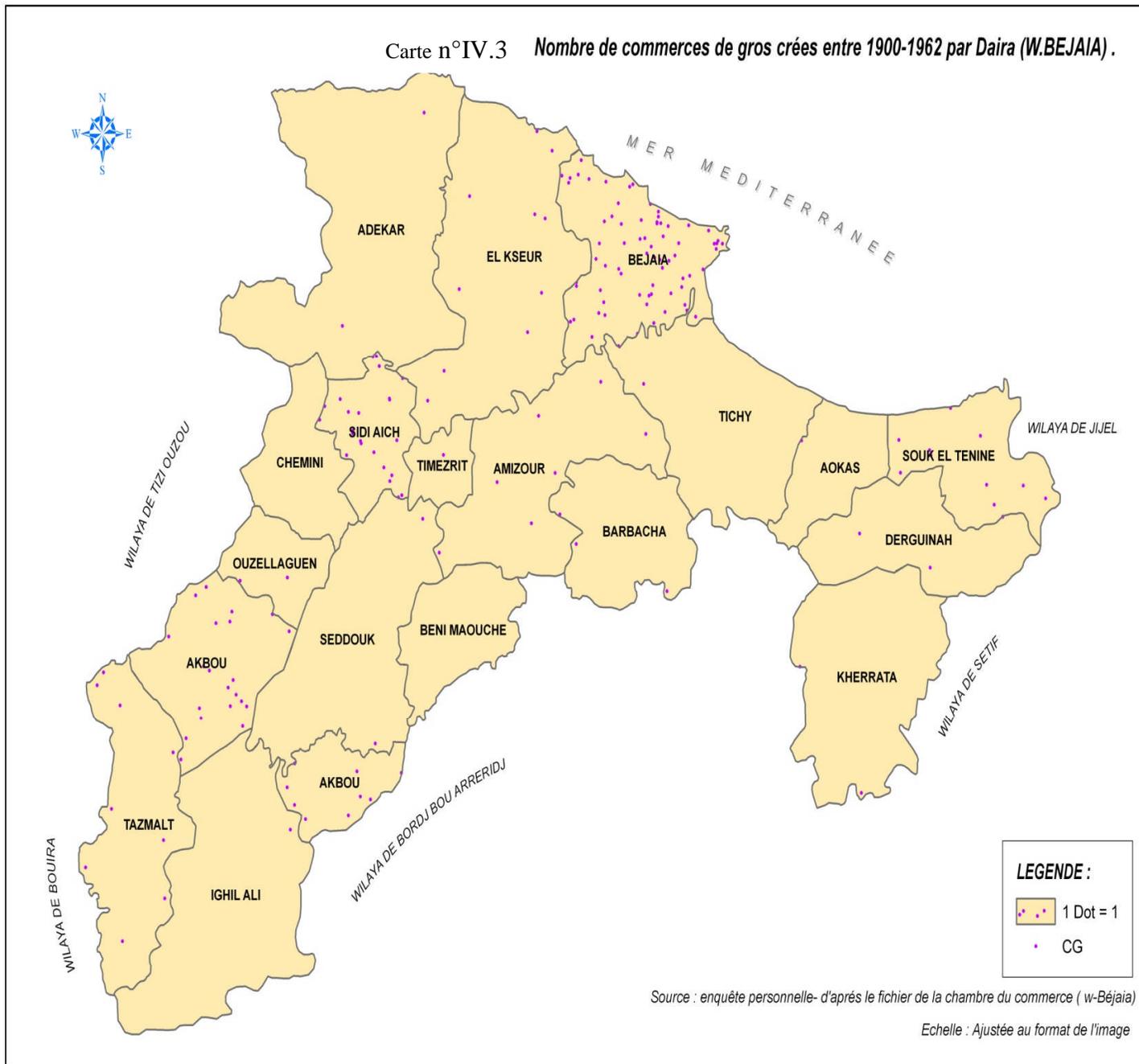
Le commerce de gros est une activité qui consiste à acheter, entreposer et vendre des marchandises, généralement à des détaillants, des utilisateurs professionnels ou des collectivités. Le nombre de commerces de gros créés durant cette période est de 196. Deux daïras, Beni Maouche et Chemini, n'ont pas connu ce genre de commerce au moins jusqu'à l'indépendance. Bejaia domine avec 71 commerces de gros (soit 36% du total de la wilaya) ; vient après Akbou avec 31 commerces de gros, Sidi Aich 24, Souk elTenine et Elkseur avec dix commerces de gros chacune. Le reste des régions à part Tazmalt, qui en avait 09, les autres ne dépassaient pas 03 ou bien un seul commerce de gros comme Ighil Ali, Timizrit et Aokas.

Les activités de commerce de gros sont en majorité des commerces de produits alimentaires, de confection ou de céréales. Dans les régions comme Adekar et Kherrata, les commerçants de gros sont des citoyens français. Les autres étrangers sont implantés dans les centres urbains comme Bejaia, Akbou et Sidi Aich.

Figure n°IV.4 Répartition du Commerce de Gros (CG) par année dans la wilaya de Bejaia



Carte n°IV.3 Nombre de commerces de gros créés entre 1900-1962 par Daira (W.BEJAIA).



Nous retrouvons à Bejaia un grossiste qui exportait des produits kabyles en 1922 et un autre grossiste et mandataire en quincaillerie enregistré depuis 1954 (qui exerce encore à Bejaia).

Cette répartition géographique de ce genre de commerce obéit à une logique d'implantation qui est en relation avec la densité du commerce de détail. Le commerce de gros est une activité qui demande énormément de moyen, d'où le nombre réduit d'algériens qui pouvaient pratiquer ce commerce ; sa répartition spatiale se limitait aux centres urbains.

1.3.2.3 : Répartition spatiale et évolution de la production artisanale

Dans ce type d'activités, nous avons pris en considération les enregistrements d'artisans et les activités dites artisanales. L'artisanat est défini comme une technique de production manuelle et de petite envergure. Au total, il y eu 1137 activités artisanales créées entre 1900 et 1962 sur le territoire de la wilaya.

La répartition géographique (voir carte n°IV.4) des activités artisanales est inégale (concentration importante dans certaines daïras par rapport à d'autres). Bejaia cumule 395 activités (soit 34%), Akbou vient ensuite avec 171, Sidi Aich 110 et El Kseur 91 activités. Cette répartition ne diffère pas des répartitions des activités précédentes comme le commerce de gros et le commerce de détail.

Les activités artisanales les plus importantes sont les huileries avec 363 unités (soit 31%) réparties sur l'ensemble de la wilaya ; la culture de l'olivier et la production de l'huile d'olives étant la principale activité de la région (cette dernière est un réservoir de production agricole avec les céréales). Vu la qualité des terres de la vallée de la Soummam, on ne compte pas moins de 140 moulins traditionnels à farines. Le métier de cordonnier est aussi présent avec 76 artisans qui sont en majorité implantés dans les grands centres.

Les artisans couturiers sont au nombre de neuf dont 07 françaises installées à Bejaia ville. Ce nombre réduit peut être expliqué par le fait, que dans la société kabyle, ce métier est pratiqué par les femmes dans le cercle de l'économie traditionnelle (non reconnu par l'administration coloniale).

Nous comptons quelques fabriques d'espadrilles au niveau de Bejaia ville et à El Kseur, destinés à la consommation locale. Les forgerons ne sont que 29 au niveau de la wilaya ; pourtant d'après les historiens, les populations de la région sont connues par leur savoir faire dans la transformation du fer. Cette constatation s'explique par la concurrence des produits coloniaux et la dislocation de l'économie traditionnelle locale. Ces éléments ont été abordés dans les premières sections.

Une autre activité de première importance pour la région est la poterie. Nous avons compté durant cette période, 177 artisans, ce qui représente 15% du total des activités artisanales. Cette activité est implantée surtout dans la région de Sidi Aich, connue pour son savoir faire en la matière.

Pour le travail du bois, nous n'avons compté que 40 menuisiers inscrits au registre de commerce ; ces derniers sont installés surtout dans les centres urbains et la plupart sont des étrangers. Ces derniers produisent des meubles pour les besoins des colons. A Bejaia, nous avons remarqué l'apparition de nouveaux métiers comme les tôleurs, les artisans mécaniciens, et les charcutiers.

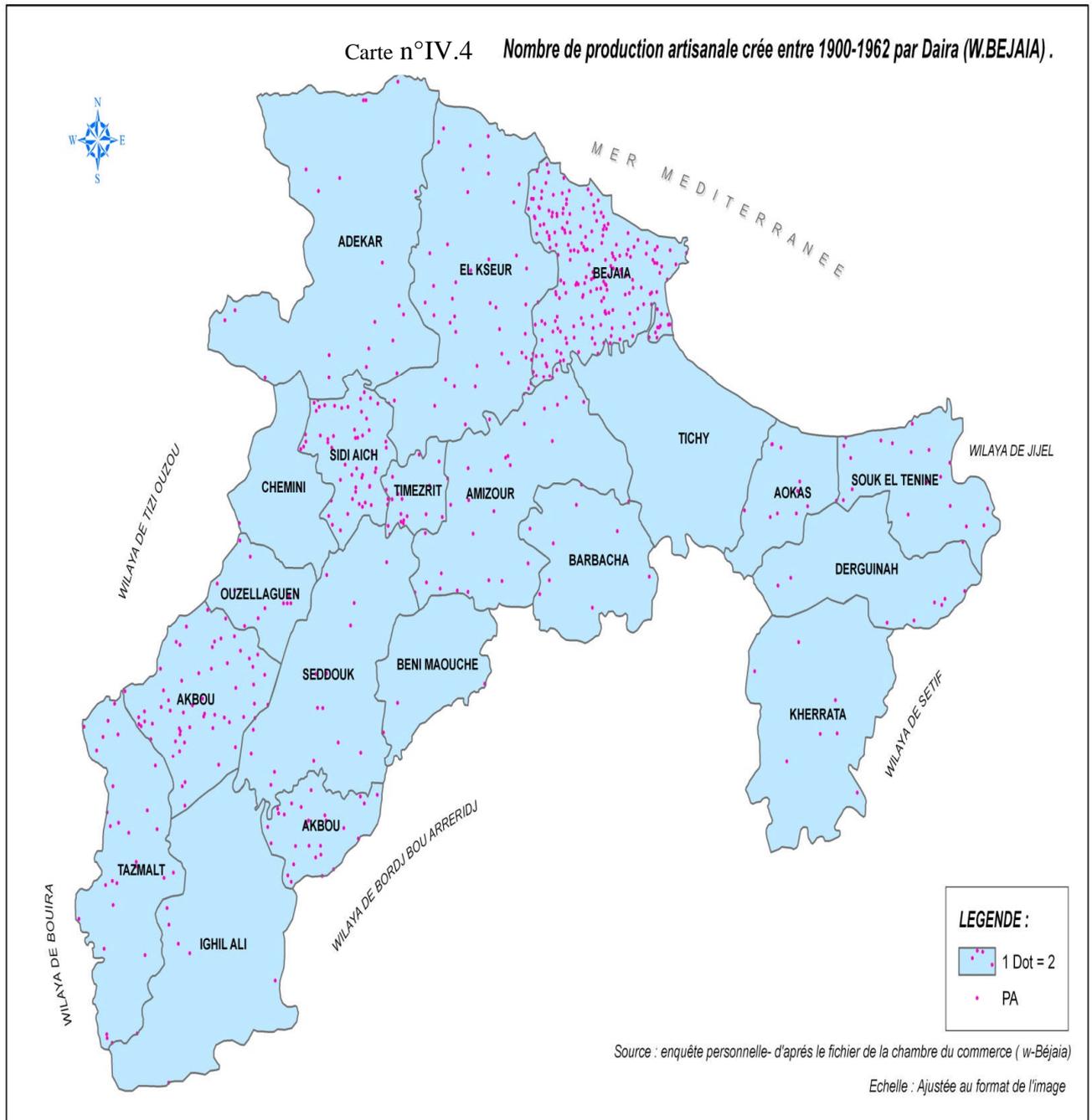
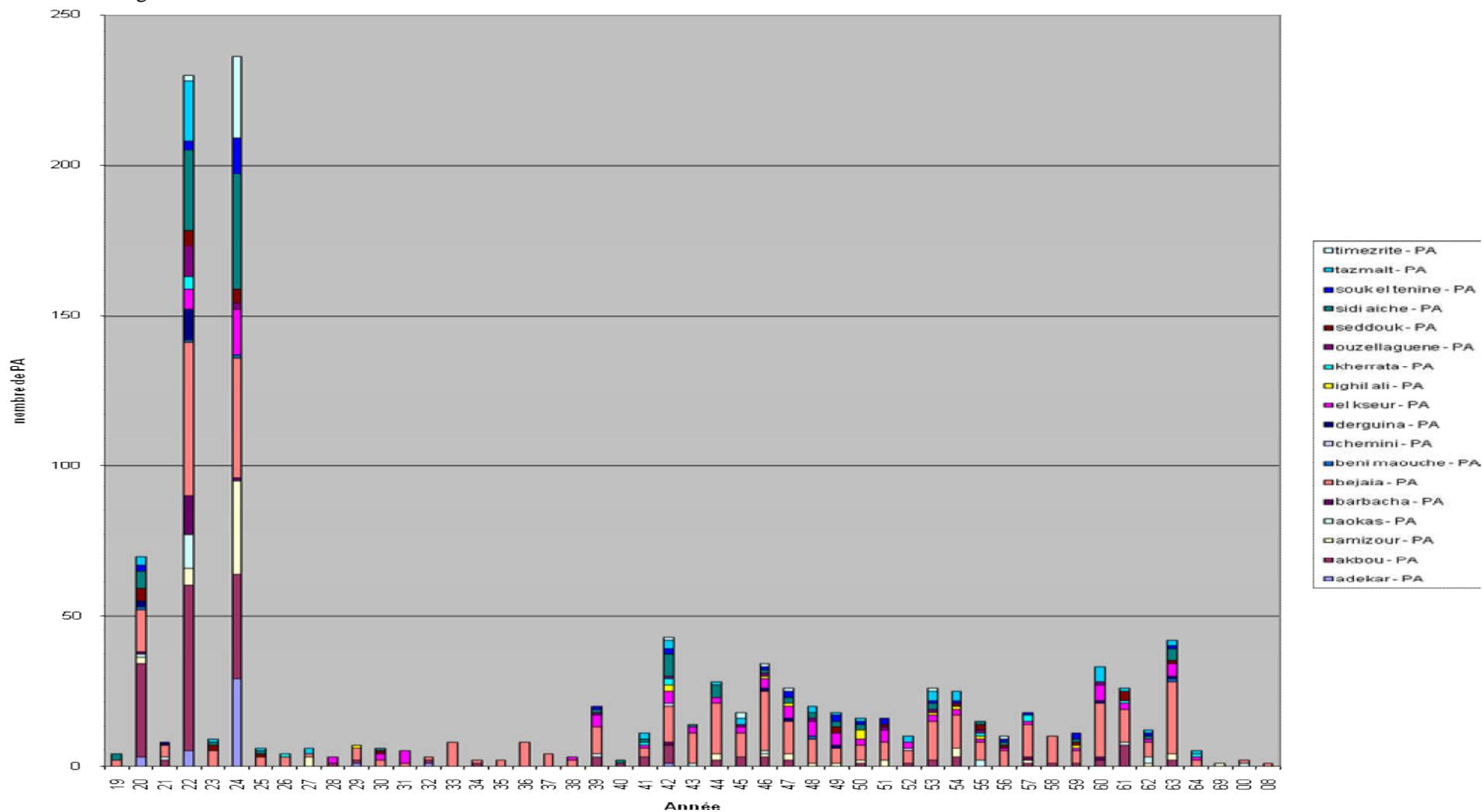


Figure n°IV.5 **Répartition de la Production Artisanal (PA) par année dans la wilaya de Béjaia**



1.3.2.4 : Répartition spatiale et évolution de la production industrielle

Nous allons analyser l'activité industrielle de Bejaia pendant la période coloniale et ce, à partir des différents types d'industries et leur répartition géographique sur l'ensemble du territoire de la wilaya. L'industrie est définie comme l'ensemble des activités économiques qui combinent les facteurs de production pour produire des biens matériels destinés au marché. Nous avons comptabilisé 205 unités industrielles entre 1900 et 1962, dont 118 au chef lieu, soit 57% du total. La répartition géographique (voir carte n°IV.5) est caractérisée par une concentration importante au niveau de la ville de Bejaia suivie par certaines localités de la vallée de la Soummam.

L'écart est très important avec Akbou qui vient en deuxième position avec seulement 22 unités industrielles. Les autres localités de la Soummam suivent avec 16 unités à El Kseur, 13 à Sidi aich et 8 à Tazmalt. La région d'Aokas se détache du nombre d'unités industrielles (5 en tout) du reste de la partie orientale de la wilaya. Une partie importante de la wilaya n'est pas touchée par l'industrialisation comme le cas de Chemini et Timizrit où aucune unité industrielle n'a vu le jour de 1900 à 1962.

En ce qui concerne les types d'industrie, nous remarquons les industries alimentaires, les matériaux de construction, les industries de bois et de liège, l'industrie du tabac et même une industrie de coton. Dans le fichier de la chambre de commerce, parfois le terme entrepreneur est répertorié mais sans préciser le domaine de son activité. Dans les industries alimentaires, nous apercevons la présence de 20 unités industrielles de transformation d'huile dont la majorité sont implantées à Bejaia et appartiennent à des français. Des unités de fabrication de boissons, de patates alimentaires, de tabac, de caroubes, de figues sèches et deux usines de salaison de poissons. Les patrons de ces usines sont aussi des exportateurs de produits parfois précisés dans le registre comme produits kabyles.

Les industries de bois se limitent à la production du liège, à partir de l'exploitation des forêts de la région et la production des bouchons et bouchon de pipe et allumettes.

Pour ce qui est des matériaux de construction, il s'agit de l'exploitation des carrières et de la production de parpaing et de tuiles. Cette description des industries qui existait durant la période coloniale, confirme les analyses et les synthèses des travaux sur l'industrie algérienne présentées dans le chapitre précédent. La politique coloniale qui a maintenu la dépendance à la métropole, ne permettait que l'exploitation des richesses régionales et la satisfaction des besoins des populations européennes sur place. Les premières industries créées sont localisées à Akbou et Kherrata. Nous avons comptabilisé quatre unités à Akbou (en 1920) dont une fabrique de chaussures appartenant à un algérien, deux conserveries d'huiles créées par des étrangers et une entreprise de bâtiment. A Kherrata, c'est un étranger qui a installé une conserverie alimentaire.

Tableau n°IV.6 : Nombre d'industrie par daïra de 1900 à 1962

Daïra	Nb industries	Daïra	Nb industries
Bejaia	118	Seddouk	2
Akbou	22	Ighil ali	2
El Kseur	16	Beni maouche	1
Sidi aich	13	Barbacha	1
Tazmalt	8	Tichy	1
Aokas	5	Souk El Tenine	1
Amizour	4	Derguina	1
Kherrata	4	Timizrit	0
Ouzellaguen	3	Chemini	0
Adekar	3	Total wilaya	205
Aokas	12	Total	673

Source : Enquête personnelle.

Figure n°IV.6 : Nombre d'industries par daïra de 1900 à 1962

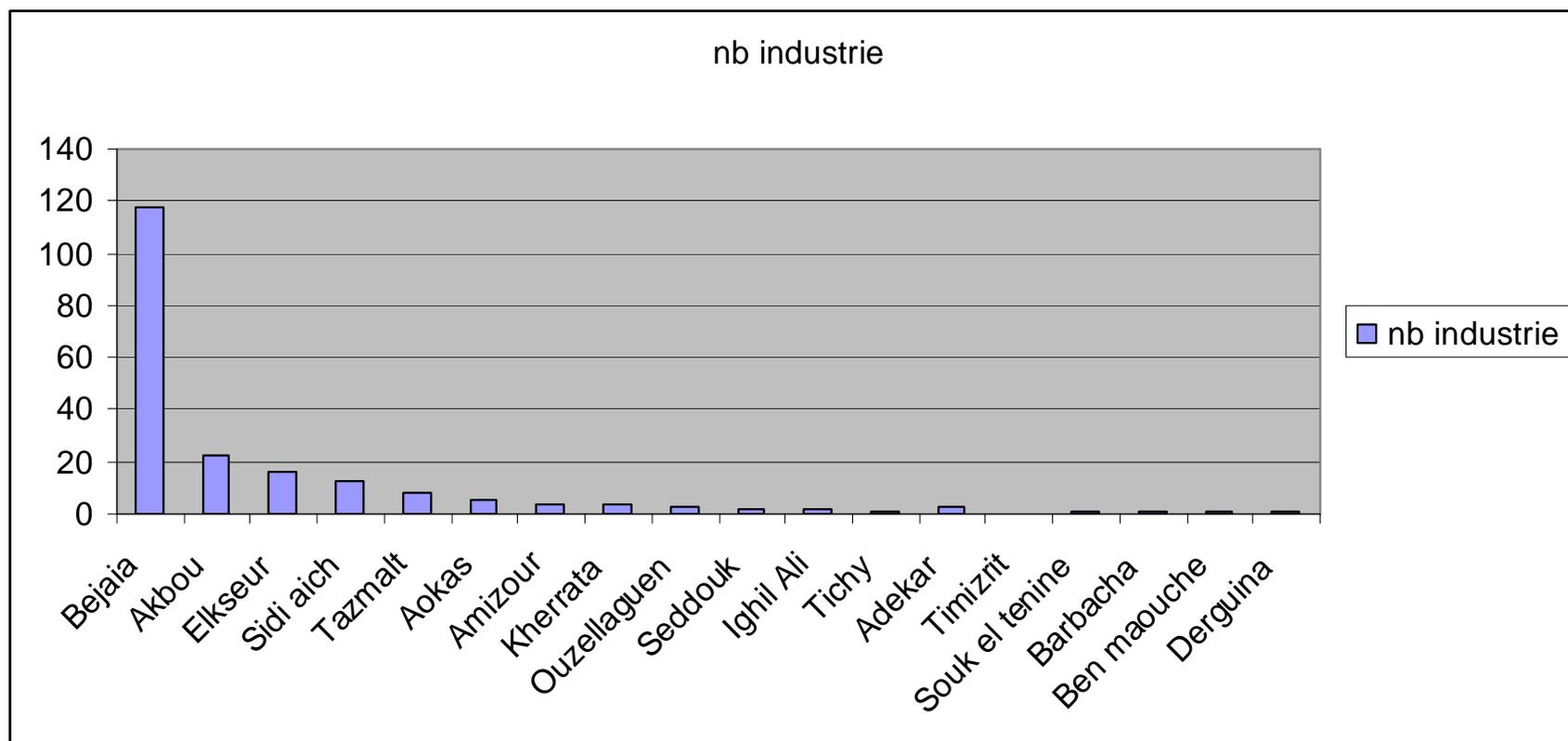
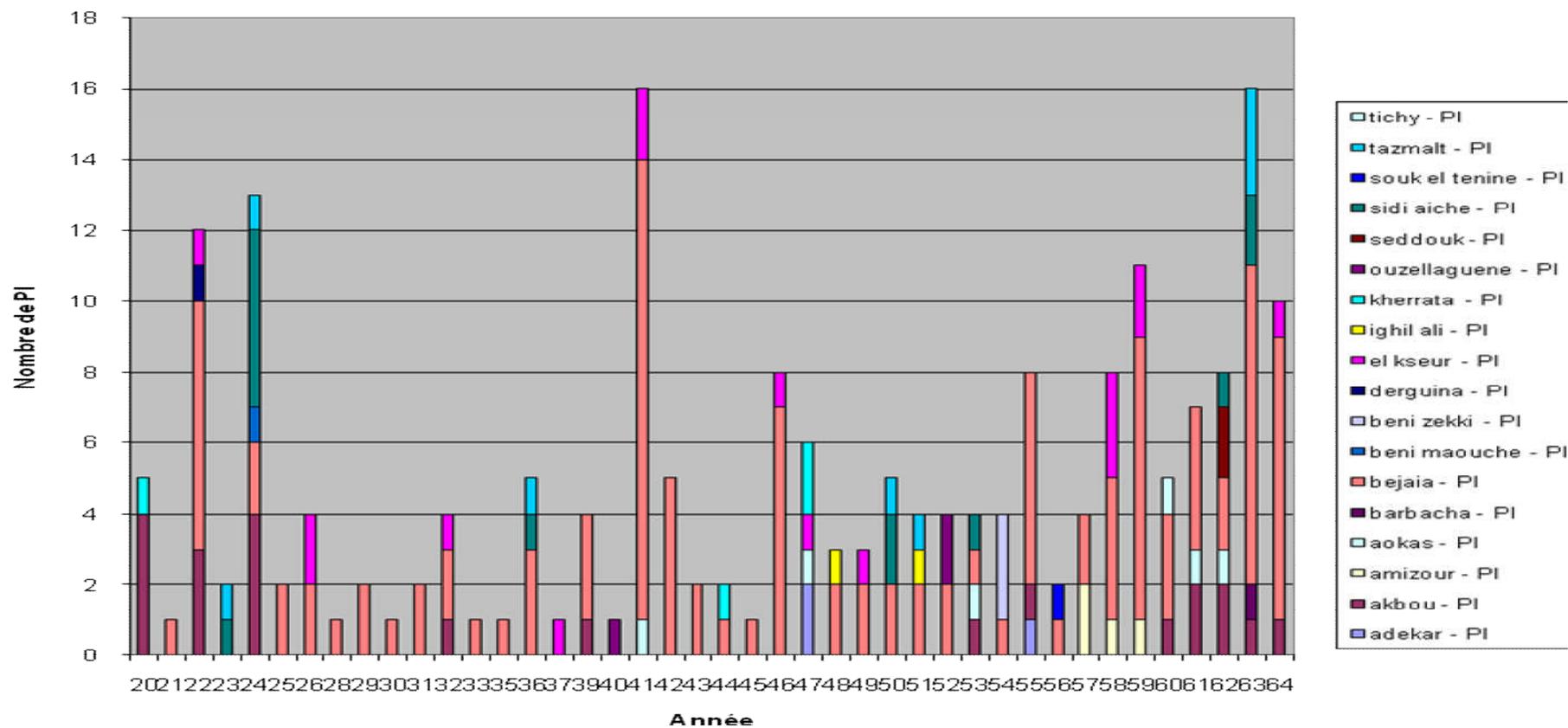
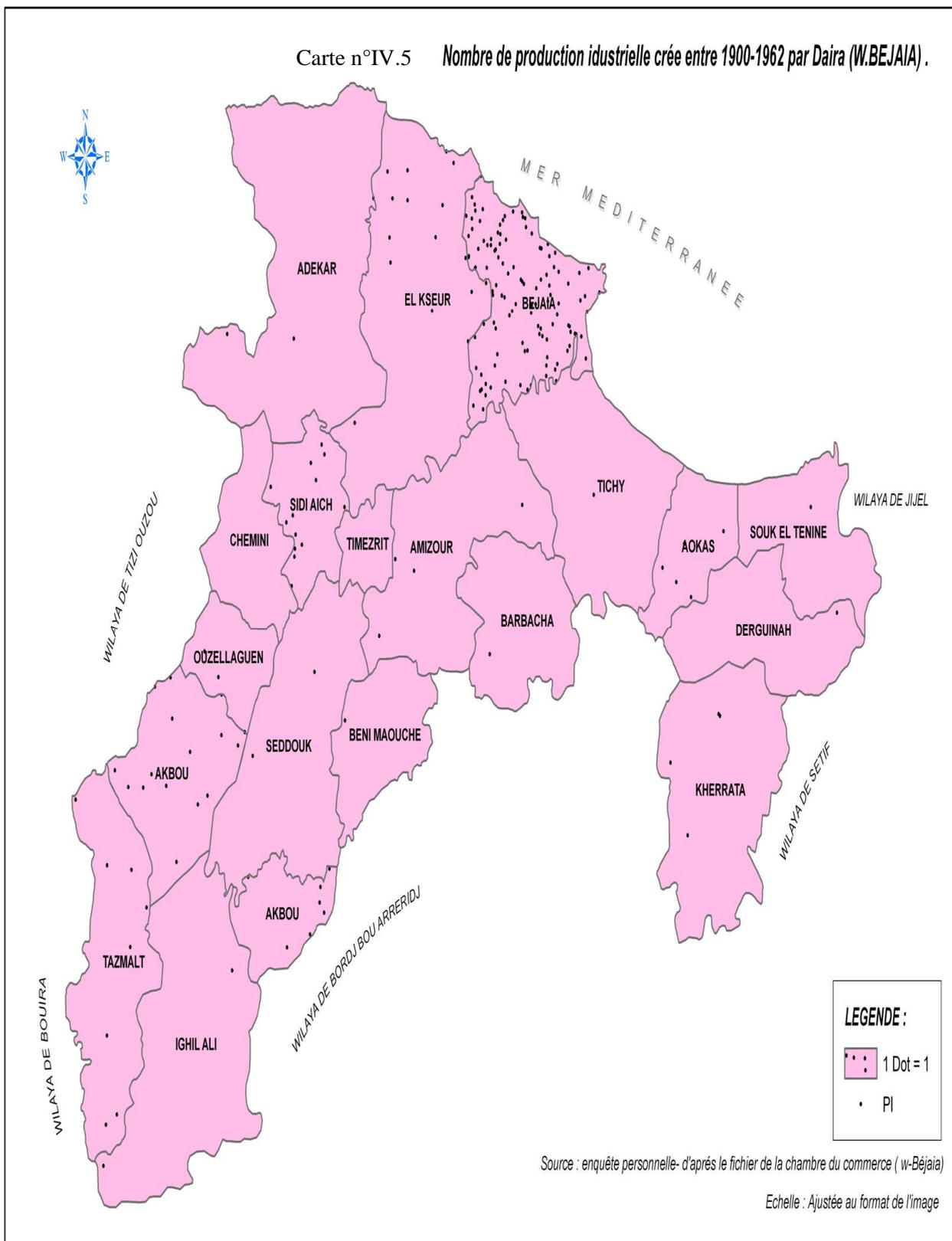


Figure n°IV.7 **Répartition de la Production Industrielle (PI) par année dans la wilaya de Béjaia**





1.3.2.5 : La Répartition et évolution des services dans la wilaya de Bejaia pendant la période coloniale

Les services sont des activités économiques qui ne produisent pas de biens matériels. Pendant cette période, nous avons compté 673 services répartis sur le territoire de la wilaya de Bejaia. La répartition géographique ne diffère pas de la répartition des autres activités. Bejaia occupe la première place avec 350 services, soit 52% du total des services.

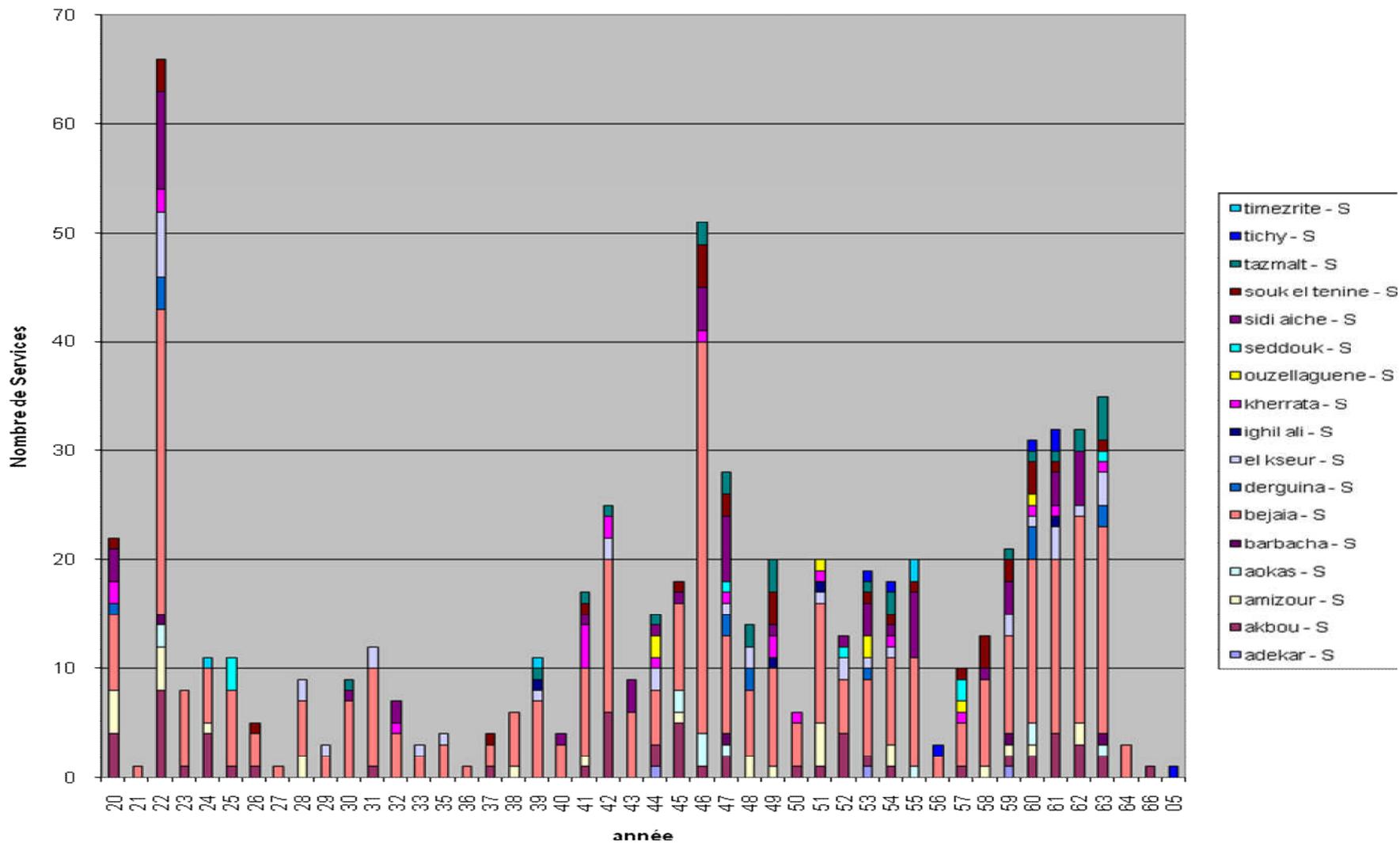
Dans le tableau suivant n°IV.7, nous remarquons que l'écart est important entre Bejaia et Akbou qui vient en deuxième position avec seulement 60 activités (soit 17%). Ces deux localités, à elles seules, concentrent 70% des activités de services de toute la wilaya. Par rapport aux activités précédentes, les localités orientales de la wilaya, telles que Souk el tenine et Kherrata dépassent en nombre d'activités des localités de la vallée telles Tazmalt et Ouzellaguen. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'Akbou attire le maximum d'activités de services en tant que deuxième centre urbain après Bejaia ; cette fonction est jouée par la localité de Souk el tenine pour la partie orientale de la wilaya.

Tableau n°IV.7 : Répartition des services à Bejaia de 1900-1962

Daïra	Nb de service	Daïra	Nb de service
Bejaia	350	Seddouk	8
Akbou	60	Ouzellaguen	7
Sidi aich	56	Tichy	7
El kseur	36	Barbacha	4
Souk el tenine	31	Ighil ali	4
Amizour	28	Timizrit	4
Tazmalt	26	Adekar	3
Kherrata	23	Beni maouche	00
Darguina	14	Chemini	00

Source : Enquête personnelle.

Figure n°IV.8 Répartition des Services (S) par année dans la wilaya de Béjaia



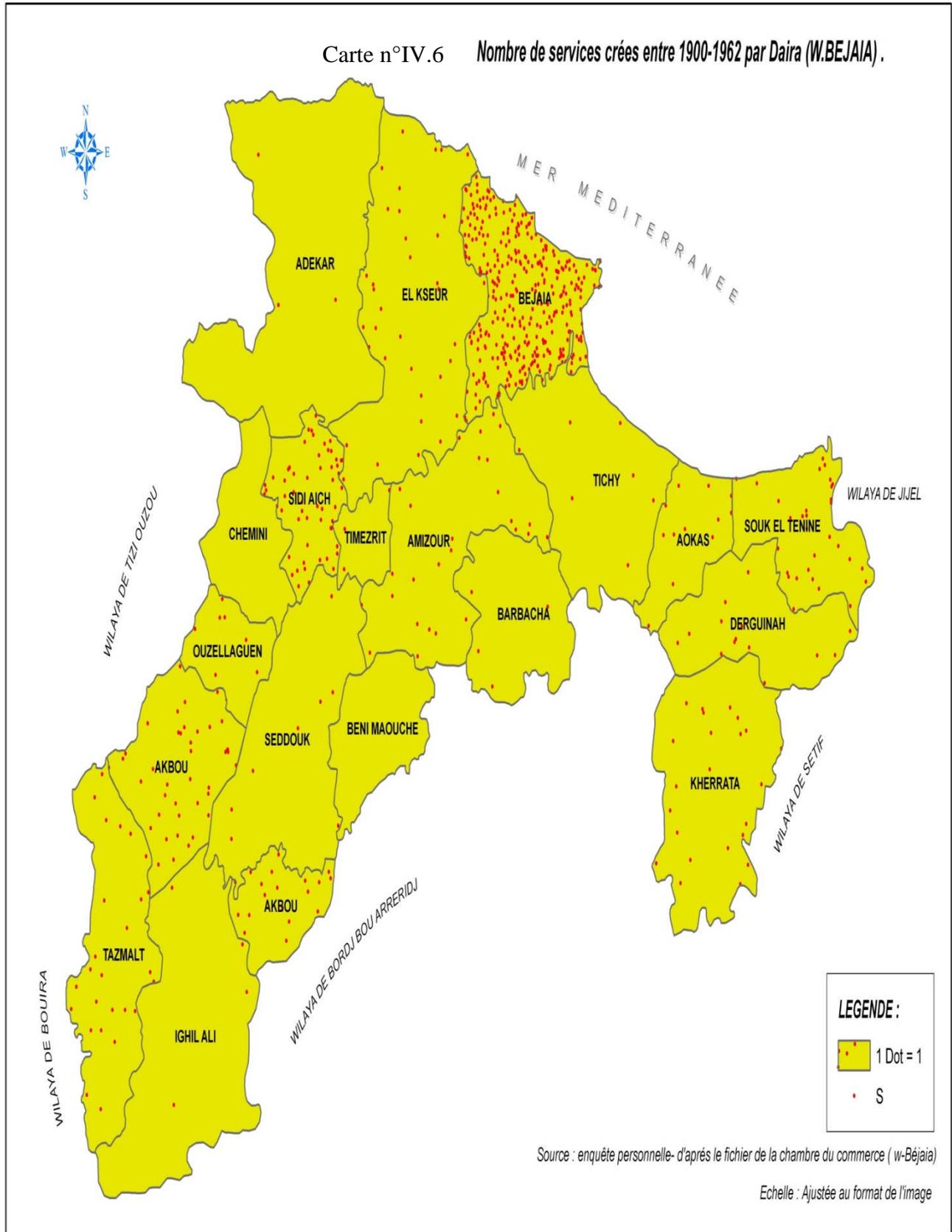
1.3.2.6 : Répartition spatiale et évolution des services

Deux types de services existent : ceux destinés aux entreprises concentrés dans les régions industrielles et ceux aux ménages. Pour le premier type, nous avons recensé l'existence d'entreprises de transport de marchandise (au nombre de 23) en majorité localisées dans les régions les plus dynamiques et appartenant en grande partie aux citoyens français. Ces derniers gèrent les 05 agences d'assurances implantées à Bejaia ville et un bureau d'arbitrage et d'expertise crée en 1937. Il y a lieu de signaler qu'un seul algérien a créé une agence d'assurance et de comptabilité en 1952.

Concernant les activités d'importation et d'exportation, trois français assurent la fonction de transitaires, dont le premier est créé en 1922, ainsi que deux représentations de consignation. Dans le secteur bancaire, deux banques françaises sont représentées à savoir, le crédit lyonnais et le crédit foncier. Cette présence très faible reflète ce qu'on a expliqué dans le chapitre précédent sur la non pénétration du secteur bancaire français dans les zones non urbaines (où se pratique l'économie traditionnelle). Dans les secteurs de l'hôtellerie, la wilaya de Bejaia comptait 34 hôtels repartis essentiellement dans les zones urbaines, 55 restaurants et 189 cafés.

Les autres services aux ménages, se limitaient à 17 électriciens, une dizaine de plombiers et une centaine de coiffeurs dont seulement deux coiffeuses installées à Bejaia ville, sept pharmacies dont une à Akbou, une à Sidi aich et le reste à Bejaia. Nous signalons l'existence de sept salles de cinéma fonctionnelles dont quatre appartenaient aux français, en plus de Bejaia, une salle est implantée à Elkseur et une autre à Tazmalt. Ces activités nous renseignent sur le niveau de vie de la population ; le nombre de services est lié automatiquement au taux d'urbanisation. Si nous prenons au hasard, la daïra d'Ighil Ali, les services existants entre 1900-1962, sont : un café créé en 1961, un gargotier en 1949, un coiffeur en 1951 et une entreprise de transport en 1939. Cette région est mitoyenne de deux régions (urbaines) importantes à savoir Akbou et Tazmallt qui accaparent l'essentiel des services.

Carte n°IV.6 Nombre de services créés entre 1900-1962 par Daira (W.BEJAIA).



1.3.2.7 : Evolution de la création d'activités par période

Dans le graphe ci-dessous, nous exposerons l'évolution par année du nombre d'activités créées dans la wilaya de Bejaia. Cette situation est analogue à l'analyse que nous avons faite dans le premier chapitre sur l'évolution du secteur industriel en Algérie. Les périodes principales qui ont affecté cette évolution sont : 1915-1920, 1942-1948 et 1954. Le graphe démontre des pointes de création d'activités à Bejaia en 1920, 1922, 1946-1948 et après 1954. Les conséquences des deux guerres mondiales, ont poussé les autorités coloniales à changer leur politique économique en Algérie. Les nouveaux objectifs des autorités étaient d'une part, la valorisation des matières premières algériennes et d'autre part, la substitution de produits locaux aux importations défailtantes. Pour Bejaia, nous nous limiterons à survoler les périodes où la dynamique de la création d'activités est importante (cette dernière rejoint la tendance nationale déjà précisée dans les sections précédentes).

La période allant de 1900 à 1919 n'a enregistré aucune création d'activités industrielles dans toute la wilaya, 18 activités seulement sont enregistrées en majorité des commerces de détail et quelques services. Une évolution importante est notée en 1920 avec la création de 170 activités dont des activités industrielles, par exemple une conserverie alimentaire à Kherrata (par un citoyen français).

L'année record de création d'activités pendant toute la période coloniale est l'année 1922 avec 655 activités. Les conséquences de la première guerre mondiale ont fait réagir les autorités françaises sur la situation de dépendance de l'Algérie à l'économie de la métropole. Ces activités sont pratiquement réparties sur toute la wilaya. Nous remarquons l'exploitation par un français d'une mine de fer dans les environs de Bejaia (pour la première fois). Beaucoup d'activités industrielles ont vu le jour entre autres une fabrique de toiles, des entreprises de bâtiments et de travaux publics et une usine de conserve d'huile à Akbou.

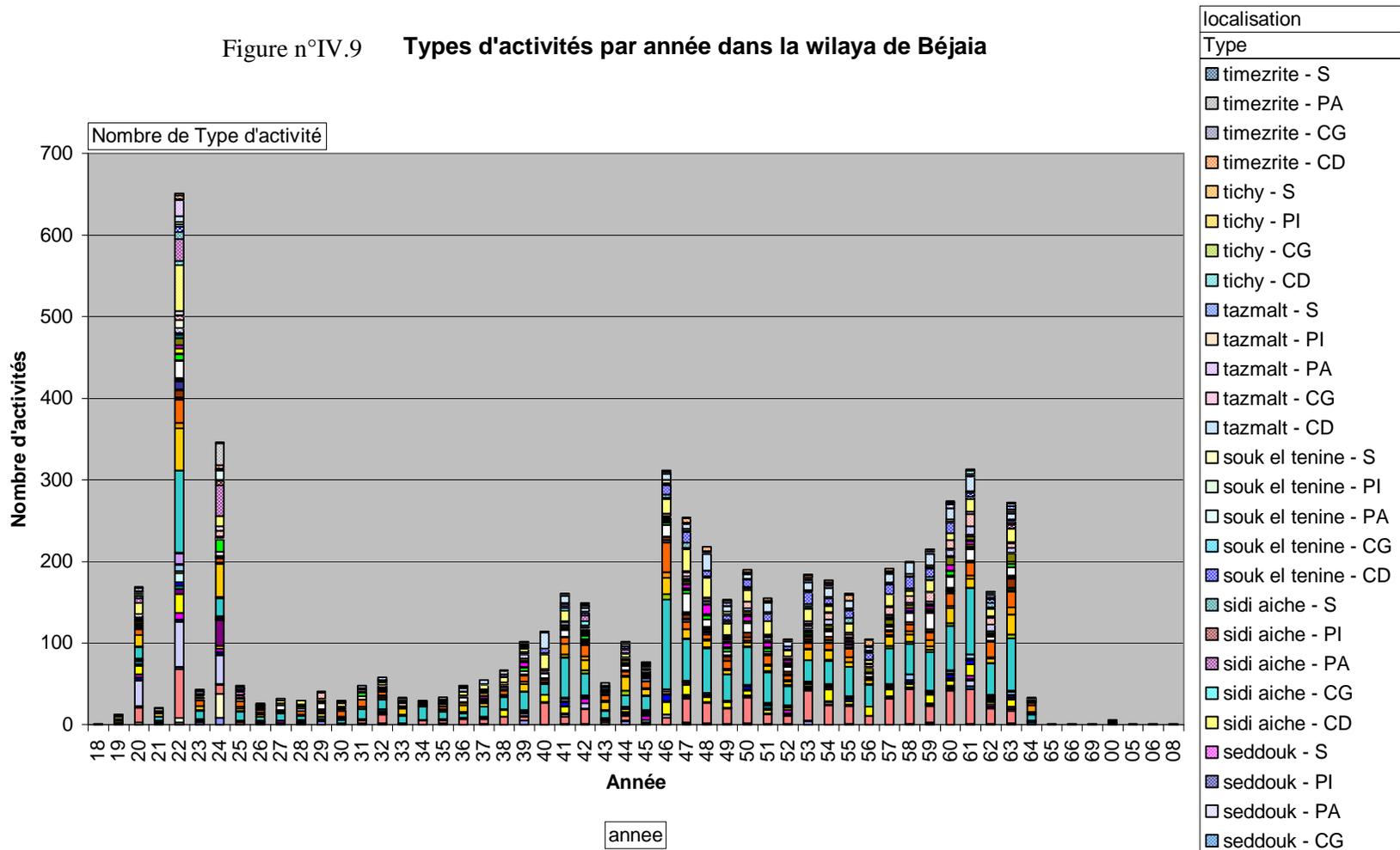
Une autre année aussi importante est 1924 avec la création de 346 dont beaucoup d'industries en dehors de Bejaia, à savoir une usine à l'huile à Tazmalt, une fabrique de tuiles et des entreprises de bâtiment à Sidi aich et à Akbou.

Un plan d'industrialisation de l'Algérie est lancé en 1946, sous formes de mesures visant à attirer les capitaux privés, à savoir : dégrèvement, abattement d'ordre fiscal, garantie pour les emprunts à long terme d'équipements, conventions avec les établissements de crédits spécialisés... Les effets de ce plan sont visibles sur les différents graphes présentés ; Bejaia, par exemple, a bénéficié de sept projets industriels dont une savonnerie industrielle (par un algérien) et une usine de salaison de poissons (par un français) et un nombre important de services.

Cette dynamique va se poursuivre après le lancement du plan de Constantine en 1958, qui a mobilisé des investissements publics importants. Bougie a été désignée comme seconde zone pilote d'industrialisation dans le cadre de ce plan. En 1958, nous avons comptabilisé 199 activités, qui vont augmenter en 1961, pour atteindre les 312 activités créées dont deux projets importants à savoir ICOTAL (industrie cotonnière avec 500 ouvriers) et une unité d'emplissage de gaz de pétrole liquéfié (100 ouvriers).

En 1962, la création d'activités a chuté de moitié par rapport à l'année précédente pour n'atteindre que 164 activités. A l'indépendance de l'Algérie, la majorité des étrangers ont quitté le territoire national, ce qui a causé des préjudices importants pour l'économie nationale et locale.

Figure n°IV.9 Types d'activités par année dans la wilaya de Béjaia



Section 2 : Bejaia et son économie après l'indépendance

2.1 : L'industrie à Bejaia après l'indépendance

Avec l'indépendance de l'Algérie, un nouveau contexte se dessine au niveau économique, politique et administratif. La plupart des entreprises n'ont pas changé de statut mais le départ massif des européens les ont obligé à algérianiser leur personnel. La période 1962-65, a connu un flottement pour les options à prendre entre autogestion (qui a touché les petites entreprises) et les nationalisations. D'après un rapport officiel sur la situation économique de Bejaia, nous avons reconstitué le tableau suivant qui nous donne les principales industries inventoriées dans la daïra de Bejaia qui a été rattachée à la wilaya de Sétif jusqu'au découpage administratif de 1974.

Tableau n°IV.8: Situation industrielle de la daïra de Bejaia en 1968

Entreprise	Productions	Nb d'employés	Date de création
ICOTAL	Confection et tissages	700	1960
SALPAC	Cartons et boîtes alimentaires	25	1968
SIAN	Savon et traitement des grignons	195	
SAB	Chaussette et bonneterie	42	1962
SIMEA	Vis et clous	10	
Coopératives des chaux et ciments	Ciment et chaux	30	1894
Papeterie de la Soummam	Papier et dérivés	44	
Société nationale de matériaux de construction	Matériaux de construction	16	Avant 62
Briqueterie et tuilerie de Oued- Ghir	Briques	29	
SEMPAC	Pâtes alimentaires	40	1941
Société industrielle Ait Meddour frère	Confection tous genres	25	1968
SARL lingerie intime	Lingerie	07	1968
Compagnie algérienne des lièges	Lièges	54	
Société nationale de lièges	Lièges et bouchons	50	Réactivé en 1967
Tulestal (nationalisé)	Tuiles	151	Avant 1962
Briqueterie ex-Olivero (nationalisé)	Brique	165	1905
Société Ouadah & Boureghit	Tissus et coton	18	1968
Usine de chaussures Zaichi R et M Saidani	Chaussures	12	1967
Cimenterie chaussures Zaichi H et A Saidani	Carrelage et granitoux	14	1965
Total		2599	

Source : Reconstitution personnelle d'après un exposé sur la situation économique de la daïra de Bejaia en 1968 réalisé par un administrateur.

Le secteur privé a été dominant pendant cette période par des unités qui ont été créées même après 1962, malgré la nationalisation des entreprises abandonnées par les européens. Le secteur du textile se taille la part du lion avec 30% de l'emploi industriel à Bejaia. Le secteur des matériaux de construction est aussi important avec 15%. L'agroalimentaire n'emploie que 2,5 % du total de l'emploi industriel.

Ces statistiques n'ont pas pris en considération certaines huileries qui ont continué à fonctionner, même si ces dernières sont à la limite de la production artisanale. La caractéristique importante de ces entreprises mentionnées dans le rapport officiel en 1968 est la vétusté des équipements. Malgré ces constatations, Bejaia était classé troisième pôle industriel de l'Est algérien après Annaba et Constantine (d'après la monographie de la wilaya de Sétif cité par J.FONTAINE).

2.2 : Le développement des années 70

La nouvelle politique économique de l'Etat basée sur l'industrialisation de l'Algérie, s'est manifestée par un taux d'investissement élevé dans les différents secteurs (par l'intermédiaire des grandes sociétés nationales). Bejaia a bénéficié, dans le cadre du premier plan quadriennal, de la création de trois unités importantes avec 799 emplois répartis entre le secteur textile, bois et la construction métallique. Ces dernières sont toutes implantées dans la ville de Bejaia. Dans le tableau suivant (n°IV.9), les secteurs juridiques sont classés en six (06) catégories : l'administration, le secteur public, le secteur autogéré, le secteur coopératif, le secteur privé et les non déclarés. A cet effet, nous avons exploité les données du recensement de 1977 (qui reste la seule source d'information pour analyser l'activité économique et l'emploi). Les branches économiques sont en nombres de neuf (09).

Les emplois sont presque répartis équitablement entre le secteur public (31578) et le secteur privé (31911 emplois), ce qui montre une présence importante du privé durant les années 70. En ce qui concerne les branches d'activités, le secteur privé domine dans l'agriculture, le commerce et les services. Il est loin derrière le secteur public dans les hydrocarbures et les autres industries, ces derniers sont réservés à l'investissement étatique.

Dans les industries de transformation, le secteur privé est présent avec un effectif assez important de 3385 salariés (soit 40% du total des industries de transformation). Le privé partage avec le secteur public les emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ce dernier a toujours été un créneau porteur pour l'investissement privé.

Selon le nombre d'emplois, l'agriculture représentait le premier secteur employeur avec 18631 emplois ; les potentialités agricoles de la vallée de la Soummam et le cachet rural de la région en sont les interprétations de cette situation. Le bâtiment et les travaux publics sont la deuxième activité importante de la wilaya juste avant l'administration et les services à la collectivité. L'industrie de transformation n'occupe que la quatrième position avec comme nous l'avons mentionné, un investissement public important à partir du deuxième plan quinquennal.

Tableau n°IV.9 : La population occupée dans la wilaya de Bejaia selon les branches d'activités et les secteurs juridiques en 1977

Branches d'activités économiques	Section juridique						Total
	Administration	Public	Autogéré	Coopératif	Privé	Non déclaré non concerné	
Agriculture		612	1583	1136	15080	220	18631
Industrie de transformation		5061	00	1	3385	80	8517
Hydrocarbures		1147	00	00	00	1	1148
Autres industries		1337	00	00	89	6	1432
BTP	640	5009	01	00	4825	62	10541
Transport, entrepôts et communication	550	1969	00	00	1379	24	3925
Commerces		1025	00	00	3647	61	4733
Administration et services à la collectivité	8999	504	00	00	149	131	9783
Autres services	248	734	00	00	2717	11	3710
Non déclaré	206	804	00	15	640	703	2368
Ensemble	10643	18192	1584	1159	31911	1299	64788

Source : RGPH, 1977.

2.3 : La loi de 1982 et le secteur privé

Au niveau national, nous avons évoqué le changement du contexte institutionnel et économique au début des années 80. La loi de 1982 et la sollicitation du secteur privé pour l'augmentation de l'emploi et la satisfaction des besoins de la population en biens et services, ont permis un décollage important des investissements privés (voir le chapitre précédant). En ce qui concerne Bejaia, nous sommes incapables de retracer l'évolution de ce secteur vu l'absence d'informations, les annuaires de la wilaya, que nous avons décortiqué, ne mentionnent les investissements et les entreprises privées qu'à partir de 1984 (juste en nombre de projets agréés).

Nous allons, dans le tableau suivant, relater l'industrialisation de la wilaya à partir des chiffres de l'emploi industriel. Entre 1983 et 1984, une croissance de l'emploi industriel public de 28% est enregistrée. Cette dernière est la conséquence de la réalisation de grands projets publics, dans le cadre du deuxième plan quadriennal comme SOGEDIA ou le complexe SONITEX (576 salariés).

A partir de 1986, une diminution de l'emploi industriel public va annoncer le processus de désengagement de l'Etat du secteur économique et l'entrée en force du secteur privé.

Tableau n°IV.10 : Evolution de l'emploi industriel public à Bejaia

Année	Emploi industriel public	TC
1983	8712	
1984	12 136	28%
1985	12 287	1.22%
1986	12 372	1.24%
1987	12 072	- 1.22%

Source : Reconstitution à partir des annuaires de la DPAT.

La nouvelle loi de 1982 offre des opportunités importantes pour le secteur privé national. Nous allons retracer dans le tableau suivant, l'évolution du nombre de projets agréés par la commission de la wilaya et l'OSCIP entre 1984 et 1986. Ces deux institutions étudient les projets selon le montant d'investissements ; la commission de la wilaya, quand à elle, traite ceux dont le budget est moins de trois millions de dinars.

En 1984, la dite commission a agréé 24 projets avec une création d'emplois de 318 postes. Entre 1985 et 1986, tous les projets sont traités par l'OSCIP, ce qui révèle l'importance pris par les montants d'investissements privés dans la wilaya de Bejaia. En 1986, le nombre de projets agréés est passé de 12 en 1985 à 89 projets en 1986, soit une augmentation de l'ordre de 86% ; le nombre d'emplois prévus est de 1012.

Les secteurs ciblés sont les matériaux de construction, le textile et l'agroalimentaire. L'émergence de nouveaux créneaux, délaissés auparavant par le secteur privé, à savoir la transformation du métal, par exemple, a été le résultat des travaux d'orientation de l'OSCIP.

Dans le souci de contourner le manque de données, nous avons essayé dans la figure n°IV.10 de comparer l'évolution de l'emploi industriel public et l'emploi industriel privé en prévision entre 1983 et 1987.

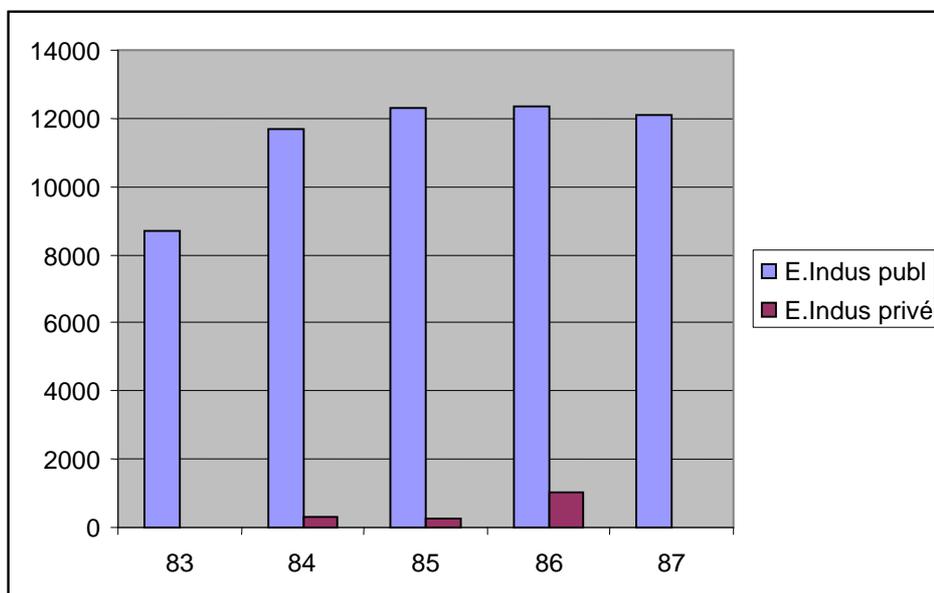
Nous remarquons un ralentissement et même une diminution dans le secteur public et au contraire une augmentation de l'emploi dans le secteur privé ; ce qui va s'accroître dans les années suivantes avec la dissolution des entreprises publiques locales et de wilayas.

Tableau n°IV.11 : Le nombre de projets agréés par la commission de la wilaya et l'OSCIP⁷

Secteurs	Nb projet en 84	Emploi prévu	Nb projet en 85	Emploi prévu	Projet en 86	Emploi prévu	Total emploi
Mat de construction	00	00	02	56	22	273	329
Transfo métal	06	56	02	33	12	126	215
Chimie	00	00	01	17	00	00	17
Aliment	10	101	02	54	16	197	352
Textile	10	86	02	45	21	222	353
Papier	00	00	01	10	00	00	10
Transfo plastique	08	75	00	00	13	105	180
Hôtellerie	00	00	02	34	09	89	123
Total	24	318	12	249	89	1012	1579

Source : Reconstitution à partir des annuaires de la DPAT de Bejaia

Figure n°IV.10 : Evolution de l'emploi industriel public et privé (prévision) entre 1983 et 1987 dans la wilaya de Bejaia



⁷ OSCIP : Office chargé du suivi, de l'orientation et de la coordination du secteur privé.

Section 3 : Création d'entreprises et dynamisme économique

La nouvelle politique de l'Etat est basée sur le soutien à la création d'entreprises dans la perspective de réduire le phénomène du chômage et de réaliser la croissance économique. L'évolution des activités économiques est un indice du dynamisme économique d'une région et ce, en la mesurant avec les taux de dévolution d'une année à une autre.

La région de Bejaia est considérée comme une des régions les plus dynamiques en termes de création. Nous aurions voulu faire ressortir cette dynamique pendant une longue période, mais l'absence de statistiques pour la période 1988-98, nous contraint à revoir notre objectif.

Ces dernières années, les statistiques produites par plusieurs organismes soumis à des nomenclatures différentes, nous donne des résultats distincts ; il est donc difficile de faire une exploitation statistique. Ces statistiques sont produites par les services des impôts, par la direction des mines et des industries de la wilaya, la DPAT, le centre national du registre de commerce, le ministère de la PME et l'artisanat et dernièrement des chiffres produits par la nouvelle direction de la PME de la wilaya. Nous signalons que seul la CNAS refuse, ces derniers temps au niveau de Bejaia de communiquer des chiffres, aux chercheurs. Pour les besoins de notre travail, nous avons utilisé les séries complètes du centre national du registre de commerce et ce, vu la disponibilité de l'information à partir de 1998.

3.1 : Bejaia et le niveau national

Toutes les analyses actuelles sur la création d'activités, placent Bejaia parmi les premières wilayas du pays. Nous allons essayer d'après les statistiques de mesurer cette place au niveau national. A partir des séries du CNRC, nous avons choisi deux types d'activités : l'activité industrielle et les services. Nous utiliserons ces deux activités dans le chapitre sur la modélisation. La comparaison se fera avec la moyenne nationale et les premières wilayas au niveau national.

3.1.1 : Le secteur industriel

Les activités économiques en Algérie sont structurées par secteur d'activités, subdivisées, en groupes et sous-groupes d'activités homogènes distinguant, les activités de production de biens, les activités de services, les activités de commerce extérieur, les activités de commerce de gros et le commerce de détail.

Nous nous intéresserons à la production industrielle, c'est-à-dire, à l'évolution du nombre des entreprises dont les activités essentielles sont la transformation des biens. L'évolution de ce secteur entre 2003 et 2008 est de 7.80 %, Bejaia réalise pendant cette période un taux de croissance au dessus de la moyenne nationale. En 2008, ce taux a atteint presque 12%, il représente le taux le plus important au niveau national. Au même moment, Alger voit sa croissance diminuer, passant de 10% entre 2005-2006 à 6 % entre 2007-2008.

Les wilayas de Sétif et Tizi-Ouzou subissent un recule important de l'activité industrielle entre 2003-2004, peut-on parler des conséquences des évènements du printemps noir ? Ce dernier n'a touché qu'une partie de la wilaya de Sétif. On remarque que ces deux régions vont rebondir après avec des taux d'évolution assez important.

Tableau n°IV.12 : Evolution du secteur industriel entre 2003 – 2008 dans quelques wilayas

Wilaya	2003	2004	Evolution	2005	2006	Evolution	2007	2008	Evolution
Alger	16994	18897	10.07	20901	23247	10.09	24926	26585	06.65
Oran	5121	5670	09.68	6245	6939	10.00	7624	8425	09.50
Sétif	4813	4073	- 18.16	5518	6147	10.23	6953	7534	07.71
Blida	4238	4680	09.44	5099	5416	05.85	5885	6257	05.94
Tizi-Ouzou	4541	4020	-12.96	5745	6592	12.84	7599	8525	10.86
Bejaia	3640	3980	08.52	4451	4969	10.42	5677	6422	11.60
Total	134366	145 666	07.75	158 473	172 244	07.99	189 114	205043	07.76

Source : Reconstitution à partir des rapports du CNRC.

La conjoncture nationale entre 2001 et 2005, reste modeste ; le secteur industriel n'a pas pu profiter du programme de soutien à la croissance économique lancé en 2001. En 2004, l'augmentation sensible des importations et l'ouverture du marché algérien aux différents produits ont mis le secteur industriel national (privé et public) en difficulté.

Au niveau national, nous enregistrons un taux de 5.95 entreprises industrielles pour 1000 habitants en 2008 ; à Bejaia, ce taux est de 7.01 entreprises industrielles pour 1000 habitants. Cette répartition d'entreprises par mille habitants place Bejaia au dessus de la moyenne nationale (qui reste loin de la norme internationale).

3.1.2 : Le secteur des services

Le service est une « production économique qui se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle et non pas d'un bien tangible à un client ». Ce secteur recouvre un vaste champ d'activités qui va de l'administration, aux transports, au tourisme, au secteur financier, à l'immobilier... Il y a deux types de services : les services aux particuliers et les services fournis aux entreprises.

La contribution du secteur des services au produit national brut et le nombre d'emplois, le classe en Algérie, comme locomotive de la croissance économique. Entre 2003-2004, il a réalisé un taux de croissance de 12% ; ce résultat s'explique par les retombés du programme de soutien à la croissance économique 2001-2005 et les dispositifs de création d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ. Tizi-Ouzou et Alger réalisent des taux de croissance supérieurs au taux national, contrairement à Oran, qui se limite à 02% de croissance. Bejaia, reste au dessus de la moyenne nationale (même en 2008), où l'ensemble des autres wilayas enregistrèrent un recul des taux de croissance comme Alger et Sétif. Cette croissance des services répond à la hausse de la demande des ménages et surtout à la demande des entreprises en termes de restauration, entretien, gardiennage, comptabilité, publicité et autres.

En 2008, dans le secteur des services, nous estimons une moyenne de 12 entreprises pour mille habitants au niveau national et 16 pour la wilaya de Bejaia.

Tableau n°IV.13 : Evolution du secteur des services entre 2003 et 2008 dans quelques wilayas

Wilaya	2003	2004	Evolution	2005	2006	Evolution	2007	2008	Evolution
Alger	34971	39716	11.94	45332	50778	10.72	55198	59071	07.01
Oran	10958	11183	02.01	13564	15252	11.56	16761	18219	08.00
Sétif	10171	11177	08.00	12650	13812	08.41	15152	16250	06.75
Tizi-Ouzou	9700	11056	12.26	13417	15113	12.64	16971	18500	08.26
Bejaia	8931	10028	10.93	11471	12817	10.50	13927	15366	09.36
Blida	8783	9805	10.42	11152	12352	09.71	13877	15003	07.50
Total	238878	270672	11.74	310052	346554	10.53	380139	411444	07.60

Source : Reconstitution à partir des rapports du CNRC.

3.2 : Bejaia et la dynamique économique

3.2.1 : Evolution de la création d'activités entre 1998 et 2008

L'analyse précédente a montré la place importante de la wilaya de Bejaia dans l'évolution économique nationale. Nous allons essayer, à partir d'une série statistique recouvrant une dizaine d'années, de suivre l'évolution de la création d'activités. Cette série statistique reprend la définition selon laquelle « Toute entreprise est personne morale et physique n'ayant pas eu antérieurement d'activité non salarié est inscrite et reçoit alors un numéro d'identification. Elle est comptabilisée dans les statistiques de création, à partir de sa date de début d'activité économique».

Les nouvelles activités se répartissent sur les six secteurs de la nouvelle nomenclature des activités économiques. Pour voir l'évolution globale, le graphe n° montre bien que les courbes ne suivent pas la même trajectoire. Nous distinguons une période de croissance entre 1998-2000, suivie d'une période de diminution puis d'une période de reprise à partir de 2003.

Au cours de la première période, il n'y a que l'artisanat et le commerce de gros qui subissent une légère baisse ; l'industrie et surtout les services augmentent sensiblement.

A partir de 2000-2001, nous avons remarqué un ralentissement dans la création de toutes les activités économiques. Cette situation s'explique par les événements du « printemps noir » qui ont touché la région kabyle ; le mouvement de protestation a entravé le fonctionnement normal des activités économiques. La fermeture des routes et le climat d'insurrection ont poussé les investisseurs à redéployer leurs activités dans les wilayas limitrophes. La wali de Bejaia a estimé les dégâts de ces événements en juin 2001 à 60 milliards de centimes.

En 2003, une reprise importante des activités est enregistrée dans le secteur industriel et les services. Ainsi, en termes de croissance, la création d'activités industrielles à Bejaia, est positive et suit une courbe ascendante. C'est la seule activité qui ne recule pas ; en 2008, nous noterons même une croissance de 57% de plus qu'en 2002. Le secteur des services qui a subi une baisse importante dans le rythme de création en 2001 et 2002, reprend son évolution jusqu'à 2007 où il enregistre à nouveau une baisse de 10% par rapport à 2006.

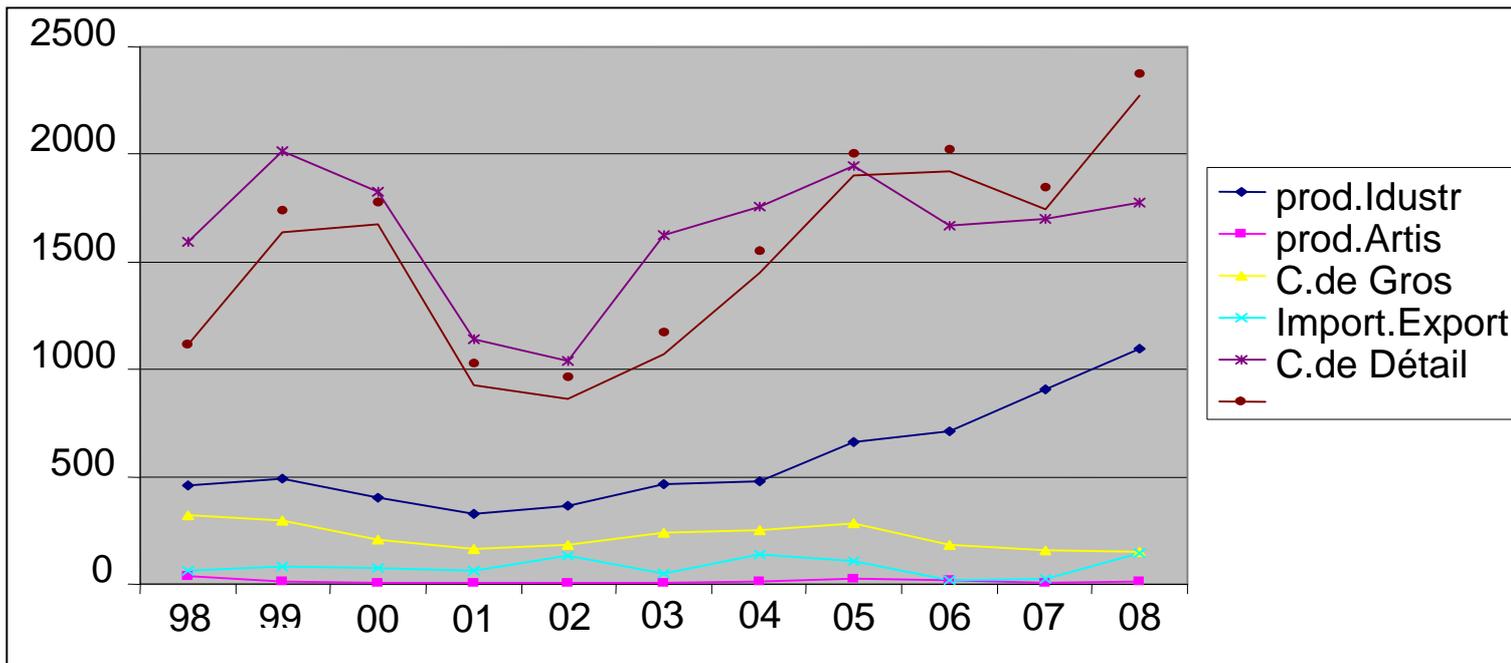
Le secteur de l'artisanat reste le moins touché par cette dynamique d'évolution et pourtant la région est connue pour son cachet touristique. La nouvelle politique de l'Etat a intégré l'artisanat dans sa politique de promotion de la création de la PME. L'existence d'une chambre des arts et des métiers à Bejaia, dont les prérogatives s'étendent sur d'autres wilayas comme Tizi-Ouzou et Bouira, a même lancé une expérience en 2005 pour la création d'un SPL (systèmes productifs locaux) de poterie au niveau d'Ighil Ali. En 2008, le secteur de l'artisanat reste à la traîne avec 0.22% de la création d'activités enregistrées au niveau national.

Tableau n°IV.14 : Evolution de la création des activités dans la wilaya de Bejaia entre 1998 et 2008

Année	Prod.Indu	Prod.Artis	C.de Gros	Import Export	C.de Détail	P.de Services	Total
1998	461	36	319	61	1592	1116	3585
1999	493	13	299	80	2017	1639	4541
2000	403	9	205	78	1827	1673	4195
2001	328	9	165	62	1141	924	2629
2002	366	8	185	135	1036	861	2591
2003	466	4	240	51	1625	1073	3459
2004	480	15	252	139	1760	1448	4094
2005	664	24	284	110	1945	1900	4927
2006	712	22	182	22	1667	1920	4527
2007	904	5	159	26	1698	1744	4536
2008	1095	10	149	145	1775	2276	5450

Source : Reconstitution à partir des statistiques du CNRC : Antenne locale de Bejaia.

Figure n°IV.11 : Evolution de la création d'activités économiques dans la wilaya de Bejaia entre 1998 et 2008



L'activité du commerce de détail représentait la première activité importante dans la wilaya jusqu'à 2005 où elle sera dépassée par le nombre des activités de services créés. En 1999, ils se créaient 2.20 commerces de détail par 100 habitants contre seulement 0.19 commerces en 2008. Cette diminution peut être expliquée par la nouvelle structure du commerce de détail qui est passé de la forme de l'épicier du quartier à la superette et aux supermarchés. Pour ces deux derniers, la loi exige des magasins d'une superficie de vente compris entre 120 et 400 m² pour la superette et entre 400 et 2500 m² pour les supermarchés. Ces nouvelles formes sont surtout localisées dans les zones urbaines importantes comme Bejaia, Akbou et El kseur.

3.2.2 : Répartition spatiale des PME

Le développement des activités économiques dans la wilaya de Bejaia s'est concentré dans des espaces bien déterminés et ce, depuis la période coloniale. A l'indépendance, l'Etat central avait l'ambition de corriger ces disparités spatiales et ce, dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire et les différents plans de développements. Cette politique de l'Etat n'a fait qu'accentuer ou reproduire les déséquilibres entre les localités de la wilaya. Cette situation se traduit aujourd'hui par une attractivité différente des territoires de la wilaya pour la localisation des activités économiques.

Le problème du foncier posé par les entrepreneurs et les collectivités locales au niveau du chef lieu de la wilaya est un indicateur des conséquences de cette concentration. Pour illustrer cette situation, nous allons présenter la répartition des PME (tous secteurs confondus) par daïra de la wilaya de Bejaia entre 2006 et 2008 (voir tableau n°IV.15).

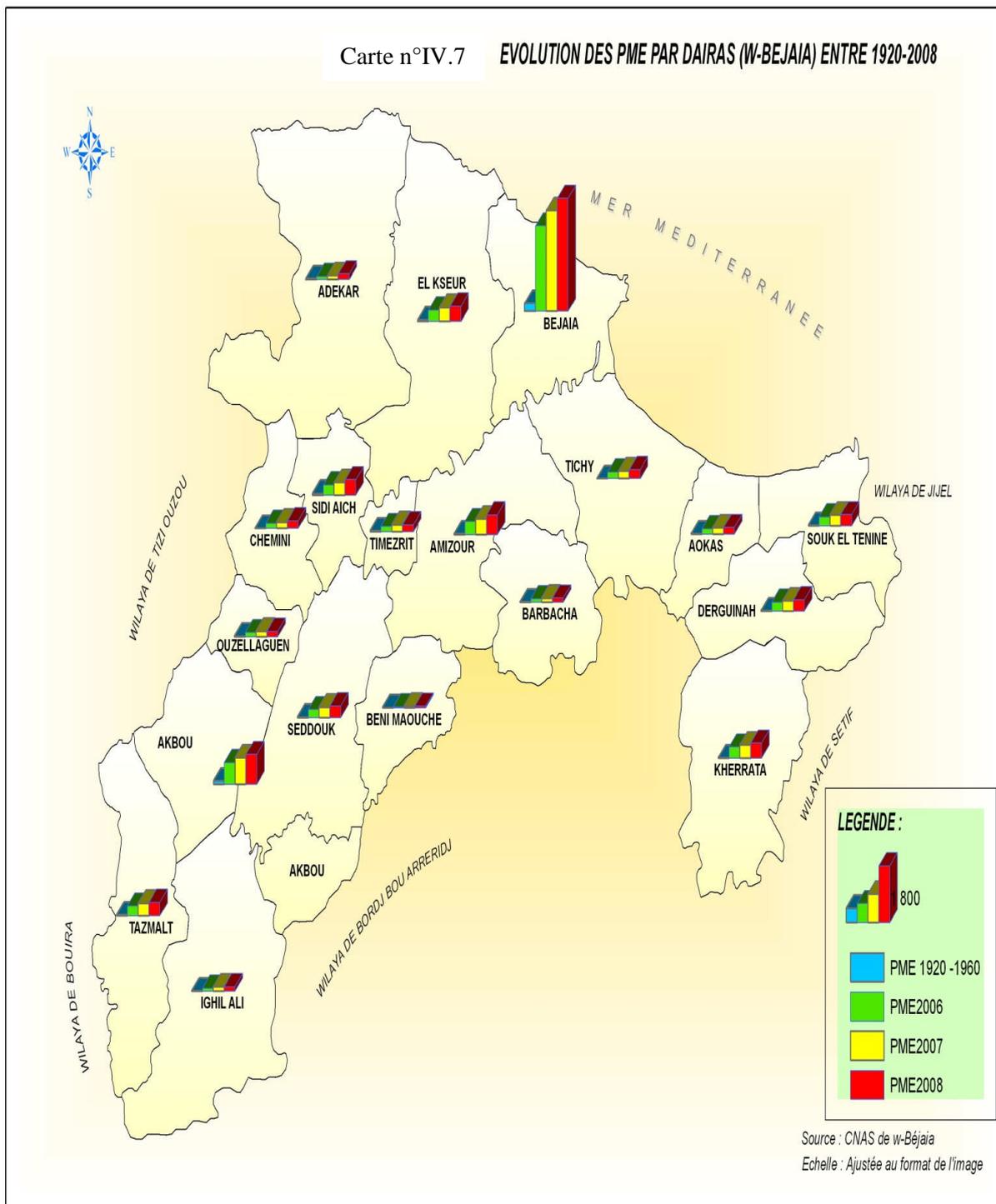
Nous avons établi une carte thématique qui représente la continuité historique de la concentration des activités à Bejaia depuis 1900 (voir carte n°IV.07) et une dernière carte qui superpose cette concentration d'activités sur le relief de la wilaya (voir carte n°IV.08).

Tableau n°IV.15: Répartition spatiale des PME et des emplois par daïra de la wilaya de Bejaia entre 2006 et 2008

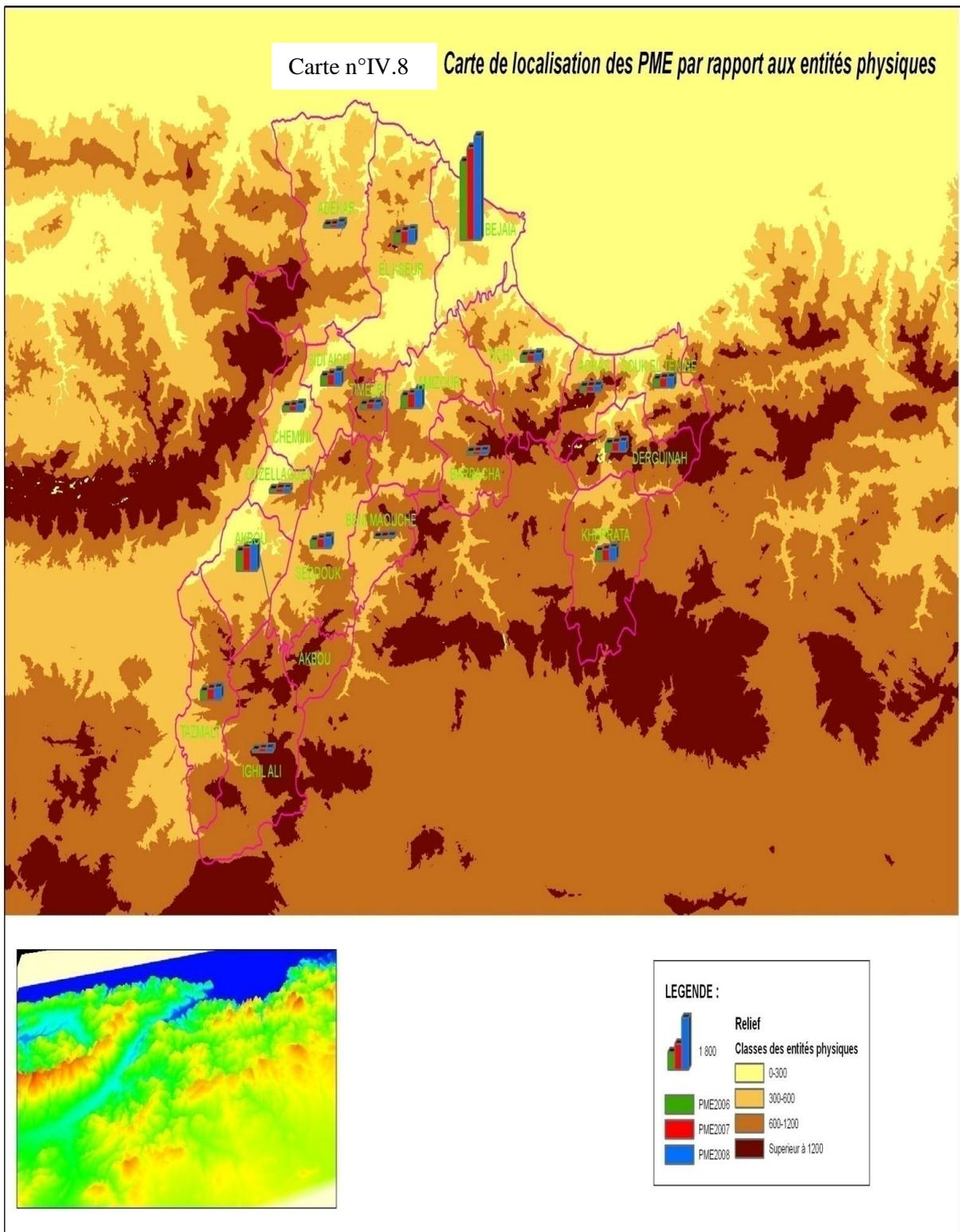
N°	Daïras	Nb de PME en 2006	%	Nb d'emplois	%	Nb de PME en 2007	%	Nb d'emplois	%	Nb PME en 2008	%	Nb d'emplois	%	TE*
01	BEJAIA	2 764	37,75	15 719	47,92	3259	36.95	16870	45.95	3657	36.55	17647	45.13	32
02	AKBOU	696	9,50	3 057	9,31	850	9.63	3752	10.21	960	09.60	3989	10.20	38
03	AMIZOUR	432	5,9	1 526	4,65	517	5.86	1582	4.3	651	6.50	1896	04.84	50
04	EL KSEUR	367	5,01	2 264	6,90	452	5.12	2134	5.8	500	4.99	2237	05.72	36
05	KHERRATA	359	4,9	983	3,00	425	4.81	1343	3.73	488	04.85	1499	03.83	35
06	SIDI AICH	332	4,53	1 231	3,75	402	4.55	1318	3.58	496	04.95	1441	03.68	49
07	TAZMALT	322	4,39	1 110	3,38	405	4.59	1395	3.79	438	04.37	1540	03.94	36
08	SOUK ELTENINE	300	4,09	890	2,71	356	4.03	1018	2.76	373	03.72	1157	02.70	24
09	DARGUINA	292	3,98	912	2,78	334	3.78	1279	3.47	375	03.74	1169	02.99	28
10	SEDDOUK	268	3,66	1 008	3,07	341	3.87	1221	3.3	387	03.86	1299	03.32	44
11	TICHY	216	2,95	1 160	3,53	284	3.21	1279	3.47	300	03.00	1303	03.33	39
12	AOKAS	180	2,45	614	1,87	206	2.23	680	1.84	216	02.15	704	01.80	20
13	TIMZRIT	168	2,29	361	1,11	220	2.33	500	1.36	223	02.22	515	01.32	32
14	CHEMINI	168	2,29	353	1,08	197	0.83	351	0.94	250	02.49	470	01.20	48
15	IFRI OUZELLAGUEN	128	1,74	564	1,72	169	2.35	308	0.83	172	01.71	869	02.22	34
16	BARBACHA	109	1,48	225	0,70	127	0.62	230	0.62	135	01.34	240	00.61	24
17	IGHIL ALI	92	1,25	246	0,75	133	0.83	308	0.83	142	01.41	348	00.89	54
18	ADEKAR	90	1,22	470	1,43	115	1.64	609	1.64	183	01.82	704	01.80	103
19	BENI MAOUCHE	37	0,5	108	0,33	48	0.33	165	0.33	59	01.58	179	00.46	59
	TOTAL	7 320	100	32 801	100%	8820	100	36685	100	10005	100%	39106	100%	37

Source : Reconstitution à partir des statistiques de la direction de la PME de la wilaya de Bejaia.

TE* Taux d'évolution est calculé par nos soins.



Carte n°IV.8 Carte de localisation des PME par rapport aux entités physiques



Cette répartition spatiale appelle un certain nombre de conclusions, à savoir :

- Nous dégageons quatre niveaux de concentration de la PME dans la wilaya. Le premier est le chef lieu de wilaya qui se détache avec 36% du total des PME en 2006, suivi de loin par Akbou, Amizour, El kseur, kherrata, Sidi Aich, Tazmalt, Souk el Tenine, Darguina et Seddouk qui canalisent de 3 à 10% des PME de la wilaya, un troisième niveau formé par Tichy, Aokas, Timzrit, Ifri, Ouzellaguen et Barbacha qui se limitent à moins de 1.50% du total des entreprises. Le dernier niveau est constitué (en 2006) par Adekar, Ighil Ali et Beni maouche (cette dernière ne totalise que 0.5% de l'ensemble des PME de la wilaya avec seulement 37 entreprises). Ces trois daïras sont des régions montagneuses (voir la carte n°IV.8) caractérisées par des densités de population très faible par rapport à la moyenne de la wilaya (281 hab/km²) et comparativement au taux de la daïra de Bejaia qui est de 1168 hab /km². Les densités de la population pour ces trois régions sont respectivement de 66 hab/km² pour Adekar, 89 hab/km² à Ighil Ali et 137 à Beni maouche (en 2006).
- La concentration d'emploi est un indicateur de la taille des entreprises dans les différentes localités. Bejaia chef lieu de la wilaya concentre plus de 45% de l'emploi alors qu'elle ne renferme que 36% des PME de la wilaya. La petitesse des entreprises est une des caractéristiques de la PME et plus nous nous éloignons des zones urbaines plus les entreprises sont petites. Les entreprises de Bejaia et Akbou emploient en moyenne 4.82 et 4.50 personnes alors que Chemini et Barbacha emploient en moyenne 1.88 et 1.77 travailleurs par entreprise. Cette taille des entreprises est aussi liée à la nature de l'activité des PME, mais faute de données disponibles, nous ne pouvons vérifier cette affirmation. les dénombrements de la PME depuis 2008, intègrent toutes les entités qui exercent dans les professions libérales et les activités réglementés comme la santé, la justice et les exploitations agricoles.
- Les taux d'évolution du nombre des entreprises entre 2006 et 2008, révèle aussi des disparités parfois importantes entre les daïras. Le taux moyen de la wilaya est de 37%, Bejaia chef lieu réalise un taux inférieur à la moyenne de la wilaya avec

seulement 32%. Paradoxalement, les localités qui réalisent des taux importants d'évolution sont parfois classées en dernier quant aux stocks d'entreprises existants. Ainsi, Adekar croit de 103% son stock de PME, Ighil Ali de 54%, Chemini de 48% et Amizour de 50%. Les plus bas taux de croissance sont réalisés par Souk el Tenine, Aokas, Barbacha et Darguina ; les deux premières sont pourtant des villes côtières avec un potentiel touristique important et où les pouvoirs publics ont lancé des projets de zones touristiques. L'Etat a tenté de réduire cette concentration dans les grands centres urbains par la création des zones prioritaires à promouvoir dont 13 au niveau de la wilaya de Bejaia.

- Enfin, la répartition spatiale actuelle des activités dans la wilaya de Bejaia n'est pas différente de celles que nous avons décelé au cours de la période coloniale. Cette constatation nous permet d'affirmer que les politiques publiques post coloniales n'ont pas bouleversé l'organisation spatiale héritée de la colonisation.

Conclusion

Le travail monographique sur la région de Bejaia a démontré, malgré le manque d'informations, l'importance de l'histoire économique. La richesse de la région depuis le début du XXI^{ème} siècle, est liée aux activités agricoles et industrielles. Le savoir faire des tribus des Beni slimane et les Ait Ouaglis dans certaines industries a soutenu le penchant des populations de cette région pour le négoce et le commerce. Ces deux activités ont été appuyées par la position géographique de la région.

L'ouverture sur la Méditerranée et l'importance du port ont donné à la région un rôle de nœud de communication avec les régions de l'intérieur du pays. La politique coloniale a déstructuré l'économie traditionnelle, elle a permis aux colons d'exploiter les meilleures terres agricoles. La population autochtone s'est réfugiée dans des activités qui lui permettaient juste de survivre comme le petit commerce (ambulante et sédentaire) et le travail chez les colons. L'artisanat n'a pas résisté à la concurrence des produits métropolitains, mais les métiers liés à l'agriculture comme les meuniers et les moulins d'huiles traditionnels ont continué à fonctionner au

lendemain de l'indépendance. Le développement industriel de la région est lié aux différentes politiques coloniales. Les créations industrielles dans la région se sont réalisées lors du lancement des politiques d'industrialisation de l'Algérie française (1922 et 1946) et du plan de Constantine de 1958.

A l'indépendance, Bejaia hérita d'un niveau de développement qui la classe comme troisième pôle industriel de l'est algérien après Constantine et Annaba. La promotion de Bejaia en Wilaya en 1974 et les investissements publics industriels et autres, ont joué un rôle important dans la consolidation et le maintien de cette dynamique économique.

Au niveau de la wilaya, les activités économiques épousent en général les plaines et les fonds de vallée, pour des raisons de présence d'axes routiers, de coûts de transport et d'accessibilités. De part le monde, à quelques exceptions près comme le Jura suisse, les montagnes ont constitué des freins naturels à la localisation des activités. Tout le développement de la région est concentré dans la vallée de la Soummam qui est traversée par la route nationale n°26 et par le chemin de fer. Cette dynamique ne peut pas être seulement expliquée par les facteurs génériques évoqués plus haut ; le travail d'enquête que nous avons réalisé et les techniques de modélisation que nous avons appliquées sur les données recueillies, nous permettront de mieux cerner ce phénomène.

Introduction

Plusieurs auteurs et acteurs du développement régional considèrent l'entrepreneuriat comme l'élément moteur du dynamisme économique des régions ce, de par le monde. En Algérie, le dynamisme économique a été, jusqu'aux années 80, l'œuvre de l'Etat entrepreneur. Ces deux dernières décennies, la croissance économique est portée par les investissements privés, essentiellement par les PME ; ces dernières emploient, actuellement, plus de 12% de la population active ; elles génèrent la grande partie des nouveaux emplois. La répartition spatiale des PME a révélé des disparités importantes entre les différentes wilayas, des régions plus dynamiques que d'autres. Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer ce dynamisme entrepreneurial?

Pour comprendre ce phénomène, nous allons essayer de déterminer les facteurs favorables du dynamisme entrepreneurial dans la wilaya de Bejaia. Nous nous intéresserons à la création d'entreprises industrielles pendant la période 1998-2007. Un certain nombre de facteurs socioéconomiques sont avancés dans la littérature pour expliquer l'entrepreneuriat : la proximité des marchés, la présence des ressources, l'investissement, la grande entreprise, les infrastructures, les déterminants sociaux... Chacun de ces facteurs pris isolément, ne peut donner de réponses satisfaisantes au phénomène étudié. La modélisation permet de mettre en relation les différents facteurs et mesures ; Dans quelle proportion décrivent-ils correctement le phénomène en question ?

Section 1 : Les fondements empiriques

Plusieurs théories mettent en relation le dynamisme économique et le territoire. Des districts industriels (introduits par MARSHALL au 19^{ème} siècle), qui évoquent des systèmes de production localisés géographiquement et fondés sur une forte division du travail et des systèmes territoriaux de production, émanant de logiques fonctionnelles et territoriales ou de milieux innovateurs,

caractérisés par des savoirs faire, des règles et un capital relationnel (MAILLAT, 1995) ou des systèmes industriels localisés (GANE, 1990) et de grappes industrielles (PORTER, 1990), toutes ces théories mettent en évidence l'importance de l'espace ou du territoire sur leur propre dynamique entrepreneuriale. Les facteurs classiques de croissance n'expliquent pas toujours le dynamisme relaté des espaces, comme exemples le canton du Jura en suisse, l'Italie du nord et le comté d'Orange en Californie.

L'environnement territorial et ses composantes propres deviennent un facteur explicatif du dynamisme entrepreneurial. Par ailleurs, le territoire dégage une atmosphère dans laquelle les acteurs entretiennent des relations particulières, notamment au niveau de la coopération et du partage de l'information, ce qui stimule le phénomène de la création d'entreprises. Comme le mentionne JULIEN (1996), « cette relation entre entreprise et territoire est particulièrement importante dans le cas des PME, alors que leur marché se limite d'ordinaire au territoire régional. La région fournit les principales ressources dont elle a besoin pour produire (capitaux, main d'œuvres, services en conseil, etc.) ; de plus, l'entrepreneur est souvent originaire de la région et participe à ses diverses activités socioculturelles. Les petites entreprises fonctionnent ainsi le plus souvent en osmose avec leur région. Cette relation entre région et PME agit même pour les PME exportatrices qui ont une base territoriale quelle que soit l'étendue de leur marchés extérieurs »¹

1.1 : Les principaux déterminants de la création d'entreprises

Les anglo-saxons utilisent les approches empiriques pour répondre aux questionnements sur la dynamique entrepreneuriale. Une étude internationale lancée par l'OCDE, sous la direction des professeurs REYNOLDS et STOREY en 1993, a traité les déterminants de la création des entreprises dans une dizaine de pays développés. Trois déterminants importants ont été dégagés : une

¹ P.A.JULIEN : *Entrepreneuriat, développement régional et appropriation de l'information. le phénomène régional au Québec*, Les presses de l'Université du Québec, 1996, pp.211-241.

augmentation de la demande (mesurée par la croissance démographique), un tissu économique local ou régional dominé par les PME et un degré d'urbanisation élevé.

En Angleterre, une étude sur les « countries », KEEBLE et WALKER (1994) ont identifié les déterminants suivants : une forte croissance démographique, un développement des infrastructures bancaires et une disponibilité de fonds, un marché de l'emploi spécialisé et qualifié et une demande importante dans les grandes agglomérations.

En France, selon une étude de l'INSEE (1993-1999), les déterminants importants de la création d'entreprises sont : la croissance démographique, la densité de la population (effet d'agglomération), la part des diplômés du 2^{ème} cycle dans la population résidentielle, la part des 20 à 40 ans et la part des cadres moyens dans la population active.

En Algérie, nous n'avons pas trouvé de travaux publiés sur cette thématique, à l'exception d'un travail accompli par le Pr. BOUYACOUB (en 2006) sur la relation entre la densité universitaire et la densité économique, réalisé dans le cadre d'une étude collective du CREAD portant sur la carte universitaire¹. Nous allons reprendre les principales conclusions et les confronter avec les nôtres (sur la wilaya de Bejaia) tout en sachant que les méthodologies et les échelles d'analyses sont différentes.

La question posée dans cette étude est la suivante : est ce que le développement du réseau universitaire génère un impact sur le développement économique des différents territoires ? Quels rapports existent-ils entre le parc PME et le nombre d'étudiants par wilaya ? Les calculs ont montré une forte corrélation entre le stock des PME et le volume des étudiants présents dans chaque wilaya.

¹ Carte universitaire 2025. Etude collective réalisée par le CREAD, MESRS, juillet 2006.

Trois conclusions se dégagent avec des réserves de l'auteur :

1. Le réseau universitaire est un facteur de développement et d'attractivité des PME dans les différentes wilayas.
2. Les wilayas qui enregistrent le plus d'entreprises industrielles sont celles qui ont le plus grand nombre d'étudiants. Le volume d'étudiants semble réellement constituer un facteur d'attractivité de l'activité industrielle.
3. Les nouvelles créations de PME semblent être fortement liées à l'effectif des étudiants présents dans chaque université (en 2005).

En conclusion, l'auteur précise que des études plus poussées, devraient pouvoir indiquer la relation exacte entre les différentes variables de la formation supérieure (type de formation, durée, coût) et celles de l'activité économique (type de PME, secteurs, profils demandés).

1.2 : La régression par la méthode économétrique

1.2.1 : Définitions de notions économétriques

- **L'économétrie** s'occupe du traitement mathématique des données statistiques concernant des phénomènes économiques. La démarche fréquente en économétrie consiste à créer un modèle d'un phénomène économique, de l'ajuster puis à déterminer dans quelle mesure il décrit correctement le phénomène envisagé. Elle remplit deux fonctions :
 - Tester les théories économiques ;
 - Evaluer les paramètres en jeu dans les relations économiques.
- **Le Modèle** : dans le cadre de l'économétrie, nous pouvons considérer qu'un modèle consiste en une présentation formalisée d'un phénomène, sous forme d'équations dont les variables sont des grandeurs économiques. L'objectif du modèle est de représenter les traits les plus marquants d'une réalité qu'il cherche à styliser. Le modèle est donc l'outil que le modélisateur utilise lorsqu'il cherche à comprendre et à expliquer des phénomènes. Pour ce faire, il émet des hypothèses et explicite les relations.

La démarche retenue est la suivante :

- Prendre pour point de départ une théorie économique ;
- Formaliser un modèle permettant de tester la théorie avec les observations disponibles ;
- Examiner dans quelle mesure la théorie est invalidée ou non par les résultats obtenus ;
- Evaluer les paramètres du modèle si la théorie n'est pas rejetée.

L'exemple le plus simple est la fonction de consommation. Le problème de l'économétrie est le suivant : il (ou elle) dispose d'une théorie de la forme $C = bR + a$. Son but est d'évaluer les paramètres b et a . En effet, pour savoir si le revenu disponible des ménages R influence effectivement le volume de leur consommation C , il faut déterminer si le paramètre b est égal ou non à 0. Si cette théorie (très simple) de la consommation n'est pas invalidée, nous nous intéressons alors aux valeurs de b et a .

Pour évaluer les paramètres a et b de la fonction de consommation, nous calculons les estimations à partir de données correspondantes au phénomène étudié. Ces données peuvent être distinguées selon différents critères :

- Nous pouvons d'abord distinguer les séries chronologiques, les coupes instantanées et les données individuelles temporelles.
- Les variables peuvent être mesurées au niveau individuel ou à un niveau agrégé.
- Les variables économiques observées peuvent être quantitatives ou qualitatives.

• **La construction des modèles en économétrie :**

La construction d'un modèle comporte un certain nombre d'étapes, qui sont toutes importantes

- 1- Référence à une théorie : une théorie s'exprime à travers les hypothèses auxquelles le modèle fait référence ;

- 2- Formalisation des relations et choix de la forme des fonctions ;
- 3- Sélection et mesure de variables : le phénomène étant spécifié, il convient de collecter les variables représentatives des phénomènes économiques. Ce choix n'est pas neutre et peut conduire à des résultats différents. Nous distinguons plusieurs types de données (série temporelle, coupes instantanées, panel, cohorte) ;
- 4- Décalage temporel et modèle récursif ;
- 5- Validation du modèle.

Les mécanismes économiques sont souvent complexes et font intervenir un très grand nombre de valeurs et de relations. Lorsqu'on construit un modèle économétrique, on introduit, en plus des variables explicatives, une variable aléatoire appelée -résidu- qui représente la somme de tous les effets non pris en compte ainsi que les éventuelles erreurs de mesure.

- **Structure générale du modèle**

La structure du modèle économétrique est composée de :

- Variables exogènes, explicatives et indépendantes
- Variables endogènes, expliquées, dépendantes
- Relations entre ces variables

- **La corrélation**

La corrélation simple mesure le degré de liaison de deux phénomènes représentés par des variables. Si nous cherchons une relation entre trois variables ou plus, nous ferons appel à la notion de corrélation multiple. On mesure alors l'intensité de la liaison entre les différentes variables aléatoires ou statistiques par le coefficient de corrélation compris entre -1 et +1. Deux variables peuvent être :

- En corrélation positive : on constate alors une augmentation (ou diminution ou constante) simultanée des valeurs des deux variables ;
- En corrélation négative, lorsque les valeurs de l'une augmentent, les valeurs de l'autre diminuent ;

- Non corrélées, quand il n'y a aucune relation entre les variations des valeurs de l'une des variables et les valeurs de l'autre.

- **Le coefficient de corrélation linéaire**

La représentation graphique ne donne qu'une impression de la corrélation entre deux variables sans donner une idée précise de l'intensité de la liaison. C'est pourquoi, nous calculons une statistique appelée coefficient de corrélation linéaire simple, noté $r(x,y)$, par

$$r(x,y) = \frac{\text{Cov}(x,y)}{\sigma_x \cdot \sigma_y}$$

Avec

$\text{Cov}(x, y)$: Covariance entre x et y

σ_x et σ_y : Ecart type de x et écart type de y

n : Nombre d'observations

La variable dépendante est une variable dont la variation est causée par la variation d'une ou de plusieurs variables à savoir, les variables indépendantes.

R^2 Coefficient de détermination et R le coefficient de corrélation multiple.

R^2 mesure la proportion de la variance de Y expliquée par la régression de Y sur X.

La matrice de corrélation permet de repérer les variables superflues.

1.2.2 : Le modèle de régression simple

1.2.2.1 : Ecriture du modèle

Le Modèle linéaire se caractérise par le fait que la variable expliquée y apparaît comme une fonction linéaire des coefficients. Dans de nombreux cas, un phénomène économique est lié à ses déterminants par une relation non linéaire. La spécification du modèle économétrique doit rendre compte du caractère non linéaire de la relation en question.

Soit un modèle fourni par la théorie économique :

$$y_t = a + bx_t + \mu_t \quad t = 1, \dots, T$$

y_t est la réalisation observée en t (t^{ème} observation) de la variable expliquée, appelée aussi variable endogène ou encore variable dépendante.

x_t est la réalisation observée en t (t^{ème} observation) de la variable explicative.

μ_t est la réalisation en t, non observée, de la perturbation.

a et b sont les paramètres dont on cherche à connaître les valeurs.

Ce modèle est dit linéaire car y_t est une fonction linéaire des coefficients a et b. Il est simple car il ne comporte qu'une variable explicative. Il n'y a donc que deux paramètres à estimer : la « pente » b et la constante a. En revanche, le modèle linéaire multiple qu'on va utiliser plus tard comprend plusieurs variables explicatives.

1.2.3 : Le modèle linéaire multiple

La régression linéaire multiple permet d'étudier et de mesurer la relation mathématique qui peut exister entre plusieurs variables quantitatives. Dans le modèle simple, il est considéré qu'une variable endogène est expliquée à l'aide d'une seule variable exogène. Il est cependant rare qu'un phénomène économique ou social puisse être appréhendé par une seule variable. Le modèle linéaire multiple est une généralisation du modèle de régression simple dans lequel figurent plusieurs variables explicatives.

1.2.3.1 : Ecriture modèle

Soit un modèle fourni par la théorie économique :

$$y_t = a_0 + a_1 x_{1t} + a_2 x_{2t} + \dots + a_k x_{kt} + \mu_t$$

Le phénomène y_t est calculé par un modèle linéaire en fonction des variables explicatives $x_{1t}, x_{2t}, \dots, x_{kt}$, des k+1 paramètres $a_0, a_1, a_2, \dots, a_{k-1}, a_k$ et

d'une perturbation aléatoire μ_t ; cette dernière intervient additivement. Le modèle est qualifié de linéaire car y_t est une fonction linéaire des paramètres.

L'interprétation de la perturbation μ_t est la même que dans le cas du modèle linéaire simple : μ_t « contient » l'ensemble des déterminants du phénomène y_t qui ne figurent pas dans la liste de ses variables explicatives :

$$X_{1t}, X_{2t}, \dots, X_{kt}$$

En effet, notre modèle –comme tout modèle- est nécessairement une approximation réductrice même si nous prenons en considération plusieurs variables explicatives d'une part, nous ne connaissons jamais exhaustivement l'ensemble des causes d'un phénomène socio-économique et d'autre part, nous nous imposons une certaine parcimonie dans l'explication de y_t

Dans le cas général, pour estimer ce modèle, nous disposons de n observations ($t= 1, 2, 3, \dots, n$), la règle suivante doit être impérativement être respecté $n \geq k$.

Le nombre d'observations doit être supérieur ou égal au nombre de paramètres à estimer. Cette contrainte est une condition nécessaire, de nature essentiellement technique, pour qu'il soit possible de calculer les estimations des $k+1$ paramètre $a_0, a_1, a_2, \dots, a_{k-1}, a_k$.

1.2.3.2 : Les hypothèses du modèle

A : Les hypothèses aléatoires

H1 : La moyenne des perturbations est nulle.

H2 : La variance des perturbations $V(\mu) = \sigma^2$ est constante.

H3 : La covariance $Cov(X_t, \mu_t) = 0$, la perturbation est indépendante des variables explicatives.

H4 : $Cov(\mu_t, \mu_{t'}) = 0$ pour $t \neq t' \Rightarrow$ les perturbations sont indépendantes entre elles.

B. Les hypothèses structurelles

H5 : Absence de multi colinéarité entre les variables explicatives (indépendantes).

H6 : Le nombre d'observation est supérieur au nombre de variables explicatives.

Section 2 : Essai de modélisation des déterminants de la création d'entreprises industrielle à Bejaia

2.1 : Hypothèses et méthodologie

2.1.1 : Hypothèses

Une revue de littérature (MASKELL 2003 ; TAYLOR et ASHEIM, 2003 et YEUNG 2000 et 2001) a montré l'importance du contexte territorial dans l'émergence de l'entreprise ; l'interrogation centrale est : « toute activité économique n'émerge pas à tel endroit par hasard, une entreprise naît dans cet endroit pour des raisons bien spécifiques déterminées ou liées au contexte territorial ». Comment caractériser et identifier ce contexte ? Quelles variables utiliser ? Quels indicateurs construire et sur quel base ? Dans quel environnement prospèrent les PME et quel contexte territorial s'avère plutôt favorable pour l'action entrepreneuriale ?

La théorie a démontré l'importance de ne pas considérer le phénomène entrepreneurial et la création d'entreprises uniquement du point de vue individuel. La création d'entreprises est indissociable de son territoire. Dans cet ordre d'idée, l'apport de la géographie, en ce qui concerne la notion d'entreprises, est évident. Elle nous permet de dégager une définition de celle-ci à deux dimensions d'une part, externe, qui considère son inscription au sein d'un contexte particulier, notamment territorial et d'autre part, interne, qui envisage les spécificités organisationnelles propres à l'entreprise.

Notre travail se focalisera sur l'examen du contexte territorial de la création d'entreprises de la wilaya de Bejaia. Nous avons choisi d'explorer, à

partir des données actuellement disponibles, les relations entre la création d'entreprises industrielles et un certain nombre de facteurs socio-économiques de la wilaya Bejaia. Notre démarche reposera sur les hypothèses suivantes :

1. Les principaux déterminants identifiés par les recherches internationales ont-ils un impact sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia ?
2. Le développement de l'université de Bejaia et la formation privée spécialisée favorisent-ils la création d'entreprises industrielles ?
3. Les externalités d'urbanisation qu'on va mesurer dans notre étude par le nombre de services et de commerces, ont-ils un impact sur la création d'entreprises industrielles ?
4. Le taux de chômage est-il un frein ou un stimulant à la création d'entreprises à Bejaia ?
5. Le foncier industriel et la politique de l'Etat en la matière sont-ils déterminants dans la création d'entreprises industrielles à Bejaia ?
6. Le transport des marchandises qui place Bejaia en connexion avec les autres wilayas (port et routes nationales) a-t-il une influence sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia ?

2.1.2 : La méthodologie

Le phénomène de la création d'entreprises est difficile à mesurer et donner une définition du concept d'entrepreneuriat (nous l'avons vu dans les chapitres précédents), n'est pas chose facile. Pour ne pas se perdre dans des considérations théoriques, nous avons opté pour une démarche pragmatique et nous avons limité notre étude à la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia. Nous sommes conscients que notre démarche est réductrice, mais elle a le mérite d'être opérationnelle.

Les statistiques présentées dans ce travail ont été collectées à partir des données fournies par la base de données du CNRC (centre national du registre de commerce) antenne de Bejaia, regroupant les informations non confidentielles concernant la création des entreprises.

Le reste des informations est issu des différents annuaires de la wilaya, qui sont réalisés par la DPAT (la direction de la planification et de l'aménagement du territoire). Ce n'est qu'à partir de 2004, que les rédacteurs de ces documents ont apporté des améliorations dans la présentation socioéconomique de la wilaya.

Le travail de modélisation, par la méthode de sélection par élimination pas à pas, nous permettra de déterminer les paramètres (les variables) qui ont une incidence sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia. Ces variables ont été choisies à partir des analyses empiriques et théoriques internationales ainsi que les résultats de notre enquête de terrain (qu'on a déjà utilisé dans les chapitres précédents).

2.2 : La population et la mesures des variables

2.2.1 : La population

L'étude se concentre sur les nouvelles créations d'entreprises et prend en compte celles créées entre 1998 et 2007 dans la wilaya de Bejaia. La totalité de la population de notre étude est de 4887 entreprises industrielles (les reprises et les réactivations ne seront pas retenues). L'analyse sur dix ans (les études économétriques sont plus significatives sur de longues séries), était la plus longue possible vu le problème de données concernant d'une part, l'absence des séries statistiques de création d'entreprises en Algérie (le fichier du CNRC n'a été informatisé qu'en 1998) et d'autres part, la difficulté d'obtenir ce genre d'information au niveau régional (des wilayas). Une autre difficulté concerne les informations liées au contexte territorial de la wilaya ; ces dernières sont produites par les différentes directions de la wilaya et traitées par la DPAT qui les publie sous forme d'annuaires statistiques annuels. Les difficultés que rencontre cette direction dans la collecte d'information engendrent des interruptions dans les données présentées d'une année à une autre.

L'analyse de la population totale est une démarche indispensable pour comprendre les interrelations entre l'environnement socioéconomique et les créations à l'échelle de la wilaya. L'échelle de la wilaya est le seul cadre territorial en Algérie qui permet de réaliser des analyses transversales sur les problèmes des disparités infra ou intra régionales (utilisant des données assez larges).

2.2.2 : La mesure des variables

2.2.2.1 : La mesure de la variable expliquée : la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia

Les déterminants sélectionnés sont croisés dans un modèle de régression multiple avec le nombre d'entreprises industrielles créées dans la wilaya. Afin de maximiser la solidité et la valeur explicative du modèle de régression, toutes les nouvelles créations de la période, assez longue entre 1998 et 2007, sont intégrées.

Nous signalons que, dans les études internationales, on ramène ces nouvelles créations au nombre d'emplois. Dans notre cas, nous sommes dans l'impossibilité d'arriver à avoir ce genre de statistiques annuellement.

2.2.2.2 : La mesure des variables explicatives des déterminants de la création d'entreprises industrielle dans la wilaya de Bejaia

Dans le modèle de régression, qui sera construit pour le secteur industriel, nous avons retenu les déterminants et les facteurs clés suivants : nombre de commerçants (variable NC), nombre de services (variable NS), population active (variable PACT), taux de chômage (variable TCH), formation (F), nombre des diplômés de l'université (variable DIP), nombre de lots dans les zones d'activités et zones industrielles de la wilaya (variable NLO) et transport de marchandises (variable TM). Ces variables seront analysées au fur et à mesure des étapes de la construction du modèle.

2.3 : Le modèle de régression multiple

2.3.1 : Le fichier de données et corrélation

Pour déterminer notre modèle, nous avons utilisé le logiciel « STATISTICA ». Pour ce faire, nous disposons du tableau de données suivant :

Tableau n°V.1 : Fichier de données : NEW.STA

(10 observations avec 9 variables)

N	NC	NS	PACT	TCH	F	DIP	NLO	TM	NAI
1998	10000	6500	135086	38	1537	858	1620	4452	431
1999	10616	7000	222827	38	1251	912	1158	5627	440
2000	11417	7148	232000	31	1480	1276	1158	5825	372
2001	15074	12880	238766	30	1723	2039	1284	6122	299
2002	17586	9281	336990	23	1377	2105	1393	6575	331
2003	19042	8871	240000	23	1299	2394	1394	6771	428
2004	19393	9889	338900	17	1669	2996	1390	7287	442
2005	20408	10423	338900	16	1757	3264	1390	7969	619
2006	21048	11177	342000	16	3321	4694	1390	6770	668
2007	27757	5736	346833	15	956	5499	1364	9507	827

n : nombre d'observation, k : nombre de variables explicatives, α : seuil de signification,

$$n = 10 \quad k = 8 \quad , \quad \alpha = 0,05.$$

Source : Reconstitution à partir de divers documents statistiques.

Les corrélations entre les variables

Avant de déterminer la relation mathématique entre les variables dans l'explication du phénomène qui nous intéresse, nous commençons par une analyse préliminaire qui consiste à mesurer les coefficients de corrélations entre deux variables retenues. Ces corrélations induisent, dans ces cas, une relation de causalité entre les deux phénomènes mesurés. Les valeurs intermédiaires renseignent sur le degré de dépendance linéaire entre les deux variables ; plus le

coefficient est proche des valeurs – 1 et + 1, plus la corrélation entre les variables est forte. Dans la matrice suivante (présenté dans le tableau n°V.2), nous limiterons notre intérêt à montrer les corrélations fortes des variables avec notre variable à expliquer, à savoir NAI (les nouvelles activités industrielles).

Tableau n°V.2 : Les corrélations entre les différentes variables

	NC	NS	PACT	TCH	F	DIP	NLO	TM	NAI
NC corrélation de Pearson	1.00	.123	.835**	-.921**	.097	.971**	.178	.939**	.747*
Sig. (bilatéral)			.734	.003	.000	.791	.623	.000	.013
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
NS corrélation de Pearson	.123	1.00	.300	-.311	.586	.111	-.017	.014	-.260
Sig. (bilatéral)	.734		.400	.381	.075	.760	.963	.969	.469
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
PACT corré de Pearson	.835**	.300	1.00	-.906**	.325	.838**	-.131	.856**	.677*
Sig. (bilatéral)	.003	.400	.	.000	.359	.002	.644	.002	0.031
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
TCH corré de Pearson	-.921**	-.311	-.906**	1.000	-.295	-.872**	-.167	-.857**	-.621
Sig. (bilatéral)	.000	.381	.000	.	.408	.001	.644	.002	.055
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
FP corré de Pearson	.097	.586	.325	-.295	1.000	.153	.143	-.112	.181
Sig. (bilatéral)	.791	.075	.359	.408	.	.672	.694	.759	.616
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
DIP corré de Pearson	.971**	.111	.838**	-.878**	.153	1.000	.124	.927**	.817**
Sig. (bilatéral)	.000	.760	.002	.001	.672	.	.733	.000	.004
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
NLO corré de Pearson	.178	-.017	-.131	-.167	.143	.124	1.000	-.049	.173
Sig. (bilatéral)	.623	.963	.718	.644	.694	.733	.	.894	.632
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
TM corré de Pearson	.939**	.014	.856**	-.857**	-.112	.927**	-.049	1.000	.729**
Sig. (bilatéral)	.000	.969	.002	.002	.759	.000	.849	.	.017
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10
NAI corré de Pearson	.747*	-.260	.677**	-.621	.181	.817**	.173	.729**	1.000
Sig. (bilatéral)	.013	.469	.031	.055	.616	.004	.632	.017	.
N	10	10	10	10	10	10	10	10	10

** . La corrélation est significative au niveau 0,01 (bilatéral).

* . La corrélation est significative au niveau 0,05 (bilatéral).

Les variables fortement corrélées avec NAI, sont le nombre des commerçants, le nombre de diplômés de l'université, la population active et le transport des marchandises. Nous constatons une très faible corrélation négative entre NAI et NS et une faible corrélation entre NAI et TCH. Cependant, le tableau des corrélations, nous montre l'existence de fortes corrélations entre variables explicatives. C'est le cas, par exemple, entre le nombre de commerçants (NC) et PACT, entre NC et TCH, entre NC et DIP et entre NC et

TM. Il se pose alors le problème de l'estimation des paramètres du modèle de régression. En effet, la méthode du moindre carré conduit à des estimateurs qui ne sont pas optimaux lorsque les variables explicatives sont fortement corrélées. La méthode de sélection des variables (méthode d'élimination pas à pas) nous aidera à résoudre ce problème. La modélisation linéaire va nous permettre d'analyser le phénomène de création en faisant appel en même temps à plusieurs variables quantitatives et de déterminer avec exactitude la contribution de chacune d'elles à l'explication du phénomène.

2.3.2 : Les étapes de la régression linéaire multiple

2.3.2.1 : La première étape

Les données traitées par le logiciel « STATICA » donnent les résultats consignés dans le tableau suivant :

Tableau n°V.3 : Régression première étape

STAT.REGRESS MULTIPLE	Synthèse de régression de la Var. Dépendante : NAI (new.sta)					
	R= ,99950249 R ² =, 99900523 R ² ajusté= ,99104706 F(8, 1)= 125,53 p< ,06893 Err-Type de l'Estim. : 15,755					
N=10	BETA	Err-Type de BETA	B	Err-Type de B	t (1)	Niveau P
OrdOrig			- 2932,25	402,9410	-7,2771	,086938
NC	,56140	,342617	,02	,0103	1,6386	,348838
NS	-,63930	,062409	-,05	,0046	-10,2438	,061951
PACT	-,22048	,091731	-,00	,0002	-2,4036	,250993
TCH	1,31191	,203781	24,22	3,7621	6,4379	,098103
F	1,55065	,183964	,40	,0479	8,4291	,075175
DIP	-1,12332	,356559	-,12	,0383	-3,1505	,195669
NLO	,34270	,052426	,43	,0656	6,5368	,096641
TM	2,67379	,252718	,32	,0305	10,5801	,059993

Nous constatons que le niveau P est supérieur à 0.05 pour tous les paramètres. Donc, aucun des paramètres n'est significativement différent de 0 au niveau de signification $\alpha= 0.05$. Par conséquent, toutes les variables ne sont pas contributives à l'explication de la variable endogène NAI.

Par ailleurs, nous remarquons que le paramètre NC (nombre de commerçants), a le plus petit ratio (t) en valeur absolue, donc NC a le plus faible pouvoir explicatif. Dans ce cas, nous commençons par l'élimination de la variable associée à ce paramètre dans ce modèle et nous procédons de nouveau à la réestimation des paramètres. Nous présentons dans le tableau suivant (n°V.4) les résultats obtenus (par STATICA). Avant de passer à l'étape suivante, nous allons essayer d'interpréter ce résultat statistique.

- **Commerce et création d'activités industrielles :**

Nous avons intégré cette variable pour deux raisons : la première est que le commerce a toujours été générateur d'un capital, qui peut être investi dans la création d'entreprises. Cette hypothèse a été soutenue par les travaux de PENEFF et LIABES sur la création d'entreprises privées en Algérie (dans les années 70 et 80).

Notre enquête sur la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia a démontré que le commerce n'est à l'origine que de 20% des créations récentes. Les entrepreneurs viennent surtout de l'industrie (soit du privé ou du public) et de l'administration.

La deuxième raison est liée à la théorie économique. La concentration de commerces peut indiquer une concentration de population, donc un taux d'urbanisation important. Ce dernier est considéré par WEBER comme générateur d'externalités (d'agglomération et d'urbanisation) qui facilitent la création d'entreprises industrielles. Dans notre cas, cet élément n'a pas un pouvoir significatif ; en réalité, nous pouvons émettre l'hypothèse que le commerce est la première activité refuge des exclus du marché du travail surtout les jeunes.

A titre indicatif, dans la wilaya de Bejaia, en 2007, les commerçants inscrits au CNRC et dont l'âge varie de moins de 19 ans à 38 ans, représentent

plus de 56% du total des commerçants. Cette réalité s'explique par le fait que cette activité ne demande pas d'aptitudes particulières comparées à celles préconisées pour la création d'entreprises industrielles.

Nous signalons que notre étude s'étale sur dix ans et cette durée est insuffisante (selon les études empiriques) pour des personnes qui veulent passer de l'activité commerciale à la réalisation d'un projet industriel.

2.3.2.2 : La deuxième étape

Nous reprenons l'analyse en éliminant la variable NC (considérée comme la variable la moins significative) et nous obtenons les résultats suivants :

Tableau n°V.4 : Régression deuxième étape

STAT. REGRESS. MULTIPLE	Synthèse régression de la Var. Dépendante : NAI (new.sta)					
	R= ,99816552 R ² = ,99633440 R ² Ajusté= ,98350481 F(7, 2)= 77,659 p< ,01277 Err-Type de l'Estim. : 21,385					
N=10	BETA	Err-Type de BETA	B	Err-Type de B	t (2)	niveau p
OrdOrig.			-2542,58	441,5241	-5,75864	,028856
NS	-,571823	,063652	-,04	,0046	-8,98354	,012165
PACT	-,214967	,124428	-,00	,0003	-1,72764	,226194
TCH	1,088923	,205882	20,10	3,8009	5,28907	,033938
F	1,316660	,157424	,34	,0409	8,36377	,013996
DIP	-,609149	,229815	-,07	,0247	-2,65061	,117724
NLO	,355660	,070347	,44	,0880	5,05580	,036966
TM	2,535599	,323365	,31	,0390	7,84129	,015878

Nous constatons que le niveau P est supérieur à 0.05 pour les paramètres associés aux variables PACT et DIP (ces paramètres ne sont pas significativement différents de 0 au niveau de signification $\alpha= 0.05$). Nous éliminerons donc la variable PACT, qui est la moins significative, dans la phase suivante.

• **La population active et la création d'entreprises industrielles :**

Cette variable représente le stock de population qui est susceptible de créer une entreprise d'une manière générale ; elle n'est pas significative pour le secteur industriel dans la wilaya de Bejaia. Des explications peuvent être proposées pour comprendre ce résultat statistique. Les résultats des enquêtes de terrains réalisées dans la wilaya (la notre entre autres) sur la création d'entreprises montrent que les jeunes créent moins d'entreprises industrielles ; en plus, la proportion de la population active dans la wilaya qui est candidate à la création d'entreprises ne représente que 16% (entre 40-60 ans) en 2008. La structure de la population en Algérie est caractérisée par la domination de la tranche 20-30 ans. Dans la wilaya de Bejaia, cette tranche représente 32% de la population active totale.

Les institutions étatiques, qui sont impliquées dans les mécanismes de la création d'entreprises mettent l'accent (dans leur rapport d'évaluation) sur le taux très faible des demandes de création dans le secteur industriel. En effet, en 2007, l'ANSEJ a délivré 860 attestations d'éligibilités dont seulement 33 projets industriels (3,83% du total) ; les jeunes sans expérience s'orientent plutôt vers les activités de services (transport, services aux ménages...) et le commerce.

La faible participation de la femme dans l'activité entrepreneuriale est prévisible. Dans les statistiques, les femmes représentent 50% de la population active de la wilaya ; paradoxalement, nous remarquons une absence de femmes entrepreneurs (industrie). Cet état de fait, nous renvoie à la place de la femme dans le secteur économique, aux poids des traditions et le changement des mentalités même dans le cas des femmes instruites ; sur les 11 projets industriels financés par l'ANSEJ de Bejaia en 2007, un seul est géré par une femme. Le taux de féminité ne dépasse pas les 12,43% dans l'ensemble des projets financés par l'ANSEJ pour la même année.

2.3.2.3 : La troisième étape

Nous allons continuer l'analyse en procédant à l'élimination de la variable la moins significative (PACT), nous aurons les résultats suivants :

Tableau n°V.5 : Régression troisième étape

STAT. REGRESS. MULTIPLE	Synthèse régression de la Var. Dépendante : NAI (new.sta) R= ,99542150 R ² = ,99086397 R ² Ajusté= ,97259191 F (6,3)= 54,228 p< ,00378 Err-Type de l'Estim. : 27,566					
N=10	BETA	Err-Type de BETA	B	Err-Type de B	t (3)	niveau p
OrdOrig.			-2780,28	540,7969	-5,14108	,014260
NS	-,568806	,082018	- ,04	,0060	-6,93510	,006148
TCH	1,272986	,227089	23,50	4,1924	5 ,60566	,011219
F	1,282944	,201358	,33	,0524	6,37146	,007826
DIP	-,552178	,293171	- ,06	,0315	-1,88347	,156159
NLO	,397196	,085218	,50	,1066	4,66092	,018638
TM	2,466725	,413645	,30	,0499	5,96331	,009434

Nous constatons que le niveau P est supérieur à 0.05 pour le paramètre associé à la variable DIP. Ce paramètre n'est pas différent de 0 au niveau de signification $\alpha= 0.05$; il convient donc d'éliminer la variable DIP qui représente le nombre de diplômés de l'université de Bejaia.

- **Les diplômés de l'université et la création d'entreprises industrielles :**

Les résultats de l'analyse statistique, à première vue, sont surprenants. L'hypothèse que nous avons émise sur l'impact du développement de l'université sur la création d'entreprises industrielles est à relativiser. Cette dernière doit faire l'objet d'autres études plus précises qui ne se limiteront pas à la masse des diplômés.

Dans ce travail, nous nous sommes limités au nombre de diplômés de l'université entre 1998 et 2007. Le pourcentage des entrepreneurs enquêtés ayant un diplôme universitaire ne dépasse pas les 9% ; même si notre enquête n'est pas

exhaustive, elle illustre le faible pourcentage des universitaires qui créent des entreprises industrielles à Bejaia. Les nouveaux diplômés sont touchés en premier lieu par le phénomène du chômage. A titre indicatif, le dispositif d'aide à l'emploi de jeunes a enregistré 4100 demandes d'emplois venant d'universitaires dont 2766 femmes (soit 67.4% du total) en 2008 tout en sachant que le nombre de diplômés pour la même année est de 4694.

Les filières des diplômés sont des éléments qu'il faudra intégrer dans les analyses sur la création d'entreprises industrielles. A Titre d'exemple, nous présenterons la répartition des diplômés de l'université selon les différentes spécialités pour l'année 2007-2008 (concernant seulement l'ancien régime).

Tableau n°V.6 : Répartition des diplômés selon l'ancien régime (2007-2008)

	S.Technologie	S.Exact	S.de la nature	S.econ et de gestion	Lettre et S.Hum	Droit et S. jurid	T.DIP
Total	588	201	553	974	1602	563	5493
En %	10.70	03.61	10.70	17.73	29.16	10.24	79
Dont filles %	29	38.80	68.87	76.07	76.21	75	59.22

Source : Etabli par nos soins sur la base des données du service diplômes de l'université de Bejaia.

Nous remarquons que les diplômés des filières techniques ne représentent que 14% de l'ensemble des diplômés en 2008. Si nous analysons, l'une des filières qui est directement liée à l'industrie à savoir, l'électrotechnique, pour la même année (2007-2008), l'université n'a formé que 165 diplômés (qui représentent 0.30% du total des diplômés) entre ingénieurs et techniciens supérieurs (DEUA) répartis entre les spécialités suivantes : contrôle industriel, machine électrique, commande électrique et réseaux électriques.

Tous les diplômés de l'université de Béjaia ne sont pas des résidents de la wilaya ; à la fin de leurs études ils repartent s'installer dans leur lieu de résidence (Bouira, Tizi-Ouzou et Sétif...). L'université de Bejaia ne forme pas seulement des diplômés pour sa région mais elle attire des étudiants de toutes les wilayas du pays et même de l'étranger. En 2007-2008, l'université a formé 102 diplômés africains venant du Mali, du Niger, du Sénégal, de la Guinée et du Tchad.

Dans les études internationales, l'accent est mis sur la préparation des étudiants à la création d'entreprises par l'intégration de modules en relation avec l'entrepreneuriat. Dans nos programmes universitaires, de tels modules ne sont pas enseignés (même pour les étudiants des sciences de gestion). Les diplômés des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales ne représentent que 18% de l'ensemble des diplômés de l'université avec seulement 322 licenciés en science de gestion (soit 5.86%). Les diplômes en management ne constituent que 20,80% des diplômés dans la spécialité.

Nous sommes loin de l'expérience canadienne qui place des centres d'Entrepreneurship à l'intérieur des campus universitaires, destinés à être un carrefour entrepreneurial de diffusion des idées et d'accueil de projets au service de l'ensemble des étudiants du site.

La mesure de l'impact de la participation des diplômés dans la création d'entreprises industrielles nécessite une étude sur une longue durée et la prise en compte des indicateurs comme les filières et les spécialités des formations universitaires. Nous allons éliminer la variable DIP qui est la moins significative du modèle. Nous obtiendrons les résultats suivants.

2.3.2.4 : La quatrième étape

Nous allons continuer la régression en éliminant la variable DIP, nous obtiendrons les résultats suivants :

Tableau n°V.7 : Régression quatrième étape

STAT. REGRESS. MULTIPLE	Synthèse régression de la Var. Dépendante : NAI (new.sta) R= ,98998019 R ² = ,98006077 R ² Ajusté= ,95513673 F (5,4)= 39,322 p< ,00170 Err-Type de l'Estim. : 35,268					
N=10	BETA	Err-Type de BETA	B	Err-Type de B	t (4)	niveau p
OrdOrig.			-2009,09	451,9966	-4,44493	,011291
NS	-,500556	,094138	-,04	,0069	- 5,31728	,006017
TCH	1,069168	,255429	19,74	4,7157	4 ,18577	,013854
F	,945110	,117064	,25	,0305	8,07344	,001279
NLO	,295134	,084147	,37	,1052	3,50736	,024731
TM	1,772209	,239801	,21	,0289	7,39033	,001788

Les résultats montrent que les variables NS, FP, TCH, NLO, et TM sont significativement contributives à l'explication de la variable NAI au seuil $\alpha=0,05$. De plus, le F calculé de FISHER F (5,4)= 39.322 est supérieur au F théorique au seuil de signification $\alpha = 0,05$ qui est égal à 6.26 ; ce qui signifie que le modèle est globalement bon.

Le modèle retenu est le suivant :

$$\hat{NAI} = -2009,09 - 0,04 NS + 19,74 TCH + 0,25 FP + 0,37NLO + 0,21TM$$

Dans ce modèle, le coefficient de détermination R² nous indique que la proportion de la variance de NAI, expliquée par la régression de NAI par les paramètres NS, FP, TCH, NLO et TM est de 98 %.

Remarque

Vu le faible nombre d'observations, il y a un certain danger à vouloir extrapoler ces résultats sur une équation de type

$$\mathbf{a_0 + a_1 NS + a_2 TCH + a_3 F + a_4 NLO + a_5 TM.}$$

Par exemple, si un candidat obtenait un score

$$\mathbf{NS = TCH = F = NLO = TM = 0 ;}$$

Alors selon cette équation,

La création d'activités industrielles serait $\mathbf{a_0 = -2009,09.}$

Il serait difficile de donner une signification concrète à ce résultat. L'équation s'applique pour des scores se situant pour NS entre 5736 et 12880, pour TCH entre 15 et 38, pour FP entre 956 et 3321, pour NLO entre 1158 et 1620 et pour TM entre 4452 et 9507.

Par exemple, pour $\mathbf{NS = 6500, TCH = 38, F = 1537, NLO = 1620}$ et $\mathbf{TM = 4452,}$

Nous pourrions dire qu'en moyenne les activités Industrielle créées :

$$\hat{\mathbf{NAI = -2009,09 - 0,04 (6500) + 19,74 (38) + 0,25 (1537) + 0,37(1620) + 0,21(4452)}}$$

$$\hat{\mathbf{NAI = 362.79}}$$

Section 3 : Interprétation des résultats

Les déterminants de la création d'entreprises industrielles à Bejaia, qui sont retenus dans notre modèle, sont : les services, le taux de chômage, la formation, le nombre de lots dans les zones d'activités et les zones industrielles, et le transport des marchandises. Nous allons essayer d'interpréter ces résultats.

3.1 : La formation et la création d'entreprises industrielles à Bejaia

Dans le modèle, le paramètre associé à la variable de la formation est le plus élevé en valeur absolue (voir (t 4) dans le tableau n°V.7). La formation est la variable dont le paramètre a le plus grand pouvoir significatif. Le dispositif d'appui à la création d'entreprises « s'organise autour de trois grands axes que sont l'appui financier, le développement des réseaux de conseil et de formation, et les soutiens logistiques, dont les pépinières, et plus récemment les incubateurs sont les figures de proue »¹. Nous n'avons considéré que la formation spécialisée (en majorité privée) agréée par le secteur de la formation professionnelle. Notre choix est justifié par trois raisons : la première est le fait que les entrepreneurs ont exprimé leur préoccupation quant à la faiblesse du secteur de la formation professionnelle (adaptation aux besoins des PME et disparition de quelques métiers), la deuxième est liée à l'objectif même du travail qui est d'essayer de déterminer une des caractéristiques territoriales de la wilaya qui ne peut être que les formations privées proposées à l'échelle régionale (en sachant que ces établissements privés sont en majorité local) et la troisième est que ces formations ciblent une population qui est susceptible de créer ou de reprendre des entreprises familiales (profil des formations et leurs coûts).

Dans le secteur de la formation professionnelle, les effectifs en formation dans les métiers manuels et artisanaux destinés en majorité aux demandeurs de formation de niveau 4°AM et SLE (savoir lire et écrire), occupe un taux élevé de 70% de l'ensemble des effectifs en formation. Ce qui montre une différence de

¹ VERSTAETE et SAPORTA, Op.cit. p.148.

taille entre le profil et les objectifs de la formation entre le secteur public et le secteur privé ou spécialisé.

L'analyse du secteur pris en compte dans notre modèle montre les investissements importants du secteur privé pour répondre aux besoins exprimés par les différents agents économiques. À titre indicatif, en 2007, la wilaya de Bejaia totalise 26 établissements spécialisés dont 23 appartiennent au secteur privé. Les formations proposées par ce dernier sont au nombre de 64 offres de formation toutes spécialités confondues. Le niveau requis pour la plupart d'entre-elles, est au moins la deuxième année secondaire ; elles sont sanctionnées par des diplômes comme le Brevet de technicien (BT), le Brevet de technicien supérieur (BTS) ; certaines écoles ont lancé des formations d'ingénierat d'affaires et d'ingénierat commercial. A titre de comparaison, la wilaya de Tlemcen ne compte que 11 établissements privés (informatique, gestion hôtelière et les techniques de gestion administratives). L'une des écoles privées, créée à Bejaia en 2004, a atteint en 2007 un effectif de 500 étudiants. Cette dernière se donne comme objectif d'accompagner ses étudiants pour créer leur propre affaire en mettant en place un incubateur d'entreprises et propose des formations spécialisées en entrepreneuriat. Cette dernière propose aussi des formations à la carte pour les entreprises de la région telles que CANDIA et AMIMER ENERGY.

Le secteur de la formation professionnelle qui a comme objectif premier d'absorber le nombre important de déperditions scolaires (CEM et lycée) est loin de répondre aux besoins même du marché du travail et en particulier des entreprises. L'absence de politique et de canaux de concertation entre les acteurs locaux, fait que les interfaces formation –entreprise ne fonctionnent pas, « la majorité des entreprises soulignent la difficulté à recruter une main d'œuvre répondant aux exigences de leur métiers. A titre d'exemple, nous citerons les entreprises activant dans le secteur de l'agroalimentaire telles que les entreprises

de formation laitière et les semouleries, assez bien représentées puisque c'est le premier secteur d'investissement dans la wilaya »¹.

3.2 : Le transport routier des marchandises et la création d'entreprises industrielles

Nous avons, à partir de notre enquête de terrain, mesuré l'importance des facteurs liés aux infrastructures et aux transports routiers à la création d'entreprises industrielles. Les économistes ont montré depuis longtemps l'importance du transport dans l'économie industrielle. A.WEBER, en 1909, est le premier qui a présenté, dans sa théorie générale de la localisation industrielle, le rôle capital du transport dans la localisation des unités de production.

D'autres théories ont traité du transport comme l'un des éléments fondamentaux du processus de production, au même titre que le capital, le travail ou l'esprit d'entreprises (ISARD, 1968). Le progrès technique a touché le domaine du transport par la réduction des coûts unitaires et l'amélioration des rendements. Ces progrès sont dus à des améliorations dans les infrastructures, les innovations liées aux véhicules (capacité unitaire de charge, spécialisation, rendement énergétique...), les changements dans les techniques de transport (trains complets, transports couplés, palette, containers...) et les manutentions terminales ou intermédiaires qui sont à la fois plus simples et plus efficaces.²

Pour le créateur d'entreprises, le problème du transport se pose en termes d'accessibilité (aux consommateurs et aux sources de matières premières) et aux différents coûts générés par ce dernier (prix des inputs et prix des outputs de l'industrie). Les types de transport des marchandises sont multiples mais la plupart des entreprises en Algérie utilisent le transport terrestre. En 2004, la

¹ K.ARABI : Les obstacles institutionnels et organisationnels à la dynamique d'innovation par apprentissage en Algérie, cas de la région de Bejaia. Thèse de doctorat, université de Tizi-Ouzou, 2008.

² A. FISHER : Transport et localisation industrielle In Annales de géographie, Année 1978, volume 87, N°483, pp.545-559.

SNTF (société nationale du transport ferroviaire) n'a transporté que 0.1% du total des marchandises importées au port de Bejaia.

Notre étude monographique a montré l'importance de la situation géographique de la wilaya de Bejaia et la diffusion de la dynamique économique tout autour des grands axes de circulation. La wilaya est traversée par onze routes nationales (classées ainsi quand elles relient deux chefs lieux de wilaya et elles ont une capacité de 450 véhicules poids lourd) d'une longueur de 444.20 Km dont 62% est en bon état. Le transport routier des marchandises est assuré par le transport public (soit à statut public ou privé) et le transport pour propre compte (soit à statut public ou privé). Dans le tableau suivant (n°V.8), nous retracerons l'évolution du secteur de transport routier dans la wilaya pour les années 1999 et 2007

Tableau n°V.8 : Evolution de transport routier de marchandises entre 1999 et 2007

		1999		2007		Taux d'évolution en %	
		Nb de véhicule	Charge utile en T	Nb de véhicule	Charge utile en T	Nb véhicule	Charge utile en T
Transport public	Privé	2125	24436	4443	57077 T70	52.17	57.08
	public	89	430	57	1026 T50	0.98	58.01
Transport pour propre compte	Privé	2505	18492	4261	30324 T26	41.21	39.01
	public	908	8534	476	7 414 T 39	-47.57	-15.10
Total		5627	51892	9237	95841	39.08	45.85

Source : Reconstitué à partir des statistiques de la DPAT (les taux d'évolution sont calculés par nos soins).

L'évolution du transport terrestre s'observe par le nombre de véhicules existant et la charge utile en tonnes. Nous remarquons une augmentation importante de la charge utile en tonnes dans le transport en général et le transport public en particulier (avec une évolution de 57%).

En 2007, le transport privé a représenté 98% du total du transport public en charge utile en tonnes. Le secteur public a subi une diminution de son parc en nombre de véhicules qui passe de 89 à 57 véhicules même si la charge en tonnes a augmenté de 58%. Nous notons une évolution importante du transport pour propre compte¹, ce qui révèle une tendance des entreprises à assurer elles mêmes le transport en amont et en aval. Contrairement à la tendance mondiale, qui est vers l'externalisation des fonctions de service des entreprises, les coûts du transport au Km sont très élevés. Cette remarque est valable pour les PME de la région dont le marché s'étend à tout le territoire national (Danone, Soummam, Bitonex...). Les autres entreprises font appel aux services des entreprises de transport publics des marchandises ; ce secteur des services s'est renforcé en profitant des mécanismes de soutien à la création d'entreprises dans le cadre de l'ANSEJ (le transport des voyageurs et des marchandises consomme la grande part des projets financés dans ce cadre).

3.3 : Les services et la création d'entreprises industrielles à Bejaia

Les résultats statistiques montrent une relation négative entre le nombre des services et les créations d'entreprises industrielles à Bejaia. Ce résultat ne correspond pas à l'analyse théorique et empirique qui considère les services comme un déterminant de la création d'entreprises en générale. La concentration de services sur un territoire est un indicateur du degré d'urbanisation qui est un facteur important dans le développement de l'activité industrielle. Le processus de création d'une entreprise est parfois différent d'un pays à un autre ; les services jouent un rôle d'aide et d'assistance à la création d'entreprises. Le secteur des activités des services est réparti entre les services fournis aux entreprises et les services aux ménages.

¹ Le transport pour propre compte est établi lorsque la marchandise est la propriété de l'entreprise ou a été vendue, achetée, louée, produite, extraite, transformée, ornée ou réparée par elle et est transportée par cette entreprise pour ses besoins propres à l'aide de ses propres véhicules et conducteurs ou de véhicules pris en location avec ou sans conducteur ; le transport doit rester une activité accessoire de l'entreprise.

L'analyse de la création d'activités en Algérie et à Bejaia en particulier, montre une prédominance à la création d'activités de services d'une manière générale. Les dispositifs de l'Etat, qui interviennent massivement dans la création d'activités, n'ont enregistré (en 2007) que 30 projets industriels contre 776 dans le secteur des services. Durant cette même année, le dispositif de la création d'activités pour les chômeurs (entre 35 et 50 ans), n'a financé aucun projet industriel sur un total de 47 (dont 11 pour les services) ; concernant l'ANSEJ, sur les 362 projets financés, seulement 3.03% (soit 11 projets) sont orientés vers l'industrie alors que les services représentent 54% du total des projets (soit 198 projets). Ces chiffres expliquent peut être cette relation négative entre les services et l'industrie. Les facilités et les différentes conditions de création des deux activités jouent en défaveur des activités industrielles. Faudrait-il que l'Etat oriente ses dispositifs dans le sens d'éviter une saturation dans certains secteurs et prendre en charge une population capable d'investir dans l'industrie ?

3.4 : Le foncier industriel et la création d'entreprises industrielles à Bejaia

Nous avons intégré le foncier industriel sous forme de la variable « nombre de lots » mis à la disposition des entrepreneurs dans les zones d'activités et les zones industrielles de la wilaya. Cette variable a un double avantage d'une part, elle mesure la relation entre le foncier et la création d'entreprises et d'autre part, elle reflète l'impact d'une politique publique sur la création d'entreprises (aménagement du territoire et politique foncière). Les théoriciens de l'économie spatiale ont montré, même dans le cas d'une économie libérale, la complexité de la gestion du foncier et de son prix (rente foncière). RICARDO a été le premier à montrer la relation entre la rente foncière et la croissance économique. L'intervention de la puissance publique devient impérative pour la gestion de l'espace en tant qu'instrument de la politique d'aménagement du territoire en général (occupation de l'espace entre les différents agents).

En Algérie, depuis 1974, tous les terrains nus, c'est-à-dire inclus à l'intérieur du périmètre urbain, sont automatiquement remis par la loi¹ aux collectivités locales. C'est la loi domaniale² de 1990 qui a libéré le marché foncier du monopole de l'Etat³. La question du foncier et en particulier industriel demeure en Algérie très complexe. Le foncier est régi par un grand nombre de textes et soumis à plusieurs intervenants sans pouvoir de décision réel (ANDI, agence foncière local et CALPI). Cette situation a montré ses limites⁴ sur :

- Le pouvoir décisionnel sur l'affectation d'un terrain ;
- De la disponibilité de terrains industriels ;
- De la gestion des espaces industriels.

Les zones industrielles ont été créées et aménagées par l'Etat entre 1970 et 1980 et ce, pour recevoir les investissements publics et quelques projets privés agréés par les codes d'investissements. Des zones d'activités commerciales ont été aussi créées par les communes et les wilayas pour répondre à la demande croissante des agents économiques. La transition vers l'économie de marché, l'ouverture de tous les secteurs économiques aux investissements privés et la dissolution des entreprises publiques ont mis à nu le dysfonctionnement dans la gestion du foncier industriel.

Des communes se sont retrouvées dilapidées de leurs réserves foncières car elles n'ont jamais identifié et cerné leur patrimoine foncier. Les entreprises publiques ont hérité d'un foncier industriel important ; le transfert de propriété d'une partie de ce dernier n'a pas été fait (ce qui a donné des situations ou des parcelles de terrains restées inoccupées dans des villes...). Une autre partie a été cédée par l'Etat soit aux particuliers, soit aux entreprises publiques ou encore aux entreprises privées.

¹ Ordonnance n°74-26 du 20 février 1974 relative à la constitution des réserves foncières au profit des communes.

² Loi n°90-30 du 1 septembre 1990.

³ H.AIT SIDHOUM : Les coûts de la croissance urbaine en Algérie, Etude des coûts d'aménagement des lotissements de la ville de Tizi-Ouzou. Mémoire de Magistère. Université de Tizi-Ouzou, 1999.

⁴ Rapport du CNES : pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger, 2002.

Les zones industrielles créées dans les années 70, sont actuellement localisées à l'intérieur des agglomérations après l'urbanisation galopante de ces dernières années. Sur un total de 73 zones industrielles, au niveau national, 20 seulement répondent aux normes en matière de sécurité et de respect de l'environnement.

L'Etat a actuellement deux objectifs :

- Rentabiliser au maximum le patrimoine public à travers les différents modes de gestion et de disposition (cession, concession, affectation, location...);
- Encourager les investisseurs à des prix attractifs.

Pour réaliser ces objectifs, l'Etat ne cesse d'innover en la matière ; l'ordonnance n°08-04, publiée le 01 septembre 2008, fixe les conditions et les modalités des terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à la réalisation des projets d'investissements.

Deux dispositions importantes y sont prévues :

- Le régime de concession foncière (accès au foncier économique) ;
- Le mode des enchères publiques de mise en marché des concessions.

Au niveau de la wilaya de Bejaia, le foncier économique est localisé pour l'essentiel, dans les zones industrielles et surtout au niveau des zones d'activités et de commerce (ZAC). Nous notons que quatre (04) zones industrielles sont situées à Bejaia, El Kseur 1^{ère} tranche, El Kseur 2^{ème} tranche et la zone industrielle d'Akbou en plus de la création de 23 ZAC au niveau de toute la wilaya.

Nous résumerons la situation du foncier économique de la wilaya dans le tableau suivant (n°V.9).

Tableau n°V.9 : Situation des zones industrielles et des zones d'activités de Bejaia en 2008

Désignation	Nombre de lots	Superficie Ha	Taille moyenne en m ²	Situation des travaux réalisés
Z I de Bejaia	83	122	13000	100%
ZI El kseur 1^{ère}Tranche	40	30.50	4000	100%
ZI Elkseur 2^{ème}Tranche	57	49.57	5000	80%
ZI Akbou	05	38.075	6000	100%
Total Z I	185	240.195		
Total des ZAC (23)	1179	230.7249		00-100%
Total wilaya	1364	470.9199		

Source : Reconstitué à partir des statistiques de la DPAT, 2008.

Le tableau montre une certaine disponibilité du foncier économique dans la wilaya en le rapportant d'une part aux immatriculations des sociétés industrielles au CNRC (2008) et à la superficie totale de la wilaya. Cette constatation vient d'être confirmée par une étude de l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) dans sa note de conjoncture¹ du foncier économique. L'étude montre de l'offre et de la demande au niveau national, met en évidence des situations excédentaires, à l'exception de la wilaya d'Alger, de Tizi-Ouzou et de Médéa. L'enquête établie par l'ANIREF pour une mercuriale des prix du foncier économique entre 2006 et 2008, a fait apparaître une dichotomie entre la plupart des wilayas qui affichent des prix inférieurs à la moyenne nationale et celles qui se démarquent (Alger, Bejaia, Constantine, Blida, Tipaza..). La wilaya de Bejaia se place juste après Alger avec des prix moyens du mètre carré entre 10000 et 15000 DA ; ce qui dénote une demande importante sur le marché du foncier économique justifié par la dynamique d'investissement de la wilaya.

¹ Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière, Note de conjoncture du foncier économique- 1^{er} semestre 2009 ; Juillet 2009

Les enquêtes et les entretiens avec les entrepreneurs nous poussent à poser le problème du foncier comme suit :

- Une catégorie d'entrepreneurs n'a pas relevé ce problème pour une raison simple, qui est l'utilisation des terrains familiaux pour leur investissement ;
- Les entrepreneurs localisés au chef lieu de wilaya, posent le problème en termes d'extension de leur entreprise. L'extension urbaine et l'explosion du marché de l'immobilier à Bejaia créent des tensions sur les quelques poches du foncier existantes.
- Ces mêmes entrepreneurs refusent de prendre possession des terrains qui leur ont été proposés à l'extérieur de la ville dans des zones d'activités (ZAC) ; l'état de l'aménagement physique de ces dernières décourage les investisseurs à s'y installer (la plupart de ces ZAC ne sont pas achevées).
- Les investisseurs (selon les chiffres de l'ANDI) concentrent leurs projets dans les zones déjà saturées comme Bejaia, Akbou et El Kseur.

Enfin, il ya lieu de noter que pour la création d'entreprises à Bejaia, un effort est consenti par les autorités pour promouvoir des zones moins attractives et ce, par l'amélioration des routes et un meilleur aménagement des ZAC. Les résultats statistiques confirment que les petites entreprises ne sont pas de grandes consommatrices de foncier ; beaucoup des ces dernières sont intégrées dans le domicile familial quand l'activité n'est pas spécifique.

3.5 : Le taux de chômage et la création d'entreprises industrielles à Bejaia

Le taux de chômage ne fait pas l'unanimité dans la recherche internationale et varie en fonction des critères sectoriels¹ (services, industrie, entreprises innovantes et non innovantes, etc.).

¹ LASCH .F, LEROY .F et YAMIS : L'influence de l'environnement socio économique sur la création d'entreprises dans le secteur TIC : le cas de la France. In site web : <http://www.u-bourgogne.fr>

Dans notre étude, le taux de chômage à un impact positif sur la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia. L'influence positive de cette variable pour le développement des activités entrepreneuriales dans le secteur industriel confirme l'hypothèse selon laquelle les créateurs d'entreprises industrielles se recrutent parmi les catégories socioprofessionnelles dont le niveau de qualification est assez élevé. Ce résultat confirme les conclusions de notre enquête de terrain qui a montré que 37% des créateurs d'entreprises industrielles enquêtés, sont à l'origine des cadres ou cadres dirigeants dans le secteur public ou privé. La motivation principale de ces créateurs d'entreprises est la création de leurs propres emplois.

Le taux de chômage dans la wilaya est passé de 38% en 1998 à 15% en 2007, soit une baisse de l'ordre de 60% ; ces chiffres sont à prendre avec précaution à cause de l'absence de toute enquête préalable au niveau de la wilaya. Ce problème de la disponibilité de données est d'ordre national, il n'est pas spécifique à notre région d'études. La population active, touchée par le chômage et qui est susceptible de créer des entreprises industrielles, concerne ceux qui ont une expérience soit dans le secteur public ou dans le secteur privé.

La dissolution des entreprises publiques (économiques et locales) a placé sur le marché du travail une catégorie socioprofessionnelle qui a placé son expérience et ses réseaux (familiaux et professionnels) dans le but de s'affranchir du problème du chômage. A titre indicatif, en 2007, la dissolution des entreprises publiques au niveau de Bejaia a libéré 3997 salariés (total cumulé) tous secteurs confondus, dont 38% des licenciés viennent du secteur industriel.

La structure du chômage, dans la wilaya de Béjaia, nous l'exposerons à partir des demandes enregistrées par niveau d'instruction et par niveau de qualification. Elle renvoie à l'existence d'un réservoir de main d'œuvre moyennement qualifié et instruit (voir tableau n°V.10). Cette structure du

chômage nous a été remise par l'agence nationale de l'emploi qui a cinq (05) annexes qui recouvrent toute la wilaya

Tableau n°V.10 : Structure de la demande enregistrée par niveau de qualification et d'instruction en 2007

Agence	Niveau de qualification					Niveau d'instruction				
	1+2	3+4	5	6	Total	1	2+3	4	5et +	Total
Bejaia	4115	4611	1983	507	11716	4284	4591	451	2390	11716
Akbou	2605	2877	856	169	6507	252	3709	1600	940	6507
SidiAich	1025	1473	390	532	3420	61	1696	900	763	3420
Kherrata	909	1936	190	367	3402	233	1786	928	455	3402
Tazmalt	1394	1723	717	151	3985	71	2083	1010	821	3985
Total	10548	12620	4136	1726	29030	4907	13865	4889	5369	29030

Source : DPAT, 2008.

NB :

Niveau de qualification :

1+2 : personnel sans qualification

3+4 : agent de maitrise

5 : technicien supérieur

6 : ingénieur- licencié

Niveau d'instruction

1 : personnel sans instruction

2+3: niveau primaire-moyen- secondaire

4 : supérieur

5 et + : licencié - ingénieur et +

Nous remarquons que les demandeurs d'emplois dont le niveau d'instruction est moyen (niveau 2+3) représentent 48% du total ; la tranche des demandeurs sans instruction est de 16% et celle de niveau supérieur est de 19%. Pour une comparaison avec la moyenne nationale, nous allons utiliser l'étude sur les bassins d'emplois¹, la population sans instruction représente 2% du total, celle dont le niveau est moyen (primaire+moyen+secondaire) est de 85% et de 12% celle qui a un niveau supérieur.

¹ N-E. HAMMOUDA : La construction des bassins d'emplois Etude de cas Algérien. JMS, 2005.

Le niveau d'instruction des chômeurs de la wilaya de Bejaia par rapport au niveau d'instruction moyen national est le suivant : le taux des chômeurs sans instruction est plus important à Bejaia qu'au niveau national et le taux de chômeurs ayant un niveau supérieur est élevé par rapport à la moyenne nationale (19% contre 12%). La même étude a permis de dégager des caractéristiques des bassins d'emplois en Algérie (territoire - main d'œuvre). Akbou et Bejaia appartiennent à la classe 5. Les principales caractéristiques de la main d'œuvre locale sont: une très forte proportion par rapport à la moyenne nationale d'occupés qui travaillent dans l'industrie (soit 10.15% contre 5.47%) et le niveau d'instruction des occupés varie entre le primaire et le supérieur ; ce dernier est plus apparent par rapport à la moyenne nationale (soit 14.57% contre 9.89%)¹. Le niveau d'instruction de la population active (qui travaille ou en chômage) de la wilaya et la prédominance de l'emploi industriel peuvent constituer un élément différentiel dans la dynamique industrielle de la région.

Un autre élément admis par la recherche internationale (que nous n'avons pas intégré dans notre modèle à cause de l'insuffisance de données) concerne la forte présence de petites entreprises qui peuvent avoir un impact positif sur la création d'entreprises. Cette petitesse des entreprises oblige les employés de ces dernières (et surtout les cadres) à s'investir et à fournir une charge de travail importante dans l'entreprise ; ces derniers démissionnent et choisissent de créer leurs propres entreprises. Ces personnes vont se mettre en chômage volontaire le temps nécessaire pour accomplir les formalités et réaliser leurs projets.

Notre enquête de terrain a montré que les personnes qui ont créées des entreprises, ont toutes travaillé dans des entreprises privées ou publiques et la majorité a occupé des postes de cadres et de cadres dirigeants avant de devenir eux mêmes des entrepreneurs.

¹ N-E. HAMMOUDA, Op.cit.

Conclusion

La modélisation nous a permis de mesurer la contribution de chaque variable dans l'explication du phénomène étudié. La création d'entreprises industrielles à Bejaia entre 1998 et 2007, a fait ressortir les déterminants suivants : le nombre de service, le taux de chômage, le foncier, le transport de marchandises et la formation. Le résultat le plus inattendu est l'impact négatif des services sur la création d'entreprises industrielles. C'est vrai que la notion de services est large et lors de nos entretiens avec les entrepreneurs, un seul sur les 43, a fait appel au conseil d'un bureau d'études avant de lancer son entreprise. La création d'activités d'une manière générale et surtout celles dans le cadre des mécanismes mis en place par l'Etat, pour absorber le chômage des jeunes (qui constituent un pourcentage important), s'oriente vers les services plus que vers l'industrie. La relation entre le chômage et la création d'entreprises industrielles fait l'objet d'interprétations contradictoires dans les analyses internationales. Le chômage peut être un stimulant à la création comme il peut être un frein (synonyme de récession et de diminution de revenu et de la demande). Dans notre cas, le chômage a plutôt un impact positif sur la création d'entreprises industrielles.

La conjoncture économique, la dissolution des entreprises publiques, les différentes politiques publiques de soutien à la création d'entreprises et le climat d'investissement dans la wilaya, aident plus une catégorie de chômeurs (cadres et cadres dirigeants) qu'une autre à prendre l'aventure de la création industrielle. Cette aventure ne peut se réaliser sans l'existence d'un système de formation adapté aux besoins des futurs entrepreneurs.

La formation spécialisée est prise en charge par les écoles privées qui s'adaptent le mieux aux besoins exprimés par cette population. Les formations proposées vont de l'informatique, à la gestion des ressources humaines, au marketing et aux techniques de gestion des entreprises.

Le développement du transport de marchandises dans la wilaya, pendant la période prise en compte (1998-2007), a facilité la création d'entreprises industrielles. La situation géographique de Bejaia, à la frontière de plusieurs wilayas comme Tizi-Ouzou, Bouira, Sétif, Bordj Bourreridj et Jijel, offre aux entreprises un marché régional important. Le port de Bejaia joue un rôle important dans l'approvisionnement des entreprises de l'étranger en inputs. Selon un travail de recherche¹ réalisée en 2003, les entreprises de la wilaya de Bejaia sont destinataires de 78 % des importations de matières premières qui transitent par son port.

La relation positive du foncier et la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia reflète d'une part la politique volontariste de l'Etat dans l'aménagement de zones industrielles et la création de nombreuses ZAC à travers les différentes communes de la wilaya et ce, pour recevoir les différents investissements. Nos entretiens avec les entrepreneurs ont relativisé cette affirmation. Dans le chef lieu de wilaya, il y a saturation et une raréfaction du foncier industriel. L'étude faite par l'ANIREF a révélé que le prix du foncier industriel à Bejaia vient en deuxième position après celui pratiqué dans la capitale. Pour la toute petite entreprise, le terrain individuel ou familial est une solution pour éviter les tracasseries liées à la demande d'un terrain dans une zone industrielle ou une ZAC.

¹ ARAR, DJOUDER et AZIB : Contribution du port au développement local : cas du port de Bejaia. Mémoire de fin d'études. Université de Bejaia, 2006.

En guise de conclusion générale, nous reviendrons sur les principaux résultats de notre travail, sur les recommandations en matière de politiques publiques pour dynamiser la création d'entreprises et, enfin, nous proposerons d'éventuelles pistes de recherches à explorer.

L'évolution des théories économiques de l'entrepreneur est liée aux bouleversements de l'économie mondiale. L'entrepreneur et l'esprit d'entreprises deviennent le leitmotif des politiques adoptées par les Etats et les institutions économiques internationales (Banque mondiale, OCDE, UE...). Des paradigmes nouveaux sont construits à partir des exemples réussis tels que celui des districts italiens, l'exemple de la Silicone Valley, l'expérience péruvienne... Ces paradigmes empruntent à plusieurs disciplines comme la sociologie économique et la nouvelle économie géographique ou la géographie économique.

La création d'entreprises est un phénomène très complexe. Parler d'entreprises et d'entrepreneuriat dans les pays en voie de développement revient à reprendre l'histoire et le processus de transformation des sociétés précapitalistes. L'industrialisation a été le premier choix de ces sociétés qui a été conçue « comme un long processus de transformation sociale, procédant d'un foisonnement d'activités et de cheminements détournés, avec un souci constant d'amélioration de la productivité ».

Le débat actuel qui introduit la notion de territoire permet de poser en terme nouveau la question de la croissance économique et du développement. Le lien supposé entre ces contextes territoriaux et le moteur de la croissance économique actuelle - la dynamique entrepreneuriale régionale- nous a amené à la question principale qui structure notre problématique à savoir : **quels peuvent être les déterminants territoriaux (contexte territorial) de la dynamique différentielle de la création d'entreprises industrielles dans le cas de la wilaya de Bejaia ?**

Pour répondre à cette question, nous avons adopté dans un premier temps une démarche historique pour d'une part, relater l'émergence du fait industriel et les entraves à la création d'entreprises au niveau national pendant la période coloniale et d'autre part, présenter une monographie détaillée sur la création d'activités sur le territoire de la wilaya de Bejaia en prenant en considération l'aspect historique. Ensuite, nous avons utilisé les méthodes économétriques pour déterminer les facteurs de cette dynamique entrepreneuriale entre 1998 et 2007 sur le territoire de la wilaya de Bejaia.

La politique économique coloniale en Algérie est liée au lancement des politiques d'industrialisation de l'Algérie française dans des conjonctures particulières en 1922, 1946 et le plan de Constantine en 1958. Le manque d'énergie par l'absence du charbon et le blocage colonial de l'accumulation capitaliste ont été les principaux obstacles au lancement de l'industrie jusqu'à la découverte du pétrole et du gaz en 1956. La pénurie et la cherté de la main d'œuvre qualifiée en Algérie entravent l'essor de l'industrie locale. Cette pénurie et ce manque de qualification, conséquence direct d'une politique scolaire déficiente de la part de l'administration coloniale, entraînent pour les entreprises un surcoût considérable : faible productivité et encadrement par le personnel européen.

Les avantages octroyés par le plan de Constantine ont attiré des trusts français et étrangers. Ainsi, on a vu l'installation de quelques filiales comme Univers, Ney pic, Michelin, Berliet... Après le déclenchement de la révolution, les branches économiques liées directement aux besoins de l'armée et de l'administration vont connaître un essor sans précédant notamment les branches du BTP, celles des mines et des carrières ou encore l'industrie alimentaire (minoteries, usines de pâtes alimentaires, biscuiteries, boissons gazeuses, etc.) et quelques industries rurales (exploitation du liège, artisanat) créées pour occuper les nombreux « regroupés ».

Cet élan de développement ne concernait que les entreprises industrielles possédées par les européens d'Algérie ou les multinationales françaises. Les entreprises appartenant aux algériens avaient en majorité un caractère artisanal qui ne permettait pas une accumulation de capitaux pour répondre aux besoins du marché intérieur.

Après l'indépendance, ces entreprises vont former les premières unités du secteur privé national qui va être renforcé par les réseaux commerciaux et de distribution mis en place à la fin de la période coloniale. Les entreprises qui appartenaient aux européens vont être réorganisées en unités autogérées puis rattachées aux sociétés nationales ou aux collectivités locales. Elles vont constituer le premier noyau du secteur étatique algérien.

Les conditions créées par la stratégie de l'industrie industrialisante, la réservation de certains créneaux exclusivement au secteur public et les avantages accordés par les différents codes d'investissements (1963 et 1966) ont cantonné l'investissement privé national dans certaines industries et ont ainsi réduit le champ des opportunités d'investissement. Ceci a provoqué un repli du secteur privé national vers les créneaux de la grande distribution (commerce de gros) jusqu'à la promulgation de la loi portant monopole de l'Etat sur le commerce extérieur en 1979 qui va obliger les grossistes et les dépositaires à se tourner vers l'industrie.

La vague de réformes libérales des années 80 et la conjoncture économique caractérisée par la diminution des revenus en devises ont ouvert le champ au développement des entreprises privées en Algérie. Ce dernier s'explique d'une part, par la baisse de l'emploi salarié dans les entreprises publiques et d'autre part, par le processus de dissolution des entreprises publiques locales. Cette conjoncture a poussé la majorité des effectifs licenciés à tenter l'aventure de l'entrepreneuriat.

Les années 90 ont vu un développement non négligeable de la croissance du phénomène de la création d'entreprises. Ce phénomène est devenu une préoccupation des chercheurs en Algérie où beaucoup d'études s'intéressent à la personne qui est au centre de cette dynamique économique à savoir, l'entrepreneur algérien. Notre présent travail, qui s'inscrit dans ce mouvement, a permis de comprendre et d'expliquer les ressorts de cette dynamique. Nous travail remonte aux premières analyses de BOURDIEU qui s'est interrogé à la veille de l'indépendance où l'Algérie va trouver ses entrepreneurs. Ce sociologue a montré la difficulté de l'émergence de l'esprit d'entreprises (prise de risque, calcul économique et vision du futur...) dans une société quasi traditionaliste.

L'Etat a déployé des efforts en termes d'encadrement et de mise en place de mécanismes institutionnels pour accompagner cette dynamique. Les bouleversements de l'économie, le plan d'ajustement structurel, la pression du problème de chômage et l'arrivée de milliers de diplômés sur le marché du travail expliquent en partie l'ampleur et l'importance de la création d'entreprises en Algérie

Le rôle joué par l'Etat dans les premières années de l'indépendance (entrepreneur et organisateur principal de l'activité économique) n'a pas empêché l'émergence d'une catégorie de personnes qui ont investi dans le domaine industriel. Pendant la période de l'économie administrée centralement, l'entrepreneur algérien (selon PENEFF et LIABES) a su profiter des avantages offerts par l'Etat (codes des investissements, aménagement de zones industrielles...) et a toujours gardé des relations particulières avec les administrations et les entreprises publiques. Le nouveau contexte de l'économie algérienne et les changements socioéconomiques ont-ils permis à l'entrepreneur de devenir cet acteur dynamique dans la sphère économique ?

L'enquête nationale dans le cadre du CREAD sur les créateurs d'entreprises et le développement territorial au niveau de la wilaya de Bejaia révèle l'émergence d'un nouveau type d'entrepreneurs. Les résultats dégagés, à partir des 43 entreprises enquêtées, montre un nouveau type d'entrepreneur issu du secteur public et ayant un niveau d'instruction élevé. L'acte d'entreprendre reste en Algérie et à Bejaia, en premier lieu, une affaire de réseaux (familiaux, amicaux et professionnels) et en deuxième lieu un acte lié au territoire de l'entrepreneur (sur les 43 entrepreneurs enquêtés, un seul est né en dehors de la wilaya de Bejaia).

Le travail monographique sur la région de Bejaia est venu pour reprendre une des hypothèses de la littérature économique actuelle (HIRSCHMAN, KALDOR et KRUGMAN) relative à l'importance de l'histoire économique dans la dynamique des territoires. La dynamique économique et entrepreneuriale de la région de Bejaia a des racines historiques ; cette dynamique est liée à la présence d'une infrastructure portuaire (à l'origine de l'activité commerciale) qui permet de valoriser les ressources locales. Les savoir-faire des tribus des Ait Ouaghli et de Beni Slimane ont soutenu le penchant des populations de la région pour le négoce et le commerce. Ces deux activités ont été appuyées par la position géographique de la région.

La population autochtone s'est réfugiée dans des activités qui lui permettaient juste de survivre comme le petit commerce, l'artisanat et le travail chez les colons. Les créations industrielles se limitaient à quelques unités de transformation qui appartenaient en majorité à des citoyens français.

En 1962, Bejaia est le troisième pôle industriel de l'est algérien. Sa promotion en wilaya en 1974 et les investissements publics industriels dont elle a bénéficié ont confirmé son rôle économique. Le développement économique actuel de la wilaya la classe en quatrième position au niveau national (en termes de création d'entreprises). Pour expliquer cette dynamique, les facteurs génériques cités plus haut ne sont plus suffisants. Nous avons tenté une approche explicative par les facteurs liés au contexte territorial.

Nous avons opté pour la modélisation des déterminants du contexte territorial de la création d'entreprises industrielles à Bejaia entre 1988 et 2007. Le modèle obtenu, à partir de la méthode d'élimination pas à pas, retient les déterminants suivants : les services, le taux de chômage, le foncier, la formation spécialisée et le transport routier de marchandises.

Les services ont un impact négatif sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia. Il faut distinguer les services aux ménages et les services aux entreprises. Les premiers peuvent concurrencer la création d'entreprises industrielles en offrant des créneaux plus lucratifs et moins risqués que l'activité industrielle. Alors, que les seconds, facilitent la création d'autres entreprises. Si la proportion du premier type est plus grande, le résultat n'est pas inattendu, par contre si cette proportion est moindre, là il faut s'interroger si le processus de création de l'entreprise localement suit le schéma classique. Les informations disponibles ne nous permettaient pas de faire une analyse plus fine au niveau de la wilaya. Pendant nos entretiens avec les entrepreneurs, ces derniers ont reconnu ne pas recourir à l'utilisation des services aux entreprises. Un seul sur les 43 entrepreneurs (objets de l'enquête) a fait appel aux conseils d'un bureau d'études avant de lancer son entreprise.

La relation du chômage à la création d'entreprises industrielles fait l'objet d'interprétations contradictoires dans les analyses internationales. Dans le cas de Bejaia, le chômage a plutôt un impact positif sur la création d'entreprises industrielles. La conjoncture économique, la dissolution des entreprises publiques, les différentes politiques publiques de soutien à la création d'entreprises et le climat d'investissement dans la wilaya aident une catégorie de chômeurs à tenter l'aventure de la création d'entreprises industrielles. Cette catégorie est formée par les personnes qui ont une expérience professionnelle et un capital de départ (financier et relationnel). L'auto-emploi reste une des motivations de la création d'entreprises.

Le système de formation spécialisée adapté aux besoins des entrepreneurs et de ceux qui projettent la réalisation de projets, est l'autre déterminant de la création d'entreprises. Dans le cas de Bejaia, cette demande est prise en charge par les écoles et les instituts privés qui s'adaptent le mieux aux besoins de cette population. Le développement de ces écoles et les formations à la carte proposées reflètent le manque et l'inadaptation du système de formation professionnel et technique public à suivre l'évolution des besoins des entreprises et du marché de l'emploi.

Le transport routier des marchandises joue également un rôle important dans la création d'entreprises industrielles. La wilaya de Bejaia est traversée par d'importants axes routiers qui la relient aux différentes wilayas limitrophes. L'évolution du parc de véhicules lourds montre le rôle dynamique de ce dernier dans la création d'entreprises industrielles. Le désenclavement de la région et l'exploitation des retombés du port de Bejaia permettent aux entreprises locales de renforcer les réseaux de distribution.

Le foncier constitue dans la wilaya de Bejaia un des déterminants positifs de la création d'entreprises industrielles. L'étude réalisée dernièrement par l'ANIREF montre que le prix du foncier industriel à Bejaia est le plus cher au niveau national (après celui pratiqué dans la capitale Alger). Notre résultat peut être expliqué par deux phénomènes. Le premier concerne la petitesse des entreprises industrielles créées qui ne consomment pas des superficies importantes. La deuxième est l'utilisation par les créateurs d'entreprises de terrains propriété individuelle ou familiale pour l'implantation de leurs projets. L'état des zones industrielles et commerciales de la wilaya n'encourage pas les

investisseurs à s'y installer. La plupart des zones créées par les collectivités locales à l'exception de celles d'Akbou, d'El Kseur et de Bejaia, sont restées quasiment vides.

Ce travail que nous avons mené sur la création d'entreprises industrielles à Bejaia nous a montré le problème de la disponibilité des statistiques au niveau régional. Nous n'avons pas pu explorer par exemple la densification du tissu local des entreprises et l'emploi industriel. Néanmoins, ce travail ouvre des perspectives de recherche qui sont très intéressantes à explorer, entre autres les possibilités d'approfondir la connaissance de l'histoire économique de la région, de réaliser des monographies locales, d'étudier les milieux patronaux régionaux, les corps de métiers ...

Sur le plan des recommandations à faire aux pouvoirs publics pour soutenir les dynamiques entrepreneuriales : faciliter l'accès au foncier en adaptant l'offre à la demande notamment sur le plan spatial et en viabilisant les zones d'activités existantes, orienter le système de formation vers les besoins exprimés par les créateurs d'entreprises et inclure dans les cursus de formation des modules liés à la création d'entreprises. L'origine des capitaux investis dans la plupart des entreprises est familiale cela dénote une faible implication du système bancaire et financier et la forte dépendance des détenteurs d'idées de réseaux sociaux de financement d'où la nécessité de réformes allant dans le sens d'une plus grande implication du système bancaire et financier.

SOMMAIRE

INTRODUCTION PROBLEMATIQUE	01
CHAPITRE I : COLONISATION ET INDUSTRIALISATION : QUEL DEVELOPPEMENT ?	
Introduction	13
Section 1 : L'industrialisation pendant la période 1900- 1954	14
1.1 La création d'entreprises	14
1.2 La structure de l'industrie	15
Section 2 : Industrialisation pendant la période 1954-1962	19
2.1 : Groupes socioprofessionnels et création d'entreprises	19
2.2 : La répartition spatiale des entreprises	27
2.3 : Les chambres de commerce de l'Algérie coloniale	31
2.3.1 : La chambre de commerce d'Alger	31
2.3.2 : La chambre de commerce d'Oran	32
2.3.3 : La chambre de commerce de Mostaganem	33
2.3.4 : La chambre de commerce de Mascara	34
2.3.5 : La Chambre de commerce de Constantine	34
2.3.6 : La chambre de commerce de Bône (Annaba)	34
2.3.7 : La chambre de commerce de Philippeville (Skikda)	35
2.3.8 : La chambre de commerce de Bougie (Bejaia)	35
Section 3 : L'émergence de l'entrepreneur algérien : l'analyse de BOURDIEU	37
3.1 : Les analyses de BOURDIEU : les premiers entrepreneurs	39
3.2 : L'artisanat dans l'Algérie coloniale	44
3.3 : Les caractères spécifiques des entreprises artisanales	47
Conclusion	49
CHAPITRE II : INDEPENDANCE ET DEVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL PRIVE	
Introduction	52
Section 1 : Le cadre juridique et l'évolution des investissements à l'indépendance	52
1.1 : Le cadre juridique	52
1.2 : L'évolution du secteur industriel privé entre 1962 et 1982	54

1.3 : La répartition spatiale des entreprises	59
Section 2 : Evolution du secteur industriel privé pendant la période 1980 – 88	62
2.1 : La loi du 21 août 1982 relative à l’investissement économique national	62
2.2 : La loi 88-25 du 12 juillet 1988 relative à l’orientation des investissements économiques privés nationaux	66
Section 3 : Evolution actuelle du secteur industriel privé	68
3.1 : Les différentes lois relatives aux investissements à la PME	68
3.1.1 : Le code des investissements de 1993 ou décret 93-12 du 05/10/1993 relatif à la promotion de l’investissement	68
3.1.2 : L’ordonnance n°01-03 du 20/08/2001 : Loi relative au développement de l’investissement	71
3.1.3 : La loi d’orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise (loi du 12/12/2001)	72
3.2 : Evolution de la création de la PME depuis 2002	74
Conclusion	77

CHAPITRE III : ENTREPRISES ET ENTREPRENEURS EN ALGERIE

Introduction	79
Section 1 : Emergence et théories de l’entrepreneuriat	80
1.1 : Les facteurs de l’émergence de l’entrepreneuriat	80
1.1.1: L’urbanisation :	80
1.1.2 : Le développement des marchés et le progrès technique	81
1.1.3 : L’amélioration et l’élargissement du niveau d’instruction des populations	81
1.1.4 : Le rôle de l’Etat	81
1.2 : Les théories de l’entrepreneuriat	83
1.2.1 : Les théories traditionnelles	83
1.2.2 : Les théories néoclassiques	84
2.2.3 : Les théories contemporaines	86
Section 2 : Essai sur l’histoire de l’entrepreneur en Algérie	88
2.1 : Les analyses de PENEFF	89
2.2 : Les analyses de LIABES	92
Section 3: Les entrepreneurs actuels : étude des entrepreneurs dans la wilaya de Bejaia	93
3.1 : Les travaux récents sur l’entrepreneuriat	96

3.1.1 : Les analyses de BOUYACOUB et HENNI	96
3.1.2 : Les travaux de thèse soutenue récemment sur l'entrepreneuriat	97
3.2 : Les caractéristiques des entreprises enquêtées	98
3.2.1 : Méthodologie de l'enquête	98
3.2.2 : Les secteurs d'activités	99
3.2.2 : La taille des entreprises et caractéristiques de l'emploi	101
3.2.2.1 : La taille des entreprises : prégnance de la très petite entreprise	101
3.2.2.2 : Caractéristiques de l'emploi	102
3.2.3 : Les années de création des entreprises enquêtées	104
3.2.4 : La répartition spatiale des entreprises enquêtées dans la wilaya	106
3.3 : Le créateur de l'entreprise à Bejaia	107
3.3.1 : Le profil et la typologie des entrepreneurs à Bejaia	107
3.3.1.1 : Le profil des entrepreneurs	107
3.3.1.2 : Typologie des entrepreneurs	110
3.3.2 : L'entrepreneur et son milieu	112
3.3.2.1 : La famille proche	114
3.3.2.2 : La famille élargie	117
3.3.3 : L'entrepreneur et le financement	120
Conclusion	121

CHAPITRE IV : LE CONTEXTE TERRITORIAL ET HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA WILAYA DE BEJAIA

Introduction	124
Section 1 : L'économie de Bejaia pendant la colonisation	125
1.1: Economie de Bejaia avant la colonisation	125
1.2 : Bejaia et son économie au début de la colonisation	125
1.2.1 : L'industrie et le commerce à Bejaia	127
1.2.2 : L'organisation administrative	128
1.3 : Les activités économiques à Bejaia entre 1900- 1962	131
1.3.1 : Méthodologie de collecte de données	131
1.3.2 : Répartition et évolution des activités économiques	132
1.3.2.1 : Répartition spatiale et évolution du commerce de détail	137
1.3.2.2 : Répartition spatiale et évolution du commerce de gros	141

1.3.2.3 : Répartition spatiale et évolution de la production artisanale	143
1.3.2.4 : Répartition spatiale et évolution de la production industrielle	147
1.3.2.5 : La Répartition et évolution des services dans la wilaya de Bejaia pendant la période coloniale	152
1.3.2.6 : Répartition spatiale et évolution des services	154
1.3.2.7 : Evolution de la création d'activités par période	156
Section 2 : Bejaia et son économie après l'indépendance	159
2.1 : L'industrie à Bejaia après l'indépendance	159
2.2 : Le développement des années 70	160
2.3 : La loi de 1982 et le secteur privé	162
Section 3 : Création d'entreprises et dynamisme économique	165
3.1 : Bejaia et le niveau national	165
3.1.1 Le secteur industriel	166
3.1.2 : Le secteur des services	167
3.2 : Bejaia et la dynamique économique	168
3.2.1 : Evolution de la création d'activités entre 1998 et 2008	168
3.2.2 : Répartition spatiale des PME	171
Conclusion	176

CHAPITRE V : ESSAI DE MODELISATION DES DETERMINANTS DE LA CREATION D'ENTREPRISES INDUSTRIELLE A BEJAIA

Introduction	178
Section 1 : Les fondements empiriques	178
1.1 : Les principaux déterminants de la création d'entreprises	179
1.2 : La régression par la méthode économétrique	181
1.2.1 : Définitions de notions économétriques	181
1.2.2 : Le modèle de régression simple	184
1.2.2.1 : Ecriture du modèle	184
1.2.3 : Le modèle linéaire multiple	185
1.2.3.1 : Ecriture modèle	185
1.2.3.2 : Les hypothèses du modèle	186
Section 2 : Essai de modélisation des déterminants de la création d'entreprises industrielle à Bejaia	187

2.1 : Hypothèses et méthodologie	187
2.1.1 : Hypothèses	187
2.1.2 : La méthodologie	188
2.2 : La population et la mesures des variables	189
2.2.1 : La population	189
2.2.2 : La mesure des variables	190
2.2.2.1 : La mesure de la variable expliquée : la création d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia	190
2.2.2.2 : La mesure des variables explicatives des déterminants de la création d'entreprises industrielle dans la wilaya de Bejaia	190
2.3 : Le modèle de régression multiple	191
2.3.1 : Le fichier de données et corrélation	191
2.3.2 : Les étapes de la régression linéaire multiple	193
2.3.2.1 : La première étape	193
2.3.2.2 : La deuxième étape	195
2.3.2.3 : La troisième étape	197
2.3.2.4 : La quatrième étape	200
Section 3 : Interprétation des résultats	202
3.1 : La formation et la création d'entreprises industrielles à Bejaia	202
3.2 : Le transport routier des marchandises et la création d'entreprises industrielles	204
3.3 : Les services et la création d'entreprises industrielles à Bejaia	206
3.4 : Le foncier industriel et la création d'entreprises industrielles à Bejaia	207
3.5 : Le taux de chômage et la création d'entreprises industrielles à Bejaia	211
Conclusion	215
CONCLUSION GENERALE	217
BIBLIOGRAPHIE	218
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES CARTES	
ANNEXES	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°I.1 : Evolution historique de la structure industrielle	15
Tableau n°I.2 : Nombre d'établissements et effectifs des employés dans les industries de transformation en 1930	16
Tableau n°I.3 : Population active musulmane, activités non agricoles, évolution 1948-1954	19
Tableau n°I.4 : Répartition comparative des disparités socio professionnelles (1954)	21
Tableau n°I.5 : Répartition des indépendants et employeurs (1954)	22
Tableau N°I.6 : Structure du secteur privé employant du personnel salarié en 1955 (par groupes ethniques et forme juridique)	24
Tableau N°I.7: Répartition des patrons employant plus de 15 personnes selon les branches d'activités	25
Tableau N°I.8 : L'origine du capital investi dans les entreprises créées de 1900 à 1971	26
Tableau N°I.9: Répartition géographique des entreprises non agricoles	28
Tableau n°I.10: Répartition des entreprises par branches et par régions économiques en 1956	29
Tableau N°I.11 : Répartition des entreprises par département en Algérie en 1956	30
Tableau n°I.12: Répartition des actifs selon leur niveau de formation et leur appartenance ethnique (1960-1961)	45
Tableau n°II.1 : Le nombre d'emplois à la création de l'entreprise selon les dates de création	56
Tableau n°II.2 : Evolution du secteur privé industriel selon la section de la production (en nombre d'entreprises)	58
Tableau n°II.3 : Evolution du nombre de sociétés (SARL et SA) et du nombre d'associés ou d'actionnaire	58
Tableau n°II.4 : L'évolution des différentes B.A.E dans la création d'entreprises	59
Tableau n°II.5 : Répartition géographique des entreprises privées (en 1970)	60
Tableau n°II.6 : Evolution du secteur industriel 1966 -1980	61
Tableau N°II.7 : Les taux d'évolution du nombre d'entreprise privé entre 80 et 87	64
Tableau N°II.8 : Répartition des entreprises privées industrielles (Mai 1989)	65
Tableau N° II.9 : Evolution des entreprises algériennes par secteur juridique entre 84-91	67
Tableau n°II.10: La répartition des PME par nombre de salariés en 1999 et 2001	70
Tableau n°II.11: Evolution de la PME entre 2002 et 2008	74
Tableau N°III.1: Les secteurs d'activités des entreprises enquêtées	100
Tableau n°III.2 : Critères de définition de la PME en Algérie	101

Tableau N°III.3: La taille des entreprises enquêtées	102
Tableau N°III.4: Le marché local des entreprises enquêtées	102
Tableau N°III.5 : Les entreprises enquêtées selon les dates de création	104
Tableau N°III.6 : Les entreprises qui ont bénéficié des aides de l'ANDI	105
Tableau N°III.7: Les entreprises enquêtées par daïra	106
Tableau N°III.8 : L'origine des entreprises enquêtées	107
Tableau N°III.9: Créateurs et gestionnaire de l'entreprise	107
Tableau N°III.10 : Dernier niveau d'éducation atteint par les entrepreneurs	109
Tableau N°III.11: Poste occupé par les entrepreneurs avant création d'entreprise	110
Tableau N°III.12 : Statut de l'employeur avant création	111
Tableau N°III.13 : Les entreprises possédant des procédures écrites en comptabilité	113
Tableau N°III.15: Frères et sœurs et enfants d'entrepreneurs ayant le niveau supérieur	115
Tableau N°III.16: Frères et sœurs et enfants d'entrepreneurs ayant le niveau secondaire	116
Tableau N°III.17 : Les caractéristiques du milieu de l'entrepreneur	117
Tableau N°III.18 : La création de l'entreprise et les relations de l'entrepreneur	118
Tableau n°III.19 : Wilaya de naissance des entrepreneurs	119
Tableau n°III.20 : Les entrepreneurs ayant bénéficié d'un crédit bancaire	121
Tableau n°IV.1 : La situation globale des communes mixtes en 1936	130
Tableau n°IV.2 : La situation par commune de plein exercice en 1936	130
Tableau n°IV.3 : Totale des activités créées entre 1900-1962 par daïra de la wilaya de Bejaïa	133
Tableau n°IV.4 : Evolution de la population de Bejaïa (1936-59)	136
Tableau n°IV.5 : La population des arrondissements de Bejaïa en 1958	136
Tableau n°IV.6 : Nombre d'industrie par daïra de 1900 à 1962	148
Tableau n°IV.7: Répartition des services à Bejaïa de 1900 -1962	152
Tableau n°IV.8: La situation industrielle de la daïra de Bejaïa en 1968	159
Tableau n°IV.9 : La population occupée dans la wilaya de Bejaïa selon les branches d'activités et les secteurs juridiques en 1977	161
Tableau n°IV.10 : Evolution de l'emploi industriel public à Bejaïa	162
Tableau n°IV.11 : Le nombre de projets agréés par la commission de la wilaya et l'OSCIP	164
Tableau n°IV.12 : Evolution du secteur industriel entre 2003 – 2008 dans quelques wilayas	166
Tableau n°IV.13 : Evolution du secteur des services entre 2003 – 2008 dans quelques wilayas	168

Tableau n°IV.14 : Evolution de la création des activités dans la wilaya de Bejaia entre 1998-2008	170
Tableau n°IV.15 : Répartition spatiale des PME et des emplois par daïra de la wilaya de Bejaia entre 2006 et 2008	172
Tableau n°V.1 : Fichier de données : NEW.STA (10 observations avec 9 variables)	191
Tableau n°V.2 : Les corrélations entre les différentes variables	192
Tableau n°V.3 : Régression première étape	193
Tableau n°V.4 : Régression deuxième étape	195
Tableau n°V.5 : Régression troisième étape	197
Tableau n°V.6 : Répartition des diplômés selon l'ancien régime 2007-2008	198
Tableau n°V.7 : Régression quatrième étape	200
Tableau n°V.8 : Evolution de transport routier de marchandises 1999 et 2007	205
Tableau n°V.9 : Situation des zones industrielles et des zones d'activités de Bejaia en 2008	210
Tableau n°V.10 : Structure de la demande enregistrée par niveau de qualification et d'instruction en 2007	213

LISTE DES FIGURES

Figure n°II.1 : Evolution de la PME dans 07 wilaya entre 2002 et 2008	76
Figure n°III.1 : Evolution de la PME au niveau national entre 2002 et 2008	76
Figure n°III.2 : Les niveaux de qualification de la main d'œuvre des entreprises enquêtées	103
Figure n°IV.1 : Total des activités créées dans la wilaya de Bejaia entre 1900-1962	133
Figure n°IV.2 : Répartition des activités par année à Elkseur	138
Figure n°IV.3 : Répartition des activités par année à Tichy	138
Figure n°IV.4 : Répartition du commerce de gros (CG) par année dans la Wilaya de Bejaia	141
Figure n°IV.5 : Répartition de la production artisanale (PA) par année dans la Wilaya de Bejaia	146
Figure n°IV.6 : Nombre d'industries par Daira de 1900 à 1962	149
Figure n°IV.7 : Répartition de la production industrielle (PI) par année dans la Wilaya de Bejaia	150
Figure n°IV.8 : Répartition des services (S) par année dans la Wilaya de Bejaia	153
Figure n°IV.9 : Types d'activités par année dans la Wilaya de Bejaia	158
Figure n°IV.10 : Evolution de l'emploi industriel public et privé(prévision entre 1983-1987) dans la wilaya de Bejaia	164

Figure n°IV.11 : Evolution de la création d'activités économiques entre (1998-2008) dans la wilaya de Bejaia 170

LISTE DES CARTES

Carte n°IV.1 : Nombre d'activités créées entre 1900-1962 par Daïra (W. Bejaia)	134
Carte n°IV.2 : Nombre de commerce de détail créés entre 1900-1962 par Daira (W.Bejaia)	139
Carte n°IV.3: Nombre de commerce de détail créés entre 1900-1962 par Daira (W.Bejaia)	142
Carte n°IV.4 : Nombre de production artisanale créés entre 1900-1962 par Daira (W.Bejaia)	145
Carte n°IV.5 : Nombre de productions industrielles créées entre 1900-1962 par Daira (W.Bejaia)	151
Carte n°IV.6 : Nombre de services créés entre 1900-1962 par Daira (W.Bejaia)	155
Carte n°IV.7 : Evolution des PME par Dairas (W.Bejaia) entre 1920-2008	173
Carte n°IV.8 : Carte de localisation des PME par rapport aux entités physiques	174

BIBLIOGRAPHIE

1. ABDELMALKI.A et COURLET.C (1996) : Les nouvelles logiques du développement. L'Harmattan Paris.
2. ABDOU.A, BOUYACOUB.A, LALLEMENT.M, MADOUIM (Eds) (2006) : « Entrepreneurs et PME, approches algéro-françaises ». Ed, L'Harmattan.
3. ALGER, ALGERIE (1957) : Documents algériens, série économique : industrie ; l'industrie algérienne n°121- 30 mars.
4. BAIROCH P. : Victoires et déboires, Gallimard, collection « Folio », 1997.
5. BENACHENHOU.A (1975) : Formation du sous développement en Algérie. OPU. Alger.
6. BENISSAD.H (1980) : Economie du développement de l'Algérie, 1962-1978, OPU, Alger.
7. BERAUD.P et PERRAULT.J.L(S/D) (1994) : Entrepreneurs du Tiers monde. Economie en Développement.
8. BERNARD .C (1991) : La petite entreprise algérienne de production, occasion d'un nouveau dualisme ou d'un dialogue secteur public /secteur privé. Edition CNRS, Paris.
9. BONIN.H (2001) : La banque de l'union parisienne, histoire de la deuxième banque d'affaires française (1874/1904-1974), Paris, P.L.A.G.E.
10. BONIN.H : Les banques et l'Algérie : mise en valeur impériale ou exploitation impérialiste
11. BOUABDELLAH. K et ZOUACHE .A (2005) : Entrepreneuriat et développement économique In, Revue du CREAD N° 73.
12. BOUDON.D, BESNARD.P, CHERKAOUIM et LEUYER.B.P (2005) : Dictionnaire de Sociologie, Larousse.
13. BOURDIEU.P (2000) : Les structures sociales de l'économie. Ed. Seuil.
14. BOURDIEU.P, DARBEL.A, RIVET.J.P et SEIBEL.C (1963) : « Travail et travailleurs en Algérie » Paris – LaHaye, Mouton.
15. BOUTILLIER S. (1996) : L'entrepreneur dans la théorie économique. In Problèmes économiques N°2482.
16. BOUTILLIER.S et UZUNIDIS.D (2006) : L'aventure des entrepreneurs. Studyrarna perspectives.
17. BOUYACOUB.A (1997) : L'économie algérienne et le programme d'ajustement structurel. In site web : <http://www.fmi.org> .
18. BOUYACOUB.A (1997) : Les nouveaux entrepreneurs en Algérie en période de transition : la dimension transnationale. In Revue du CREAD N°40.
19. BOUYACOUB.A (2006) : Entrepreneuriat, territoire et capital humain, In colloque international : création d'entreprise et territoires, Tamanrasset.
20. BOUYACOUB.A (2008) : Croissance économique : Atouts et blocages d'un véritable développement économique de l'Algérie contemporaine. In site web : [http:// www.cdesoran.org](http://www.cdesoran.org)
21. BOUYACOUB.A et MADOUIM(S/D) (2003) : Entreprise, entrepreneurs et gouvernance des pme-pmi : approches franco-algériennes. Document de travail GRIOT, n°16, GRIOT-Cnam. Paris.
22. CASSON.M (1991) : « l'entrepreneur ».Ed Economica.

23. CATIN.M (1991) : Economie d'agglomération et gains de productivité. In RERU N°5.
24. COLLETIS .G. GILLY.J.P, PECQUEUR .B et ZIMMERMAN.J.B (1997) : Firmes et territoires entre nomadisme et ancrage. In, Espace et société, N °88/89. Ed, l'Harmattan.
25. COTE.M (1993) : « l'Algérie ou l'espace retourné. Ed, Média plus, Algérie.
26. COTE.M (1996) : « l'Algérie espace et société » Ed, Armand colin.
27. COTE.M (2005) : L'Algérie, Ed, Média Plus, Constantine.
28. COURLET C. PECQUEUR.B et SOULAGE.B (1993) : Industries et dynamiques des territoires. In R.E.I N°5.
29. COURLET.C (1999) : Territoires et développement. In RERU N°3.
30. COURLET.C (2001) : « Territoires et régions : les grands oubliés du développement économique ». Ed L'Harmattan.
31. DAHMANI.M (1987) : Economie et société en Grande Kabylie, OPU, Alger, 1987.
32. DAHMANI.M (1990) : Atlas économique et social de la Grande Kabylie, OPU, Alger.
33. DENIEUL.P.N (1992) : Les entrepreneurs du développement. L'ethno industrialisation en Tunisie : la dynamique de Sfax. L'Harmattan, Paris.
34. DJERBAL.D et BENGUERNA.M (S/D) (2006) « Djillali LIABES : La quête de la rigueur ». Casbah Editions.
35. DORMONT.B (1999) : « Introduction à l'économétrie ». Ed Montchrestien.
36. ECREMENT.M (1986) : Indépendance politique et libération économique, un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985.Ed ENAP OPU (Alger) PUG (Grenoble).
37. FERFERA.M.Y et BELARBI.Y : L'impact des caractéristiques entrepreneuriales sur le développement des entreprises en Algérie : étude de cas. In colloque international : « création d'entreprises et territoires ». Tamanrasset 2006.
38. FERGUENE.A (1995) : Les dynamiques industrielles endogènes : Quels enseignements pour une alternative au modèle standard dans les pays du sud. In Espaces et Société N°88/89.
39. FERGUENE.A (1999) : Dynamiques territoriales et milieux innovateurs. In Les cahiers du CREAD N°50.
40. FERREOL.G (2004) : Dictionnaire de sociologie, Ed Armon Colin.
41. FISHER.A (1978) : Transport et localisation industrielle. In Annales de géographie, volume 87, N°483.
42. FONTAINE.J (1983) : Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie : le cas de la wilaya de la région de Bejaia. Fascicule de recherche n°12. Tours.
43. HADJSEYD.M (1985) : Quelques aspects de l'évolution du secteur privé industriel, in La Revue du CENEAP n° 2 juin.
44. HAMMOUDA.N.A (2005) : La construction des bassins d'emplois : Etude de cas Algérien. JMS.
45. HENNI .A (1993) : « le cheikh et le patron » OPU. Alger.
46. ISLIM.A (2003) : Note de lecture de l'ouvrage de D. AUDRETSCH, R THURIK, I VERHEUL et S WENNEKERS. « La création d'entreprises : déterminants et politiques dans une analyse comparative Europe- Etats-Unis », document interne CREAD.

47. JULIEN.P.H : Entrepreneuriat, développement régional et appropriation de l'information. Le phénomène régional au Québec, Les presses de l'Université du Québec, 1996.
48. Laboratoires- connaissance du Tiers-monde : « Entreprises et Entrepreneurs en Afrique, XIX^e et XX^e » Actes du colloque international en décembre 1981. L'Harmattan.
49. LACOSTE-DUJARDIN.C et LALMI.N In E.LAPENE (2002) : Vingt six mois à Bougie. Edition Bouchène, Paris.
50. LASCH.F : L'impact des contextes territoriaux sur l'activité entrepreneuriale en France (1993-2001) In site web : [http// www .airepme.org](http://www.airepme.org).
51. LASCH.F, LEROY.F et YAMIS, l'influence de l'environnement socioéconomique sur la création d'entreprises dans le secteur TIC : le cas de la France IN Site web : <http://www.u-bourgone.fr>.
52. Les cahiers du CREAD,(1998) : Gestion des ressources humaines dans les PMI- PME au Maghreb. Numéro spécial.
53. LIABES.D (1984) : Capital privé et patrons d'industrie en Algérie. CREA. Alger.
54. LIABES.D (1987) : Qu'est-ce qu'entreprendre ? Eléments pour une sociologie des espaces productifs. Cahiers du CREAD n° 11, 3^{ème} trimestre.
55. M.BOUKRIF et M. BELLATAF : La politique algérienne d'insertion des jeunes : entre la logique économique et la vision sociale. In site web : <http://jeunes-et-sociétés.cereq.fr>.
56. MAHE.A (2001), Histoire de la grande Kabylie XIX^e-XX^e siècle, Ed Bouchène.
57. N.MASSARD.N, MANGEMATIN.V et BERNARD.H : Influence de l'environnement régional sur la création, de la croissance des PME en Biotechnologie. In site web : <http://media.education .gouv.fr>.
58. OUSSALEM.M.O (2002) : Entrepreneurs privés et développement local : éléments d'analyse à partir du cas de Tizi-Ouzou » Revue Insinayat n°16, janvier- avril.
59. PAILLOT.P : « Méthode biographique et entrepreneuriat : application à l'étude de la socialisation entrepreneuriale », Revue de l'Entrepreneuriat, n°2.
60. PAQUOT.T, LUSSAULT M et BODY-GENDROT S. : La ville et l'urbain l'état des savoirs. La Découverte Paris, 2000.
61. PECQUEUR.B(S/D) (1996) : Dynamiques territoriales et mutations économiques. Ed, l'Harmattan.
62. PENEFF.J (1981) : Industriels Algériens, Ed, CNRS. Paris.
63. SAFIR.N (1985) : Essais d'analyse sociologique, emploi, industrialisation et développement tome II. Ed .OPU-ENAL.
64. SARI. D. : Les mutations socioéconomiques et spatiales en Algérie. OPU. 1993.
65. SOUIDI.R, FERFERA.M.YT et AKROUF (2000) : Les entrepreneurs, le territoire et la création d'entreprises : enquête à Boghni. In cahiers du CREAD n°51.
66. TORRE.A et RALLET (1995) : Economie industrielle et économie spatiale. Ed. Economica.
67. TORRES.O (2001) : Les PME, Ed. Flammarion Coll. « Dominos », Evreux.
68. VERSTAETE. T et SAPORTA.B (2006) : Création d'entreprises et Entrepreneuriat. Ed de l'ADREG. In site : <http://www.editions-adreg.net>.

69. VERSTAETE. T(Ed) (2000) : Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat. Ed, Management et société.
70. VERSTAETE. T. (1999) : Entrepreneuriat .Connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan, collection Economie et Innovation.
71. WEBER .M (1964) : L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme, Plon.

RAPPORTS ET ETUDES

1. Plan de Constantine, Rapport général, Alger, 1958
2. Annuaire statistique de l'Algérie, 1950-1960
3. Tableau de l'économie algérienne, statistiques générales de L'Algérie, 1960
4. A.A.R.D.E.S / I.N.E.A.P. : Étude sur l'industrie privée. Alger, 1979
5. Ministère de la PME et de l'artisanat : Actes des assises nationales de la PME, janvier 2004
6. Rapport du CNES : pour une politique de développement de la PME en Algérie. Alger 2002
7. Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière, Note de conjoncture du foncier économique- 1^{er} semestre 2009 ; Juillet 2009
8. Carte universitaire 2025. Etude collective réalisée par le CREAD, MESRS juillet 2006
9. Ministère de l'industrie, Rapport processus Med Best, Juin 2004.
10. Conjoncture publiée en 1998
11. P.D.REYNOLDS et D.J.STOREY, déterminants régionaux de la création de petites entreprises ; une comparaison entre plusieurs pays. OCDE /GD (93)197. Paris

THESES ET MEMOIRES

1. AITSIDHOUM H. : Les coûts de la croissance urbaine en Algérie, Etude des coûts d'aménagement des lotissements de la ville de Tizi-ouzou. Mémoire de Magister. Université de Tizi-Ouzou, 1999.
2. ARAR, DJOUDER et AZIB : Contribution du port au développement local : cas du port de Bejaia Mémoire de fin d'études. Université de Bejaia, 2006.
3. AKNINE R. : « Les disparités spatiales en matière de création d'entreprises : application sur quelques territoires en Kabylie », Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de 2009.
4. ARABI K. : Les obstacles institutionnels et organisationnels à la dynamique d'innovation par apprentissage en Algérie, cas de la région de Bejaia. Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2008.
5. MELBOUCI L. : Création, développement et croissance des entreprises algériennes avec la dynamique de l'environnement politique, juridique et économique (1962-2005). Université
6. M.MAMMERI de Tizi-Ouzou, 2007.

7. SOUIDI R. : « Création d'entreprises et dynamique territoriale : cas de Boghni ». Mémoire de magister, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 1998.
8. RAHAM D. : Structure spatiale de l'Est algérien, les maillages territoriaux, urbains et routiers. Thèse de doctorat d'Etat, université de Constantine, 2001.
9. MOUSSAOUI F. : « Création d'entreprises et effet territoire. Contribution à l'évaluation de l'effet territoire sur la création d'entreprises : enquête auprès d'un échantillon d'entreprises à Ghardaïa ». Mémoire de magister. Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2006.

TEXTES DE LOI

1. Loi n°63-277 du 26 juillet 1963 Portant code d'investissement
2. Ordonnance n°66-284 du 15 septembre 1966 portant code des investissements
3. Ordonnance n°74-26 du 20 février 1974 relative à la constitution des réserves foncières au profit des communes.
4. La loi n°82- 11 du 21.08.82 relative à l'investissement économique privé national
5. La loi n°88-25 du 12 juillet 1988 relative à l'orientation des investissements économiques privés nationaux.
6. La Loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit
7. Loi n°90-30 du 1/12/ 1990 portant loi domaniale
8. Décret n°91-37 du 19 Février 1991 portant libéralisation du commerce extérieur
9. Décret 93-12 du 05/10/1993 portant le code des investissements 1993
10. Ordonnance n°01-03 du 20 août 2001 relatif au développement de l'investissement
11. La loi n° 01-18 de la 12/12/2001 relative à l'orientation et la promotion de la PME
12. Décret exécutif n°07-119 du 23/04/07 portant création de l'agence nationale d'intermédiation et e régulation foncière et fixant ses statuts.
13. Décret exécutif n° 10-20 du 12/01/2010 portant organisation, composition et fonctionnement du comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier.

ANNEXE N°02 : REPARTITION DES ACTIVITES CREEES PAR DAIRA DANS LA WILAYA DE BEJAIA (1900 – 1962)

Nombre de Type d'activité	Localisation Type																
	Adekar					Akbou					Amizour					Total	
Année	CD	CG	PA	PI	S	CD	CG	PA	PI	S	CD	CG	PA	PI	S	Total	
18						1					1					1	
19											1					1	
20			3			3	18	2	31	4	4	59	10		2	4	78
21									2			2	1				3
22	3		5			8	60	3	55	3	8	129	23		6	4	170
23	3					3	1			1		2	2				7
24	8	1	29			38	11	1	35	4	4	55	4		31	1	129
25							3			1		4	1				5
26	2					2	1			1		2	1				5
27	1					1	1					1		3			5
28	2					2	1		1			2			2		6
29	4		1			5			1			1	1				7
30	2					2											2
31	2					2	3			1		4	1				7
32	1		1			2	10	1	1	1		13	2	2			19
33							1					1	1				2
34							5		1			6					6
35	2					2	3					3	2				7
36							7					7	2				9
37	1					1	6			1		7	2				10
38							10					10	8			1	19
39	5					5	5	1	3	1		10	2				17
40							27		1			28	9				37
41	1					1	9		3	1		13	8			1	23
42			1			1	18	1	6	6		31	2	1			35
43							3	2				5	1				6
44	4				1	5	6	1	2	2		11	3	1	2		22
45	1					1	2		3	5		10	1			1	13
46							9		3	1		13	15		1		29
47		1			2	3	29	1	2	2		34	12		2		51
48	2					2	25	1				26	6		1	2	37

49	1					1	19	1				20	7		1		1	9	30
50	2					2	31	1	1		1	34	6		1			7	43
51	1					1	12				1	13	4		2		4	10	24
52	1					1	10	2	1		4	17	3	1				4	22
53	4				1	5	37	1	2	1	1	42	3					3	50
54							24	1	3		1	29	14		3		2	19	48
55				1		1	22	1		1		24	4					4	29
56							11					11	11					11	22
57							32	1	1		1	35	8		1	2		11	46
58	1					1	43	1	1			45	4			1	1	6	52
59	2				1	3	20	1	1		1	23	11			1	1	13	39
60							42	1	2	1	2	48	6	2			1	9	57
61	1					1	43	3	7	2	4	59	14					14	74
62	1					1	19				2	3	24	3		1		2	31
63	2					2	15		2	1	2	20	9		2			11	33
64								3		1		4	1					1	5
66											1	1							1
69															1			1	1
00							1					1							1
Total	60	2	40	3	3	108	656	31	171	22	60	940	229	7	60	4	28	328	1376

Nombre de Type d'activité	Localisation Type																			
	Aokas					Total Aokas	Barbacha					Total Barbacha	Bejaia					Total Bejaia	Total	
Année	CD	CG	PA	PI	S		CD	CG	PA	PI	S		CD	CG	PA	PI	S			
19														2		2			4	4
20	1		1			2			1			1	14	1	14		7		36	39
21			1			1	1					1	5		4	1	1		11	13
22	5		11		2	18	8	1	13		1	23	100	1	51	7	28		187	228
23													10	1	5		7		23	23
24	1					1	2		1			3	22	2	40	2	5		71	75
25													11	1	3	2	7		24	24
26													5		3	2	3		13	13
27													9	2	1		1		13	13
28													5			1	5		11	11
29													3		4	2	2		11	11

30																	4	1	2	1	7		15	15	
31																		12		1	2	9		24	24
32																		12	2	1	2	4		21	21
33																		9	1	8	1	2		21	21
34																		16	1	1				18	18
35																		9		2	1	3		15	15
36																		5	2	8	3	1		19	19
37																		12		4		2		18	18
38																		15	1	2		5		23	23
39				1			1											22	1	9	3	7		42	43
40																		13	2			3		18	18
41		5			1		6		3	1						4		49	1	3	13	8		74	84
42																	1	27	4	12	5	14		62	63
43				1	1			2										9	1	10	2	6		28	30
44																		14	6	17	1	5		43	43
45		2				2		4		1						1		17	1	8	1	8		35	40
46		8			1		3		12		3					3		109	7	20	7	36		179	194
47					1	1		2							1			51	1	11		9		72	75
48		2						2										55	1	8	2	6		72	74
49																		32		5	2	9		48	48
50		4					4		2							2		46	1	5	2	4		58	64
51		1					1		2							2		37	2	6	2	11		58	61
52		1					1		1							1		23	2	4	2	5		36	38
53		1			1			2		1						1		26		13	1	7		47	50
54										2						2		28	2	11	1	8		50	52
55		3			2		1		6									36		6	6	10		58	64
56																		27	1	5	1	2		36	36
57		1					1		2		1					3		44	3	11	2	4		64	68
58		3						3		7						7		37	3	9	4	8		61	71
59										1	1			1				47	3	4	8	9		71	74
60		4				2		6		3		1				4		54	4	18	3	15		94	104
61		5			1	1		7		5						5		81	1	11	4	16		113	125
62		1			2	1		4		2						2		38	1	5	2	19		65	71
63		3				1		4		3			1	1		5		64	5	24	9	19		121	130
64																		7	2	2	8	3		22	22
65																		1						1	1
00				1				1										1		1				2	3

08										1				1	1				
Total	51	1	22	5	12	91	49	3	18	1	4	75	1275	71	395	118	350	2209	2375

Nombre de Type d'activité	Localisation		Type		Total Beni Maouche	Beni Zekki	Total Beni Zekki	Chemini		Total Chemini	Derguina					Total Derguina	Total	
	Beni Maouche							CD	PA		CD	CG	PA	PI	S			
Année	CD	PA	PI		PI			CD	PA		CD	CG	PA	PI	S			
20		1			1						1		2		1		4	5
21													1				1	1
22	2	1			3						9	1	10	1	3		24	27
23											1						1	1
24		1	1		2						1						1	3
29											1						1	1
32												1					1	1
37											1						1	1
38											1						1	1
39	1				1						1						1	2
40											2						2	2
41											1						1	1
42	1				1				1	1	2						2	4
44	1				1						1						1	2
45	4				4													4
46	3				3						4		1				5	8
47	3				3			1		1	5		1		2		8	12
48	2	1			3			3		3	1				2		3	9
49											6		1				7	7
50											6						6	6
51								1		1	1						1	2
52								1	1	2	3						3	5
53	2				2			3		3	3				1		4	9
54	1				1	3	3				4						4	8
55	1				1						1						1	2
56											1						1	1
57											2						2	2

42	2	1	4		2	9	1		2			3			2		2	4	16
43			2			2													2
44	5		2		2	9						3			1	1		5	14
45			2			2	1					1	2	1				3	6
46	14		3	1		18	2	1				3	1			1		2	23
47	23		4	1	1	29	5	1				6	3		2	1		6	41
48	9		5		2	16	11		1			12							28
49	5		4	1		10	5			1		6	1			2		3	19
50	12		2			14	6	3				9	3			1		4	27
51	3		4		1	8	6		1	1		8				1		1	17
52	6	1	2		2	11	3					3	1					1	15
53	2		2		1	5	1	1				2	2					2	9
54	6		2		1	9		1				1	4			1		5	15
55	3		1			4	3	1				4	1	1				2	10
56	4		1			5							6					6	11
57	4		1			5	2					2	6	2	1			9	16
58	11			3		14	3					3	4					4	21
59	20		1	2	2	25	4	1				5	1					1	31
60	13	2	5		1	21	7					7	9	1		1		11	39
61	14	1	2		3	20	4			1		5	5	1	1			7	32
62	5		1		1	7	2					2	3					3	12
63	10		4		3	17							10			1		11	28
64	1		1	1		3								1				1	4
00	1					1													1
06													1					1	1
Total	266	10	91	16	36	419	84	1	12	2	4	103	92	2	13	4	23	134	656

Nombre de Type d'activité	Localisation Type																			
	Ouzellaguene					Total Ouzellaguene	Seddouk					Total Seddouk	Sidi Aich					Total Sidi Aich	Total	
Année	CD	CG	PA	PI	S		CD	CG	PA	PI	S		CD	CG	PA	PI	S			
19													3	1	2				6	6
20	2					2			4			4	13		6		3		22	28
21													1						1	1
22	6		10			16	5	1	5			11	56	5	27		9		97	124

23						1		2			3	1		1	1		3	6
24	1		2			3	7	5			12	13		38	5		56	71
25							3	1	3		7	2		1			3	10
26												2					2	2
27							2				2	4					4	6
28							1				1	5					5	6
29							7				7	1	1				2	9
30	1					1	1	1			2	4		1	1		6	9
31							3				3	1					1	4
32							3				3	3			2		5	8
33							1				1							1
34	1					1						2					2	3
35	1					1	2				2	2					2	5
36	1					1						4		1			5	6
37	2	1				3	2				2	5					5	10
38							3				3	6	1				7	10
39	5		1			6	2				2	4	1	1			6	14
40	2			1		3	2				2	18		1	1		20	25
41							1				1	13	3	1	1		18	19
42		1	1			2						2	5	7			14	16
43	1					1						2	1	1	3		7	8
44				2		2						4	1	4	1		10	12
45			1			1						3			1		4	5
46	1		1			2	3				3	18		1	4		23	28
47	3					3	5		1		6	27		2	6		35	44
48	3		1			4	3	1			4	24		2			26	34
49	2					2	2		2		4	14	1	2	1		18	24
50	3					3	8				8	14		2	2		18	29
51	3		1	1		5	1	1			2	16					16	23
52	1			2		3			1		1	7			1		8	12
53	3		1	2		6	3				3	15		2	1	3	21	30
54	6					6	8	1			9	8	1		1		10	25
55	1		1			2	4	2			6	11		1	6		18	26
56	1					1	3	1			4	4		1			5	10
57	2			1		3	9		2		11	14					14	28
58	3					3	8				8	6	2		1		9	20
59	3					3	11	1			12	14		1	3		18	33

44	3				3	3		1		1	5						1				1	9	
45	2			1	3	1		2			3						1		2		3	9	
46	12	1	1	4	18	8				2	10						1		1		2	30	
47	13		2	2	17	6				2	8						5		1		6	31	
48	7				7	20		2		2	24						5				5	36	
49	6		2	3	11	6		1		3	10						3	1			4	25	
50	9		1		10	5		1	1		7	1				1	3				3	21	
51	9		2		11	12			1		13	1				1	3				3	28	
52	4				4	6		2			8						1				1	13	
53	14	1	1	1	17	9		3		1	13	1			1	2	3		1		4	36	
54	7		1	1	9	10	1	3		2	16				1	1	3				3	29	
55	9	2		1	12	9					9						7			2	9	30	
56	8	1	1	1	11	4	1				5				1	1	7		1		8	25	
57	12		1	1	14	11	2				13	1				1	3				3	31	
58	14	1		3	18	14	1				15											33	
59	10		2	2	14	14	2			1	17	2				2	1				1	34	
60	13	1		3	17	13		5		1	19	1		1	1	3						39	
61	4	1		1	6	18	1	1		1	21	4			2	6						33	
62	5	1	1		7	3		1		2	6	1				1						14	
63	3		1	1	5	7		2	3	4	16	3				3	1				1	25	
64								1			1											1	
00						1					1											1	
05															1	1						1	
Total	198	10	36	1	31	276	255	9	57	8	26	355	17	1	1	7	26	62	1	36	4	103	760